

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16309 – 7,50 F

VENDREDI 4 JUILLET 1997

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE DES LIVRES

■ La littérature sur le zinc

■ « Le Monde des poches »



Le gouvernement envisage de relever la taxe sur les plus-values financières des entreprises

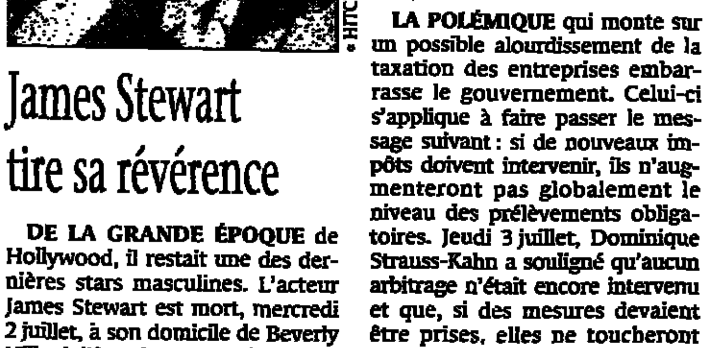
Dans un portrait-enquête, « Le Monde » retrace le passé de Lionel Jospin

LA POLÉMIQUE qui monte sur un possible alourdissement de la taxation des entreprises embarrasse le gouvernement. Celui-ci s'applique à faire passer le message suivant : si de nouveaux impôts doivent intervenir, ils n'augmenteront pas globalement le niveau des prélèvements obligatoires. Jeudi 3 juillet, Dominique Strauss-Kahn a souligné qu'aucun arbitrage n'était encore intervenu et que, si des mesures devaient être prises, elles ne toucheront que *« légèrement les ménages les plus fortunés et les entreprises »*. Parmi ces mesures figure une taxation des plus-values financières des sociétés.

Cette mise au point intervient alors que la Bourse de Paris a reculé de près de 2 %, dans l'après midi de mercredi, à la suite de rumeurs sur une hausse prochaine de la fiscalité des entreprises. Le premier secrétaire délégué du PS, François Hollande, et le porte-parole du gouvernement, Catherine Trautmann, avaient auparavant laissé entendre que les hausses envisagées concerneraient les entreprises *« qui ont fait des profits »*.

Lionel Jospin pourrait revenir sur ces mesures éventuelles dans sa première intervention télévisée jeudi sur France 2. Un mois après sa nomination, le premier ministre – dont nous retraçons le parcours présent et passé – devrait surtout s'expliquer sur les controverses qui ont troublé récemment sa majorité : adoption du pacte de stabilité à Amsterdam, plafonnement des allocations familiales, fermeture de l'usine Renault de Vilvorde.

Lire page 6, les points de vue d'Alain Lamassoure et de Philippe Marini page 14 et le portrait de Lionel Jospin, « L'homme que l'on n'attendait pas », pages 12 et 13



« HITCHCOCK TRUFFAUT »/RAMSAY

James Stewart tire sa révérence

DE LA GRANDE ÉPOQUE de Hollywood, il restait une des dernières stars masculines. L'acteur James Stewart est mort, mercredi 2 juillet, à son domicile de Beverly Hills, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Son élégance un peu gauche, son apparente fragilité physique, sa vie irréprochable de citoyen modèle et ses prises de position conformistes en avaient fait un personnage positif dans lequel cohabitaient charme et subtilité. Parfait, peut-être aurait-il risqué la fadeur si de grands cinéastes tels que Frank Capra, Anthony Mann, Alfred Hitchcock et John Ford n'avaient su jouer avec son personnage et utiliser son talent virtuose pour en faire une incarnation unique de l'Amérique.

Lire page 26



Un soutien « psy » pour les policiers

MARQUÉE par une forte hausse du nombre de suicides policiers, avec 70 cas, l'année 1996 avait donné lieu à une controverse entre le ministère de l'intérieur et les syndicats, qui expliquaient cette augmentation par l'aggravation des conditions de travail. Une étude démographique rejette aujourd'hui l'idée selon laquelle les policiers se suicideraient davantage que la population générale comparable. Les policiers restent exposés à d'importants risques professionnels qui peuvent être encore aggravés par une gestion du personnel bureaucratique. *Depuis un an, un service de soutien psychologique opérationnel a été mis en place dans la police.*

Lire page 9

Et ils eurent beaucoup de petits baudets du Poitou...

POUR LA PREMIÈRE FOIS, un âne – ou plutôt une jolie petite ânesse – est né après transplantation embryonnaire. Le secteur asin rejoint ainsi les chevaux ou les bovins dans les catégories des animaux où les biotechnologies de la reproduction peuvent permettre à la fois le meilleur et le pire. Clonage ou pas.

Il ne s'agit pas de n'importe quel âne qui se voit de la sorte promis au plus bel avenir. La venue au monde, début juin, de Jacynthe Daalcha *« est un événement extraordinaire pour la sauvegarde du baudet du Poitou, une race en voie de disparition qui ne compte plus qu'à peine deux cents individus au pedigree parfaitement pur »*, explique l'heureux propriétaire, Bernard Chagnoleau, éleveur d'ânes aux Herbiers (Vendée) pour son plaisir. Heureux même si sa joie est ternie par la mort de la mère donneuse ou biologique, Oba, sur laquelle avait été prélevé un embryon pour le placer dans l'utérus de la femelle receveuse, Tania.

Les nouvelles possibilités offertes par la science sont prometteuses et devraient permettre de « protéger » une race fragile. *« La reproduction naturelle des baudets poitevins est très difficile à cause de problèmes de consanguinité. Les taux de fertilité par saillie naturelle sont faibles et les risques d'avortement très élevés »*, indique Bernard Chagnoleau. C'est grâce aux travaux du professeur Daniel Tainturier, chef de service de la pathologie de la reproduction de l'Ecole nationale vétérinaire de Nantes, que l'opération a pu se réaliser et que les éleveurs rêvent déjà à d'abondantes progénitures.

« Chez les chevaux, la transplantation embryonnaire est une opération bien maîtrisée depuis une dizaine d'années, dit-il. *Mais, chez les ânes, notamment le baudet du Poitou, cela ne va pas de soi. Les sujets sont rares, leur morphologie très spéciale. Côté mâles, il nous a fallu trois ans de recherches avant de mettre au point les procédés de congélation du sperme à – 190 degrés. »* Une unité de banque de sperme congelé va être créée qui sera gérée par les Haras nationaux de Saintes (Charente-Maritime).

C'est en effet la tâche des Haras de veiller à la sélection, la conservation et la promotion des races d'équidés. Désormais, le baudet du Poitou va être choyé pour lui-même, comme les pur-sang anglais ou les postiers bretons, et non pour les « produits » commerciaux qu'il a fournis pendant longtemps. Fruit du croisement d'un cheval et d'une ânesse, les mules d'origine poitevine ont depuis des siècles été exportées vers le Nouveau Monde, *via* La Rochelle.

Ce sont elles qui ont permis la conquête de l'Ouest et que l'on voit dans les films, naseaux fumants, tirer les carrioles. Il y a une dizaine d'années, des collectionneurs américains ont même voulu acheter tous les baudets du Poitou encore en vie, et il a fallu qu'une association de défense, la Sabaud, organise une parade. La France reprend donc en main son capital asin. Un pur baudet du Poitou est coté 60 000 francs. *« C'est la Rolls Royce des ânes »*, juge Bernard Chagnoleau, qui se sent du coup une âme de commerçant conquérant.

François Grosrichard

Rock à Belfort



THOM YORKE

RENDEZ-VOUS à Belfort ce week-end pour le plus grand rassemblement rock de l'été. Au programme, notamment, de cette neuvième édition des Eurockéennes, le groupe britannique Radiohead et son leader souffreteux, mais inspiré Thom Yorke. A ses côtés, les Américains des Smashing Purkins.

Lire page 24

Les signaux de détresse de la jeunesse japonaise

DEUX DRAMES occupent la « une » des journaux japonais cette semaine : l'arrestation d'un adolescent, meurtrier présumé d'un de ses camarades, qu'il décapita après l'avoir tué, et le suicide de Kuniji Miyazaki, ancien président de la seconde banque du Japon, Dai Ichi Kangyo, impliqué dans un scandale de rétribution de racketteurs pour le contrôle des assemblées d'actionnaires. Deux drames par hasard concomitants mais révélateurs des évolutions de la société et des mentalités japonaises depuis un demi-siècle.

M. Miyazaki, décédé à l'âge de soixante-sept ans, était représentatif d'une vieille génération élevée dans le respect de certaines valeurs innervant la civilisation japonaise et notamment celle d'assumer ses responsabilités : atteint dans son personnage social, solidaire de son acte jusque dans les conséquences qu'il n'avait peut-être pas voulues, l'individu expie la faute dans la mort pour restaurer son honneur. Le jeune meurtrier, âgé de quatorze ans, a grandi lui dans une autre société : celle du Japon prospère, moins arc-bouté sur la croissance mais dont les objectifs et les repères sont devenus plus flous. Les motivations de l'auteur présumé de cet acte démentiel restent peu claires, sinon que celui-ci l'attribue à un désir de se venger de la société et du système éducatif.

Ce crime atroce est en tout cas un nouveau symptôme du malaise diffus ressenti par une partie des jeunes Japonais. Un mal-être qui conduit à des dérapages meurtriers, individuels comme ici ou en groupe comme dans le cas de la secte Aum, responsable de l'attentat au sarin dans le métro de Tokyo. Il sera vraisemblablement difficile d'identifier la cause déterminante dans la cristallisation de la démence du jeune meurtrier. La violence des bandes dessinées et des vidéos, dont il semble qu'il se nourrissait, et une incapacité à distinguer réalité et fiction ? Peut-être.

Philippe Pons

Lire la suite page 16

Un accord à Vilvorde

Un projet d'accord sur la fermeture de l'usine Renault de Vilvorde a été signé jeudi 3 juillet. Cet accord, qui exclut tout licenciement sec, sera soumis à référendum auprès des salariés. p. 31

La France et l'OTAN

L'Elysée et Matignon confirment que les conditions d'un retour de la France dans les structures militaires intégrées de l'OTAN *« ne sont pas réunies »*. p. 4

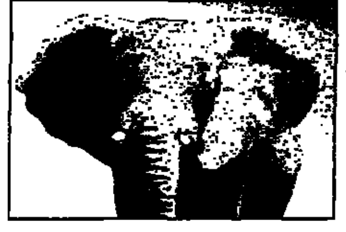
La « vache folle » sans frontières

Des éleveurs britanniques ont violé, *via* la Belgique, l'embargo sur la vente de viande bovine en Europe, notamment en France. p. 3

Censure à Vitrolles

La directrice d'un cinéma de la ville a été licenciée par la municipalité Front national pour avoir programmé un film sur l'homosexualité et le sida. p. 8

L'éléphant en point de mire



Les partisans de la commercialisation contrôlée de l'ivoire réussissent de nouveau à faire valoir leur point de vue. p. 20

Les mécomptes du Crédit lyonnais

Le gouvernement confirme que les pertes sur les actifs transférés du Crédit lyonnais seront supérieures à 100 milliards de francs. p. 17

Comment « filtrer » Internet ?

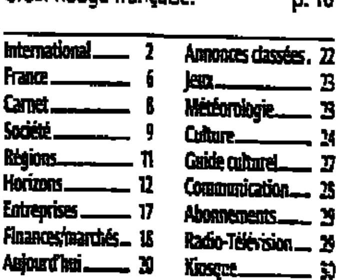
Entre censure et risque d'atteinte aux bonnes mœurs, la voie est étroite pour étiqueter les sites du web. p. 21

La longévité de Radovan Karadzic

L'influence de l'ancien dirigeant de l'entité serbe de Bosnie reste entière en dépit de sa démission et de son inculpation pour génocide. p. 2

Polémiques à la Croix-Rouge

Des responsables de l'organisation humanitaire dénoncent des manœuvres de l'Elysée dans l'élection du professeur Gentilini à la présidence de la Croix-Rouge française. p. 10



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 704 - 7,50 F

BALKANS Le conflit politique dans l'entité serbe de Bosnie entre la présidente, Biljana Plavsic, et l'ancien dirigeant, Radovan Karadzic, montre que la démission de ce dernier de toutes ses responsabilités, dans le cadre de l'accord de Dayton, reste très théorique. Le pouvoir des autorités de Pale est, en effet, très limité dès qu'elles se permettent une marge de manœuvre vis-à-vis de Radovan Karadzic. ● AVEC L'ARRESTATION de l'ancien maire de Vukovar, le Tribunal pénal international de La Haye a changé de stratégie en rompant avec sa volonté affichée de ne pas créer trop de remous dans un processus de paix déjà extrêmement fragile. ● L'ACCORD DE DAYTON, qui prévoit la mise à l'écart et le jugement des criminels de guerre, ne reste que très partiellement appliqué, à un an de l'échéance prévue pour le retrait des troupes de la force multinationale.

L'influence de Radovan Karadzic reste entière dans l'entité serbe de Bosnie

L'ancien dirigeant, inculpé de génocide, continue d'occuper le devant de la scène politique dans son fief de Pale et limite le pouvoir des nouvelles autorités. Alors que les troupes de la force multinationale doivent se retirer dans moins d'un an, le Tribunal pénal international veut accroître son efficacité

***INCULPÉ** de crimes de guerre*, génocide et crimes contre l'humanité, par le Tribunal pénal international qui a lancé des mandats d'arrêt à son encontre, l'ancien chef des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, continue de défier la communauté internationale. A plusieurs reprises, ces dernières semaines, il est apparu omniprésent dans la conduite des affaires politiques de l'entité serbe, quand il n'a pas tout simplement cherché à provoquer les institutions présentes en Bosnie-Herzégovine.

L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) *avait ainsi refusé à Radovan Karadzic* – ainsi qu'aux personnes inculpées par le TPI – le droit de voter aux élections prévues en Bosnie-Herzégovine les 13 et 14 septembre. Mais l'ancien chef des Serbes de Bosnie a tout de même réussi à s'inscrire sur les listes, en se faisant passer pour une personne malade qui avait besoin d'être inscrite à domicile. Le président de la Commission électorale provisoire, Robert Frowick, a été contraint en conséquence d'annoncer la modification des règles électorales pour faire strictement respecter la nouvelle règle.

Bien qu'officiellement démissionnaire de ses fonctions de président de la République serbe (RS, entité serbe de Bosnie), le 18 juillet 1996 en application – tardive – des accords de Dayton, Radovan Karadzic continue, par ailleurs, d'occuper le devant de la scène politique dans son fief de Pale. A tel point que la présidente de la RS, Biljana Plavsic, a purement et simplement accusé l'ancien chef des Serbes de Bosnie de fomenter un *« coup d'Etat »* en RS en incitant les gens *« à faire obstruction aux institutions de l'Etat »*, et en jouant *« depuis les élections en septembre 1996, un rôle non conforme à la Constitution »* dans les affaires publiques de la RS. La présidente a également accusé le Parti démocratique serbe (SDS, au pouvoir) d'avoir transformé la RS en *« chasse gardée »*, prenant toutes les décisions qui concernent l'avenir du pays à *« huis clos »*.



A l'origine de l'accroissement des tensions politiques au sein de l'entité serbe figure la destitution, décidée samedi par Mme Plavsic, du ministre de l'intérieur de la RS, Dragan Kijac. La présidente reprochait à la police de se livrer *« au trafic illégal et à la contrebande »*, et avait tenu pour responsable de ces activités, M. Kijac, un proche de Radovan Karadzic. Quelques heures après sa destitution, le gouvernement – sous la vraisemblable pression de l'ancien chef des Serbes de Bosnie – avait rétabli le ministre dans ses fonctions. La direction du SDS, réunie à Pale, « capitale » de la RS, a, dans la foulée, demandé au Parlement de préparer une procédure de destitution de la présidente, qui envisage, elle, de dissoudre la chambre.

LE MAITRE DU JEU

Cet ultime imbroglio tragicomique dans l'entité serbe de Bosnie-Herzégovine souligne les limites du pouvoir des autorités de Pale dès qu'elles s'autorisent une marge de manœuvre – aussi limitée et prudente soit-elle – vis-à-vis de Radovan Karadzic. Cela d'autant que la présidente de la RS, parfois surnommée *« la dame de fer »*, ne s'est jamais distinguée dans le passé par des prises de position radicalement différentes de son prédécesseur. Elle a ainsi toujours fermement défendu le nettoyage ethnique mené par les Serbes en Bosnie, en estimant qu'il s'agissait d'un *« phénomène naturel »*. Mme Plavsic avait cependant adopté ces derniers mois une attitude pragmatique et relativement conciliante face à la communauté internationale, estimant que la RS ne peut pas se permettre le luxe de ne pas appliquer les accords de Dayton.

Le soutien d'une partie de la communauté internationale que cette attitude lui valait devient aujourd'hui un handicap de taille pour la présidente. Car il permet à ses adversaires de l'accuser de faire le jeu des *« ennemis de l'étranger »*, et de brader les intérêts de la RS. C'est le même argument qui avait été utilisé en mai 1996 pour limoger le premier ministre de la RS, Rajko Kasagic, déjà jugé trop conciliant avec les diplomates étrangers. Une fois de plus Radovan Karadzic apparaît donc comme le maître du jeu à Pale.

A plusieurs reprises, ces dernières semaines, des rumeurs insistantes ont couru sur une éventuelle arrestation de l'ancien chef des Serbes de Bosnie, sans qu'aucune information officielle ne vienne confirmer un changement de politique de la force multinationale. Les dernières péripéties de Pale semblent prouver que le principal concerné ne se sent pour l'instant guère en situation de danger. Le porte-parole du département d'Etat américain, Nicholas Burns estimait mercredi que Radovan Karadzic – qu'il a qualifié de *« serpent dans l'herbe »* – *« continue de distiller son influence empoisonnée »* dans la politique bosniaque. Et le porte-parole de prédire que la place de l'ancien chef des Serbes de Bosnie *« dans l'Histoire est de terminer devant un tribunal (...), de préférence à La Haye, sur l'accusation de crimes de guerre. Il s'agit de son destin ultime »*.

Denis Hautin-Guiraut

L'ONU se range du côté de Mme Plavsic

L'ONU s'est rangée, mercredi 2 juillet, du côté de la présidente élue de la Republika Srpska (RS, entité serbe de Bosnie), Biljana Plavsic, *dans son conflit qui l'oppose au reste de la direction serbe* bosniaque. *« La mission des Nations unies (en Bosnie) soutient la présidente Plavsic dans l'exercice de ses fonctions de présidente de la Republika Srpska »*, a déclaré Alexandar Ivanko, porte-parole de l'ONU à Sarajevo, lors d'une conférence de presse à Pale, centre administratif de la RS. *« La Republika Srpska paie un prix »* pour le fait qu'elle ne se conforme pas aux dispositions de Dayton, *« un prix en termes de confusion et de chaos »*, a pour sa part déclaré, mercredi à Washington, un porte-parole du département d'Etat, John Dinger, en estimant qu'*« il est clairement de l'intérêt du peuple de la Republika Srpska de commencer à mettre en œuvre les accords de Dayton, maintenant »*. – *(AFP.)*

COMMENTAIRE

COMPTE À REBOURS

Un an et demi après l'accord de paix de Dayton, un nouveau compte à rebours commence pour la Bosnie : les Américains, en effet, annoncent que leurs soldats stationnés dans le pays ne s'y attarderont pas au-delà de juin 1998. Le Congrès menace déjà de couper s'il *le faut tout crédit à cette opération*. Si les Américains s'en vont, les contingents européens partiront également, font savoir depuis plusieurs mois Londres et Paris. Or, si l'état des esprits et des forces politiques restait ce qu'il est actuellement, un retrait des Occidentaux entraînerait presque à coup sûr le retour de la guerre.

Aucun progrès de fond vers une véritable pacification n'a été en effet accompli depuis que les armes se sont tues. *En dépit de l'affirmation*, dans le traité de Dayton, de l'unité de l'Etat bosniaque, aucune avancée vers une réunification des communautés n'est perceptible, les Serbes étant aujourd'hui les plus ouvertement hostiles à cette perspective. On peut soupçonner les Occidentaux de n'avoir au fond pas grand-chose à faire du maintien d'un Etat bosniaque unitaire dont trop de Bosniaques ne veulent pas. Mais même ceux des dirigeants occidentaux *qui se résigneraient sans* peine à l'éclatement du pays avaient un ferme objectif en parrainant les négociations de Dayton : mettre un terme durable à la guerre. Ils s'aperçoivent aujourd'hui qu'une division de la Bosnie ne saurait être pacifique tant persistent les sujets de discorde entre les trois communautés.

Le temps presse, il reste un an pour éteindre la menace d'un nouveau conflit. C'est ce qui explique *les propos vigoureux que le secrétaire* d'Etat Madeleine Albright est allé récemment tenir aux dirigeants de Bosnie, de Croatie et de Serbie. C'est ce qui explique aussi que la pression augmente sur les criminels de guerre, que les opinions publiques commençaient pourtant à oublier : il n'y aura pas de paix en Bosnie tant que Radovan Karadzic y fera la loi chez les Serbes ; il n'y en aura pas tant que la soif de justice n'aura pas reçu un début de réponse.

Claire Tréan

Le Tribunal de La Haye change de stratégie envers les criminels de guerre

Le TPI tire les leçons de son incapacité à forcer les gouvernements serbe et croate à livrer les accusés

EN EX-YOUGOSLAVIE, la surprise a été totale. L'arrestation le 27 juin de l'ancien maire de Vukovar, Slavko Dokmanovic, accusé d'avoir participé aux atrocités commises après la conquête de la *ville par l'armée serbe, a été effec*tuée par un commando non identifié de soldats occidentaux, sous l'égide d'enquêteurs du Tribunal pénal international (TPI) de La Haye. C'est la première fois que la communauté internationale mène ainsi une action offensive contre un homme suspecté de *« crimes de guerre »*, rompant avec une volonté affichée de ne pas créer trop de remous dans un processus de paix déjà extrêmement fragile. C'est aussi la *première fois qu'un acte d'accusation* est maintenu secret jusqu'à la capture du suspect. Slavko Dokmanovic lui-même ignorait que les juges de La Haye l'avaient inculpé en mars 1996, et attendaient patiemment le moment propice pour l'arrêter.

L'ancien maire de Vukovar est accusé d'avoir conduit, avec des officiers supérieurs de l'armée serbe, la première vague de « purification ethnique » qu'a connue l'ex-Yougoslavie, *en novembre* 1991. Après la défaite des combattants croates et la chute de cette ville de Slavonie orientale, les Serbes se sont livrés à des massacres aujourd'hui avérés. Ils ont notamment exécuté 260 civils non serbes (le personnel médical et les patients) capturés à l'hôpital de Vukovar. Les fouilles du charnier d'Ovcara par les enquêteurs du TPI ont apporté, en 1996, les preuves irréfutables de l'élimination systématique de ces prisonniers désarmés. Trois officiers serbes, le colonel Mile Mrskic, le commandant Veselin Sljivancanin et le capitaine Miroslav Radic, ont déjà été inculpés pour cet épisode, et des mandats d'arrêt internationaux ont été émis à leur encontre. Ils bénéficient toutefois de la protection de la République fédérale de Yougoslavie (RFY) de Slobodan Milosevic, déterminé à ne livrer aucun inculpé serbe à la justice internationale.

Slavko Dokmanovic, lui aussi réfugié en Serbie depuis que Vukovar est entrée en processus de *« réintégration pacifique »* à la Croatie, vivait d'autant plus tranquillement qu'il ne figurait donc pas sur la liste des « criminels de guerre » publiée par le TPI. Il n'était revenu à Vukovar, vendredi 27 juin, que pour participer à une réunion avec le chef de l'administration transitoire des Nations unies en Slavonie orientale (Atnuso), l'Américain Jacques Klein. Accueilli à la frontière serbo-croate par une voiture de l'Atnuso, M. Dokmanovic a été rapidement appréhendé, avant son arrivée en ville, par un commando d'hommes cagoulés. Le soir même, il dormait dans une cellule de la prison de Scheveningen, près de La Haye.

PROCÉDURE INHABITUELLE

Le procureur du Tribunal pénal *international, Louise Arbour, a justi*fié cette procédure pour le moins inhabituelle par un souci d'efficacité, et a annoncé son intention de préserver dorénavant la confidentialité des actes d'accusation. *« Je suis déterminée à utiliser cette méthode aussi longtemps que je crois qu'elle sera la meilleure stratégie »* pour arrêter les suspects, a-t-elle prévenu. Le TPI tire les leçons de son incapacité à forcer les gouvernements serbe et croate à livrer les accusés de crimes de guerre. *« Seul le gouvernement bosniaque a coopéré avec nous en livrant les inculpés musulmans que nous réclamions*, indique un porte-parole du TPI, Christian Chartier. *En revanche, nous devons constater l'obstruction de la RFY et de la Croatie. »*

Lors de sa tournée dans les Balkans, début juin, le secrétaire d'Etat américain Madeleine Albright a lancé une mise en garde. *« Ne vous y trompez pas, le prix sera payé pour les atrocités qui ont été commises ici. Tant qu'il ne le sera pas par ceux qui ont commis ces crimes, il sera payé par ceux qui les protègent »*, a-t-elle déclaré. Mme Albright a affirmé que l'arrestation des « criminels de guerre » est *« une priorité »* pour Washington, car leur impunité constitue *« le principal obstacle »* à la consolidation de la paix.

Si le TPI et son procureur changent soudainement de stratégie, ce n'est sans doute pas une initiative isolée. Le tribunal de La Haye, qui manque cruellement de moyens, est dépendant des Occidentaux, artisans du processus de paix et dont les soldats servent la mission de l'OTAN en ex-Yougoslavie. Pour l'arrestation de Slavko Dokmanovic, le TPI *« se félicite du concours de la communauté internationale, et de l'entier soutien de Jacques Klein à Vukovar »*. Si l'initiative de l'opération est revendiquée par La Haye, le diplomate américain a forcément agi sur ordre de Washington. Par ailleurs, selon des informations recueillies par *Le Monde*, le commando était composé de soldats d'élite européens.

« Nos gouvernements sont en train d'évoluer sur la question de l'impunité des criminels de guerre, qui contribue clairement à enrayer le processus de paix, commente un officier de l'OTAN. *Les Américains ont accentué leur pression sur Radovan Karadzic à Pale, et son arrestation n'est plus à écarter. » « Les documents internes de l'armée américaine insistent de plus en plus sur une nécessaire mise à l'écart des criminels de guerre, ceci afin d'accélérer le processus de paix. Il reste à déterminer quels moyens nous sommes prêts à utiliser »*, précise-t-il. Au mois de mai, selon cet officier supérieur, deux tentatives d'arrêter l'ancien *« président »* des Serbes bosniaques auraient échoué. De sources diplomatiques, on conteste cependant ces informations en soulignant la volonté américaine de ne pas affronter directement les extrémistes serbes.

Si la volonté d'appréhender Radovan Karadzic reste donc à démontrer, les Occidentaux ont de toute façon accentué leur pression pour qu'il cesse de régner dans l'ombre sur la vie politique en République serbe. La tranquillité avec laquelle les « criminels de guerre » poursuivent leurs activités hypothèque la paix naissante et remet en cause le départ des soldats de l'OTAN en 1998. *Les Etats-Unis sont* de plus en plus inquiets. Les propos de Mme Albright et l'arrestation spectaculaire de M. Dokmanovic pourraient ainsi indiquer l'aube d'un changement de politique.

Le TPI va encore émettre des actes d'accusation secrets. *« Nous allons continuer*, indique M. Chartier. *Cela ne peut qu'attiser les craintes des suspects. »* Des hommes qui n'ont curieusement jamais été inculpés par La Haye, comme l'ex-« président » *des Croates bosniaques* Mate Boban ou les chefs de milices serbes Vojislav Seselj ou Zeljko « Arkan » Raznajovic, ne peuvent désormais plus brandir avec fierté l'absence de charges retenues contre eux. Une acte d'accusation plane peut-être au-dessus de leurs têtes. Encore faudrait-il, pour que la paix ex-yougoslave soit accompagnée de la justice promise, que les suspects soient arrêtés. Jusqu'à présent, les états-majors occidentaux furent les premiers à dissuader leurs capitales de se lancer dans une chasse aux « criminels de guerre ». Si Washington décidait, avec Paris et Londres, que les accusés doivent comparaître à La Haye, cela ne poserait vraisemblablement aucun problème logistique. L'arrestation de l'ancien maire de Vukovar peut être l'amorce d'une nouvelle politique ; elle peut également n'être qu'un « coup » médiatique destiné à calmer l'arrogance de Radovan Karadzic, de Belgrade, de Zagreb et des fauteurs de troubles.

Rémy Ourdan

La République fédérale de Yougoslavie proteste

La République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro) *« ne permettra pas »* que des personnes inculpées par le Tribunal pénal international (TPI) soient arrêtées sur son territoire par des enquêteurs, a déclaré, mardi 1er juillet, Zoran Sokolovic, ministre yougoslave de l'intérieur. Dès samedi, la RFY avait demandé la libération de Slavko Dokmanovic dans une lettre du ministre des affaires étrangères, Milan Milutinovic, *au général américain Jacques* Klein, chef de l'ONU en Slavonie orientale (Atnuso). Le ministre de l'intérieur a rappelé la position de la RFY, qui refuse de livrer au TPI – en contradiction avec Dayton – des personnes inculpées. – *(AFP.)*

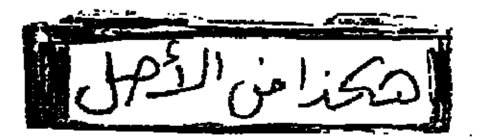
Les accusés, détenus et jugés du TPI

Créé en 1993, le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie est installé à La Haye, aux Pays-Bas.

● **Accusés :** 51 Serbes de Bosnie, 3 officiers appartenant à l'*ancienne armée yougoslave* (JNA), 18 Croates de Bosnie et 3 Bosniaques musulmans ont déjà été mis en accusation pour crimes de guerre, crimes contre l'humanité ou génocide commis dans l'ancienne Fédération yougoslave depuis 1991. Radovan Karadzic et Ratko Mladic ont fait l'objet de deux actes d'accusation du TPI, les 25 juillet et 16 novembre 1995, pour génocide, crimes de guerre et crimes contre l'*humanité*, pour leur responsabilité dans la guerre en Bosnie. Le TPI a confirmé, le 11 juillet 1996, ces actes d'accusation, et lancé des mandats d'arrêt internationaux à l'encontre des deux anciens responsables, politique et militaire, des Serbes de Bosnie.

● **Détenus :** neuf suspects de crimes de guerre sont actuellement détenus dans les prisons du Tribunal aux Pays-Bas.

● ***Jugés*** *: le 29* novembre, *le TPI* a prononcé sa première sentence en condamnant un Croate de Bosnie, Drazan Erdemovic, à dix ans d'emprisonnement pour sa participation à un peloton d'exécution à Srebrenica en juillet 1995. Erdemovic a fait appel. Le procès du Serbe de Bosnie Dusan Tadic s'est déroulé du 7 mai au 28 novembre 1996. Après avoir été reconnu coupable de crimes contre l'humanité et de tortures, commis en 1992 contre des prisonniers musulmans dans les camps d'Omarska, Keraterm et Trnopolje, dans le centre de la Bosnie, le substitut du procureur du TPI a requis contre lui, mercredi 2 juillet, l'emprisonnement à vie. Le jugement devrait intervenir le 14 juillet. Trois Musulmans, Zejnil Delalic, Hazim Delic et Esad Lanzdo, ainsi que le Croate de Bosnie, Zdravko Mucic, sont jugés depuis le 10 mars pour des crimes commis en 1992 dans le camp de Celebici (centre de la Bosnie).



Des éleveurs britanniques ont violé l'embargo sur la vente de viande bovine en Europe

Les contrôles aux douanes et dans les ports laissent à désirer

Une entreprise belge a constitué la plaque tournante d'un trafic de viande de bœuf britannique vers différents pays d'Europe et violé l'embargo décrété au printemps 1996 par la Commission européenne pour tenter d'enrayer la maladie de la « vache folle ». Ces fraudes ont été révélées par la Commission, mercredi 3 juillet à Bruxelles, qui n'exclut pas que d'autres trafics, encore non identifiés, se soient développés.

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Près de mille de tonnes de viande bovine ont été exportées de manière frauduleuse de Grande-Bretagne vers d'autres Etats membres de l'Union européenne – notamment vers la France – en infraction avec l'embargo décrété par Bruxelles en mars 1996, afin d'enrayer la propagation de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), ou maladie de la « vache folle ». C'est le scandale que la Commission européenne a révélé, mercredi 2 juillet, indiquant qu'une mission d'inspection vétérinaire au Royaume-Uni avait *« confirmé les soupçons »* quant à l'existence de cette fraude.

L'information a suscité un vif émoi dans les milieux communautaires : *« Je suis ahuri qu'une telle fraude ait pu se produire et que plusieurs entreprises y aient participé ; c'est un mauvais coup porté à l'Europe »*, a ainsi déclaré Jacques Poos, le ministre des affaires étrangères luxembourgeois, qui préside depuis le 1er juillet les travaux du « conseil des affaires générales » des Quinze. Les services d'Emma Bonino et de Franz Fischler, les commissaires chargés respectivement de la santé des consommateurs et de l'agriculture, se sont efforcés de rassurer : les viandes ainsi livrées de façon illicite étaient réexportées vers des pays tiers, et n'ont donc pas été commercialisées à l'intérieur de l'Union européenne. Cependant, aucune information n'a été donnée sur les pays destinataires.

PLAQUE TOURNANTE BELGE

C'est une entreprise belge qui constituait la plaque tournante du trafic : elle achetait de la viande britannique en provenance, apparemment, d'Irlande du Nord, l'importait par Anvers, puis la revendait à des négociants français, néerlandais et espagnols. Il ressort clairement des informations données à Bruxelles qu'au moins un groupe français a participé à ces pratiques frauduleuses.

La Commission a alerté les services sanitaires des pays concernés et examine si *« l'inefficacité manifeste des contrôles doit faire l'objet d'une procédure d'infraction »*, a indiqué son porte-parole. Ce sont les Britanniques et leur capacité à contrôler efficacement l'embargo qui sont ainsi visés. *« Cela veut dire que les douaniers dorment ou sont consentants »*, commente, avec une grande sévérité, un haut fonctionnaire de la Commission.

En dépit des pressions exercées par Londres, personne n'envisageait à Bruxelles de lever l'embargo de 1996, conscient que tant les normes d'abattage que les contrôles dans les ports laissaient à désirer. Mais il est clair que ce grave incident ne pourra qu'encore retarder l'échéance. Quels sont les risques réels, compte tenu des efforts déjà consentis outre-Manche pour éliminer l'épizootie ? Les consommateurs vont-ils une fois de plus se détourner de la viande de boeuf, aggravant les difficultés rencontrées par les éleveurs du continent, notamment français, au moment où la crise semblait à peu près surmontée ? On admet à Bruxelles que la fraude découverte conduit à s'interroger : si elle a pu avoir lieu à une échelle non négligeable, il n'est évidemment pas exclu que d'autres trafics, ceux-là non identifiés, se soient également développés. A partir du moment où les contrôles britanniques sont défaillants, tout devient en effet possible.

Philippe Lemaître

La Commission européenne était au courant depuis plusieurs semaines

ANALYSE

Les règles édictées par les spécialistes de la « vache folle » ne sont pas respectées

LA RÉVÉLATION, par la Commisssion européenne, de l'existence d'une commercialisation illégale, au regard des dispositions de l'Union, de viandes bovines d'origine britannique potentiellement contaminées par l'agent infectieux responsable de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB, ou maladie de la « vache folle ») démontre, une nouvelle fois, l'incapacité de Bruxelles à faire respecter les règles sanitaires les plus élémentaires. Des règles, qui plus est, édictées dans l'urgence par les pays de l'Union, en février 1996, lorsque Londres annonça disposer des éléments médicaux et scientifiques permettant de penser que l'ESB avait, par voie alimentaire, été transmise à l'espèce humaine.

Près d'un an et demi plus tard, alors que la démonstration indiscutable de cette transmission n'a pas encore été fournie – et que les meilleurs experts se refusent toujours à préciser la nature et l'ampleur du phénomène sanitaire à venir –, les différents responsables des administrations européennes en charge de cette question brûlante semblent ne pas avoir tiré les leçons de l'affaire. En privé ils reconnaissent ne pas avoir fourni en temps et en heure les données dont ils disposaient sur l'existence de cette fraude et que réclament désormais, à juste titre, les associations de consommateurs.

Les responsables de Bruxelles avaient, depuis plusieurs semaines déjà, été tenus informés par leurs propres services d'inspection vétérinaire d'éléments précis établissant que l'embargo décrété en mars 1996 et frappant la totalité des produits bovins d'origine britannique avait été violé. Des informations complémentaires émanant de différents Etats-membres de l'Union étaient venus confirmer ces données. Mais il aura, en définitive, fallu la menace d'une fuite de ces informations et de leur diffusion par voie de presse pour que la Commission rompe avec le silence auquel elle se croyait, jusqu'alors, tenue.

La découverte de l'existence de circuits illégaux de viandes bovines d'origine britannique n'est, au fond, que la reproduction, une décennie plus tard, des trafics de farines animales d'origine britannique que l'on savait contaminées par l'agent de l'ESB et qui, *via* la Belgique ou les Pays-Bas, ont été commercialisées dans de nombreux pays européens aujourd'hui touchés par la maladie de la « vache folle ». Rien ne permet certes aujourd'hui d'affirmer que la consommation de la viande bovine britannique par des consommateurs non britanniques constitue un risque majeur, pour ces derniers, d'être atteints un jour prochain de la nouvelle forme de la maladie de Creutzfeldt-Jakob identifiée en Grande-Bretagne. Mais rien ne permet non plus de soutenir le contraire. Et tout indique que la Commission, en dépit des exhortations du Parlement européen, n'a toujours pas trouvé en son sein la volonté et l'énergie nécessaires pour faire en sorte que la santé publique soit une véritable priorité dans un espace toujours construit, pour l'essentiel, sur la notion de la libre circulation des personnes et des marchandises.

LONDRES DÉNONCE

Alors même que l'on reconnaissait, mercredi 2 juillet à Bruxelles, la réalité d'une violation de l'embargo et que cette information déclenchait une nouvelle vague d'inquiétude dans les capitales concernées, le Royaume-Uni et le National Farmers'Union (syndicat national des agriculteurs) plaidaient le même jour à Luxembourg devant les juges de la Cour de justice européenne en faveur de la levée de l'embargo de l'Union sur les viandes bovines britanniques. Les deux parties ont réclamé à Luxembourg l'annulation, totale ou partielle, de la décision de la Commission européenne, le Royaume-Uni estimant que la décision de Bruxelles ne se fondait sur aucune *« base scientifique »*.

Les autorités anglaises affirment encore que les directives de 1989 et 1990 relatives aux contrôles vétérinaires, et sur lesquelles Bruxelles s'est appuyée pour justifier sa décision de mars 1996, ne constituaient pas une base juridique valable. Reprenant l'argumentaire favori du gouvernement de John Major, celui de Tony Blair a par ailleurs fait valoir que, de son point de vue, la Commission a été au-delà de ses compétences en interdisant l'exportation de bœuf et de viande de bœuf britanniques à des pays tiers. Londres dénonce également le caractère *« disproportionné »* et *« illégal »* des mesures qui entravent, de *« manière injustifiée »*, la liberté de circulation des marchandises dans l'Union, alors que Bruxelles Paris et Bonn ont toujours soutenu que cette mesure était prise au nom de la santé publique et qu'à ce titre elle s'imposait à l'échelon planétaire.

Organisée, les 1er et 2 juin à Bruxelles par la Commission européenne, une réunion internationale de scientifiques s'est publiquement interrogée sur l'arrêt de l'utilisation dans l'alimentation des animaux des farines de viandes et d'os dont on craint qu'elle puissent toujours être contaminées par l'agent de l'ESB. *« Il nous faut viser le risque zéro*, a déclaré a cette occasion Emma Bonino, commissaire européen chargé de la protection des consommateurs. *L'exploitation industrielle des déchets animaux ne peut pas se faire au détriment de la santé des consommateurs. »* Or on sait pertinemment à Bruxelles que ces farines continuent un peu partout en Europe à être fabriquées à partir de carcasses d'os et de déchets non utilisables venant des abattoirs et de cadavres d'animaux morts ramassés dans les fermes sans que les règles édictées par les spécialistes des maladies à prions soient respectées. C'est dire si l'on est encore bien loin du *« risque zéro »*.

Jean-Yves Nau

Le président albanais annonce sa prochaine démission

SALI BERISHA, le président albanais, a annoncé, mercredi 2 juillet, qu'il démissionnerait une fois que l'opposition socialiste, qui a remporté, dimanche, le premier tour des élections législatives, aurait formé un gouvernement. Un second tour doit avoir lieu le 6 juillet. *« Je n'accepterai pas une cohabitation avec les socialistes, c'est inacceptable »*, a déclaré M. Berisha à des journalistes à Tirana. A la question de savoir si cela signifiait qu'il démissionnerait lorsque le processus constitutionnel serait terminé, c'est-à-dire après la proclamation officielle des résultats des élections et la formation d'un gouvernement par les socialistes, il a répondu : *« Absolument »*.

Cette décision intervient après la crise qui a opposé le président Berisha et son premier ministre socialiste du gouvernement de coalition sortant. Bashkim Fino a refusé le candidat que voulait imposer le président Sali Berisha comme nouveau ministre de l'intérieur. M. Berisha a voulu nommer, mardi soir, un de ses proches, Azem Hadjari du Parti démocratique (PDA) présidentiel, pour remplacer M. Belul Celo, qui a quitté l'Albanie, mardi, pour Athènes mais sans remettre de démission, selon un communiqué du gouvernement.

La demande du président Berisha a été faite par téléphone, selon de bonnes sources gouvernementales. M. Fino a rétorqué immédiatement et publié un communiqué, mercredi matin, pour s'opposer à cette nomination. Pour expliquer son refus qui ouvre une crise politique, M. Fino avance trois raisons : le ministre n'a pas démissionné et reste donc à son poste jusqu'à nouvel ordre ; c'est le premier ministre qui doit proposer un remplaçant et le président l'avaliser et non le contraire ; enfin, la personnalité de M. Hadjari ne lui *« semble pas acceptable »*.

A cette querelle de nominations vient s'ajouter une polémique sur un décret signé, mardi soir, par le président autorisant les forces spéciales et la garde présidentielle, souvent contestée au cours des mois d'émeutes que vient de vivre l'Albanie, à établir des barrages aux entrées de Tirana et garder la Banque centrale. Certaines sources socialistes assimilent ce décret présidentiel à un *« véritable coup d'Etat contre le gouvernement de coalition »*. Le premier ministre a réagi en soulignant que la garde présidentielle n'était en aucun cas habilitée à mener ce genre d'opérations.

Parmi les responsables proches du président Berisha ayant quitté l'Albanie figurent outre le ministre de l'intérieur, Belul Celo, son vice-ministre, Agim Shehu, le chef de la police nationale, Xhait Xhaferi et le directeur du service du personnel du ministère de l'intérieur, Verdat Sezami. – *(AFP.)*

Le budget britannique privilégie la stabilité économique et l'éducation

M. Blair veut équiper le pays « pour l'avenir »

LONDRES
de notre correspondant

Le premier budget travailliste britannique, depuis 1978, a été présenté, mercredi 2 juillet à Londres, par le chancelier de l'Echiquier. Il affiche de grandes ambitions économiques et sociales. Pour Gordon Brown, il s'agit à la fois de stabiliser une économie en pleine croissance et de redonner ses lettres de noblesse à une politique sociale négligée sous les conservateurs. Certaines hausses de la pression fiscale, l'abolition de diverses déductions d'impôts, ne font pas que des heureux mais chacun – du patron au chômeur de longue durée – a droit aux faveurs du nouveau gouvernement de Tony Blair.

Le pari du premier ministre et de son chancelier de l'Echiquier a été bien accueilli : pendant son discours, l'indice Footsie a grimpé de minute en minute et augmenté de 23 points tandis que John Monks, le secrétaire général des TUC (syndicats) a qualifié ce budget de *« brillant »*. M. Brown a voulu se démarquer de ses prédécesseurs conservateurs en se situant sur le long terme et en se débarrassant de certaines traditions. Ainsi a-t-il apporté son texte dans une *« boite rouge »* fabriquée par de jeunes apprentis au lieu de la vieille boîte qu'affectionnait son prédécesseur. De même, il a remplacé le rituel vèrre de whisky attaché à tout chancelier par de l'eau pure.

« Les précédents budgets favorisaient les intérêts à court terme d'une minorité. Celui-ci favorise les intérêts à long terme de la majorité, c'est un budget qui a pour objet d'équiper la Grande-Bretagne pour l'avenir et prenant en compte les priorités du peuple, un budget populaire pour l'avenir de notre pays ». C'est ainsi qu'il a conclu un discours insistant sur la nécessité d'une économie stable dans un pays réunifié : *« Pendant trop longtemps, le Royaume-Uni n'a été uni que par son nom. A partir d'aujourd'hui, il est devenu un pays dans lequel chacun a sa contribution à apporter »*. Et tous ces efforts seront vains si la priorité de M. Blair – *« l'éducation, l'éducation et l'éducation »* – n'est pas respectée : *« Nous ne pouvons avoir une économie de première classe avec un système éducatif de second ordre »*.

Au cœur du dispositif proposé pour la législature, on trouve une autre promesse de Tony Blair, celle d'une taxe sur les bénéfices exceptionnels des services publics privatisés destinée à financer le retour des chômeurs au travail. M. Brown veut, en effet, adapter un Etat-providence qui, selon lui, *« ne donne pas une chance de s'en sortir, bien au contraire »*. Tout le monde doit donc avoir sa chance dans le nouveau système de *« Welfare to work »* (Retour au travail). Si 250 000 jeunes chômeurs de longue durée bénéficieront directement de la *« Windfall Tax »*, les moins jeunes ne seront pas oubliés. Il leur sera proposé un travail – subventionné par une aide de 75 livres par semaine à l'entreprise – une formation ou des emplois de services. *« Mais il n'y aura pas de cinquième option. On ne pourra plus rester à la maison et toucher ses allocations »*.

Ce nouveau système – qui remet en cause l'allocation-chômage sans contrepartie – est également bien accueilli, tant par les TUC que par les employeurs. Le PDG de la banque Barclays sera associé à sa mise en place. Le patronat peut par ailleurs être satisfait de voir l'impôt sur les sociétés baisser de 2 points (de 33 à 31 %), comme celui sur les PME (de 23 à 21 %). Il s'agit d'encourager les entreprises à investir à long terme. Par contre, les avantages fiscaux découlant des investissements dans les fonds de pension sont abolis. Cela rapportera plusieurs milliards au Trésor. Pour boucler son budget, le chancelier a eu recours aux classiques ponctions fiscales sur l'essence, le tabac et l'alcool.

S'il est un reproche que l'on peut entendre à la City, c'est paradoxalement que M. Brown n'a pas eu assez d'audace pour augmenter un peu plus les impôts. On craint qu'un boom immobilier ne dérape et qu'une croissance de la consommation des ménages n'alimente une reprise de l'inflation. Toujours est-il que le *« chancelier de fer »*, que l'on sait pro-européen, s'est offert le plaisir de dire qu'en réduisant fortement l'endettement de l'Etat, il permettrait à la Grande-Bretagne de remplir les critères de Maastricht.

Patrice de Beer

Lire aussi notre éditorial page 16.

Taxe sur les bénéfices exceptionnels

Ce nouvel impôt, perçu une seule fois en deux versements, devrait rapporter au Trésor 5,2 milliards de livres (environ 50 milliards de francs) prélevés sur les *« profits excessifs »* des services publics privatisés sous Mme Thatcher et M. Major. Seront touchés – à un taux de 23 % – les compagnies d'électricité, des eaux et des égouts, les producteurs d'énergie (dont BG, l'ex-British Gas), BAA (aéroports), British Telecom et Railtrack, le réseau de voies ferrées. Les privatisées avaient protesté à l'avance contre cette mesure, dont l'objet est exclusivement destiné à la lutte contre le chômage. Mais, devant la détermination de Tony Blair et leur grande impopularité dans l'opinion, elles semblent avoir abandonné leur intention de contester en justice cette décision. Reste à savoir combien de chômeurs britanniques retrouveront véritablement un emploi stable. – *(Corresp.)*

Les Etats-Unis ont procédé à une expérience nucléaire

WASHINGTON. Les Etats-Unis ont procédé, mercredi 2 juillet, à une expérimentation nucléaire souterraine au Nevada. C'est la première d'une série d'essais destinés à contrôler le vieillissement naturel des armes nucléaires américaines. A 300 mètres sous terre, il s'est agi, grâce à l'explosion de charges classiques (TNT ou chimiques), de réduire en fines particules des cibles de plutonium sans obtenir l'effet dit de « *masse critique* » qui déclenche normalement une déflagration nucléaire. Selon Washington, cette expérimentation ne contrevient pas au traité sur l'interdiction des essais nucléaires adopté par l'ONU en septembre 1996. Toutefois, des militants de Greenpeace et les municipalités d'Hiroshima et Nagasaki ont aussitôt protesté contre une telle expérience. – *(AFP.)*

La junte nigériane promet de rendre le pouvoir aux civils en 1998

LAGOS. Le général Sani Abacha a tenté de lever les doutes quant à l'engagement de la junte à remettre le pouvoir aux civils le 1er octobre 1998 en confirmant, mercredi 2 juillet à Abuja, la validité de cette échéance. Le général Abacha s'était engagé en octobre 1995 à transmettre ses pouvoirs à un président civil démocratiquement élu. L'élection présidentielle est fixée au 1er août 1998. Les élections des gouverneurs civils des 36 Etats de la fédération nigériane se tiendront le même jour. Elles auraient dû avoir lieu au cours du dernier trimestre de 1997 mais ont été reportées à la demande des cinq formations politiques officiellement enregistrées qui disputeront la course à la présidence. Au lendemain de sa prise du pouvoir, en novembre 1993, le général Sani Abacha avait fait table rase de toutes les institutions démocratiques du Nigeria. – *(AFP.)*

Un cessez-le-feu succède à la trêve en Centrafrique

BANGUI. Un cessez-le-feu en bonne et due forme, signé mercredi 2 juillet, entre les mutins centrafricains et les soldats de la force d'interposition africaine a succédé à la trêve qui avait mis un terme, samedi, à une semaine de violences ayant fait au moins une centaine de morts à Bangui. L'accord, en six points, est entré en vigueur à 20 heures après avoir été signé à l'archevêché par le capitaine Anicet Saulet, pour le Collectif des officiers (mutins), puis à l'Etat-major de la Mission interafricaine de surveillance des accords de Bangui (Misab) par son chef, le général gabonais Edouard Nkili. Les discussions devaient reprendre, jeudi matin, pour définir les modalités de la réintégration des mutins dans l'armée nationale et de la restitution de leur armement lourd.

Le Centrafrique a connu trois mutineries en moins d'un an : en avril, mai et novembre 1996. La Misab, chargée de garantir les accords de Bangui, signés le 25 janvier, qui ont mis fin à ces mutineries, compte un demi-millier d'hommes originaires du Burkina Faso, du Gabon, du Mali, du Sénégal, du Tchad et du Togo. – *(AFP, Reuter.)*

DÉPÊCHES

■ **ALGÉRIE : des journaux ont démenti**, mercredi 2 juillet, dans des articles apparemment inspirés par les autorités, la reddition, annoncée la veille par le journal *Liberté*, de Radouane Makador, numéro deux du Groupe islamique armé (GIA). Selon plusieurs titres algériens, les informations relatives à une reddition constituent le prélude à une nouvelle guerre interne entre les émirs du GIA. De même, pour *Liberté*, le communiqué du groupe islamiste avait pour seul objectif de masquer un mini-coup d'État visant à la liquidation pure et simple de Radouane Makador par une faction rivale du GIA. – *(AFP.)*

■ **EGYPTE : une émeute paysanne, la deuxième en quarante-huit heures**, a eu lieu, mercredi 2 juillet, dans le Delta du Nil, pour protester contre la nouvelle loi agraire prévoyant la libéralisation totale du fermage à partir d'octobre. Déployée en force, la police a procédé à des dizaines d'arrestations dans différentes localités. La veille, trois personnes avaient été tuées et trois autres blessées. – *(AFP.)*

■ ***MAROC : à cause des contre-performances de son agriculture***, le Maroc devrait être en récession en 1997, avec une baisse du produit intérieur brut (PIB) de 0,8 %, selon le Centre marocain de conjoncture (CMC). La hausse des prix ne devrait pas dépasser 3,7 %, poursuit le document qui rappelle que le taux de croissance de l'économie en 1996 avait été de l'ordre de 12 %. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : le ministre de la justice Valentin Kovalev**, impliqué dans une affaire de mœurs, a été définitivement limogé, mercredi 2 juillet, et remplacé par Sergueï Stepachine, ex-chef du FSB – les services de sécurité russes, ex-KGB –, un conservateur, lui-même limogé en 1995. – *(AFP.)*

■ ***TCHAD : le président Idriss Déby*** est arrivé, mercredi 2 juillet à Paris, pour une visite de cinq jours en France, au cours de laquelle il doit rencontrer le président Jacques Chirac et le premier ministre Lionel Jospin. – *(AFP.)*

La marée noire de la baie de Tokyo moins importante que prévu

TOKYO. La « marée noire » dans la baie de Tokyo semblait pouvoir être contenue, jeudi 3 juillet. Le pétrolier géant *Diamond Grace*, échoué dans la matinée de mercredi dans la baie de Tokyo avec 257 000 tonnes de brut, a pu être dégagé dans la soirée et des unités de la marine nationale s'emploient, depuis jeudi, à récupérer le pétrole déversé dans la mer. La nappe – beaucoup moins importante qu'on ne l'avait craint, soit 16 kilomètres de long et 15 kilomètres de large – a commencé à atteindre, jeudi matin, les côtes de la baie de Tokyo. Si les causes de l'accident restent à déterminer, il apparaît que le *Diamond Grace* n'est pas équipé de double fond comme le prescrivent les réglementations entrées en vigueur en juillet 1996. – *(Corresp.)*

La France risque de se trouver isolée lors du sommet atlantique de Madrid

L'Elysée et Matignon ont précisé conjointement la position de Paris vis-à-vis de l'OTAN

La politique de la France envers l'OTAN a été précisée mercredi 2 juillet dans un communiqué mis au point conjointement par l'Elysée et Matignon. Le ministre de la défense, Alain Richard, a qualifié jeudi de « *sornettes* » les commentaires qui avaient évoqué un « *couac* » dans la cohabitation à propos de l'OTAN. « *La France s'exprimera de façon claire et sans ambiguïté sur ce sujet* » lors du sommet de Madrid, a-t-il dit.

BRUXELLES
de nos envoyés spéciaux

Les Français sont-ils redevenus les « mauvais garçons » de l'OTAN ? Les empêcheurs d'élargir en rond ? La question se pose à quelques jours du sommet atlantique de Madrid qui doit avoir lieu les 8 et 9 juillet. La politique de rapprochement relancée par Jacques Chirac en décembre 1995 avait suscité un espoir mêlé d'inquiétude dans les milieux de l'OTAN. Les partenaires de Paris avaient apprécié que la France ait reconnu l'impossibilité de développer l'identité européenne de sécurité et de défense en dehors de l'organisation atlantique, même s'ils étaient conscients que ce retour aggraverait la concurrence pour les postes de commandement. Après avoir accepté le principe d'un accroissement du rôle de l'Europe dans l'OTAN, les Etats-Unis n'ont pas montré un grand empressement à faire entrer ces principes dans les faits. Faute d'obtenir pour un officier européen le commandement de la zone Sud, les autorités françaises ont déclaré que les conditions n'étaient pas remplies pour un retour dans une OTAN rénovée.

Le premier à prendre publiquement position sur le sujet a été le gouvernement de gauche. Cette décision a provoqué la consternation chez les Européens de l'OTAN, y compris chez les amis politiques du nouveau premier ministre français. Sans doute les Américains portent-ils une part de responsabilité dans cette situation. Le secrétaire à la défense, William Cohen, n'a rien arrangé en déclarant, à la mi-juin en se rendant à une réunion de l'OTAN à Bruxelles, qu'il n'y avait plus rien à négocier avec la France. Les socialistes français n'ont jamais vraiment apprécié l'OTAN, et l'intransigeance de Washington pouvait leur fournir un excellent prétexte pour rompre avec la politique inaugurée par Jacques Chirac. Le communiqué rendu public mercredi 2 juillet, à l'issue d'un conseil restreint rassemblant Jacques Chirac, Lionel Jospin et les ministres de la défense et des affaires étrangères notamment, écarte cette hypothèse et devrait rassurer les partenaires de la France (*lire ci-dessous*). A Bruxelles, on veut croire qu'il n'y aura pas de retour à la situation d'avant décembre 1995 quand le ministre français de la défense ou le chef d'état-major devait quémander l'autorisation du président de la République chaque fois qu'il voulait siéger avec ses collègues de l'OTAN. Depuis le Conseil Atlantique de Berlin en juin 1996, la rénovation de l'OTAN a progressé, ne serait-ce que par la désignation d'un adjoint européen au commandant en chef (américain) des forces alliées habilité à diriger des opérations strictement européennes ou par la redéfinition des rapports entre l'UEO (l'Organisation militaire européenne) et l'OTAN. La rénovation de l'OTAN menace d'autant plus de passer au second plan que l'élargissement va mobiliser toutes les énergies. Là encore, la France joue les perturbateurs. Avec quelques autres Etats membres, elle soutient la candidature de cinq pays d'Europe de l'Est alors que Washington veut limiter à trois (Hongrie, Pologne, République tchèque) l'extension de l'Alliance. Tout laisse à penser que les Américains parviendront à imposer leur point de vue car les alliés de la France dans cette affaire ne paraissent pas très solides.

Après avoir réussi, il y a un an, à constituer un front commun européen qui contribua grandement au succès du Conseil atlantique de Berlin, la France pourrait donc se retrouver isolée dans la communauté atlantique. Certains, à Paris, y verront sans doute une source de fierté. Au risque de négliger l'efficacité.

Luc Rosenzweig et Daniel Vernet

« Les conditions... ne sont pas réunies »

Dans la mise au point rendue publique mercredi 2 juillet après concertation entre l'Elysée et Matignon, Paris constate qu'aucun accord n'est, à ce jour, en vue avec Washington sur un partage du commandement sud de l'Alliance, ce qui ne lui permet pas d'aller plus avant dans son rapprochement des structures militaires intégrées. La France prend toutefois acte des « *progrès* » par ailleurs accomplis vers la création d'une identité européenne de défense au sein de l'OTAN et souhaite poursuivre les discussions. « *En l'état actuel de la négociation, et tout en constatant que des progrès ont été obtenus, notamment dans l'affirmation d'une identité européenne de défense, la France considère que les conditions qu'elle a posées pour un réexamen de ses relations avec les structures militaires de l'OTAN ne sont pas réunies* », dit le texte. « *La France est disponible pour poursuivre les discussions avec ses alliés dans la recherche d'un meilleur équilibre des responsabilités entre Européens et Américains.* »

Le refus d'une chaîne de commandement automatique et exclusive

CONÇUE pour la guerre froide, la structure militaire intégrée de l'OTAN, de laquelle la France s'est retirée en 1966, est fondée, à ce jour, sur deux commandements stratégiques – de nationalité américaine – qui sont le Saceur (commandement suprême allié en Europe), à Mons (Belgique), et le Saclant (commandement suprême allié en Atlantique), à Norfolk (Etats-Unis). Une série de grands commandements et commandements principaux leurs sont subordonnés en direct, c'est-à-dire que le Saceur et le Saclant ont autorité sur quelque soixante-cinq quartiers généraux, où travaillent 17 600 cadres militaires et personnels civils.

Le Saceur et le Saclant et, avec eux, une dizaine de commandements subordonnés, ont une double casquette : ils cumulent des commandements propres à l'OTAN et des commandements nationaux américains. Ce qui explique que certains des moyens dont ils disposent – par exemple, la VIe flotte américaine déployée en Méditerranée – dépendent en réalité de décisions ordonnées par le Pentagone, à Washington.

De l'avis de nombreux experts français, c'est une chaîne hiérarchique relativement complexe et lourde, peu mobile et spécialisée, contrôlée en quasi-majorité depuis les Etats-Unis et qui, au départ, doit son existence à une analyse géostratégique aujourd'hui dépassée. A l'époque, la menace était unique, clairement identifiée, alors que les risques ont aujourd'hui changé de nature et d'intensité avec une explosion de crises régionales ou de conflits ethniques qu'il faut maîtriser et dont la gestion requiert des traitements différents, à commencer par l'existence de modules, constitués à la demande et selon les besoins, de forces interarmées multinationales dites « projetables ». L'OTAN fonctionne cependant toujours selon la règle qui veut que le Saceur ou le Saclant préparent, dès le temps de paix, les plans d'une défense collective et que, en temps de guerre, ils assurent la direction de toutes les opérations sur le sol européen et ses approches. Ils utilisent les moyens nationaux qu'ils jugent nécessaires à l'exercice de leurs responsabilités sous l'autorité politique du conseil de l'Atlantique nord.

UN MÉCANISME SUBTIL

Après le retrait des armées françaises de l'OTAN, un modus vivendi s'est progressivement établi entre Paris et ses alliés. La France a posé un principe, qui a nécessité quelques mises au point dans la pratique, à savoir que l'engagement de ses troupes n'est pas automatique, qu'il est consenti par son gouvernement pour une durée et un volume de forces prédéterminées, et que les unités françaises – même placées sous « *contrôle* » opérationnel allié le temps de la mission – demeurent groupées sous leur commandement opérationnel national quand elles contribuent à la défense commune. C'est un mécanisme subtil dont on a constaté les difficultés dans le Golfe en 1990-1991 et qui a permis de sauver la face des Français sans fondamentalement embarrasser leurs alliés, persuadés que Paris serait toujours à leurs côtés dans les circonstances extrêmes. Pour concrétiser cette coopération à la carte, la France a déployé des missions militaires de liaison auprès des commandements de l'OTAN.

En dépit de ses critiques qui ont persisté sur la rigidité et sur la complexité de la structure militaire intégrée, la France n'en a pas moins assoupli sa position au fil des années. Dès la présidence de François Mitterrand, elle s'est rapprochée de l'OTAN, singulièrement depuis le développement des interventions à caractère humanitaire ou des actions de maintien de la paix.

La France est donc présente, depuis décembre 1995, dans deux instances multinationales d'ordre politico-militaire. Ainsi, le ministre de la défense siège au conseil des ministres des seize pays membres de l'Alliance, sous la présidence du secrétaire général de l'OTAN. De même, le chef d'état-major des armées participe aux travaux du comité militaire, qui est présidé par un officier général élu par ses pairs (actuellement un Allemand) et devant lequel sont responsables – sauf quand ils préfèrent prendre leurs ordres au Pentagone qui a fait et fera leur carrière – le Saceur et le Saclant. A la différence de l'organisation militaire intégrée, où les commandements uniques (Europe et Atlantique) sont investis d'une autorité sans partage sur des forces nationales déléguées par chaque gouvernement allié, le conseil des ministres de la défense et le comité militaire de l'Alliance fonctionnent sur le modèle du Conseil atlantique, chargé de veiller à la mise en oeuvre du traité fondateur de 1949. Quand il ne rassemble pas les chefs d'Etat ou de gouvernement, comme ce sera le cas les 8 et 9 juillet à Madrid, le Conseil atlantique réunit, deux ou trois fois par mois, les ministres des affaires étrangères ou leurs représentants permanents. Chaque Etat y dispose d'une voix et – ce qui n'est pas le cas dans une chaîne de commandements – les décisions sont arrêtées par consensus.

Jacques Isnard

Un Palestinien tué par des soldats israéliens lors d'une manifestation à Gaza

DES SOLDATS israéliens ont tué un Palestinien et en ont blessé vingt-six autres lors d'affrontements qui ont eu lieu, mercredi 2 juillet, autour de colonies juives en Cisjordanie et à Gaza. Maher Abdel Menem Assar, dix-huit ans, a été tué d'une balle en plein coeur, lors d'une manifestation contre l'extension d'une colonie juive dans le sud de la bande de Gaza. Il faisait partie d'une centaine de jeunes Palestiniens qui manifestaient pour dénoncer le début des travaux d'extension d'une implantation faisant partie du bloc de colonies de Goush Katif. En riposte à leurs jets de pierre, les soldats israéliens avaient tiré.

A Hébron, en Cisjordanie, où dans la nuit de mardi à mercredi l'armée avait posté des renforts sur les toits des habitations et dans les ruelles de la vieille ville – dont l'une a été murée –, vingt-six Palestiniens qui manifestaient ont été blessés par des tirs de balles caoutchoutées. Les violences à Hébron, traditionnel point chaud de Cisjordanie en raison de la présence de quatre cents colons juifs au coeur de cette cité de cent vingt mille habitants, sont consécutives à l'apposition d'affiches injurieuses pour l'islam (*Le Monde* du 3 juillet).

Ces affiches, qui ont suscité une vive indignation dans le monde arabe et musulman, ont été fermement condamnées mercredi par les Etats-Unis. Ces dessins sont « *vulgaires et offensants aux yeux de notre gouvernement* », a déclaré le porte-parole du département d'Etat, Nicholas Burns.

Au nom de « *la croissance naturelle de la population* » des colonies israéliennes dans les territoires palestiniens, le gouvernement israélien continue « *en toute impunité* » sa politique de colonisation et de confiscation des terres dans ces territoires, déclarait lundi au *Monde* Saeb Erakat, négociateur en chef palestinien et ministre des collectivités locales. Yasser Arafat, qui, depuis le début du processus de paix, a connu « *ses deux jours les plus difficiles* » lors de la réunion du Conseil révolutionnaire du Fatah samedi et dimanche à Gaza, « *n'a de cesse de prêcher aux Palestiniens la patience* ». Mais de quelle sorte de paix nous parlez-vous ? lui ont rétorqué ses interlocuteurs.

« POIGNE DE FER »

Dans un entretien publié mardi par le quotidien *La Croix*, Marwan Barghouti, secrétaire général du Fatah en Cisjordanie, a été plus explicite. « *On nous demande d'assurer la sécurité des Israéliens dans les territoires occupés, mais dès lors qu'Israël ne respecte plus les accords, ce n'est plus notre boulot* », a-t-il affirmé.

Plusieurs ministres israéliens ont prévenu. L'Autorité palestinienne « *doit bloquer* » la violence, a déclaré, mercredi, David Lévy, le ministre israélien des affaires étrangères. « *Je suggère aux Palestiniens de reconsidérer leurs actions* », a renchéri le ministre de la sécurité intérieure, Avigdor Kahalani. Sinon, « *cela fera de gros dégâts* ». Selon la radio, le ministre de la défense, Itzhak Mordechaï, a averti l'Autorité palestinienne que, si l'agitation s'aggravait, Israël réagirait avec une « *poigne de fer* ».

M. Na.



le se trouver isolée
lantique de Madrid

A Hongkong, les Japonais optent pour le réalisme

Banquiers et entrepreneurs nippons se soucient davantage du respect de l'Etat de droit et de l'économie de marché que des libertés civiles

HONGKONG
de notre envoyé spécial

Chanter à l'unisson la gloire du « grand jour de la réunification » de Hongkong à la patrie chinoise : au lendemain de la rétrocession de l'ancienne colonie britannique, Tokyo penche pour cette « diplomatie du karaoké » à l'égard des nouveaux maîtres du territoire. Le Japon s'est démarqué de Washington et de Londres en adoptant une attitude « modérée » envers la Chine à propos de Hongkong.

Le premier ministre, Ryutaro Hashimoto, envisage d'ailleurs de se rendre à Hongkong lors de la visite officielle qu'il effectuera en Chine en septembre à l'occasion du 25e anniversaire de la normalisation des relations bilatérales. Il sera ainsi le premier chef de gouvernement d'une grande puissance à se rendre dans l'île revenue sous l'autorité de Pékin.

Le Japon va, d'autre part, mettre en œuvre deux accords économiques avec Hongkong sur la protection des investissements et les transports aériens. Les habitants de l'ex-colonie bénéficieront en outre d'un traitement préférentiel pour l'obtention de visas nippons. Le Japon est le troisième partenaire commercial de Hongkong.

Dans l'île, avant même l'heure de la rétrocession, les Japonais se persuadaient d'ailleurs déjà que *« tout se passera bien »* une fois le territoire revenu dans le giron de l'empire du Milieu. Autopersuasion ? En tout cas, la confiance en l'avenir, c'est-à-dire en Pékin, est désormais de mise. *« Hongkong est comme un bateau : si quelqu'un commence à dire qu'il prend l'eau, les autres vont sauter par-dessus bord. Les prix de l'immobilier vont chuter, entraînant une baisse de la Bourse et Hongkong deviendra une coque vide. Personne, ni les Hongkongais, ni les Chinois, ni le reste de la région ou les Occidentaux, n'y a intérêt. Alors, on hisse le drapeau de la confiance et on croise les doigts »*, résume un journaliste japonais en poste dans l'île. Cynisme des puissants, pragmatisme résigné des petits ? La confiance est, ici, une forme de réalisme.

Les Japonais constituent une des plus importantes communautés étrangères à Hongkong (30 000 personnes, soit 10 000 de plus que dans toute la Chine) et ils sont les premiers investisseurs dans l'ancienne colonie : 2 000 sociétés sont présentes, soit 25 milliards de dollars d'investissements cumulés dont 18 milliards dans le secteur manufacturier, contre 15 milliards dans le reste de la Chine.

La langue japonaise se développe parmi les jeunes Hongkongais, même si la mémoire de la guerre et de la prise brutale de la colonie par l'armée impériale est encore à vif. A Hongkong, les sentiments antijaponais restent forts, et certains activistes partent régulièrement en croisade pour revendiquer les îlots de la mer de Chine dont Pékin, Taïpeh et Tokyo se disputent la souveraineté. Peu virulents sur la question des droits de l'homme (comme en témoignent leurs critiques mesurées au lendemain de l'intervention de l'armée sur la place Tiananmen en 1989), les Japonais le seront-ils davantage dans le cas de Hongkong si la Chine ne tient pas ses engagements ? Les Nippons sont en effet surtout préoccupés par le maintien d'un Etat de droit. Le respect des règles de fonctionnement de l'économie de marché, plus que celui des libertés civiles, leur paraît fondamental. Pour les Japonais, comme d'ailleurs pour le reste de la région, la question de la démocratie à Hongkong est empreinte de considérations politiques : il s'agit de maintenir de bonnes relations avec Pékin.

Il est donc peu vraisemblable que la Chine essuie beaucoup de critiques de la part de ses voisins si elle réprime des manifestations. Les envolées occidentales sur les droits de l'homme sont perçues en Asie comme une nouvelle expression de l'arrogance de puissances qui feraient bien d'abord de « balayer devant leur porte » : Washington en Amérique latine, par exemple...

Le maintien d'un cadre juridique pour les affaires est donc la principale préoccupation des Japonais. *« Dans les cinq ans à venir, je ne vois pas de changements fondamentaux mettant en cause la prospérité de Hongkong à moins d'une crise économique ou politique en Chine ou d'une récession dans la région »*, estime Masaru Inoue, directeur du Japan External Trade Organisation (Jetro) à Hongkong.

OPTIMISME PRUDENT

Selon un sondage de la chambre de commerce nippone à Hongkong, 85 % des sociétés font preuve d'un optimisme prudent et entendent conserver leur implantation ou la transformer en centre de coordination régionale pour la Chine du Sud. Certaines avaient initialement envisagé de déplacer leur siège à Singapour ou Shanghaï, mais elles y ont renoncé. La présence nippone à Hongkong semble malgré tout appelée à plafonner. *« Deux phénomènes parallèles vont se produire »*, estime M. Inoue : *« L'un, inévitable, est une sinisation de Hongkong en raison de l'afflux de sociétés chinoises et des immigrants, et cela malgré la volonté des autorités de bloquer la frontière. L'autre, moins certain, pourrait être une évolution de la mentalité des entrepreneurs chinois sous l'influence de Hongkong. »*

Les entreprises de construction nippones, qui ont ramassé la part du lion (30 %) dans les grands projets d'infrastructures du territoire, comme Nishimatsu, premier constructeur japonais à Hongkong, où il est implanté depuis trente-cinq ans, craignent en effet que les appels d'offres ne soient désormais influencés par des *« considérations patriotiques »* privilégiant les entreprises chinoises. *« Je ne suis pas sûr que la transparence maintenue par l'administration britannique survivra à la rétrocession »*, déclarait récemment Yukitoshi Yanagisawa, vice-président de Nishimatsu, au quotidien économique japonais *Nihon Keizai*.

Pour rester sur le marché, les constructeurs nippons, pragmatisme oblige, sont en train de passer des alliances avec des entreprises de construction chinoises. Dans le domaine financier, les Japonais sont à la première place avec soixante-huit banques présentes à Hongkong – la plus forte concentration de la planète ! En 1996, celles-ci détenaient 53 % du total des actifs bancaires de l'ancienne colonie. La grande majorité des prêts nippons à la Chine transitent par Hongkong, et le rôle des banques nippones devrait désormais être plus important sous administration chinoise. Reste à savoir si l'économie de marché et ses règles, qui avaient prévalu jusqu'à présent à Hongkong, finiront par influencer, dans le bon sens, la pratique des affaires des entrepreneurs chinois...

Philippe Pons

Pluies torrentielles

Au deuxième jour du retour de Hongkong à la Chine, le nouveau régime a commencé à s'installer, sous la houlette d'un Tung Chee-hwa omniprésent, dans un territoire noyé sous des pluies torrentielles. Plus de 200 millimètres d'eau sont tombés sur le nord du territoire, dans la seule matinée du mercredi 2 juillet. Glissements de terrain et inondations ont entraîné de nombreuses évacuations de logements et perturbé les transports publics. Une parade pour célébrer le retour à la Chine a été annulée. Le chef de l'exécutif de la région administrative spéciale a distribué les premières distinctions qui remplacent les honneurs attribués par la Couronne d'Angleterre. Les récipiendaires sont des personnalités du camp pro-Pékin, dont Henry Fok, le milliardaire qui sauva la compagnie maritime de Tung de la faillite, en 1985, en mobilisant l'argent de la Chine. – *(AFP.)*

Les médiateurs souhaitent la mise en place d'une force interafricaine de paix à Brazzaville

Paris et Washington conjuguent leurs efforts pour obtenir un cessez-le-feu rapide

La France et les Etats-Unis affirment qu'ils travaillent main dans la main afin de soutenir les efforts des médiateurs, dont le président gabonais Omar Bongo, pour un cessez-le-feu rapide à Brazzaville. Le Conseil de sécurité de l'ONU devrait se prononcer dans les prochains jours sur l'envoi au Congo d'une force militaire interafricaine. A Brazzaville, les tirs ont redoublé d'intensité mercredi soir.

LA FRANCE et les Etats-Unis ont décidé d'agir de concert auprès des belligérants congolais pour obtenir *« sans délai »* un cessez-le-feu à Brazzaville, où de violents affrontements à l'arme lourde se sont intensifiés, mercredi 2 juillet dans la soirée.

Le ministère français des affaires étrangères a annoncé que Washington et Paris avaient entamé *« des démarches conjointes »* auprès des parties en conflit depuis le 5 juin, pour *« les convaincre de poursuivre les négociations, dans le cadre du Comité international de médiation présidé par le président gabonais Omar Bongo, et de cesser sans délai les hostilités »*. Les Etats-Unis travaillent *« de façon étroite »* avec les Français pour parvenir à un cessez-le-feu au Congo, a confirmé le porte-parole du département d'Etat, Nicholas Burns. La nature des démarches entreprises n'a toutefois pas été précisée.

Omar Bongo avait fait parvenir, mardi, aux principaux protagonistes une proposition écrite de cessez-le-feu durable, prévoyant notamment l'entrée en vigueur de la trêve, samedi 5 juillet, le gel des positions des belligérants et le non-renouvellement des approvisionnements en armes et en munitions.

ACCUSATIONS MUTUELLES

Ni le président Pascal Lissouba ni son adversaire, le général Denis Sassou Nguesso, n'avaient encore répondu au président Bongo, mercredi soir, alors que les combats à l'arme lourde reprenaient à Brazzaville entre leurs partisans. De fortes détonations étaient entendues depuis Kinshasa, située de l'autre côté du fleuve Congo. Les partisans des deux rivaux congolais se sont mutuellement accusés d'être responsables de la reprise des affrontements.

François Ibovi, porte-parole de M. Sassou Nguesso, a affirmé que les combats étaient dus aux *« troupes de Lissouba qui tirent aveuglément sur les quartiers nord de la capitale »*, contrôlés par les miliciens « Cobras » de l'ancien président congolais. Quant au porte-parole du président Lissouba, Grégoire Léfouoba, il a affirmé que les partisans de M. Sassou Nguesso tiraient des obus contre les quartiers sud de la ville, où se trouve la résidence officielle du chef de l'Etat.

Un cessez-le-feu théorique avait été conclu, le 17 juin, puis prolongé tacitement, vendredi dernier, pour une durée de sept jours, grâce à la médiation du maire de Brazzaville, Bernard Kolelas, président du Comité national de médiation. Il est toutefois régulièrement violé, ce qui a poussé M. Kolelas à exprimer un certain scepticisme face à l'éventualité d'un dénouement pacifique rapide de la crise : *« Chaque fois que je dis qu'on va vers le bout du tunnel, il y a des obus qui tombent. On est devenu très prudent »*.

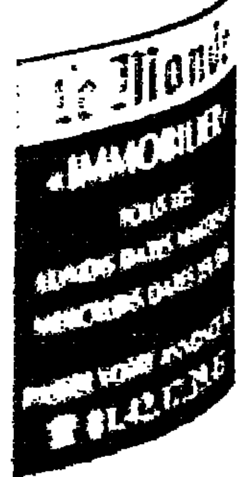
UN PLAN EN NEUF POINTS

Bernard Kolelas s'est entretenu avec le président Lissouba du plan de paix en neuf points élaboré par son Comité national de médiation. Le maire n'a pas précisé si le chef de l'Etat avait accepté le plan, et a simplement indiqué que le Comité devait en discuter avec M. Sassou Nguesso.

Le président Bongo et Mohamed Sahnoun, l'envoyé spécial de l'ONU et de l'OUA pour la région des Grands Lacs, ont demandé au Conseil de sécurité de l'ONU la mise en place d'une force d'interposition africaine au Congo. New York ne s'est pas encore prononcé mais a appelé les parties congolaises à respecter le cessez-le-feu. Pour sa part, l'administration du président Lissouba a proposé un million de dollars pour contribuer à la mise en place d'une telle force.

M. Sahnoun a défendu, mercredi, l'idée d'un déploiement rapide de cette force interafricaine. *« Comme aucune partie ne fait confiance à l'autre, toutes deux veulent qu'une force de maintien de la paix puisse superviser un cessez-le-feu et contrôler l'aéroport, de sorte qu'aucune arme ne soit introduite dans le pays »*, a-t-il dit.

La semaine dernière, la France avait annoncé son intention d'apporter un soutien logistique à cette éventuelle force militaire. – *(AFP, Reuter.)*



GOUVERNEMENT Lionel Jospin devait s'exprimer, jeudi 3 juillet, sur France 2 pour la première fois depuis sa nomination au poste de premier ministre. Le chef du gouvernement devait se livrer pour l'essentiel à un exercice de pédagogie après les controverses sur le pacte de stabilité européen, le plafonnement des allocations familiales et la fermeture de l'usine Renault de Vilvorde. ● M. JOSPIN pourrait préciser les mesures de recettes qui pourraient être prises en septembre si les résultats de l'audit sur les finances publiques, attendus le 21 juillet, le nécessitent. ● DOMINIQUE STRAUSS-KAHN, entendu la veille devant la commission des finances, a évoqué jeudi une mise à contribution légère des ménages les plus fortunés et des entreprises. ● UN PROJET de loi sur le contrôle administratif des licenciements économiques devrait être examiné par le Parlement avant la fin de l'année.

Lionel Jospin explique sa méthode de gouvernement aux Français

Le premier ministre intervient sur France 2 jeudi soir, ce qui l'amènera à revenir, « sans faux-fuyants », sur les controverses qui ont troublé la majorité. Dans l'attente de l'audit, tout plan de rigueur est écarté

UN MOIS APRÈS sa nomination par Jacques Chirac à l'hôtel Matignon, Lionel Jospin va s'exprimer, pour la première fois, à la télévision jeudi 3 juillet. Le premier ministre avait prévu plusieurs réunions de travail avec ses collaborateurs dans la journée pour préparer cette interview d'une vingtaine de minutes sur France 2.

L'intention n'était pas de se livrer à des effets d'annonce, mais plutôt de revenir sur le film qui se déroule devant les Français depuis la victoire d'une majorité de gauche « *plurielle* » le 1er juin, avec ses différentes séquences : la formation d'un gouvernement restreint et renouvelé, le conseil européen d'Amsterdam et l'adoption du pacte de stabilité, la déclaration de politique générale du 19 juin, les règles du jeu de la cohabitation, la controverse sur le plafonnement des allocations familiales, celle, beaucoup plus vive, sur la fermeture de l'usine de Renault à Vilvorde, voire la position de la France, telle qu'elle sera défendue au sommet de Madrid, auquel le premier ministre ne participera pas, sur l'OTAN. M. Jospin veut réaffirmer que ses engagements pris pendant la campagne électorale seront tenus mais qu'ils s'inscrivent dans la durée d'une législature prévue pour cinq ans et que c'est à ce terme qu'il pourra être jugé.

Le 19 juin, M. Jospin avait proposé aux Français « *un pacte républicain* » et « *un pacte de développement et de solidarité* », en annonçant de très nombreux projets de loi – une bonne quarantaine – étalés sur la législature, en écartant dans un premier temps, non sans hésitation, une session extraordinaire du Parlement en juillet – renvoyée à septembre – puis un collectif budgétaire. Depuis, le calendrier législatif de la session d'automne a été précisé. Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement, a annoncé – outre le projet de loi de finances 1998, le collectif budgétaire de fin d'année et la loi de financement de la Sécurité sociale – dix-sept projets de loi, avec au premier rang le plan pour l'emploi des jeunes et la lutte contre les exclusions, d'ici à la fin de l'année.

PRIORITÉ « ABSOLUE »

Pour accéder à la demande du Parti socialiste et de son groupe parlementaire, M. Jospin s'est engagé à faire adopter un texte sur le contrôle administratif des licenciements. D'autres textes emblématiques comme la loi-cadre sur le temps de travail ou le projet de loi *sur la limitation du cumul des mandats*, que le premier ministre a fait appliquer par anticipation à ses ministres, devraient également venir en discussion avant la fin de 1997.

Sur la politique économique, M. Jospin ne devrait guère aller plus loin que dans sa déclaration de politique générale et dans les lettres de cadrage qu'il a ensuite adressées à ses ministres pour le budget 1998, au regard de la prudence dont a fait preuve Dominique Strauss-Khan, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, mercredi 2 juillet, devant la commission des finances de l'Assemblée nationale. La priorité « *absolue* » reste l'action pour l'emploi – ce qui passe par un redressement de la croissance – mais enserrée dans les contraintes budgétaires imposées par la marche vers la monnaie unique. Tout le débat est de savoir, déjà pour 1997, à combien de dixièmes de décimale la France se trouvera au-dessus du seuil des 3 % de déficit budgétaire. Après avoir proclamé pendant sa campagne qu'il fallait stabiliser les prélèvements obligatoires et ne pas accroître les déficits publics, M. Jospin a donné la consigne ferme de les réduire.

Les deux rendez-vous importants sont encore à venir : le 21 juillet avec les résultats de l'audit, et, fin septembre, la conférence sur les salaires, l'emploi et la durée du travail. Si l'audit s'avère plus « calamiteux » que ce qui est attendu, le gouvernement n'exclut pas des mesures de recettes en septembre. Le souci de M. Jospin est de ne pas faire supporter la facture aux ménages – à l'exception sans doute de ceux qui ont des revenus élevés –, ce qui laisse supposer que ce sont surtout les entreprises qui seront mises à contribution, peut-être à travers une taxation des plus-values. Mais il lui faudra, là encore, gérer une contradiction : donner des signes de gauche à son électorat et, en même temps, ne pas se mettre à dos les entreprises dont la mobilisation est importante pour tenir le pari sur la croissance et l'emploi.

TRAVAIL PARLEMENTAIRE

M. Jospin sera peut-être amené à préciser davantage ses intentions sur cette éventuelle mesure de recettes. Mais il ne manquera sans doute pas de se livrer à un plaidoyer *pro domo* en rappelant qu'il a déjà amorcé le rééquilibrage en faveur du pouvoir d'achat des salariés, à travers la hausse de 4 % du SMIC au 1er juillet, celle de l'allocation de rentrée scolaire et la revalorisation du barème des aides personnelles au logement, soit une dizaine de milliards de francs qui donneront lieu, non pas à un collectif budgétaire, mais à un décret d'avance.

M. Jospin reviendra aussi sur sa méthode de gouvernement – qu'il a évoquée probablement mercredi avec Laurent Fabius qu'il recevait pour la première fois à déjeuner à Matignon pour évoquer le travail parlementaire – et donc inévitablement sur les points de friction à l'intérieur de la majorité « *plurielle* » : l'adoption du pacte de stabilité, présenté pendant la campagne comme du « *super-Maastricht* », au conseil européen d'Amsterdam, la mise sous conditions de ressources des allocations familiales et surtout la fermeture de Vilvorde.

M. Jospin revendiquera, une nouvelle fois, contre l'avis même d'une partie de sa majorité et de certains responsables du Parti socialiste, le droit à l'erreur. « *Nous serons confrontés à des problèmes et à des situations très difficiles, dont l'appréciation et la résolution comporteront des risques et des incertitudes* », avait-il affirmé le 19 juin. Le premier ministre avait assuré que les Français attendaient de la nouvelle majorité « *la conscience de nos engagements* », « *la fidélité à nos objectifs* », « *l'authenticité de notre parole* » et donc « *l'explication sans faux-fuyants de nos actes* ». Dans ce cadre, le gouvernement « *négociera sa route mais ne se laissera pas dévier de son but* ». En toute logique, M. Jospin devrait donc expliquer jeudi soir, « *sans faux-fuyants* », les concessions qu'il a déjà dû faire au principe de réalité.

Michel Noblecourt



M. Balladur et le droit à l'erreur

L'ancien premier ministre Edouard Balladur (RPR) a déclaré, mercredi 2 juillet, qu'il « *accorde d'autant plus volontiers le droit à l'erreur* » au premier ministre Lionel Jospin (PS) que celui-ci « *l'a déjà largement utilisé* ». Le chef du gouvernement « *a changé d'avis sur Vilvorde, il semble qu'il change d'avis sur les privatisations, il a changé également d'avis sur le pacte de stabilité européen* », a estimé le député du 15e arrondissement de Paris sur TF 1.

M. Balladur a en outre qualifié l'audit des finances publiques décidé par le gouvernement, dont les conclusions seront connues le 21 juillet, d'« *opération politique sans véritable signification* ». M. Balladur, qui fut aussi ministre de l'économie, s'est demandé si, pour entrer dans l'euro, « *on va faire encore des impôts nouveaux* » ou si « *on va enfin se décider à faire comme tout le monde dans le monde. (...) à baisser les prélèvements de toute nature* ».

Le gouvernement donne un gage au PS sur le contrôle des licenciements

SUR FOND de crispations autour de la fermeture de l'usine Renault de Vilvorde, le débat *entre le gouvernement et sa majorité rebondit* sur l'opportunité de rétablir ou non l'autorisation administrative de licenciement. Le retour à cette législation hautement symbolique, introduite par la droite en 1975 avant d'être supprimée par le gouvernement de Jacques Chirac en 1986, est l'une des principales revendications formulées, mardi 1er juillet, par les députés socialistes ainsi que par le bureau national du PS. Celui-ci a demandé que ce rétablissement soit mis à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale « *dans les meilleurs délais* » (*Le Monde* du 3 juillet).

L'examen d'un éventuel projet de loi sur le contrôle des licenciements a fait l'objet d'un premier débat entre le gouvernement et les députés socialistes. Ces derniers veulent examiner ce texte dès le début de la prochaine session, alors que le gouvernement, initialement, n'envisageait pas de le déposer cette année sur *le bureau de l'Assemblée. Sur ce point*, les élus socialistes ont obtenu partiellement satisfaction, Matignon annonçant, mercredi, que le projet de loi sera déposé « *avant la fin de l'année* ».

Les principales discussions devraient toutefois porter sur le contenu du texte. Lors de sa déclaration de politique générale, le premier ministre avait laissé la porte ouverte, indiquant simplement qu'il avait demandé à Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, de « *réexaminer la législation en matière de licenciement économique afin que celle-ci ne puisse conjuguer précarité pour les salariés et incertitude juridique pour les entreprises* ». Dans un premier temps, mercredi, le gouvernement a clairement fait savoir que le projet de loi rétablirait l'autorisation administrative de licenciement. « *C'est la base à partir de laquelle le travail se fait* », déclarait ainsi Catherine Trautmann, porte-parole du gouvernement, à l'issue du conseil des ministres. « *La volonté est de revenir à l'autorisation administrative de licenciement parce que ça oblige à un examen de la situation des salariés* », indiquait Mme Trautmann, en ajoutant qu'« *il y a une obligation de justification, de régularité et de prise en compte des droits des salariés* ». Changement de décor quelques heures plus tard. Dans l'après-midi, le porte-parole du gouvernement faisait savoir que le texte ne serait « *pas une reconduction à l'identique de l'ancienne autorisation administrative de licenciement* », précisant que « *la réflexion actuellement conduite par Martine Aubry vise un objectif plus large que la simple procédure administrative* ».

Jean-Baptiste de Montvalon

Matignon veut apaiser l'inquiétude des entreprises

DANS L'ATTENTE des conclusions de l'audit des finances publiques, le gouvernement continue à ne lever que lentement le voile sur sa stratégie économique, au risque de susciter quelques quiproquos. Un débat est ainsi en train de naître sur la fiscalité des entreprises, alors que le projet d'alourdissement auquel réfléchissent Lionel Jospin et Dominique Strauss-Kahn devrait être empreint d'une grande prudence.

Le premier secrétaire délégué du PS, François Hollande a indiqué, mercredi 2 juillet, sur Europe 1, que « *s'il y a quelque effort supplémentaire à demander* » au pays pour réduire les déficits publics, il faudra d'abord solliciter les entreprises « *qui ont été les plus prospères ces dernières années* ». Au terme du conseil des ministres, le porte-parole du gouvernement, Catherine Trautmann, a confirmé que le gouvernement étudie la possibilité de taxer davantage les entreprises « *qui ont fait des profits* ».

Il n'en a pas fallu plus pour que la rumeur circule d'un relèvement prochain du taux de l'impôt sur les sociétés. Dans l'après-midi, la Bourse, *qui approchait de son plus* haut niveau historique, a alors « décroché », perdant près de 2 %. De son côté, le ministre des finances s'appliquait, au même moment, devant la commission des finances de l'Assemblée nationale, à minimiser la portée du projet, soulignant que rien n'était encore précisément décidé.

Comment faut-il apprécier ce jeu de rumeurs et de petites phrases, qui ne sont pas toutes à l'unisson ? La sortie de M. Hollande n'a rien d'étonnant. Alors que la plate-forme publiée en décembre 1996 par le PS recommandait un « *relèvement de l'impôt sur les sociétés* » ainsi qu'un « *alignement de la fiscalité des plus-values financières des entreprises sur le taux de l'impôt sur les sociétés* » – deux propositions qui n'ont pas été reprises dans la plate-forme publiée lors de la campagne des législatives –, le dirigeant socialiste a tout intérêt à faire passer le message que les ménages ne seront pas mis à contribution.

MOYENS EXCEPTIONNELS

La politique économique du gouvernement s'inscrit, elle aussi, dans cette logique. Pour les socialistes, si la croissance patine, c'est d'abord parce que le pouvoir d'achat des ménages a évolué défavorablement ces dernières années, alors que la situation financière des entreprises est florissante. Cela étant, le gouvernement veut agir avec prudence et n'entend pas accréditer l'idée que les entreprises seront lourdement mises à contribution, alors que l'investissement est toujours en panne.

Les mesures de recettes, qui pourraient entrer en vigueur dès septembre, pour réduire les déficits publics, ne devraient donc pas concerner que les entreprises (*Le Monde* du 3 juillet). Certaines trésoreries, comme celles d'EDF ou des Caisses d'épargne, pourraient être mises aussi à contribution.

De plus, dans le cas des entreprises, le gouvernement veut agir avec doigté. De nombreux experts estiment que le taux de l'impôt sur les sociétés (33,3 %) peut difficilement être de nouveau majoré, une surtaxe de 10 % ayant déjà été décidée en 1995 par Alain Juppé. Si prélèvement nouveau il y a, il devrait donc plutôt prendre l'autre forme évoquée par le PS dans sa plate-forme de 1996, celle d'un alignement – ou d'un rapprochement – de la taxation des plus-values des entreprises (actuellement fixée à 19 %) sur le taux de l'impôt sur les sociétés. Mais, encore une fois, Bercy compte agir avec prudence. Jeudi 3 juillet, le ministre des finances a redit qu'en cas de dérive trop importante des déficits publics, le gouvernement pourrait avoir recours à des prélèvements nouveaux, pesant sur les entreprises et « *les ménages les plus fortunés* » – sans apporter la moindre précision sur ce dernier volet du projet. Mais dans les deux cas, il a pris soin de préciser que les ponctions éventuelles n'étaient pas encore arbitrées et qu'en toute hypthèse elles n'interviendraient que « *légèrement* ».

En quelque sorte, le gouvernement est plus à la recherche de moyens exceptionnels pour équilibrer le budget que désireux de modifier profondément le paysage fiscal.

Laurent Mauduit

M. Strauss-Kahn cultive le flou devant les députés

LES COMMISSAIRES aux finances de l'Assemblée nationale sont restés sur leur faim. Auditionné pendant près de trois heures, mercredi 2 juillet, Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, qui était accompagné du secrétaire d'Etat au budget, Christian Sautter, a entretenu un flou subtil sur ses intentions budgétaires.

Qu'il s'agisse du prélèvement sur les entreprises profitables, évoqué le matin même par le porte-parole du gouvernement, des privatisations à venir, d'un éventuel réaménagement de la fiscalité de l'épargne ou du chiffrage des déficits publics en 1997 tel qu'il apparaîtra dans l'audit commandé par le gouvernement, M. Strauss-Kahn s'est efforcé de garder toutes les portes ouvertes.

« *Il n'y aura ni dérive, ni plan de rigueur même si* (il s'avère que) *la droite a laissé un déficit public trop important* », au vu des résultats de l'audit, a indiqué M. Strauss-Kahn aux parlementaires. Si le niveau des déficits n'est pas acceptable, « *il faudra trouver des mesures qui ne soient pas des mesures de rigueur. Nous y réfléchissons, mais rien n'a encore été décidé* », a-t-il souligné à propos d'une mise à contribution des entreprises. M. Sautter a indiqué que « *l'objectif du gouvernement est de ne pas alourdir d'1 franc les déficits constatés au 21 juillet* ».

Le président du groupe RPR, Philippe Séguin, et le ministre de l'économie se sont livrés, à fronts renversés, à un échange de piques sur la dépense publique et sur ce fameux « *niveau acceptable* » des déficits dans la perspective de l'euro. Tout en réaffirmant que le gouvernement veut être au rendez-vous de la monnaie unique à la date prévue, M. Strauss-Kahn a indiqué qu'il considérerait comme acceptable un chiffre qui manifeste « *un effort vers les 3 %* » plus qu'un niveau en soi. Cette déclaration a provoqué un certain émoi chez les parlementaires UDF-Force démocrate. Pierre Méhaignerie y a vu « *un risque pour l'euro* ». « *Il apparaît très clairement qu'il ne s'agit plus de tenir l'objectif précis des 3 % mais en tendance* », soulignait-il, craignant « *une crise avec les Allemands* ».

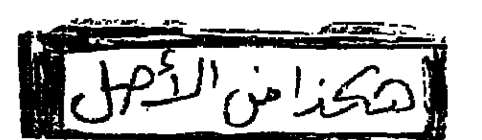
« FÉTICHISME DES 3 % »

Le président de la commission des finances, Henri Emmanuelli, jugeait quelque peu « *surréaliste* » ce « *fétichisme des 3 %* ». « *Si on devait faire souffrir un peu plus les peuples pour quelques décimales, je trouverai cela irrationnel* », a t-il indiqué. Il a précisé qu'à titre personnel, il s'« *accommoderait* » pour 1997 d'un « *effort de réduction des déficits de 0,6 à 0,7 % du PIB* », donc d'un niveau de déficit de l'ordre de 3,6 % du PIB.

M. Strauss-Kahn a par ailleurs déclaré que le gouvernement étudierait la question des privatisations « *non de manière systématique* » mais « *au cas par cas* ». A cette occasion, il a estimé les besoins de financement du GAN et du Comptoir des entrepreneurs à 10 milliards et 14 milliards de francs. Le ministre a chiffré à 13 milliards les dépenses contenues dans les décrets d'avance. Elles recouvrent d'une part le financement des premières mesures gouvernementales et se décomposent de la façon suivante : 6,5 milliards pour la majoration de l'allocation de rentrée scolaire, 2 milliards pour l'emploi des jeunes, 1,5 milliard pour le logement, 50 millions de francs pour l'aide à l'accès aux cantines scolaires. Les décrets englobent aussi des dépenses annexes : l'organisation des élections et l'envoi de militaires sur des théâtres d'opérations extérieurs, ainsi qu'un reliquat de financement des primes à l'automobile.

L'allègement des charges sociales contenues dans le plan textile a donné lieu à une autre passe d'armes avec les députés Force démocrate, M. Strauss-Kahn ayant chiffré à 40 milliards de francs le coût global de l'extension de ce dispositif réclamé par Bruxelles et ayant laissé entendre que ce plan serait abandonné. M. Méhaignerie, qui s'est déclaré « *pas opposé à une mise à contribution des entreprises en soi* », s'est également inquiété des signes « *psychologiques négatifs envoyés aux entreprises dans un contexte où une telle mesure s'ajoute aux 35 heures, voire à un rétablissement de l'autorisation de licenciement* ». M. Strauss-Kahn reviendra le 21 juillet devant la commission des finances pour exposer les résultats de l'audit.

Caroline Monnot



L'Unedic augmente les allocations chômage de 2,2 %

L'organisme paritaire réforme ses fonds sociaux

Les comptes de l'Unedic seront excédentaires de près de 1 milliard de francs en 1997, a annoncé, mercredi 2 juillet, Mme Notat, présidente de l'organisme paritaire, qui prévoit, par ailleurs, la création de 180 000 emplois salariés pour l'année en cours. Le chômage n'en continuerait pas moins de s'accroître.

LE CONSEIL d'administration de l'Unedic a décidé une revalorisation uniforme de 2,2 % de toutes les allocations chômage, à compter du 1er juillet, ce qui aboutit pour les demandeurs d'emplois à *« une hausse du pouvoir d'achat de 1,4 point »*, compte tenu d'une inflation maîtrisée à 0,8 %, a indiqué, mercredi 2 juillet, Nicole Notat, présidente de l'organisme paritaire. Le plancher mensuel à partir duquel la diminution de l'allocation unique dégressive (AUD) ne s'applique plus passe automatiquement de 3 100 à 3 168 francs par mois.

Le régime de l'assurance-chômage a aussi fait l'état de ses comptes. Selon les *« prévisions d'équilibre technique »*, les recettes du régime atteindront, en 1997, 129,080 milliards de francs et les dépenses 128,084 milliards, soit un résultat de 996 millions de francs. En cumulé, compte tenu d'un excédent du régime de 7,8 milliards fin 1996, l'excédent serait de 8,8 milliards en 1997 et de 9,1 milliards de francs en 1998.

De 13,5 milliards de francs en 1996, les bénéfices de l'Unedic chutent à un peu moins d'1 milliard en 1997 et à 250 millions en 1998. Les provisions pour le régime d'assurance chômage des cadres (AGIRC), de 10 milliards de francs, et une montée en charge plus forte et plus onéreuse que prévu de l'ARPE (allocation de remplacement pour l'emploi) sont, en grande partie, responsables de cette fonte des excédents. L'ARPE, qui permet aux salariés ayant cotisé quarante ans au régime vieillesse de partir en retraite anticipée à cinquante-sept ans et demi, en percevant 65 % de leur salaire jusqu'à 60 ans, à condition que l'entreprise recrute un nouveau salarié en contrepartie, concerne 68 500 bénéficiaires et a permis 61 000 embauches. Le coût d'un « arpiste » est de 100 000 francs par an environ.

L'Unedic prévoit une croissance sensible de l'emploi, avec 180 000 salariés supplémentaires pour 1997 et 210 000 en 1998. Mais en raison de la progression de la population active, les créations d'emplois ne seront pas suffisantes pour entraîner une baisse du chômage. Pour 1997, l'organisme prévoit une hausse de 15 000 du nombre de demandeurs d'emplois de catégorie 1, indicateur officiel du chômage, et de 95 000 si l'on prend en compte les chômeurs exerçant une activité réduite de plus de 78 heures par mois. Pour 1998, l'Unedic prévoit une baisse de 60 000 demandeurs d'emplois de catégorie 1 et une stagnation, en comptabilisant l'activité réduite. Ces prévisions sont faites à partir de politiques économiques inchangées.

« PLUS DE JUSTICE »

La principale question à l'ordre du jour, mercredi, était la réforme des fonds sociaux, qui suscite la colère des associations de chômeurs (AC ! Agir contre le chômage, APEIS, MNCP) ainsi que des comités de chômeurs CGT qui avaient appelé à manifester devant le siège de l'Unedic. Avec l'accord du patronat et de quatre organisations syndicales (CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC), la réforme, dont les grandes lignes avaient été définies le 2 avril, a été adoptée. Seule la CGT a maintenu son opposition.

Les partenaires sociaux se sont mis d'accord pour augmenter de 200 millions la somme affectée par l'Unedic à ces fonds sociaux. Les sommes distribuées passeront de 1,2 milliard à 1,4 milliard de francs. Elles le seront *« avec plus de transparence, plus d'efficacité et plus de justice qu'auparavant »*, a assuré Nicole Notat, qui a ajouté que *« le régime se montre à la hauteur de ses responsabilités »*.

Créés à la fondation de l'Unedic, en 1959, les fonds sociaux fournissent aux chômeurs trois types de soutien : des aides à la formation et au reclassement, des aides matérielles qui concernent le logement, les transports, les factures d'eau et d'énergie, et des secours d'urgence. La réforme prévoit de déléguer par « conventions » à des organismes extérieurs ou des administrations (fonds de solidarité logement, fonds de solidarité énergie, centre d'action sociale notamment) la gestion des aides matérielles distribuées aux chômeurs. En revanche, pour les secours d'urgence, qui concernent 5 % du fonds, soit autour de 40 millions de francs, les Assedic de chaque département pourront soit choisir de continuer de les verser directement, soit passer par l'intermédiaire d'organismes caritatifs, y compris des associations.

Alain Beuve-Méry

Les chantiers autoroutiers en cours seront poursuivis, indique M. Gayssot

Le ministre de l'équipement, qui s'est exprimé, mercredi 2 juillet, devant les députés, veut favoriser une « reconquête » des chemins de fer et des voies navigables, autant pour le transport du fret que des voyageurs

A L'INVITATION d'André Lajoinie (PC), président de la commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale, Jean-Claude Gayssot (PC), ministre de l'équipement, des transports et du logement, a répondu, mercredi 2 juillet, aux questions des députés. Comme il l'avait déjà fait publiquement, M. Gayssot s'est déclaré soucieux de rétablir un équilibre entre les différents moyens de transports, routier, ferroviaire et par voie d'eau, afin d'éviter la saturation des routes et des autoroutes. Le ministre veut favoriser dans ce domaine une *« reconquête »* des chemins de fer et des voies navigables, autant pour le transport du fret que des voyageurs. La construction du canal Seine-Nord devrait être accélérée. Par ailleurs, un conseil interministériel sur la sécurité routière doit, selon le ministre, se tenir à la rentrée.

M. Gayssot a fait part aux députés de la position du ministère à propos des autoroutes, pour lesquelles l'accord politique PS-Verts prévoyait un *« moratoire »*, terme qui, depuis, n'a jamais été utilisé par M. Gayssot : le ministre a indiqué devant la commission qu'aucun chantier en cours ne sera arrêté, mais que ceux qui font l'objet d'une contestation seront soumis à un réexamen. Pour ces derniers, une solution sera recherchée par la concertation.

LA RÉFORME DE LA SNCF

Le ministre a notamment évoqué le cas de l'autoroute A 51 (Grenoble-Sisteron). Dès son arrivée au ministère, M. Gayssot avait suspendu, le 9 juin, l'ouverture de l'enquête d'utilité publique sur le tronçon central de cette autoroute. Il a indiqué, mercredi, qu'il faudra s'efforcer de trouver, pour cette autoroute, un tracé moins coûteux et susceptible de mieux préserver l'environnement, que celui qui a été retenu et qui comporte, entre autres exemples, un tunnel dont le percement prendrait neuf années. Au sujet de la réforme de la SNCF, le ministre a indiqué qu'il n'est *« ni pour le statu quo, ni pour un retour en arrière »*.

En ce qui concerne le trafic aérien, en augmentation de 5 % par an selon lui, M. Gayssot a affirmé qu'il s'agit d'un enjeu dont dépend la place de la France dans le monde et qu'il compte conduire sur le transport aérien une *« réflexion »* durant l'été. A propos de la réalisation d'un troisième aéroport international pour la région parisienne (le site de Beauvilliers, dans l'Eure-et-Loir, a été sélectionné par le précédent gouvernement), le ministre a indiqué qu'il *« ne ferme pas le dossier »*. Enfin, interrogé sur les projets, également très contestés, d'extension de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, le ministre de l'équipement et des transports a déclaré que l'été sera mis à profit pour rouvrir la concertation. Ses auditeurs ont pu en conclure que le chantier de construction de deux nouvelles pistes, qui devait débuter le 15 juillet, serait retardé, au moins le temps de cette concertation, en attendant une décision définitive qui n'est pas prise aujourd'hui.

Fabien Roland-Levy

L'inspection des affaires sociales confirme le succès de la loi Robien

L'INSPECTION GÉNÉRALE des affaires sociales (IGAS) a rendu public, mercredi 2 juillet, son rapport annuel, qui porte sur l'année 1995 et le début de 1996. Il met en évidence *« les efforts d'adaptation considérables »* accomplis par les services du ministère du travail, tout en recommandant au gouvernement de privilégier la *« simplicité »* et la *« stabilité »* dans sa politique de l'emploi et de la formation professionnelle. L'IGAS procède ainsi à l'évaluation d'un certain nombre de mesures dont les effets sont très contrastés.

Les aides à la réduction et à l'aménagement du temps de travail, introduites par la loi quinquennale du 20 décembre 1993, ont eu, selon l'IGAS, des retombées très diverses. Très peu utilisées dans leur forme initiale, elles semblent rencontrer un franc succès depuis la révision du dispositif par la loi du 11 juin 1996, dite loi Robien. Le passage de la diminution minimale de la durée du travail de 15 % à 10 %, le prolongement de la durée de l'allégement des cotisations sociales de trois à sept ans, et une obligation de maintien des effectifs réduite de trois à deux ans ont, selon l'IGAS, répondu largement aux craintes de nombreux employeurs. Le dispositif Robien concerne plus de 50 000 salariés, alors que seules quinze entreprises avaient signé une convention avec l'Etat auparavant.

Constatant que les baisses de salaire ont *« été compensées par divers biais dans le cadre des négociations contractuelles »*, l'IGAS insiste sur le *« caractère illusoire de toute intervention trop stricte de l'Etat dans la définition des conséquences sur les salaires de la réduction de la durée du travail »*. Par ailleurs, l'IGAS évalue les effets des guichets « initiative-emploi » conçus par le gouvernement Juppé, alors désireux d'offrir aux chefs d'entreprise, notamment ceux des PME-PMI, une information sur les aides en faveur de l'emploi et un appui technique. L'enquête menée par l'IGAS dans onze départements représentatifs, doublée d'un sondage effectué par la Sofres, met en évidence les attraits d'un tel système, puisque plus de 80 % des personnes interrogées se déclarent satisfaites de l'accueil et des informations fournies et que *« plus d'un tiers des utilisateurs déclarent avoir pris une décision d'embauche à la suite de leur démarche auprès du guichet »*.

« CLOISONNEMENTS »

Elle stigmatise, aussi, des diversités de situations, des lacunes dans l'aide à la constitution de dossiers et certaines tensions entre institutions partenaires au sein d'un même guichet. Regrettant que l'activité du service soit inférieure aux ambitions affichées (d'une dizaine à cinq cents contacts mensuels) alors qu'il touche en particulier une « cible » nombreuse – les entreprises de moins de dix salariés –, l'IGAS propose la mise en place d'une *« politique d'information ciblée »* et la dotation par l'Etat d'un *« minimum de moyens »*.

Relevant que la politique d'insertion par l'activité économique, qui présente la particularité *« d'être issue des initiatives du terrain »*, se heurte au *« cloisonnement entre intervenants »* et au manque d'harmonisation des modalités de soutien financier, l'IGAS insiste sur l'intérêt que présentent les plans locaux d'insertion économique (PLIE), plus cohérents parce que liés aux directions départementales. Regrettant que celles-ci *« éprouvent des difficultés à inscrire leurs actions au niveau des quartiers en difficulté et des réticences à combiner la logique des publics prioritaires avec celle des territoires prioritaires »*, l'IGAS propose *« d'adapter les services »*.

La réforme des instruments dont disposent les pouvoirs publics pour mettre en œuvre leurs politiques de l'emploi sera peut-être l'une des préoccupations prioritaires du nouveau gouvernement.

O. N.



La censure cinématographique à Vitrolles provoque l'émotion de certains réalisateurs

Ils s'adressent aux pouvoirs publics après le licenciement de la directrice d'une salle de cinéma

La directrice du cinéma de Vitrolles (Bouches-du-Rhône) a été licenciée par la municipalité Front national pour ne pas avoir déprogrammé un film, pourtant diffusé à la télévision, sur l'homosexualité au temps du sida. Certains réalisateurs dénoncent cette censure et ils s'adressent au président de la République et au premier ministre dont ils attendent qu'ils garantissent la liberté d'expression.

LE BRAS DE FER entre la municipalité Front national de Vitrolles (Bouches-du-Rhône) et la directrice du cinéma *Les lumières*, qui refusait de déprogrammer, comme cela lui avait été demandé, une série de courts-métrages sur l'homosexualité au temps du sida, s'est terminé, par un licenciement. Le conseiller municipal FN, Alfred Liévin, également président de la Société d'économie mixte Vitrolles-animation qui gère Les Lumières, a en effet signifié, le 26 juin, à Régine Juin, un licenciement motivé par son *« refus d'obtempérer »*. Selon M. Liévin, M[me] Juin, directrice depuis onze ans de cette salle municipale classée art et essai, n'a pas tenu compte du *« refus de la part de la municipalité de programmer un film sur l'homosexualité »* qui, explique-t-il ne *« convenait pas »* aux élus de la majorité vitrollaise.

Fin mai, Brigitte Marandat, conseiller municipal FN et déléguée à la culture, avait adressé une lettre à M[me] Juin afin de lui faire part de son *« très vif mécontentement »* : elle avait passé outre sa demande *« en date du 19 mai concernant la programmation d'une soirée à thème sur l'homosexualité ayant pour origine l'association Lesbian and gay pride films »*. Elle terminait sa missive en termes peu équivoques : *« J'attends une explication de votre part et vous engage à tirer les conséquences de votre attitude. »*

Mercredi 2 juillet, un communiqué du cabinet du maire FN, Catherine Mégret, apprenait à la presse que M[me] Juin *« est remplacée par un professionel précédemment en poste à Gardanne (Bouches-du-Rhône) qui a reçu comme consigne de proposer une programmation pluraliste, de qualité et accessible à tous les publics »*. Le remplaçant, M. Strecker, s'occupait, selon la responsable de la communication à la mairie de Virolles, du cinéma à Gardanne, ville dont le maire, Roger Meï, est communiste.

L'annonce, d'abord de la censure exercée par la municipalité Front national et, surtout, du licenciement de la directrice de la salle d'art et essai vitrollaise, ont provoqué un profond émoi dans les milieux cinématographiques. Ainsi, des réalisateurs, des producteurs et des auteurs ont immédiatement adressé une lettre ouverte au président de la République, Jacques Chirac, et au premier ministre, Lionel Jospin. Ils rappellent que les dix courts-métrages intitulés *« L'amour est à réinventer, dix histoires d'amour au temps du sida »* ont déjà été diffusés à la télévision. Leur projection au cinéma Les Lumières devait être suivie d'un débat avec le réalisateur Philippe Faucon et Emmanuel Vernières, membre de la Lesbian et gay pride films.

« Comment entendez-vous réagir à cet événement afin de garantir les libertés d'expression et de réunion inscrites dans la Constitution ? », écrivent les signataires parmi lesquels on trouve les réalisateurs Bertrand Tavernier et son fils Nils, Merzak Allouache, François Dupeyron, Philippe Faucon, Anne Fontaine, Pierre Salvadori ou Marion Vernoux. Dans cet appel, les signataires demandent au ministre de la culture, Catherine Trautmann, ainsi qu'au directeur général du Centre national de la cinématographie, Marc Tessier, comment ils entendent faire respecter *« la décision de la Commission de classification puisque ces films bénéficient d'un visa d'exploitation "tous publics" (à l'exception d'un, interdit au moins de douze ans) »*.

La lettre est également adressée à Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, et à Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat chargé de la santé, auquel il est demandé de dire comment il entend *« assurer la diffusion optimale de films qui sont aussi des messages de solidarité et de prévention concernant un grave problème de santé publique »*.

L'Association française des Cinémas d'Art et Essai (AFCAE) et la Société des réalisateurs de films (SRF) condamnent, eux aussi, ce licenciement et soulignent que *« sans ces espaces de tolérance et de pluralisme, ni la démocratie, ni le cinéma ne peuvent exister »*.

Christiane Chombeau

Les jeunes du Vlaams Blok dans le Cher

Le Cercle national des combattants, satellite du Front national présidé par Roger Holleindre, accueillera du 4 au 10 août, dans son château de Neuvy-sur-Barangeon (Cher), l'université d'été du mouvement de jeunes du parti flamand Vlaams Blok. D'origine néo-nazie, le Vlaams Blok, créé en 1978, a recueilli, en Flandre, lors des élections législatives de 1995, 12 % des voix. Son audience est particulièrement forte à Anvers, où il a obtenu 28 % des suffrages aux municipales de 1994. Le rapport 1997 du Crida (Centre de recherche, d'information et de documentation antiraciste) rappelle que l'idéologue du parti, le sénateur Roeland Raes, a pris la défense de négationnistes et de mouvements nationaux révolutionnaires ethno-européens. Un de ses slogans est *« Par autodéfense ! »*, titre du dernier chapitre de *Mein Kampf* d'Adolf Hitler. Le Vlaams Blok, qui lutte pour *« la disparition de l'Etat belge »*, préconise la création d'un *« Empire Grand Pays-Bas »* (Flandres belge, française et Pays-Bas).

M. Fabius ne sera pas le « muet du sérail »

LE PRÉSIDENT de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, a souhaité, mercredi 2 juillet, que le Palais-Bourbon *« soit une maison ouverte aux grands dirigeants européens et aux grands responsables démocrates de la planète »*. Il a fait part de son intention d'inviter Tony Blair, Romano Prodi ou Helmut Kohl à venir s'exprimer devant les députés. A propos de son rôle personnel, M. Fabius a observé : *« J'entends m'exprimer avec le recul qui convient, sans être le muet du sérail. »* Il a souhaité occuper de nouveau la présidence de l'Assemblée, car, *« dans cette conjoncture politique particulière* [la cohabitation], *c'est une fonction utile »*. *« Le choix aurait été aucun poste ou celui-ci »*, a-t-il dit. M. Fabius avait déjeuné avec Lionel Jospin après avoir présenté le bureau de l'Assemblée nationale au président de la République. Il a trouvé M. Chirac *« égal à lui-même, cordial, chaleureux, courtois et républicain »*.

L'ancien directeur de cabinet d'Alain Juppé rejoint l'Elysée

MAURICE GOURDAULT-MONTAGNE, ancien directeur du cabinet d'Alain Juppé à Matignon, prendra prochainement de nouvelles fonctions à la présidence de la République, dans l'attente d'une affectation diplomatique, a confirmé l'Elysée, mercredi 2 juillet. Fonctionnaire du Quai d'Orsay, M. Gourdault-Montagne sera chargé de missions diplomatiques pour le compte du chef de l'Etat, en liaison avec le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine. Comme il l'a fait tout au long de la semaine dernière, Jacques Chirac a, par ailleurs, poursuivi ses entretiens avec d'anciens députés RPR, battus par la gauche aux élections législatives (*Le Monde* du 3 juillet). Jeudi, il a reçu Jérôme Bignon (Somme), Daniel Garrigue (Dordogne) et Jacques Boyon (Ain).

DÉPÊCHES

■ **ALLOCATIONS FAMILIALES : près des deux tiers des Français** (62 %, contre 34 %) estiment que le plafonnement des allocations familiales en fonction des revenus est *« une mesure juste qui va dans le sens de la solidarité »*, selon un sondage réalisé par Ipsos, les 27 et 28 juin, auprès d'un échantillon de 956 personnes et publié par *L'Evénement du jeudi* (daté 3 juillet). Les sympathisants communistes (84 %) et socialistes (77 %) approuvent massivement cette mesure.

■ **ILE-DE-FRANCE : une semaine après la perquisition conduite** au conseil régional d'Ile-de-France, dans le cadre de l'instruction sur les marchés publics régionaux, la région devait décider, jeudi 3 juillet, *« de se porter partie civile »* dans l'information judiciaire ouverte le 3 juin par le parquet de Paris. Cette décision devait être soumise par son président, Michel Giraud (RPR), au vote de la commission permanente de la région, où une majorité doit approuver cette initiative demandée par le RPR, l'UDF, le PCF et le PS, à laquelle les élus FN se sont déclarés favorables. Les Verts devaient s'abstenir ou ne pas participer au vote.

CARNET

NOMINATIONS

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

■ **BERNARD BOUCAULT**, préfet du Maine-et-Loire, a été nommé, mercredi 2 juillet, en conseil des ministres, préfet de la Seine-Saint-Denis, en remplacement de Jean-Pierre Duport, devenu directeur du cabinet de Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur. Par ailleurs, **Colette Horel**, préfet hors cadre, a été nommée préfet, secrétaire général de la préfecture de Paris. M[me] Horel remplace Jean-Pierre Lacave, devenu préfet du Vaucluse.

[Né le 17 juillet 1948 à Blois (Loir-et-Cher), Bernard Boucault est diplômé d'études supérieures de droit public et de l'Institut d'études politiques de Bordeaux, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (1973-1975). Affecté au ministère de l'intérieur à sa sortie de l'ENA, il est ensuite directeur du cabinet du préfet du Var (1975-1977), puis du préfet de la région Bretagne (1977-1978), secrétaire général de la Haute-Saône (1978-1980), directeur adjoint des stages à l'ENA (1980-1983), avant de devenir chef de cabinet de Jacques Delors, ministre de l'économie (1983-1984), puis conseiller technique au cabinet de Pierre Joxe, ministre de l'intérieur (1984-1986). Nommé secrétaire général de la préfecture des Alpes-Maritimes en janvier 1986, Bernard Boucault devient préfet de la Haute-Corse en juillet 1988. De janvier 1990 à janvier 1991, il est directeur adjoint du cabinet de Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, avant d'être nommé, en février 1991, directeur de l'administration territoriale et des affaires politiques au ministère de l'intérieur. Depuis juin 1993, Bernard Boucault était préfet du Maine-et-Loire.]

[Née le 1er février 1949 à Saint-Claude-de-Diray (Loir-et-Cher), Colette Horel est titulaire d'une maîtrise de lettres modernes, diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris et ancienne élève de l'Ecole nationale d'administration (1978-1980). D'abord chargée du bureau de l'enseignement de l'architecture à la direction de l'architecture (1980-1984), elle devient conseiller technique au cabinet d'Yvette Roudy, ministre délégué chargé des droits de la femme, de janvier à juillet 1984, puis chargé de mission au cabinet de Laurent Fabius, premier ministre (1984-1986). Sous-préfet de Châteaudun d'avril 1986 à juillet 1988, Colette Horel est ensuite conseiller technique au cabinet de Michel Charasse, ministre délégué chargé du budget, de juillet à décembre 1988, puis chargé de mission au secrétariat général de la présidence de la République, jusqu'en octobre 1989 où elle devient conseiller social auprès de François Mitterrand. Colette Horel est préfet de la Meuse d'août 1991 à avril 1995, puis préfet de la Nièvre. Depuis avril 1996, elle était préfet hors cadre.]

DISPARITION

■ **JAMES STEWART**, acteur américain, est mort, mercredi 2 juillet, d'un arrêt cardiaque à son domicile de Beverly Hills, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans *(lire page 26)*.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Christine et Roland LAZERGES
sont très heureux de faire part de la naissance de leurs petits-fils,

Hippolyte COUSQUER,

le 8 décembre 1996, à Paris, pour la plus grande joie de
Laurence et David,

et

Thibault LAZERGES,

le 27 juin 1997, à Montpellier, pour la plus grande joie de
Céline et Cyril.

15, impasse du Mas-du-Diable.
34170 Castelnau-le-Lez.

Elfé

est née le vendredi 13 juin 1997.

Nathalie BERTRAND
et
Jean-Marc BAROSO.

La Seyne-sur-Mer.

Anniversaires de naissance

– Paris, 4 juillet 1977.
Clamart, 4 juillet 1997.

« Donc ce sera par un clair jour d'été... »
Verlaine.

Amélie FEDou

a vingt ans.

Bon anniversaire !

Papa, Maman, Mathias.

Décès

– Ses associés, collaborateurs et amis ont le très grand regret de faire part du décès accidentel de

Norbert ANDREAE,
associé du cabinet Shearman & Sterling,

survenu le 30 juin 1997.

Un office sera célébré le 4 juillet, à 11 heures, en l'église de Sainte-Eugénie, à Marnes-la-Coquette (Val-de-Marne).

Le cabinet Shearman & Sterling adresse ses sincères condoléances à sa famille.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– M[me] Alice Peeters-Barrau,
M. Hubert Feuillette et M[me],
née Sophie Barrau,
et leurs enfants Victor et Magali,
M. Fabien Barrau,
M. et M[me] Henri Barrau,
M[me] Jean-Gabriel Barrau,
leurs enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse d'annoncer le décès survenu à Paris, le 29 juin 1997, à l'âge de soixante-douze ans, de

Jacques BARRAU,
professeur au Muséum national
d'histoire naturelle,
ingénieur-agronome,
docteur ès sciences,
prix international Cosmos 1994,
ancien déporté,
officier de l'ordre national
de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec palme,
médaillé de la Résistance,
chevalier dans l'ordre national
du Mérite à titre militaire,
officier dans l'ordre du Mérite agricole,
chevalier des Palmes académiques.

Un hommage lui sera rendu le lundi *7 juillet, à 10 heures, au crématorium du* Père-Lachaise, entrée avenue du Père-Lachaise, Paris-20e, suivi de la crémation à 10 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

17, rue des Blancs-Champs,
93170 Bagnolet.

– Le 29 juin 1997,

Jacques BARRAU,
professeur au Muséum national
d'histoire naturelle,

nous quittait à l'âge de soixante-douze ans.

Ses collègues et amis du Laboratoire d'ethnobiologie-biogéographie et des équipes associées du CNRS
et de l'ORSTOM,
Ses anciens élèves,
Et tous ceux des différents services du Jardin des plantes et du Musée de l'homme qui l'ont connu et aimé,
expriment leur chagrin et leur sympathie à la famille.

– On nous fait part du décès du

colonel (e.r.) Jacques FERRARI,
officier de la Légion d'honneur,
officier parachutiste,

survenu le 22 juin 1997, à l'âge de soixante-huit ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu à Souel (Tarn), le 26 juin.

Famille Ferrari,
Souel Village,
81170 Cordes.

– M[me] Nadine Donot,
son épouse,
Sylvain, Maurice et Angélique,
ses enfants,
M[me] Jeannine Donot,
sa mère,
M. et M[me] Maurice Lance,
ses beaux-parents,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre DONOT,

survenu le 30 juin 1997, à l'âge de quarante-trois ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 4 juillet, à 16 heures, en l'église Saint-Martin de Villeparisis, où l'on se réunira.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

L'inhumation se fera au cimetière local dans le caveau de famille.

83, rue Pierre-Brossolette,
77410 Claye-Souilly.
18, avenue des Cèdres,
77270 Villeparisis.

[Pierre Donot était entré au *Monde* en avril 1975 au service informatique. Il était, depuis septembre 1984, affecté aux services généraux. Affable et serviable, il était apprécié de ses collègues et tous ceux qui le cotoyaient. La direction et le personnel du *Monde* présentent à sa famille ses plus sincères condoléances.]

– M[me] Galvo,
son épouse,
Et son fils,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur Léon GALVO.

Les obsèques ont eu lieu le 30 juin 1997, au cimetière parisien de Pantin.

34, rue Etienne-Dolet,
75020 Paris.

– Sa famille et tous ses amis
ont la douleur d'annoncer le décès, le 1er juillet 1997, à l'âge de quarante-sept ans, de

Marie-Elisabeth GUILLET,
dite Meg.

La cérémonie religieuse est célébrée ce vendredi 4 juillet, à 9 h 45, en l'église Notre-Dame-du-Rosaire, Saint-Maur (Val-de-Marne).

« Ma vie a été riche en tout.
Mes amis ont été formidables.
Je vous aime profondément. Tous. »

21, rue Marignan,
94210 La Varenne.

– On nous prie d'annoncer le décès, le 16 juin 1997, de

M[me] Solange JOUACHIM,
née Solange BOURGOIN,

veuve de l'ingénieur du génie maritime

Raymond JOUACHIM.

Remerciements

– M[me] Philippe Olivier
remercie toutes les personnes qui se sont associées à sa peine lors du décès, le 5 mai 1997, de

M. Philippe OLIVIER,
ministre plénipotentiaire,
ancien ambassadeur.

130, avenue de Suffren,
75015 Paris.

Anniversaires de décès

– *Il y a dix ans,* le 4 juillet 1987,

Noël DEBET

nous quittait.

Que ceux qui l'ont aimé pensent à lui.

Une messe à sa mémoire sera célébrée au couvent des dominicains, chapelle Saint-Gabriel, 222, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e, vendredi 4 juillet, à 18 h 30.

« Il n'y a plus de ligne droite
ni de route éclairée
avec un être qui nous a quittés. »
René Char.

Soutenances de thèse

– **Marie Berguerand** a soutenu sa thèse de doctorat en sciences intitulée **« Mécanismes de régulation de la libération d'acide arachidonique en réponse aux récepteurs couplés aux protéines G »**, le mercredi 25 juin 1997, à 14 heures, à la faculté de médecine Saint-Antoine, Paris-VI. Le jury était composé de M[me] Chantal Legrand (présidente), M[mes] Simone Harbon, Joëlle Masliah, MM. Claude Jacquemin, Philippe Deterre, Philippe Roussel et Gilbert Béréziat.

THÈSES
Tarif Étudiants
65 F la ligne H.T.

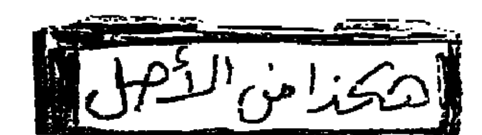
CARNET DU MONDE

Renseignements :
01-42-17-29-94
Télécopieur : 01-42-17-21-36

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	105 F
Abonnés et actionnaires	95 F
Communicat. diverses	110 F
Thèse étudiants	65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.



SANTÉ Une étude du démographe Nicolas Bourgoin note que le taux de suicides dans la police demeure proche du taux national, écartant ainsi l'idée d'une *« sur-suicidité »* dans cette profession. Les 70 suicides intervenus en 1996 avaient provoqué une vive réaction des syndicats qui avaient mis en cause les conditions de travail. ● DEPUIS MARS 1996, le ministère de l'intérieur a créé un service de soutien psychologique. Plus de mille policiers ont pris contact avec ce « lieu d'écoute » depuis le début de l'année. Consultations et entretiens individuels, sans la participation de la hiérarchie, sont organisés. ● L'histoire d'une policière, Brigitte Le Baraillec, blessée pendant son service, illustre les nombreux dysfonctionnements pouvant intervenir dans cette administration. A trente-cinq ans, elle bataille pour bénéficier d'une pension d'invalidité décente.

Le taux de suicides dans la police reste dans la moyenne nationale

Le grand nombre de décès intervenus en 1996 avait déclenché une polémique entre les syndicats et le ministère. L'étude d'un démographe, si elle pointe la vulnérabilité particulière des 35-39 ans, rejette l'idée d'une « sur-suicidité » policière

LE DÉBAT avait mobilisé l'attention des médias, l'an passé, à l'occasion d'une envolée conjoncturelle du nombre des suicides de fonctionnaires de police (70 cas ont été recensés par le ministère de l'intérieur en 1996). Il avait opposé le point de vue du ministère – *« Le lien des suicides de policiers avec la pénibilité des conditions de travail est loin d'être établi »*, avait résumé Jean-Louis Debré – à l'approche dominante au sein des syndicats de gardiens de la paix, qui mettaient en relation directe le suicide et les conditions de travail. Une étude sur « Le suicide dans la police nationale », publiée par le démographe Nicolas Bourgoin, auteur d'un précédent ouvrage sur le suicide en prison, lui donne un éclairage nouveau.

« La réalité statistique d'une éventuelle sur-suicidité dans la police » est évaluée par le démographe, qui la compare avec la population générale en retenant plusieurs variables : l'âge, le sexe, l'état matrimonial et le mode de perpétration, notamment. Les effectifs de la police sont en effet caractérisés par leur forte proportion d'hommes (moins de 7 % de femmes en 1990) et leurs tranches d'âge de niveau moyen. A structures par âge et par sexe égales, l'auteur dégage trois périodes.

De 1980 à 1986, il constate une *« sous-suicidité dans la police et une augmentation du taux de suicide dans la population générale »*. De 1987 à 1993, il enregistre *« une sur-suicidité dans la police, tandis que le taux de suicide de la population générale se maintient à un niveau relativement bas »*. La dernière période, qui n'est pas achevée, indique *« une poursuite de la montée des suicides dans la population générale depuis 1990 et un regain de la suicidité dans la police »*.

Après dix à vingt ans, l'usure mentale atteint son maximum

La tendance à la hausse du nombre de suicides s'amorce en 1983-1984, note l'auteur, qui rappelle que 1984 a été l'année de mise en place du cycle horaire « 3-2 » (trois jours de travail, deux jours de repos). Jugé responsable de nombreuses pathologies professionnelles par le médecin-chef de la police nationale Pierre Ceccaldi, notamment, ce cycle concentrant une succession de jours et de nuits de travail a été supprimé par la réforme intervenue l'an passé.

Plusieurs particularités accompagnent le suicide dans la police. Tandis que le suicide par pendaison occupe la première place chez les hommes non policiers âgés de 25 à 54 ans, le suicide par arme à feu concerne près des trois quarts des suicidés policiers, vraisemblablement en raison de la possession d'un revolver reçu en dotation. Alors que le risque de suicide augmente régulièrement avec l'âge dans la population adulte générale, où il s'accroît à partir de 50 ans, il atteint, chez les policiers, son maximum entre 35 et 39 ans, son minimum à 55 ans.

Cette vulnérabilité des 35-39 ans rejoint certaines observations signalées par de précédents travaux : la tranche d'âge correspond à des problèmes d'endettement chez les fonctionnaires, ainsi qu'à une période où le nombre des divorces et des séparations familiales est spécialement élevé pour les policiers. Elle correspond aussi à *« une ancienneté moyenne dans la profession d'environ 10 à 20 ans, période où le phénomène d'usure mentale liée à l'exercice professionnel est, d'après les études réalisées, à son maximum »*. Les plus exposés au suicide sont les policiers en tenue, les moins exposés étant les officiers et les commissaires de police, ce qui rejoint une observation générale selon laquelle la fréquence du suicide est *« étroitement corrélée avec le niveau social »*.

Même si la fréquence annuelle des suicides policiers est soumise à des fluctuations importantes, Nicolas Bourgoin peut finalement *« affirmer que les taux policiers semblent osciller autour d'une moyenne proche du taux national (...) à structures par sexe et âge égales, et semblent évoluer à contre-cycle des taux nationaux. Il n'y a donc pas à proprement parler de sur-suicidité dans la police, et ce qui peut apparaître comme une envolée récente n'a en réalité qu'un faible poids statistique »*. Le constat reste d'autant plus prudent que la comparaison a porté sur la population générale, toutes catégories confondues. Plus satisfaisante, la comparaison avec une population composée d'actifs exerçant une profession *« aurait eu pour effet d'abaisser très légèrement le taux de suicide dans la population témoin et donc de remonter la valeur de la sur-suicidité policière »*.

L'auteur rappelle enfin qu'un autre chercheur, Eric Chalumeau, a signalé que les statistiques policières sont collectées selon une procédure interne qui ne facilite pas la dissimulation des actes de suicide, au contraire des statistiques nationales. L'étude du démographe n'a pas eu le temps d'intégrer les derniers chiffres officiels du ministère de l'intérieur. Ils attestent une décélération du nombre des morts par suicide par rapport à l'envolée de l'an passé : 25 policiers ont mis fin à leurs jours pendant le premier semestre de 1997, au lieu de 40 pour la même période de l'an passé.

E. In

★ L'étude de Nicolas Bourgoin sur « Le suicide dans la police nationale » est publiée conjointement dans la revue *Population*, de l'Institut national d'études démographiques (Ined), et dans la *Lettre grise* de l'association Pénombre.

Un soutien psychologique mis en place depuis mars 1996

À LA TÊTE du Service de soutien psychologique opérationnel (SSPO) de la police nationale, Eliane Theillaumas, psychologue clinicienne, décline les *« événements traumatiques »* qui ont conduit un nombre très important de policiers à contacter cette cellule créée en mars 1996. *« Une opération avec échanges de coups de feu, le caillassage de la voiture de patrouille, des menaces proférées à l'encontre des intéressés, le suicide ou la tentative de suicide d'un collègue, la mort ou la blessure d'un fonctionnaire en service »* sont autant de cas de figure traités par cette nouvelle unité, qui reçoit aussi les appels de policiers confrontés à des problèmes personnels. Plus de mille policiers ont ainsi contacté le SSPO depuis le début de l'année.

Le traitement des *« événements traumatiques »* a donné lieu à une cinquantaine de rencontres collectives, suivies d'entretiens individuels, depuis la création du SSPO. En accord avec le chef du service concerné, par exemple une brigade anticriminalité, un psychologue se rend sur place pour rencontrer l'équipe qui a été confrontée à des difficultés. *« Il faut alors rassembler les fonctionnaires, les faire parler de l'événement et de ses suites, leur faire comprendre la normalité de leur réaction »*, commente Mme Theillaumas. L'intervention a lieu sans participation de la hiérarchie et n'est pas prise en compte dans les dossiers individuels des fonctionnaires. Pour être acceptée par les policiers, la démarche du SSPO ne doit en effet s'apparenter ni à un contrôle hiérarchique ni à une mission d'inspection.

VIOLENCE PERMANENTE

Egalement protégée par la confidentialité, la prise en charge individuelle de policiers répond à une demande directement adressée par chacun des intéressés. *« Nous offrons un espace d'écoute et de parole, d'aide et de clarification »*, explique la responsable du service, pour les problèmes directement liés à l'exercice du métier, ou ressentis comme tels. Le spectre des situations personnelles est particulièrement large, du stress propre à une profession où la présence de la mort et de la violence est permanente (enquête-décès au domicile des particuliers, port de l'arme à feu) aux difficultés familiales liées aux horaires de travail ou à une mutation. Plus de deux cents entretiens individuels de policiers ont de la sorte été menés au SSPO, qui renvoie les intéressés vers des associations spécialisées extérieures au ministère de l'intérieur dans les cas nécessitant une action thérapeutique au long cours.

Tous les services de police (sécurité publique, renseignement, police judiciaire) sont concernés par l'action du SSPO. Traumatisés par le traitement d'un dossier de pédophilie, des enquêteurs ont dernièrement fait appel à lui.

E. In

Comment un coup de poing a mis Brigitte à la retraite à trente-cinq ans et l'a privée de tout revenu

L'HISTOIRE SINGULIÈRE d'une jeune policière, Brigitte Le Baraillec, vaut témoignage des risques du métier et des tourments causés par une gestion bureaucratique des personnels dans cette entreprise de 130 000 fonctionnaires qu'est la police nationale. Elle est devenue gardien de la paix en 1986, à l'âge de vingt-cinq ans. Le bac en poche, cette basketteuse de bon niveau, qui joua en national 1 avec l'équipe de Lorient, a d'abord suivi une année d'études universitaires d'éducation physique et sportive, avant de réussir le concours d'entrée à l'école des gardiens de la paix. Sortie avec un bon classement, elle a choisi d'être affectée au commissariat de sécurité publique de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), où elle subit deux blessures de service qui l'ont gravement handicapée et qui l'ont fait entrer dans une spirale de dysfonctionnements administratifs.

PORTRAIT

Deux accidents et une spirale de dysfonctionnements administratifs

Son premier accident de travail, le 16 octobre 1986, trouve son origine dans un mauvais fonctionnement de l'administration policière. Alors que Brigitte n'est encore que stagiaire, elle est envoyée pour une mission de maintien de l'ordre – en principe réservée aux titulaires – au palais de justice de Nanterre. Il s'agit d'assurer la tranquillité du procès de militants de la CGT accusés des violences commises en 1986, sur fond de conflit social, à l'usine Renault de Boulogne-Billancourt. Dans une bousculade, un manifestant venu soutenir les syndicalistes inculpés lui tord violemment le poignet droit.

Le drame a lieu un an plus tard, le 29 octobre 1987, toujours dans un contexte de mauvaise organisation interne qui a placé la policière en situation de danger. Après l'interpellation mouvementée d'un délinquant par des collègues de la brigade anti-criminalité (BAC), les policiers du commissariat ont été chargés de conduire l'intéressé au poste. L'homme, qui aurait dû être surveillé par une escouade de policiers, a été laissé en la seule présence de Brigitte et d'un brigadier chef. Au moment où le brigadier a téléphoné pour s'enquérir du sort de l'intéressé, ce dernier lui a sauté dessus pour l'étrangler. D'un direct du droit au visage, la policière lui a fait lâcher prise. Le brigadier, qui a perdu connaissance dans la strangulation, sera réanimé. Mais le poignet droit de Brigitte, fragilisé, a cédé sous le choc.

ERREUR D'AIGUILLAGE

Souffrant d'une entorse grave, la policière a alors été éloignée du terrain et mutée au standard de la salle de commandement de Nanterre. Dans l'année suivante, après trois interventions chirurgicales, une dépression nerveuse et une opération pour un ulcère à l'estomac directement liée à ces difficultés, sa blessure a mal tourné : elle a subi une dénervation, puis un blocage de son articulation (une arthrodèse). Droitière, Brigitte est depuis privée des facultés de son bras, de manière irréversible. Pour diminuer la douleur, elle doit porter en permanence un neuro-stimulateur. Une fois par an, elle doit débrancher l'appareil et garder son bras immobilisé, pendant un mois d'inactivité.

Une succession de bavures administratives ont jalonné le cours de son dossier. A cause d'une erreur d'aiguillage, il s'est d'abord égaré dans les tiroirs du comité médical – uniquement compétent pour les accidents survenus hors service –, avant d'être transmis à la commission de réforme qualifiée. Mutée en 1992 dans sa région d'origine, à Lorient, où elle s'occupe de la gestion des appelés du contingent affectés dans la police, Brigitte a particulièrement pâti du traitement réservé par le secrétariat général pour l'administration de la police (Sgap) de Rennes. A l'automne 1994, le médecin-chef du Sgap a tiré argument de ses absences régulières (dues au débranchement du neuro-stimulateur) pour lui annoncer sa future mise à la retraite.

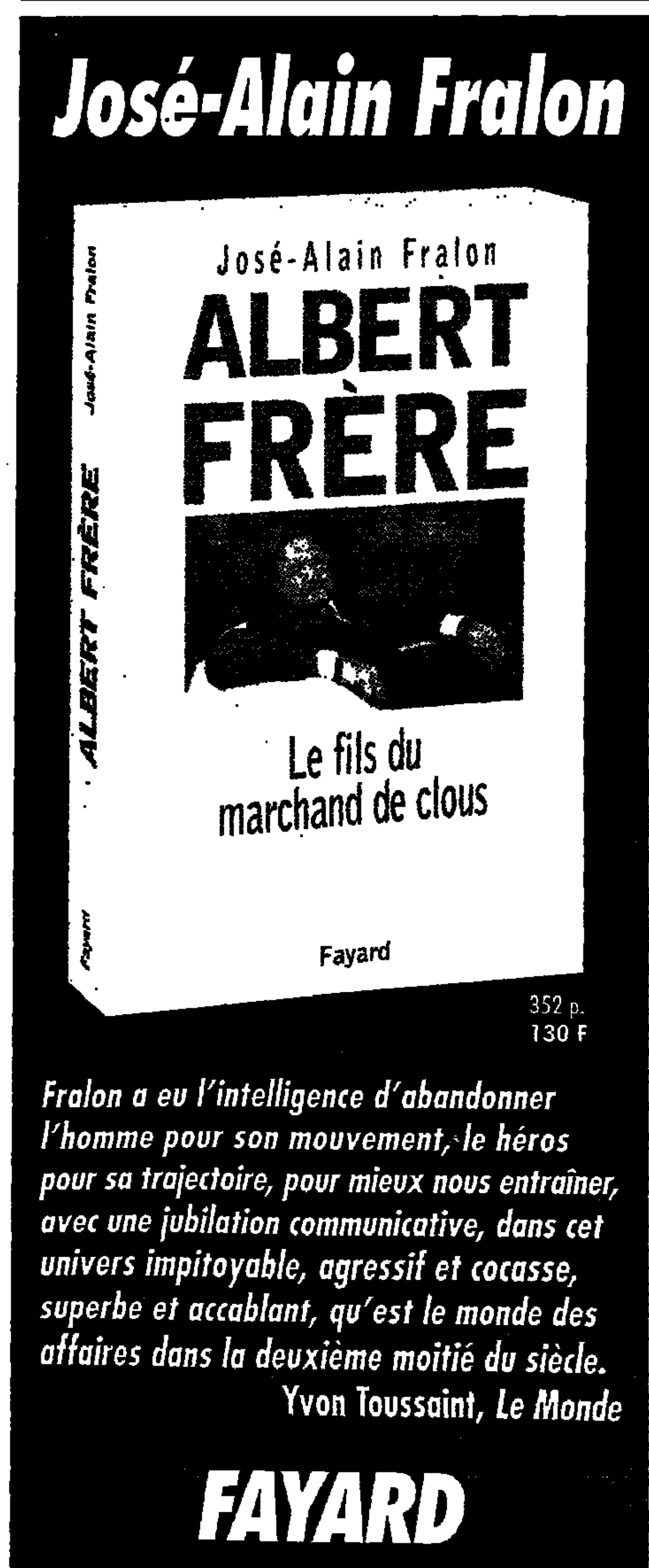
A l'été 1996, la commission de réforme a conclu à son *« inaptitude définitive »* au service dans la police en raison de son invalidité. Admise à la retraite en octobre, Brigitte a bientôt découvert, consternée, le mode de fixation des taux d'invalidité retenus par l'administration pour le calcul de sa pension : aux taux *« imputables au service »* – *« 35 % pour des séquelles graves du poignet droit, 20 % pour une œsophagite et des ulcères, 10 % pour une névrose post-traumatique »* –, le Sgap a ajouté un taux de *« 15 % d'infirmité préexistante à la titularisation »*.

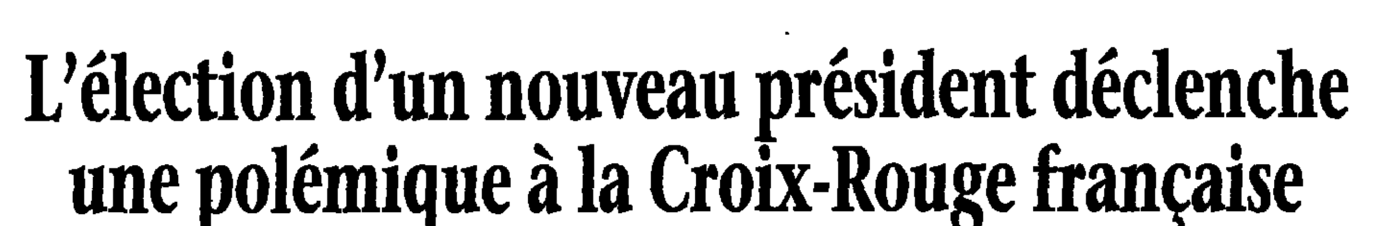
Le psychologue ayant recruté Brigitte à son entrée en école de police, puis le médecin-chef l'ayant titularisée, n'avaient noté, eux, aucune *« infirmité préexistante à la titularisation »*. Aussi la jeune femme a-t-elle déposé un recours contre la prise en compte de ces 15 %, qui diminue d'environ 2 000 francs sa pension mensuelle de retraite. Dans le même temps, l'administration semble avoir « oublié » de statuer sur la révision de son allocation temporaire d'invalidité, de sorte que, de mai 1995 à septembre 1996, la jeune femme n'a pas reçu les versements correspondants.

Ultime dérapage, la jeune retraitée s'est vu priver de toute ressource financière d'octobre 1996 à janvier 1997. Mal ficelé, son dossier a été renvoyé du service des pensions de Draguignan (Var) au Sgap de Rennes, qui a bizarrement omis de la réintégrer dans les cadres actifs. Résultat : elle n'a perçu ni son traitement de policière ni sa pension de retraite. Si bien que le commissaire central de Lorient a dénoncé, par la voie hiérarchique, le *« dysfonctionnement incompréhensible »* et la *« froideur administrative »* imposées à son ancienne subordonnée. *« L'interruption du versement de tout revenu, allocation ou pension à un ancien fonctionnaire, de surcroît en invalidité, est tout à fait regrettable*, a enfin reconnu, le 15 janvier, le préfet du Sgap de Rennes, Louis Frédéric Merlet. *Aucune solution locale palliative ne peut être dégagée dans le cadre réglementaire de la fonction publique. »*

Brigitte s'est donc endettée pour payer son loyer et a obtenu des bons alimentaires auprès de sa mairie. On comprend qu'elle se soit demandée, à la fin de 1996, dans un courrier à un médecin-chef parisien qui l'a aidée, si l'acharnement de l'administration ne relevait pas *« purement et simplement d'une incitation au suicide »*. Soutenue par d'anciens collègues du ministère de l'intérieur et par un avocat spécialisé dans le droit de la fonction publique, Me Marie-Pierre Chanlair, elle reste cependant décidée à faire reconnaître ses droits.

Erich Inciyan





L'élection d'un nouveau président déclenche une polémique à la Croix-Rouge française

Le professeur Gentilini a été élu au troisième tour. Certains dénoncent une manœuvre de l'Elysée

Le professeur Marc Gentilini a été élu, dimanche 29 juin, président de la Croix-Rouge française et succède ainsi à Pierre Consigny. Cette élection crée de sérieux remous au sein de l'organisation. Certains responsables dénoncent les pressions exercées par la présidence de la République sur la direction de la Croix-Rouge, et le limogeage brutal d'un des administrateurs. M. Consigny se déclare « *frappé par un coup injuste* ».

LA CROIX-ROUGE française bruit de rumeurs après l'élection, dimanche 29 juin, de son nouveau président. Le professeur Marc Gentilini, sooixante-sept ans, ancien chef du service des maladies infectieuses et tropicales à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris, fondateur de l'Organisation panafricaine de lutte contre le sida et président du conseil scientifique de l'Agence française du sang, a été élu au troisième tour de scrutin par le conseil d'administration, avec vingt voix contre dix-huit au président sortant, Pierre Consigny, et trois abstentions.

Menaces de démission, remous à la base... Le soupçon pèse sur l'élection du professeur Gentilini. Son entrée précipitée au conseil d'administration, entre les deux tours des élections législatives, avait déjà suscité la polémique : *Le Canard enchaîné* du 25 juin évoquait une intervention de Bernadette Chirac pour imposer la nomination du professeur Gentilini en remplacement du docteur Jeanine Avril. Cette dernière avait été présentée comme « *démissionnaire* » dans une lettre signée par Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat à la santé et à la Sécurité sociale, et remise, le 30 mai, à Pierre Consigny.

Le docteur Avril, membre du conseil d'administration nommée par le ministère de la santé en octobre 1994, est avisée de son départ le 30 mai par un coup de téléphone de Pierre Consigny. « *Si l'on m'avait demandé de démissionner, j'aurais bien sûr obtempéré*, nous a-t-elle déclaré. *J'ai trouvé la méthode d'une grossièreté incroyable.* » Son remplacement par le professeur Gentilini est officialisée par un arrêté du 28 mai publié au *Journal officiel* du 31 mai, en même temps que la nomination de Marie-Clotilde Fardel, soixante-douze ans, vice-présidente du conseil départemental de la Croix-Rouge de Savoie, au poste, vacant depuis des mois, de Pierre Pascal. Certains administrateurs rappellent que M. Gaymard sera élu le 1er juin député (RPR) de Savoie.

Lundi 2 juin, le docteur Avril remet un texte à M. Consigny pour qu'il le lise deux jours plus tard au conseil d'administration. Mercredi 4 juin, une motion dénonçant « *une procédure regrettable qui bafoue les principes les plus élémentaires d'humanité et de courtoisie* » est signée par la majorité des administrateurs présents. Le 11 juin, le docteur Avril reçoit une lettre du professeur Gentilini dans laquelle il lui dit « *la peine que* [lui] *cause cette situation* ».

Le 20 juin, Pierre Consigny est « *invité* » à se rendre à l'Elysée. Il est brièvement reçu par Bertrand Landrieu, directeur de cabinet de Jacques Chirac. « *Aucune critique sur ma gestion n'a été formulée*, nous a confié, mercredi 2 juillet, M. Consigny. *L'Elysée était favorable à l'arrivée de M. Gentilini. J'ai suggéré de laisser faire le conseil d'aministration, ce que M. Landrieu n'a pas contesté.* » Le 28 juin, soit la veille de l'élection, « *on me disait que M. Gentilini ne se présenterait pas*, se souvient M. Consigny. *Je ne l'ai su qu'à la dernière minute* ».

Samedi 28 juin, l'assemblée générale de la Croix-Rouge française réunit près de deux cent cinquante délégués départementaux et approuve à l'unanimité le rapport moral et les comptes de l'organisation. L'exercice financier pour 1996 est en excédent de 7,8 millions de francs, pour un budget global de 3,5 milliards de francs. « *L'AG s'est terminée sur un plébiscite*, confie un proche de M. Consigny. *Toute la salle était debout en train d'applaudir, alors le lendemain, personne n'a compris.* »

Le professeur Gentilini est réputé proche de la famille Chirac. Il rejette en bloc les accusations de l'hebdomadaire satirique. « *Mme Chirac n'est pas intervenue du tout*, nous a-t-il assuré. *Et cela fait longtemps que je n'ai pas été invité à un dîner à l'Elysée.* »

Expliquant qu'il était candidat de longue date au poste d'administrateur, M. Gentilini affirme que la lettre transmise par M. Gaymard à M. Consigny le 30 mai avait été rédigée bien avant son envoi « *au dernier moment, pour réparer l'omission* ». « *Après la parution du* Canard enchaîné, *J'ai envoyé une lettre à Bernard Kouchner* [secrétaire d'Etat à la santé] *pour lui présenter ma démission*, nous a-t-il précisé. *Dans l'heure qui a suivi, j'ai reçu sa réponse : non seulement il n'avait pas l'intention de remettre en cause ma nomination, mais il s'en félicitait.* » Le professeur Gentilini décide finalement « *de maintenir* [sa] *candidature* ».

Dimanche 29 juin, le conseil d'administration se déroule dans une ambiance tendue. « *Tout le monde avait le sentiment que ce n'était pas la transparence, qu'il y avait une combine* », relate M. Consigny. « *Des consignes ont été données par les pouvoirs publics pour orienter le vote* », renchérit un témoin qui souhaite garder l'anonymat.

UN BILAN « TRÈS POSITIF »

« *Si on avait nommé M. Gentilini plus tôt, tout cela n'aurait pas eu lieu*, nous a déclaré le docteur Yves Louville (hôpital Necker, Paris), administrateur. *On ne peut pas dire que M. Consigny ait été mis en minorité. Son bilan est très positif. Cela a été difficile de choisir entre deux hommes de valeur.* »

Rappelant que « *le président de la République est aussi président d'honneur de la Croix-Rouge* », le docteur Louville estime que M. Gentilini est « *un homme éminemment respectable, qui n'avait pas besoin d'une quelconque intervention* » pour entrer au sein de l'organisation. Le président sortant, Pierre Consigny, se dit quant à lui « *frappé par un coup injuste* », et « *pense qu'il va se passer des choses* ».

Laurence Folléa

La réaction des instances internationales

Georges Weber, secrétaire général de la Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, nous a livré ce commentaire : « *Nous respecterons l'élection, mais avec le Comité international de la Croix-Rouge* [CICR], *nous essayons depuis plusieurs années de suggérer à la Croix-Rouge française de changer ses statuts pour y introduire le principe d'indépendance vis-à-vis du pouvoir politique et des pouvoirs publics.* » Eric Roethlisberger, vice-président du CICR, nous a indiqué de son côté, mercredi 2 juillet, qu'il prenait « *acte* » de l'élection du nouveau président. Soulignant que « *toutes les sociétés nationales reconnues par le CICR sont tenues de respecter les mêmes principes de base, parmi lesquels la neutralité, l'impartialité et l'indépendance* », *M. Roethlisberger a ajouté qu'il ne disposait « d'aucune indication permettant de penser que l'élection n'avait pas respecté le jeu démocratique »*. La menace d'un retrait d'agrément n'est donc pas à l'ordre du jour.

Les soutiens de M. Deperrois plaident pour une réforme rapide de la cour d'assises

Une nouvelle loi pourrait lui permettre d'être rejugé

ROUEN
de notre envoyé spécial

Condamné, le 25 mai, à vingt ans de réclusion criminelle par la cour d'assises de la Seine-Maritime pour l'empoisonnement de la petite Emilie Tanay (*Le Monde* du 27 mai), Jean-Marc Deperrois a fait, mercredi 2 juillet, une brève apparition au palais de justice de Rouen. Il y assignait, en appel, le journal *Ici Paris* dans une affaire de diffamation liée à un article paru le 26 juillet 1996, lors de sa détention provisoire. L'audience, qui n'a pu se tenir pour des raisons de procédure, a été reportée à une date ultérieure.

Continuant de clamer son innocence, comme il le fait depuis trois ans, cet homme reconnu coupable sans preuves et sans appel – alors même que son procès aux assises n'a cessé d'accumuler les doutes – entendait revenir sur la diffusion d'informations fausses portant, selon lui, atteinte à la présomption d'innocence. A deux reprises, à Paris, Jean-Marc Deperrois avait déjà obtenu la condamnation pour diffamation de deux autres journaux qui avaient relaté son affaire, *Liberté Dimanche* et *Le Nouveau Détective*. Cette dernière publication lui avait en outre, en 1996, présenté des excuses pour avoir publié l'une des erreurs aujourd'hui reprochée à *Ici Paris*. Mais à Rouen, en première instance, un mois avant les assises, le tribunal correctionnel avait relaxé les journalistes d'*Ici Paris* en leur accordant le bénéfice de la bonne foi.

LETTRES ET PÉTITIONS

« *Il y a un problème avec les jugements, à Rouen* », a lâché Jean-Marc Deperrois, amer, devant les caméras de France 2, alors qu'il regagnait son fourgon. Détenu à la maison d'arrêt de Rouen depuis son procès, le condamné, qui s'est pourvu en cassation, n'a pu obtenir de l'administration pénitentiaire qu'il regagne la prison du Havre, proche de sa famille, notamment au motif que son affaire est « *médiatisée* ». Lors de l'instruction, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rouen avait déjà curieusement argué de cette « *médiatisation* », cette fois, pour maintenir en détention « *celui, selon elle, qu'une partie importante de la presse et de l'opinion publique considère* (...) *comme le responsable du drame* ». Au risque de faire ainsi du mis en examen un présumé coupable.

S'amoncelant à son domicile, le courrier adressé à la famille de Jean-Marc Deperrois ou à son comité de soutien récemment constitué (BP 29, 76210 Gruchet-le-Valasse) témoigne de l'émotion qu'a suscitée le verdict, dans la France entière. 3 500 lettres pour dire la « *stupeur* », la « *consternation* », « *la tristesse et la révolte* ». Des missives-fleuves pour exprimer l'« *écœurement* », l'« *indignation* », voire « *la honte pour la justice française* ». Des petits mots pour écarter la vérité judiciaire et espérer un jour connaître la « *vraie vérité* ». Et des pétitions, des lettres aux députés, aux ministres, au président. Enfin des témoignages : un expert-psychologue retraité, des avocats, des professionnels de la justice. Et aussi d'anciens jurés, dont certains ont fréquenté les mêmes assises de la Seine-maritime.

ENTRETIEN AVEC Mme GUIGOU

« *Il y a ceux qui ont suivi le procès par la presse et la télévision*, explique Anne-Marie Deperrois, son épouse, *et sont persuadés de l'innocence de mon mari. Puis ceux qui disent :* "On ne sait pas", *mais refusent qu'on puisse condamner un homme sans preuves. Ces lettres sont frappantes par leur sincérité. C'est toujours le cœur qui parle.* » Selon elle, plus d'un millier de personnes ont, à ce jour, formalisé leur adhésion au comité. La cotisation annuelle est fixée à 25 francs. Une main anonyme a donné 50 000 francs. Parmi les personnalités, l'écrivain Bernard Clavel, le sénateur Henri Caillavet, ont apporté leur appui.

Dans l'attente de l'examen du dossier par la cour de cassation, qui doit se prononcer seulement sur la validité de la procédure, et dont la décision peut entraîner un nouveau procès dans une autre juridiction que la cour d'appel de Rouen, le comité de soutien entend faire pression pour « *activer la réforme de la cour d'assises* ». Engagée par le précédent gouvernement, elle vise à instaurer une procédure d'appel, toujours inexistante en matière d'affaires criminelles.

Le comité de soutien demandera bientôt à être reçu par le garde des sceaux, Elisabeth Guigou. Ses membres espèrent que la nouvelle loi sera adoptée avant l'examen du dossier par la Cour de cassation, tant que la condamnation n'est pas définitive, et qu'elle contiendra des dispositions qui lui permettent de s'appliquer au cas de Jean-Marc Deperrois. Celui-ci pourrait alors finalement, hors Rouen, être rejugé.

Jean-Michel Dumay

Les thèses de l'« accident » ou des « coups mortels » s'opposent pour expliquer la mort d'une femme policier à Mantes-la-Jolie

« *IL AVAIT DÉCIDÉ de bouffer du flic, c'est tout !* », lance le gardien de la paix Pascal Hiblot, collègue de cette femme policier tuée par une voiture qui forçait un barrage le 8 juin 1991 à Mantes-la-Jolie. Depuis le 30 juin, date de l'ouverture du procès de Lhadj Saidi, devant la cour d'assises des Yvelines, c'est la première fois qu'un témoin affirme que ce jeune homme aurait volontairement lancé sa voiture sur les policiers. Il est vrai que M. Hiblot n'est pas un témoin comme les autres. Collègue de travail de Marie-Christine Baillet, tuée à l'âge de trente-deux ans, c'est lui qui, le premier, a tenté de la secourir. Au départ, il ne l'a pas reconnue et croyait que c'était l'un des passagers de la voiture volée qui avait roulé à terre. La voix étranglée par l'émotion, il raconte : « *Son visage et sa bouche étaient en sang. Je ne voyais que ses yeux. Mais c'était pas les siens. C'était la terreur dans ces yeux qui regardaient fixement.* »



PROCÈS

Au premier rang, derrière lui, un brigadier, qui a vainement tenté un massage cardiaque, plonge la tête dans ses mains. Mais M. Hiblot n'est pas seulement un témoin. Lui aussi est mis en examen pour « *coups mortels* » car, quelques minutes après le passage de la voiture de Lhadj Saidi sur le barrage, deux autres voitures sont venues à proximité. Invoquant la légitime défense, le policier a tiré à trois reprises, tuant le chauffeur d'une VW Jetta, Youssef Kaïf, vingt-trois ans, d'une balle dans la nuque. L'affaire sera sans doute jugée un jour mais l'instruction s'étire depuis six ans et, pour l'heure, M. Hiblot n'est que témoin.

Si la colère de M. Hiblot est légitime, il est maintenant établi que Lhadj Saidi, qui avait dix-huit ans à l'époque, n'a pas volontairement écrasé la femme policier. Selon ses dires, surpris par le barrage constitué par une voiture de police, il a tenté de se glisser entre l'obstacle et le trottoir à l'instant où Mlle Baillet sortait du véhicule. Lhadj Saidi est d'ailleurs renvoyé devant la cour d'assises pour « *violences volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner* », « *coups mortels* » dans le jargon judiciaire.

QUALIFICATION DE MEURTRE

L'instruction ayant toutefois été menée pour la qualification de meurtre, les débats à l'audience, fidèles reflets du dossier, insistent trop souvent sur des aspects qui sont maintenant dépassés car la chambre d'accusation a considéré qu'il n'y avait pas d'intention homicide. La seule question qui se pose désormais est de savoir s'il s'agit d'un accident, puni de deux ans de prison selon la thèse de la défense, ou de « *coups mortels* », qui peuvent entrainer une peine de vingt ans de réclusion criminelle. Le mot « *accident* » a été prononcé à plusieurs reprises par les enquêteurs et l'expertise menée par un spécialiste en « accidentologie » montre que Mlle Baillet a entrepris de sortir du véhicule moins de deux secondes avant le passage de Lhadj Saidi et qu'il ne pouvait donc éviter la collision.

« *Nous n'avons jamais pensé qu'il allait nous foncer dessus*, insiste M. Hiblot. *Ordinairement, devant un barrage, il abandonne le véhicule, et là il avait même deux autres rues pour s'échapper en voiture.* » Dans sa colère, le policier résume pourtant les deux principales charges qui pèsent sur Lhadj Saidi. Forcer un barrage alors que l'on dispose de plusieurs autres solutions peut être assimilé à une forme de « *violence volontaire* ». Mais le chauffeur affirme qu'il allait trop vite et qu'il n'a pas freiné, craignant de jeter la voiture sur le barrage.

Pour éclaircir ce point, la cour s'est tournée vers l'expert, qui a disposé de moyens considérables pour effectuer une foule de mesures, tant sur le terrain que sur le véhicule. Mais sa réponse n'est pas toujours très claire et les conditions de conservation du véhicule examiné sont inquiétantes. Selon l'avocat général, les scellés de la R 9 conduite par Lhadj Saidi ont été brisés, et le véhicule a été « *désossé* » par le garagiste auquel il était confié.

Verdict vendredi 4 juillet.

Maurice Peyrot

Des peines de prison requises dans l'affaire des prothèses surfacturées

TROIS ANS DE PRISON, dont la moitié avec sursis, et une « *très lourde amende* », au montant non précisé, ont été requis, mercredi 2 juillet, par le tribunal correctionnel du Mans (Sarthe), à l'encontre de Patrick Cruchet, ex-PDG de la société Prolig et principal prévenu dans une affaire de prothèses de hanche surfacturées aux dépens de la sécurité sociale (*Le Monde* du 1er juillet). Le procureur de la République, Jean-Claude Thin, a par ailleurs réclamé six à dix-huit mois de prison avec sursis à l'encontre des dix-sept chirurgiens orthopédistes qui comparaissent pour « *complicité et recel d'escroquerie* », ainsi qu'une peine d'amende pour chacun qui « *ne saurait être inférieure à 10 000 francs* ». « *Il ne vous appartient pas de régler le problème de maîtrise des dépenses de santé, mais il vous appartient de sanctionner* » des dérives et une escroquerie, a déclaré M. Thin au tribunal, en estimant « *illusoires* » les contrats et brevets signés par les chirurgiens avec la société Prolig au titre, selon les prévenus, de travaux de recherche. Près de 230 millions de francs auraient été remboursés par les différentes caisses d'assurance-maladie ou de mutualité sociale agricole pour les prothèses de hanches de la société Prolig.

Claude Allègre donne un coup d'arrêt aux « stages diplômants »

AU COURS d'une rencontre, mercredi 2 juillet, avec une délégation du syndicat étudiant UNEF-ID, Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, a décidé de suspendre la mise en place des unités d'expérience professionnelle (UEP), autrement dénommées « *stages diplômants* ».

Cette initiative du CNPF en faveur des étudiants volontaires de deuxième et troisième cycles des formations générales de l'université avait été intégrée dans la réforme des études adoptée au mois de mars par François Bayrou, ancien ministre de l'éducation. Elle était toutefois soumise à l'adoption d'une charte nationale des stages que le patronat s'est, jusqu'à présent, refusé à signer. Selon Pouria Amirshahi, président de l'UNEF-ID, M. Allègre aurait admis qu'il fallait « *s'assurer d'abord qu'ils ne correspondent pas à une activité professionnelle déguisée à l'heure où l'emploi des jeunes se pose se façon aiguë* ». Une commission sera chargée, dans les prochaines semaines, de « *remettre à plat* » la question des stages avant la conférence nationale sur l'emploi prévue au mois de septembre, et à laquelle le principal syndicat des étudiants devrait participer.

Encouragée par le président de la République, cette initiative émanant de Dider Pineau-Valencienne, président de la commission sociale du CNPF, avait alimenté une polémique avec les syndicats de salariés et d'étudiants.

TABLE RONDE LE 11 JUILLET

Craignant la généralisation de « *stages bidon* » ou « *d'emplois déguisés* », leurs représentants avaient exprimé leur souci de prévenir d'éventuels abus. Tout en soulignant les difficultés d'expérimenter une formule destinée à un nombre limité d'étudiants, plusieurs universités avaient toutefois engagé des contacts avec de grandes entreprises ou avec les branches locales du CNPF. Dans un entretien à *La Tribune* du 30 juin, Didier Pineau-Valencienne avait indiqué, de son côté, « *qu'une centaine de grandes entreprises sont déjà prêtes à accueillir des étudiants* ».

La volonté du nouveau ministre de l'éducation de réexaminer l'unité d'expérience professionnelle pourrait être étendue à d'autres dispositions de la réforme Bayrou. Claude Allègre a annoncé aux responsables de l'UNEF-ID une table ronde, le 11 juillet, sur l'allocation d'études et la révision des aides sociales aux étudiants. Tout en refusant le principe d'une loi de programmation budgétaire, il a admis la nécessité d'encourager les enseignants qui acceptent de s'impliquer davantage dans la formation des premiers cycles.

Michel Delberghe

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : Jean Bousquet, ancien député et maire (UDF) de Nîmes, a été condamné pour ingérence**, jeudi 3 juillet, à deux ans de prison avec sursis, 400 000 francs d'amende et cinq ans d'inéligibilité, par la cour d'appel de Nîmes. Il avait été condamné en première instance à un an de prison ferme pour s'être fait payer, de 1991 à 1994, la surveillance de sa propriété privée par la ville à hauteur de 1,35 million de francs.

■ **SANS-PAPIERS : un conseiller municipal de Chanteloup-les-Vignes (Yvelines) a été condamné**, mardi 1er juillet par le tribunal correctionnel de Versailles à un an de prison avec sursis et 5 000 francs d'amende pour avoir tenté d'obtenir une carte nationale d'identité avec de faux certificats. Abdou Mohamed, 32 ans, prétendait être originaire de Mayotte mais serait en fait natif des Comores. Il avait été élu en 1995 sur la liste du maire UDF, Pierre Cardo.

■ **IMMIGRATION** : trois passagers clandestins arrivés lundi 1er juillet dans la soirée à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), à bord d'un cargo roumain, le *Trinity*, ont disparu dans la nuit de mardi à mercredi 3 juillet. Ils avaient payé un passeur marocain qui leur avait assuré que le cargo était en partance pour l'Italie. Le *Trinity* a quitté Saint-Malo mercredi soir pour Rouen, sans ces trois hommes dont on ignore la nationalité.

FINANCES Le Crédit local de France (CLF), principal banquier des collectivités locales, devait rendre publique, jeudi 3 juillet, son évaluation des budgets votés par ces collectivités pour 1997. ● LES INVESTISSEMENTS devraient enregistrer une progression de 2,9 %, après deux ans de recul. ● LA HAUSSE DE LA PRESSION FISCALE devrait, à l'inverse, se ralentir : la progression des taux des impôts directs (taxe d'habitation, taxes sur le foncier bâti et non bâti, taxe professionnelle) est de 1,5 % contre 4 % en 1996. Le *« produit voté »*, c'est-à-dire le volume de ces impôts, passe de 283 milliards de francs, en 1996, à 296 milliards, en 1997. L'augmentation est de 4,7 % contre 5,9 %, de 1995 à 1996. ● LA MONTÉE EN PUISSANCE de l'intercommunalité complique parfois l'analyse du budget des grandes villes, comme dans le cas de Strasbourg.

Les collectivités locales retrouvent le chemin du dynamisme

Le Crédit local de France publie, jeudi 3 juillet, ses estimations sur les budgets 1997 des villes, départements et régions. Elles sont plutôt positives : la hausse de la pression fiscale se ralentit et l'investissement repart

SI L'ANNÉE 1997 s'achève sur une certaine reprise de la croissance – ce que prévoient plusieurs économistes –, il faudra donner un coup de chapeau aux maires et aux présidents de régions, départements, districts ou communautés urbaines. Après deux années de baisse sensible (– 4,9 % en 1995, – 5,8 % en 1996), les investissements des collectivités locales devraient, en effet, inaugurer un nouveau cycle de croissance. Selon la note de conjoncture publiée jeudi 3 juillet par le Crédit local de France (CLF), on peut s'attendre, cette année, à une progression de 2,9 %. Et, ajoute le principal banquier des collectivités, 1998 pourrait être encore meilleure. Cette relative bonne santé contraste avec l'atonie de l'investissement des entreprises, très modéré et principalement destiné à moderniser les équipements existants.

Ce redémarrage ne peut qu'être bien accueilli, notamment par le secteur du bâtiment et des travaux publics, particulièrement secoués par une mauvaise conjoncture depuis quatre ans. Il s'accomplit, en outre, dans des conditions macro-économiques relativement saines : 1997 se caractérise aussi, selon le CLF, par une bonne maîtrise générale des dépenses courantes. Les charges d'aide sociale et les frais de personnel progresseront moins vite qu'en 1996. Enfin, pour la quatrième année consécutive, les frais financiers, c'est-à-dire le remboursement des emprunts, connaissent une forte baisse : – 10,2 %. Bien que l'Etat ait resserré cette année les dotations qu'il verse aux collectivités, celles-ci sont parvenues, en général, à limiter dans une fourchette raisonnable l'augmentation de la pression fiscale.

AUTOFINANCEMENT

La progression des taux des impôts directs est plus de deux fois inférieure à celle de 1996 (+ 1,5 % contre + 4 %). Quant au volume des impôts locaux directs, il passe de 283 milliards de francs en 1996, à 296 milliards en 1997, soit une augmentation de 4,7 % contre 5,9 % de 1995 à 1996. Commentaire du CLF : *« La progression de la fiscalité locale est une des plus faibles depuis la décentralisation »*, il y a quinze ans. La pause touche notamment les budgets régionaux : cette année, six régions ont baissé leurs taux d'imposition et plus de la moitié les ont laissés inchangés. Dernier signe d'assainissement : l'encours de la dette régresse, grâce à un amortissement régulier des emprunts et à un faible appel au marché financier ces deux dernières années.

Villes, départements et régions disposent donc d'un matelas de ressources financières, que les banquiers appellent l'épargne disponible. Celle-ci mesure les masses que les collectivités peuvent affecter au financement de leurs investissements. En 1997, avec 93,2 milliards de francs disponibles, elles devraient être capables d'assurer par autofinancement presque la moitié de leurs dépenses d'équipement traditionnelles : routes, enseignement, usines d'assainissement, réseaux de transports en commun.

La période de morosité conjoncturelle qui semble s'achever s'explique en partie par le fait que, dans les deux années qui suivent une élection municipale, en l'occurrence celle de 1995, les projets des communes tardent à sortir. La relance escomptée cette année s'appuie donc, selon les analystes du CLF sur cinq raisons :

– Traditionnellement, la troisième année du mandat municipal est « bonne » pour l'investissement. Ce phénomène se vérifie depuis 1979.

– Il était difficile, après plusieurs années de « vaches maigres », de rester longtemps encore à un niveau très bas. Il faut au moins entretenir les réseaux et le patrimoine existant. En outre, selon le CLF, les collectivités devraient investir rapidement dans certains secteurs prioritaires comme la sécurité dans les établissements scolaires (amiante, équipements techniques). Le traitement des déchets ménagers et la restauration des réseaux d'eau potable et d'évacuation des eaux usées mobilisera quelque 125 milliards de francs d'ici à 2 005.

– Dans le cadre des contrats de plan Etat-régions, qui ont été prolongés d'un an jusqu'en 1999, une quinzaine de régions ont décidé de se substituer à l'Etat impécunieux. Leur apport complémentaire pourrait atteindre 800 millions et entraîner, par ricochet, des dépenses des départements et des communes engagés dans ces contrats.

– Les marges de manœuvre financière de collectivités se sont accrues et améliorées. Ainsi, les dépôts au Trésor ont augmenté de 10 % cette année.

– Les entreprises de travaux publics, pour qui les ordres des collectivités représentent 42 % du chiffre d'affaires, multiplient initiatives et pressions pour qu'elles passent des marchés. La Fédération des travaux publics propose, par exemple, de supprimer, pour les travaux neufs, le décalage de deux ans ouvrant droit au remboursement de la TVA.

En 1998, le CLF table sur une poursuite des tendances de 1997. Mais la prudence s'impose : la morosité de la conjoncture passée se traduira par une faible progression des bases de taxe professionnelle ; la perspective des élections régionales et cantonales peut avoir pour effet de modérer encore l'évolution des taux d'imposition. Mais le comportement des élus locaux dépendra essentiellement des objectifs que se fixera le gouvernement, dans sa politique budgétaire et les modalités de la lutte contre le chômage, notamment.

Or, pour le moment, rien n'a filtré des intentions de Lionel Jospin. Le premier ministre devrait lever le voile au congrès de l'Association des présidents de conseils généraux (APCG), à la mi-septembre à Nice.

François Grosrichard

Les comptes joints de Strasbourg et de sa Communauté urbaine

STRASBOURG
de notre correspondant régional

A lire le budget de Strasbourg, les sommes affectées aux dépenses de personnel sont insignifiantes, alors qu'elles tournent... autour de 50 % des charges de fonctionnement, dans des villes de taille comparable. Ce qui est vrai pour les salaires des agents municipaux l'est aussi pour les services généraux, l'entretien des bâtiments ou le réseau informatique. Ces « anomalies » s'expliquent par la présence de la Communauté urbaine de Strasbourg (CUS), créée en 1968, qui regroupe vingt-six communes autour de la capitale alsacienne.

Au début, il existait une administration distincte pour la CUS. Après quatre ans d'expérience, le maire de Strasbourg – à l'époque Pierre Pflimlin (MRP) –, qui est aussi président de la CUS, préfère une seule et même administration, las d'être confronté à deux interlocuteurs, la communauté et la commune strasbourgeoise, qui défendaient trop souvent des points de vue différents, voire carrément opposés.

Du coup, Strasbourg n'a pratiquement pas d'employés : l'employeur est la CUS. Cette dernière a, au total, six mille agents. Une partie de leur travail est comptabilisé à la charge de la ville, qui verse chaque année sa quote-part (55 % en 1996 de la masse salariale) au budget communautaire.

ÉCONOMIES

L'arbitrage sur ce qui doit être payé par chacune des deux collectivités est assuré par une commission mixte paritaire. François Kusswieder, secrétaire général adjoint de la CUS, donc aussi de Strasbourg, estime que *« la répartition est globalement juste »* et, surtout, que les regroupement opérés permettent des économies d'échelle, évaluées à plusieurs dizaines de millions de francs par an.

Les maires de l'agglomération n'ont aucunement l'intention de remettre en cause un système peu lisible pour le public mais qui a fait ses preuves. Yves Bur (UDF-FD), député et maire de Lingolsheim, commune de dix-sept mille habitants du sud de l'agglomération, en est d'accord, même s'il déplore l'*« autorité excessive »* de la municipalité PS de Strasbourg sur les petites villes associées.

Plus fondamentalement, la crainte de M. Bur est le poids de plus en plus grand pris par la capitale alsacienne à travers la CUS, alors que les habitants ne savent pas le plus souvent qui fait quoi. Le cas de la voirie est sans doute le plus parlant : un administré reproche à son maire l'état de sa rue, alors que ce secteur relève entièrement de la compétence communautaire.

En outre, explique M. Bur, la tendance est à ce que la part des impôts locaux (notamment la taxe d'habitation) prélevée par la CUS soit plus importante que celle allant à la commune : *« Au bout du compte, nous sommes entrés dans une nouvelle phase, qui consiste à élaborer une politique d'agglomération, alors qu'au départ il s'agissait de créer un instrument technique destiné à mettre des services en commun »*, constate M. Bur. Cette évolution porte naturellement Strasbourg à accroître sa suprématie, ne serait-ce que parce qu'elle a un besoin grandissant d'argent pour financer les grands équipements sportifs et culturels.

Depuis des années, la capitale alsacienne tente de faire contribuer la CUS au financement de ses institutions. Jusqu'ici les tentatives ont avorté, hormis des contributions modestes en faveur de l'opéra et du club professionnel de football. *« Il serait normal, par exemple, que la CUS participe à la construction du palais des sports qui sera au service de toute l'agglomération »*, considère M. Kusswieler. *« Nous, on veut bien,* rétorque M. Bur, *mais il ne faudrait pas que l'on paye pour rien ; qu'il n'y ait pas de retombées pour nous. »* Comme s'il craignait que la municipalité socialiste ne renvoie pas l'ascenseur aux communes tenues par la droite.

Marcel Scotto

La Bretagne a toujours des vues sur la Loire-Atlantique

RENNES
de notre correspondante régionale

La Bretagne, définit le Petit Robert des noms propres, est l'*« unité historique liée au peuplement breton – amputée de la région nantaise »*. Cette vieille blessure n'est pas refermée aux yeux de tous. De façon récurrente, elle donne lieu à des manifestations plus ou moins voyantes de la part de militants bretons, surtout à Nantes, où se dresse toujours le château des ducs de Bretagne. Le président de la région des Pays de la Loire, Olivier Guichard (RPR), n'a jamais caché son agacement à ce propos. Or, cette fois, c'est le conseil régional de Bretagne lui-même qui a décidé de réveiller d'anciennes revendications. Lundi 30 juin, lors d'une session à l'ordre du jour plutôt mince, l'Assemblée a adopté à la quasi-unanimité un vœu en faveur de *« l'ouverture d'un large débat sur ce thème entre les deux régions concernées »*.

« La réunion administrative de la Bretagne avec le rattachement de la Loire-Atlantique est légitimée par des éléments historiques, culturels, sociologiques et juridiques », insistent les quatre élus RPR ou apparentés, les deux écologistes et les deux élus divers à l'initiative de ce texte. Le groupe socialiste n'y trouve rien à redire. *« Ancenis était autrefois la frontière de la Bretagne »*, rappelle Pierre Victoria, son président. *« Cela fait partie des non-dits qui restent présents dans la tête des élus régionaux de tout bord »*, estime-t-il, en soulignant que Pierre Méhaignerie (UDF-FD), président du conseil général d'Ille-et-Vilaine, a déjà, pour sa part, pris position en faveur d'une région ouest plus vaste.

L'Union démocratique bretonne a aussitôt réagi par un communiqué triomphant, se félicitant d'un vote *« intervenu cinquante-six ans jour pour jour après le décret inique du régime de Vichy »*, qui officialisa la séparation. L'UDB en profite pour réclamer un référendum *« organisé sur l'ensemble du territoire de la Bretagne historique »*. Reste à savoir ce qu'en penseraient les habitants de Loire-Atlantique.

Martine Valo

Pas de grève des ferries SNCM entre le continent et la Corse

LE TRAFIC MARITIME entre la Corse et le continent sera normal, samedi 5 et dimanche 6 juillet. Le préavis de grève déposé par le syndicat des marins CGT à la Société nationale Corse Méditerranée (SNCM) pour le premier week-end de la période estivale a été levé, mercredi 2 juillet (*Le Monde* du 2 juillet).

Ce mouvement touchait les navires à grande vitesse (NGV) et le paquebot-ferry *Napoléon-Bonaparte*, navire amiral de la flotte, d'une grande capacité. Il avait provoqué de vives réactions dans les milieux économiques corses, en raison de son impact sur les premiers départs en vacances et le début de la saison touristique. Le syndicat voulait des effectifs supplémentaires à bord. *« Une solution a été élaborée sous l'égide du directeur départemental des affaires maritimes, au cours d'une réunion de conciliation à Marseille »*, a déclaré la direction de la SNCM. En 1996, la SNCM a transporté sur les lignes de Corse, qui représentent 60 % de son chiffre d'affaires, un peu plus d'un million de passagers et trois cent quarante mille véhicules.

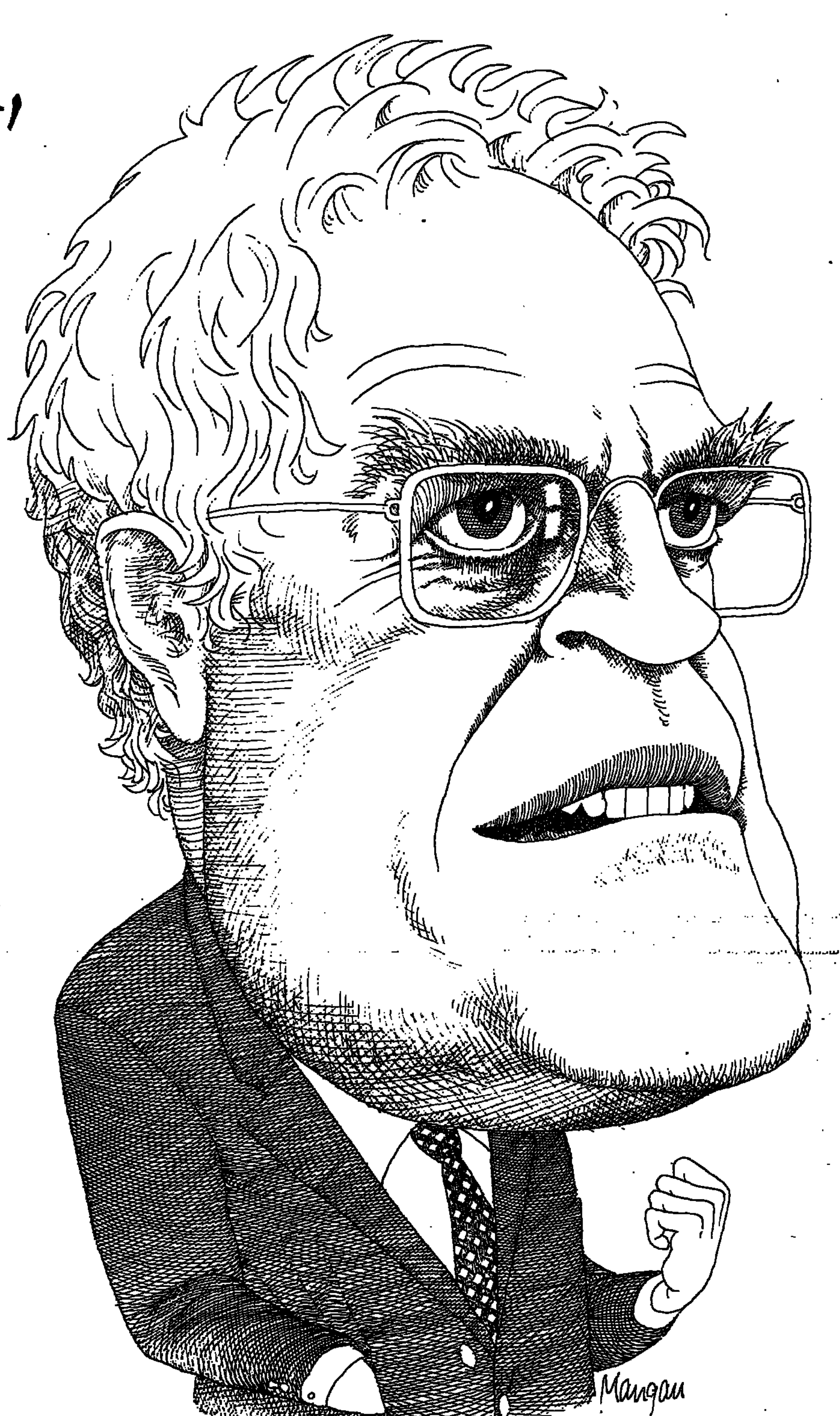
DÉPÊCHES

■ **PARIS : Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, a proposé,** dans un entretien au *Parisien* du 3 juillet, à Jean Tiberi, maire de Paris, une rencontre avec les élus de la ville et la création d'un groupe de travail *« pour étudier l'ensemble de l'aménagement universitaire parisien »*, qui sera une des priorités du futur schéma « Université 2000 *bis* ».

■ **ROISSY :** La Chambre de commerce et d'industrie de Paris a réitéré, mercredi 2 juillet, son soutien à la mise en œuvre des travaux prévus pour l'agrandissement de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, qu'elle considère comme *« une impérieuse nécessité »* et qui est contesté par de nombreuses associations de riverains et des élus (*lire page 7.*)

Lionel Jospin,

Longtemps sous-estimé par ses adversaires et par bon nombre de ses amis, Lionel Jospin ne semblait plus capable d'assumer l'héritage de François Mitterrand. Pourtant, en deux ans, il vient d'infliger à la droite la plus invraisemblable des défaites et de redonner un avenir à la gauche. En accord avec lui-même



IL est des joueurs de tennis *qui ne lâchent aucun* point, convaincus qu'une partie n'est jamais perdue avant la dernière balle. Ecœurants à force de ténacité, décourageants de persévérance. Lionel Jospin est de ceux-là. En remportant les élections législatives, le 1er juin, il vient de gagner en cinq sets, au jeu décisif, un match engagé voilà un quart de siècle. *Le match d'une vie.*

La première manche avait été étonnante. En dix ans, mine de rien, Lionel Jospin gravit quatre à quatre tous les échelons du nouveau Parti socialiste jusqu'à en devenir le premier secrétaire en 1981, au seuil de la campagne présidentielle qui conduit François Mitterrand à l'Elysée. D'autres guignaient cette succession. C'est lui qui s'impose.

*Le deuxième set fut plus tac*tique. Dès l'automne 1981, *L'Express* s'interroge : *« Est-ce Jospin qui gouverne ? »*. Prudemment, l'intéressé élude, sans pour autant récuser la question. *Rarement à la* volée, le plus souvent du fond du court, il défend solidement, relance inlassablement, tente de trouver des réponses au contre-pied de la *« rigueur »* économique. Et c'est avec un guilleret *« Bonjour la vie ! »* qu'il referme, en 1988, la porte de son bureau de la rue de Solferino pour entrer au gouvernement avec la place de numéro deux, le titre de ministre d'Etat et la charge de l'éducation nationale. Certains l'avaient pris, sept ans plus tôt, pour un fondé de pouvoir. Ils en sont pour leurs frais.

Puis vint le temps des doutes. Avant comme après le fatidique congrès de Rennes, en 1990, Lionel Jospin hésite, tergiverse, s'englue dans d'inexpiables rivalités. Peu à peu, il agace en haut lieu, et s'agace, impuissant, de ce second septennat qui s'enlise dans l'immobilité, la crise et les affaires. Il décourage ses amis et jusqu'à ses électeurs. Il a perdu la main. Battu aux législatives de mars 1993, il ne lui reste plus qu'un mince titre de gloire : conseiller général de Cintegabelle. L'ancien député de Haute-Garonne connaît, alors, un sévère passage à vide. La droite triomphe, Rocard, Fabius, Emmanuelli et quelques autres s'étripent sans vergogne. Lui reste sur la touche, hors jeu, l'œil aux aguets mais les bras ballants, sur le point de tout perdre.

Arrive enfin ce cinquième set mirobolant : une déclaration de candidature présidentielle, en janvier 1995, *qui* laisse sur place les derniers Mohicans d'un PS en perdition, un triomphe auprès des militants qui l'intronisent un mois plus tard, la divine surprise du 23 avril où il distance les duettistes de la droite, une défaite *« pleine d'avenir »* le 7 mai, un retour sans bavure rue de Solferino à l'automne, la patiente remise en état de marche du parti depuis, et cette campagne législative très *« force tranquille »* qui vient de le conduire *jusqu'à l'hôtel Matignon.*

Tout cela est banal, dira-t-on, chez un politique de haut niveau. Avant lui, un Mitterrand ou un Chirac n'ont-ils pas connu, eux aussi, ces septennats de doute, ces solitudes, ces espoirs, ces victoires effleurées et échappées, ces KO que l'on croyait irrémédiables ? N'ont-ils pas su, de la même façon, rebondir, se libérer, l'emporter ? Sans doute.

D'entrée de jeu, pourtant, il y a quelque chose de singulier dans le parcours de Lionel Jospin. Voilà vingt ans, en effet, que cet homme est sous-estimé par la plupart de ses adversaires et par bon nombre de ses « amis ». Jacques Chirac vient d'en faire l'amère expérience, lui qui croyait le patron du PS en perte de vitesse et qui voyait en lui un indécrottable *« archaïque »*, dépourvu de tout *« charisme »*. *Georges Marchais fut le premier à* l'apprendre à ses dépens un soir d'avril 1980, en direct à la télévision. Le bouillant secrétaire général du Parti communiste croit moucher ce blanc-bec en lançant, péremptoire, qu'il n'y a pas de travailleurs à la tête du PS. La réplique est sans appel : *« Moi, aujourd'hui, j'ai donné des cours. Vous, ça fait trente ans que vous n'avez pas été en usine. »* L'habitude de jouer en contre, déjà...

Marchais aurait dû se souvenir que, depuis six ans déjà, Jospin était chargé par François Mitterrand de suivre les relations entre les deux partis de gauche et de piloter, à ses côtés, cette union qui est un combat. Il aurait dû se rappeler que, dès l'été 1977, celui qui n'était pas encore numéro deux du PS signait, à la une du *Monde*, des lignes cinglantes, fustigeant un *« partenaire communiste »* à peine sorti de *« la longue nuit du stalinisme »*, mais *« donneur de leçons, critique sans nuance, fort complaisant pour lui-même »*. Un partenaire dont il n'acceptait *« ni les semonces ni les sermons »*.

Un peu plus tard, quelques caciques socialistes commettent la même erreur de prendre Jospin à la légère. Le congrès extraordinaire de Créteil, en janvier 1981, vient d'officialiser la candidature de François Mitterrand à la présidence de la République et de porter Lionel Jospin à la tête du parti. Louis Mermaz donne alors la parole au nouveau *« premier secrétaire par intérim »*. Savoureux lapsus que Mitterrand se charge immédiatement de relever à la tribune : *« C'est une tâche qui n'est pas, dans mon esprit, un intérim »*, avant de faire l'éloge de son successeur, cet *« homme capable de remplir les plus hautes fonctions »*, même s'il n'est *« pas le seul »*, et qui *« se trouve, comme on dit, en situation »*. Plusieurs mirent des années à admettre, s'ils l'ont jamais admis, que Jospin n'était pas seulement *« un collaborateur de Mitterrand qui gardait le parti »*, selon la formule de Pierre Joxe.

> Faut-il voir dans sa victoire la preuve d'un ego hors du commun, de cette ambition obsédante qui permettrait seule d'entrer dans le cercle très fermé des premiers rôles ?

Au milieu des années 80, Laurent Fabius tombe dans le même piège. Depuis 1981, pourtant, Lionel Jospin a assis son autorité. Deux ans après Valence *et ses coupeurs de* têtes, il s'est imposé, au congrès de Bourg-en-Bresse, rassemblant derrière lui tous les courants du PS et transformant en parti de gouvernement un mouvement initialement construit pour la conquête du pouvoir. Mieux, depuis que François Mitterrand est installé à l'Elysée, Jospin est abonné, tous les mardis, au petit déjeuner à l'Elysée avec le président et le premier ministre et, le mercredi, au déjeuner avec les hiérarques socialistes. Ecouté et consulté, il est associé à toutes les grandes décisions : à l'été 1984, c'est avec lui et Michel Charasse que le chef de l'Etat conçoit la contre-offensive *qui le* tirera du guêpier scolaire, comme il sera plus tard, à l'été 1987, mis dans la confidence par Mitterrand de l'intention de celui-ci de se représenter à l'élection présidentielle.

Fabius n'en a cure. En ce printemps 1985, le jeune premier ministre se sent le vent en poupe. Les législatives approchent, il fonce, prépare à Matignon une campagne à l'américaine, est reçu en fanfare, à Marseille, par Gaston Defferre et évoque déjà, au-delà du PS, le rassemblement d'un front républicain. A ses yeux, le parti assurera l'intendance. Du moins est-ce ainsi que le comprend le premier secrétaire, ulcéré. Le choc est frontal. Intraitable, *Jospin revendique pour le* parti, et donc pour lui-même, la maîtrise de la campagne, menace de remettre son mandat en jeu, en appelle au comité directeur. Fabius tente, *non sans succès, de l'enfer*mer dans le personnage d'un homme d'appareil trop raide, vieux jeu et susceptible. Il faudra un arbitrage présidentiel, qui coupe la *poire en deux, pour que cette em*poignade publique s'apaise. Mais la fracture est là : en négligeant Jospin, en le prenant de haut, Fabius a fait naître un redoutable rival et déclenché une vendetta où *le PS* s'épuisera pendant dix ans.

Lionel Jospin, lui, va s'y consumer. Au point de démobiliser jusqu'à ses proches. Le scénario se met en place dès 1988. Il va inlassablement nourrir la guerre des héritiers. Le premier secrétaire a annoncé, le 18 février, son intention d'abandonner ses fonctions après l'élection présidentielle. Il a le sentiment, depuis sept ans, d'avoir rempli son contrat et a épuisé les charmes des commissions des résolutions au cours des longues nuits de congrès. De l'action gouvernementale, il attend d'autres expériences, d'autres légitimités. Rapidement, Laurent Fabius se porte candidat à sa succession. Il dispose du soutien de François Mitterrand, croit la partie gagnée.

DÉJÀ la tête au gouvernement, Jospin, *« n'est pas tenté de s'y opposer »*, selon sa propre expression. Par respect pour François Mitterrand, il incline à laisser faire. Mais par fidélité à ses amis, au premier rang desquels Henri Emmanuelli, il rechigne à l'idée d'offrir à son rival pareil tremplin pour l'avenir. Hésitant à trancher, il louvoie et choisit la plus mauvaise solution : il laisse les siens pousser la candidature de Pierre Mauroy, sans pour autant prendre la tête de la fronde. Dans la nuit du 13 mai, salle Clemenceau, au Sénat, Mauroy l'emporte. Mais le résultat est catastrophique : la famille mitterrandiste



l'homme que l'on n'attendait pas

est déchirée en deux camps hostiles. Fabius se sent floué et n'aura de cesse de prendre sa revanche. Ses partisans dénoncent la duplicité de Jospin. Quant aux amis de ce dernier, ils ont mesuré, pour la première fois, l'indécision de leur chef de file. Deux ans plus tard, le même mauvais film se reproduira, cette fois-ci sur l'écran géant du congrès de Rennes. Devant l'offensive de Fabius, Jospin renonce à aller jusqu'au bout d'une alliance avec Mauroy, Rocard et Chevènement. Il redoute le divorce avec Mitterrand, l'éclatement du parti. Dès lors, insidieusement, l'affaire est entendue. Pour ses lieutenants, Jospin n'est pas capable de sauter le pas d'une rupture franche, il n'assume pas le rôle de chef de bande. Et tandis que Fabius cajole ses partisans et consolide ses positions, lui rudoie les siens et veut refuser une logique clanique.

La pente paraît inexorable : Charles Pasqua avait traité Jospin de *« toquard »*, Jack Lang le qualifiera de *« loser »*. En 1992, il est congédié du gouvernement Bérégovoy. En 1993, après son échec aux législatives, il abandonne toute responsabilité au sein du PS, n'assiste pas au putsch qui dépose Fabius et porte Rocard à la tête du parti. Un an plus tard à La Villette, ostensiblement, il ne prendra pas part au vote qui sanctionne Rocard et le remplace par Henri Emmanuelli. En novembre 1994 encore, hormis pour une poignée de fidèles, il présentera dans l'indifférence sa contribution solitaire au congrès de Liévin. La plupart de ses anciens amis se sont lassés de ses atermoiements, de son *« égocentrisme »*, disent-ils, de ses sautes d'humeur, de ses éclipses. Eux aussi ont fini par le sous-estimer. Il se chargera de les détromper, quelques semaines plus tard, en obtenant haut la main l'onction des militants à sa candidature présidentielle.

Il y a donc un mystère Jospin. Car c'est cet intérimaire besogneux de

A l'aventure individuelle, Lionel Jospin a dès l'origine préféré l'aventure collective. Avec une famille : la gauche. Une maison : le Parti socialiste. Un mentor : Mitterrand. Une obsession : donner un sens à la politique

1981, cet apparatchik rigide de 1985, ce *« loser »* solitaire de 1993, bref, ce *« pauvre Lionel »*, qui vient, en l'espace de deux ans, de redonner l'espoir à la gauche, puis de faire subir à la droite la plus invraisemblable défaite qui se puisse concevoir. Faut-il voir là la preuve d'un ego hors du commun, de cette ambition obsédante qui permettrait seule d'entrer dans le cercle très fermé des premiers rôles en politique ?

L'explication est courte. Bien sûr, les témoignages abondent d'un orgueil à fleur de peau, et de la certitude de pouvoir se trouver, un jour, *« en situation »* pour les plus hautes fonctions. Dès 1981, ne répond-il pas, sibyllin, à une question sur son avenir : *« Quant aux destins individuels, ce n'est pas la proclamation qui les détermine. Laissez faire le temps ! »* Au début des années 90, rappelle l'un de ses proches, *« à chaque fois qu'on lui disait "Il faut y aller", il répondait : "Je ne souffre d'aucun complexe, j'ai autant de qualités que les autres, mais il faut une situation et, le jour où elle se présentera, je la saisirai. Je n'ai pas besoin, d'ici là, de prendre la posture du présidentiable". »* En mars 1995, encore, évoquant l'élection présidentielle, il confiait : *« C'est une chose que j'avais en arrière de la tête comme possible. Mais sans spéculer là-dessus. »*

Même au lendemain de mars 1993, quand il annonce son intention de se tenir *« éloigné, pour un temps, de l'action publique »* et fait savoir au ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, qu'il est prêt à regagner son corps diplomatique d'origine et à accepter un poste à l'étranger, il n'a que très fugitivement l'envie de refaire sa vie professionnelle et publique, en même temps que sa vie privée. Et ce n'est pas récrire l'Histoire à la lumière de 1995 que de souligner qu'il ne décrochera jamais. Il est vrai qu'il se retrouve, pendant près de deux ans, décalé, isolé, comme absent, rejeté par ses propres amis qui se sont lassés de l'attendre. Mais il n'a pas renoncé à la politique, ni à l'espoir de revenir sur le devant de la scène.

AURAIT-IL, autrement, patiemment travaillé, à l'automne 1993, à la préparation des Assises de la transformation sociale ? Aurait-il alors reçu, un à un, chez lui, les responsables de la famille communiste, orthodoxes et refondateurs, tous les chefs de file de la galaxie écologiste, des syndicalistes, des responsables du mouvement associatif ? Aurait-il, sinon pour préserver l'avenir, cherché ainsi à réconcilier le socialisme avec la gauche profonde ? Aurait-il, enfin, consacré de longues semaines, à la mi-1994, à mûrir sa contribution au congrès de Liévin ? Contribution de témoignage, sans doute, mais aussi de recours. Toute la suite y est écrite. *« Je ne partirai pas, pour conduire ma réflexion, d'un discours général sur le libéralisme, ni même sur les problèmes économiques, pour importants qu'ils soient. J'examinerai d'abord les conditions mêmes d'élaboration de notre politique. Car, à mon sens, tout part de là »*, y écrit Lionel Jospin en introduction. C'est la logique même du discours de politique générale du premier ministre Jospin, à la tribune de l'Assemblée nationale, le 19 juin 1997. Quant aux propositions alors formulées pour *« changer le style du pouvoir »*, pour *« rebâtir une éthique républicaine »*, pour *« centrer la politique économique sur la croissance et sur l'emploi »* ou pour *« recentrer notre politique européenne »*, elles esquissent déjà, dans bien des cas, le programme de l'actuel gouvernement.

Autrement dit, *« Lionel Jospin est peut-être devenu, depuis 1995, le candidat du possible par défaut »*, comme le note joliment l'un de ses détracteurs au PS. Mais ce n'est pas faute de s'y être préparé et de n'avoir jamais cessé d'y croire. Et d'y croire pas seulement pour lui-même.

Car cet homme, qui décourage encore les caricaturistes, n'a jamais construit sa vie comme un roman. Pas davantage comme un plan de carrière. *« Contrairement à d'autres, il n'est pas écrit sur son front* "Je veux le pouvoir", *même si, bien évidemment, c'est dans sa tête »*, note Gérard Le Gall, l'un de ses proches, aujourd'hui conseiller auprès de lui à l'hôtel Matignon. Et quand on lui demande quelle est sa philosophie de l'Histoire, il répond, en septembre 1994, alors que la pression enfle en faveur d'une candidature de Jacques Delors : *« Je crois certes au rôle des individus ; je ne crois pas aux hommes providentiels. Pas plus pour sauver la gauche que pour autre chose. »*

A l'aventure individuelle, Lionel Jospin a, dès l'origine, préféré l'aventure collective. Avec une famille : la gauche. Une maison : le Parti socialiste. Un mentor : Mitterrand. Une obsession : donner un sens à la politique.

La gauche, c'est d'abord une affaire de famille. *« Du fait de nos parents, nous nous sommes trouvés, très jeunes, de plain-pied avec les inégalités et la violence sociales »*, note Noëlle Chatelet, l'une des sœurs de Lionel, en évoquant les tournées de sage-femme de la mère, Mireille, et les jeunes de milieux défavorisés qui étaient accueillis dans les centres pour enfants difficiles dont le père, Robert, a été responsable après-guerre. *« Nos parents n'ont pas eu la volonté de nous donner une éducation politique,* ajoute Olivier, le frère de l'actuel premier ministre ; *mais il restait de leur protestantisme d'origine une morale laïque très forte, et nous avons baigné dans un formidable réseau d'amitiés, dans toute la France. »*

Quand on l'interroge sur son implantation rapide, presque naturelle, au cœur du Parti socialiste dans les années 70, alors qu'il n'avait adhéré au PS qu'au lendemain du congrès d'Epinay, à trente-quatre ans, Lionel Jospin l'admet sobrement : du fait de son père, il était *« considéré comme du sérail »*. *« La racine paternelle le rattachait à la tradition du monde ouvrier »*, ajoute Pierre Mauroy. Adhérent à la SFIO dès 1924, candidat aux législatives dans l'Indre en 1936, franc-maçon, anti-communiste, tribun et séducteur, ce père, en effet, ne peut laisser indifférent. Pacifiste viscéral, munichois, il suit Paul Faure et, sans verser dans la collaboration active, acceptera des responsabilités municipales à Meudon, en avril 1944. Cela vaudra à Robert Jospin d'être exclu de la SFIO en 1945, et il devra attendre dix ans pour être réintégré dans la *« vieille maison »*. Fidèle, alors, à Guy Mollet, il deviendra, jusqu'en 1965, secrétaire de la fédération de Seine-et-Marne, avant de s'éloigner et de retrouver sa fibre libertaire, au moment précis où son fils adhère au PS nouveau de François Mitterrand.

Suez, Budapest, l'Algérie : l'Histoire et la politique s'invitent sans détours à la table familiale des Jospin. Dans ce premier bain politique s'entrecroisent bien des racines de la gauche, des anciens pivertistes comme Colette Audry aux écologistes avant l'heure comme René Dumont, du socialisme de préaux aux révoltes humanistes. Sciences-Po et la cité universitaire d'Antony – haut lieu étudiant, militant et tiers-mondiste de cette fin des années 50 – sont le second *melting pot* où Lionel Jospin aiguise ses convictions. Il n'a pas eu vingt ans dans les Aurès, mais il est, profondément, de cette génération-là, portée par l'UNEF et le refus de cette sale guerre. De façon tout à fait symptomatique, son premier engagement véritablement politique le conduit, en 1959, à l'Union de la gauche socialiste (UGS). L'ambition affichée de ce petit mouvement, qui se fondra un peu plus tard dans le PSU, est de refonder une nouvelle gauche, à égale distance de l'opportunisme de la SFIO et du stalinisme du Parti communiste. S'y retrouvent des chrétiens de gauche et des intellectuels marxistes, d'anciens compagnons de route du PC, des socialistes dissidents, des trotskistes à la recherche d'un point d'appui, tous en quête d'union de la gauche.

Le service militaire en Allemagne, la scolarité à l'ENA, le Quai d'Orsay, où il entre en 1965 à la direction des affaires économiques et financières, l'éloignent du militantisme. Jospin ne suit pas Jean-Pierre Chevènement, son condisciple à l'ENA, quand celui-ci l'invite à se joindre à l'aventure du CERES, car cela aurait signifié adhérer à la SFIO. Il esquive également les avances de Pierre Joxe, qui l'a repéré au Quai d'Orsay, et souhaite l'attirer vers la Convention des institutions républicaines de François Mitterrand. Il faudra qu'il voie passer mai 68 sous ses fenêtres de haut fonctionnaire, qu'il quitte la diplomatie, oùil se sent piégé et bridé, qu'il entame une vie d'enseignant d'économie à l'IUT de Sceaux, et enfin que l'unité de la famille socialiste se reforme à Epinay pour que Lionel Jospin se sente disponible.

A-t-il pour autant abandonné toute tentation politique pendant ces dix ans ? On en doute. Il suffit, pour s'en convaincre, de mesurer avec quelle rapidité il est repéré par Mitterrand, intégré au groupe des experts qui entoure celui-ci, promu d'un seul coup, deux ans après son adhésion, au secrétariat du Parti, au bureau exécutif et au comité directeur. Certes, souligne un Georges Sarre, alors membre du secrétariat, il faut se rappeler combien Mitterrand était alors avide de voir naître une nouvelle génération de socialistes et prêt à faire confiance à de nouveaux talents ; il recevait longuement chacun, sondait, discutait, testait. Et Jospin avait, chacun l'admet, les qualités requises : *« socialiste authentique »*, selon Gilles Martinet, *« intelligent, travailleur, disponible »*, selon Pierre Joxe, d'une *« loyauté absolue »*, selon Pierre Mauroy. Cela suffisait-il pour que Mitterrand lui confie, en 1974, une part de son domaine réservé : le dossier-clé des relations avec les communistes, où se joue l'avenir de la gauche ?

A cette question, la rumeur a répondu depuis longtemps : si Jospin possédait cette solide culture de gauche et cette pugnacité à l'égard des communistes, si Mitterrand était sûr qu'il *« était le seul qui ne se cacherait pas sous la table si les communistes tapaient dessus »*,

« En ayant sauvegardé la gauche en 1995, en ayant contribué à redresser le PS, en gagnant en 1997, en somme en prolongeant son action historique, en évitant qu'elle ne se referme comme une parenthèse, je contribue mieux que beaucoup d'autres à donner un sens à l'action de François Mitterrand »

n'est-ce également parce qu'il était passé par la meilleure école contre le stalinisme : le trotskisme, et plus précisément sa branche lambertiste, née après une scission en 1953, l'Organisation communiste internationaliste (OCI) ? C'est même, dit-on, « en service commandé » qu'il aurait adhéré au PS, à l'instigation de la direction de l'OCI. Celle-ci avait misé sur la rénovation du PS autour de la vieille garde molletiste et d'Alain Savary, où elle ne manquait pas d'antennes, et se serait retrouvée fort dépourvue, au lendemain d'Epinay, devant la victoire de François Mitterrand. Il est vrai qu'en 1970-1971 l'OCI est tout sauf une organisation *« gauchiste »*. Elle se démarque au contraire avec vigueur des groupuscules qui pullulent au lendemain de mai 68 et cherche avec insistance à se faire reconnaître par les organisations *« ouvrières »*, principalement le PC et le PS, pour constituer avec elles un *« front unique ouvrier »*.

Cette thèse est donc plausible. Elle se nourrit de témoignages de première main. Ainsi celui de Boris Fraenkel, un militant internationaliste atypique, intellectuel plutôt libertaire, qui s'était chargé de recruter, pour les lambertistes, des militants parmi les étudiants, notamment à l'Ecole nationale du sport et de l'éducation physique, où Lionel Jospin est surveillant, tout en préparant l'ENA, en 1960. Fraenkel assure l'avoir alors repéré et *« formé »*. Resté en contact étroit avec Jospin jusqu'au milieu des années 60, il admet cependant que le futur haut fonctionnaire n'avait pas été intégré formellement à l'OCI. Deux autres témoignages portent sur la période qui suit le départ de Jospin du Quai d'Orsay. A la suite de ce changement de cap brutal, il aurait alors été durant deux ans beaucoup plus actif dans l'organisation, prenant le pseudonyme de *« Michel »*, mais toujours dans une position relativement discrète, comme la plupart des fonctionnaires qui militaient dans le secteur recherche et enseignement de l'OCI.

CETTE thèse, cependant, bute sur deux objections majeures. Hormis Fraenkel, les deux témoins précis de cette période – de toute façon antérieure à l'adhésion de Jospin au PS – refusent que leur nom soit divulgué. Pourquoi ? D'autre part, Lionel Jospin lui-même, s'il n'a jamais contesté avoir été en contact, voire en sympathie, avec des trotskistes, à l'UGS – fort logiquement –, puis à nouveau en 1969-1970, a toujours démenti avoir appartenu à l'organisation lambertiste et expliqué qu'il y avait confusion avec son frère, Olivier, effectivement membre très actif de l'OCI jusqu'au milieu des années 80.

« Un homme n'est pas ce qu'il cache. Il est ce qu'il fait. » Cette phrase d'André Malraux est la vraie réponse, qui rend les choses on ne peut plus simples : Lionel Jospin a toujours été et reste, profondément, un homme de gauche. *« Si certains mots sont morts, d'autres ne demandent qu'à revivre. Et le mot "gauche" est de ceux-là »*, écrivait-il en 1991 dans *L'Invention du possible*. N'est-il pas, aujourd'hui, le premier chef d'un gouvernement d'union de la gauche depuis 1984 ? Cette frontière entre la gauche et la droite, qui partage la vie politique française depuis deux siècles, il l'assume, la revendique même, quitte à apparaître, plus souvent qu'à son tour, comme le héraut d'une gauche passéiste, évidemment réfractaire à un populisme à la Tapie, mais tout aussi méfiante devant toute tentation d'ouverture au centre, cet espace *« introuvable »*. La gauche, ce *« rêve d'avenir »*, est le socle qui lui a permis de tenir, même aux moments de plus grand doute.

Le Parti socialiste est l'autre armature, l'autre armure de Jospin. Mais le parti conçu comme creuset d'élaboration collective et de fraternité militante, comme instrument de mobilisation des énergies pour conquérir le pouvoir et des compétences pour l'exercer, le parti comme lieu de débat et d'arbitrage, sur de vraies divergences politiques le cas échéant, et non ce PS déchiré de rivalités et de soupçons dont Rennes est le symbole. Lui oppose-t-on, aujourd'hui comme hier, sa réticence à bousculer le PS pour le *« moderniser »* ? Il rappelle la mutation conduite, à partir de 1981, sous sa houlette, pour faire l'apprentissage d'un parti de gouvernement qui ne soit pas *« godillot »*. Lui reproche-t-on, d'un autre côté, la difficulté du PS à accompagner le « mouvement social » ? Il oppose la nécessité de rompre avec une certaine culture révolutionnaire, sans renoncer aux valeurs de la gauche.

Lui objecte-t-on les guerres claniques où il fut, bon gré mal gré, en première ligne ? Il a beau jeu de brandir les congrès de Bourg-en-Bresse, de Toulouse ou de Lille – quand il était premier secrétaire –, dont les orientations avaient été adoptées à l'unanimité ; et plus encore le rassemblement de tous les socialistes réalisé depuis son retour rue de Solferino en 1995. *« Nous sommes la colonne vertébrale du PS. Ne comptez pas sur moi pour casser l'ossature du parti »*, a-t-il toujours répondu à tous ceux qui le poussaient à organiser ses troupes. *« Par choix, Jospin était contre l'idée même de monter des réseaux, de s'assurer des clientèles. Ce que l'on a appelé son courant n'a jamais vraiment existé, c'était le foutoir, surtout comparé à la machine impeccable construite par Fabius »*, note l'un de ses proches. Et un autre ajoute : *« Lionel voulait bien être un chef de clan si le clan était à 60 % et lui en situation de fédérateur. »*

La volonté obstinée de ne pas s'écarter de cette position centrale, en surplomb en quelque sorte, ressemble à s'y méprendre à celle qu'avait adoptée François Mitterrand durant les années 70 et que le jeune secrétaire du parti avait vu se construire, sous ses yeux, de congrès en congrès, de Grenoble (1973) à Metz (1979), au gré des coalitions et des alliances, invariable dans la stratégie, ductile dans la tactique. Sans doute est-ce là la première part de l'héritage que Lionel Jospin a recueilli du refondateur du PS. Ce n'est pas la seule. Jospin n'a pas tout appris de Mitterrand, mais il a tout appris auprès de lui.

Très tôt s'est installée entre les deux hommes non pas cette affection complaisante ou courtisane dont Mitterrand ne détestait pas s'entourer, mais une profonde connivence politique, doublée chez l'un d'une loyauté sans faille, chez l'autre d'une totale confiance. Bien sûr, il y aura les libertés, puis les distances prises peu à peu par le plus jeune. Il y aura cette déclaration presque iconoclaste, et pourtant d'évidence, en 1991 : *« Il y a une espèce de dialectique : ce n'est pas simplement M. Mitterrand qui a fait le PS ; c'est aussi le parti socialiste qui a fait M. Mitterrand, en tout cas le François Mitterrand d'après 1971 »*. Puis viendra le *« droit d'inventaire »* revendiqué par Jospin, sur le second septennat notamment. Ou encore, le *« On voudrait rêver d'un itinéraire plus simple et plus clair… »*, au moment où le livre de Pierre Péan crée la polémique sur la jeunesse de François Mitterrand.

Certes. Mais la connivence initiale ne s'est jamais vraiment démentie. Sur la politique considérée comme une forme d'art, sur le sens du temps et de la durée, sur l'analyse minutieuse des rapports de force, sur la recherche des points d'équilibre, ils ont partagé les mêmes intuitions, ont eu la même façon de les rationaliser ensuite. Avec la même façon de parler la politique comme leur *« langue maternelle »*. Et il y a peut-être davantage dans la gratitude lucide mais intacte de Jospin à l'égard de son mentor. Durant vingt-cinq ans ou presque, en dépit des désaccords ou des agacements, Mitterrand fut l'un des rares à ne pas le sous-estimer.

Au-delà des disputes d'héritage, tout cela fait de Lionel Jospin le successeur de François Mitterrand. Pour la quatrième fois. Il le fut en 1981 à la tête du PS. En 1995 comme candidat. Depuis, comme chef de l'opposition. Le 1er juin 1997, enfin, comme celui qui aura, après Mitterrand, réussi à battre la droite et à réinstaller la gauche au pouvoir. *« En ayant sauvegardé la gauche en 1995, en ayant contribué à redresser le PS, en gagnant en 1997, en somme en prolongeant son action historique, en évitant qu'elle ne se referme comme une parenthèse, je contribue mieux que beaucoup d'autres à donner un sens à l'action de François Mitterrand »*, constate-t-il aujourd'hui, sans forfanterie. Mais avec une très grande sérénité.

RESTE l'obsession autour de laquelle s'est construit le parcours de l'actuel premier ministre : donner un sens à la politique, au risque de paraître, aux yeux des cyniques qu'il *« déteste »*, un intellectuel raisonneur et donneur de leçons. Sans doute est-ce sur la conception du pouvoir et de l'action, d'ailleurs, que Jospin s'écarte de Mitterrand. Celui-ci avait réussi la synthèse, à cet égard, d'une conception monarchique et d'une conception révolutionnaire. *« La France et, plus encore, la gauche française sont à l'intersection de deux influences : celle de la Révolution, celle de la religion catholique »*, écrivait Jospin en 1991, et l'on doute qu'il en retirerait un mot aujourd'hui. A cette culture révolutionnaire, réactualisée par 1917, 1936 ou Epinay, *« s'accordait très bien, paradoxalement, l'imprégnation catholique de notre société. Dans l'idée de révolution, il y a toujours l'idée de trahison potentielle de la révolution. (…) L'équivalent chrétien de la trahison révolutionnaire, c'est l'idée de la faute qui crée la culpabilité »*.

Et il poursuivait : *« Tout autre est la tradition anglo-saxonne ou nordique des pays où le protestantisme domine, où la social-démocratie est forte, où le pouvoir est relativisé plutôt que sacralisé, où le réformisme est revendiqué et non honteux. (…) Introduire la dimension de la faute, du péché en politique, l'idée qu'on ne peut gouverner innocemment, alors que le problème est de fixer les règles d'une éthique de l'action dans une démocratie où la responsabilité des gouvernants peut être mise en cause, est une attitude régressive. »* L'essentiel est dit pour aujourd'hui et demain. C'est, au fond, le vrai paradoxe de Lionel Jospin : il a été clair, constant, prévisible ; il fut pourtant à chaque étape décisive, et jusqu'à celle qui s'est ouverte pour lui le 21 avril, l'homme que l'on n'attendait pas.

Gérard Courtois
Dessin : Gerald Mangar

Le moment de vérité

par Philippe Marini

DEPUIS les élections législatives, les initiatives et les propos du nouveau gouvernement *sont examinés à la loupe* par les investisseurs internationaux. Jusqu'ici, le bénéfice du doute est accordé à la nouvelle équipe. Nous apparaissons le plus souvent à nos amis de l'étranger comme un pays incompréhensible dont les alternances répétées reflètent une véritable *et profonde incapacité* à mener à bien les réformes de structure qui seraient nécessaires. Aussi notre environnement est-il méfiant, ce qui doit conduire tous les responsables politiques, de la majorité comme de l'opposition, à une très grande prudence.

Le sujet qui conditionne aujourd'hui tous les autres est la crédibilité de notre adhésion à l'euro. Les marchés ont retenu les déclarations d'intention plusieurs fois répétées du nouveau premier ministre. Ils ont été soulagés par l'issue de la rencontre d'Amsterdam. Le pacte de stabilité est bel et bien confirmé, avec toutes les contraintes qui en sont issues. Mais les incertitudes sont-elles pour autant levées ? Les nouvelles excellences ont-elles choisi entre la parole donnée aux électeurs et les engagements pris vis-à-vis de nos *partenaires européens* ?

Tous les connaisseurs de la chose budgétaire constatent que les ressources ne rentrent pas au rythme envisagé au début de 1997. Si les dépenses étaient correctement tenues jusqu'aux élections législatives, les espoirs et les annonces de *l'équipe Jospin viennent semer le* doute. Au lieu de réexaminer devant le Parlement et l'opinion les perspectives budgétaires de l'année en cours, le gouvernement préfère attendre les résultats d'un audit dont on peut dès maintenant présumer les grandes lignes.

Pour contenter sa majorité, il annonce des mesures dont l'impact sur 1997 a été chiffré à 10 milliards de francs et sera dans l'immédiat financé par redéploiement de crédits existants. Avec deux conséquences immédiates : d'un côté, on se prive d'une marge de manœuvre précieuse en *consommant à due* concurrence les gels de crédits mis de côté par la précédente équipe et qui ne pourront pas servir une seconde fois ; par ailleurs, on engage le budget de 1998 vraisemblablement pour une vingtaine de milliards de francs supplémentaires.

Dans le même temps, on infléchit les décisions prises en indiquant, par exemple, qu'il n'est plus question de diminuer les effectifs de la fonction publique. Le budget pour 1997 prévoyait 5 000 emplois de moins, et cette rigueur devait se poursuivre dans l'avenir. D'après les *dernières informations, données* par le ministre de l'économie et des finances à la commission des finances de l'Assemblée nationale, il ne serait plus question d'un collectif budgétaire à la rentrée. Malgré tout, un recalage sera inévitable, tant pour faire entériner par le Parlement les mesures gouvernementales que pour maintenir le déficit des comptes publics dans des limites acceptables.

Si M. Jospin n'a eu besoin que de quinze jours pour souscrire à Amsterdam les engagements de Dublin, il lui faudra beaucoup plus longtemps pour obtenir de ses amis qu'ils s'adaptent aux dures réalités

Cet exercice n'interviendrait que simultanément à la discussion de la loi de finances pour 1998, c'est-à-dire à un moment où l'année sera *presque totalement écoulée. D'où* pourront venir les marges de manœuvre nécessaires ? Je suis conduit à imaginer que la seule solution sera de pratiquer de nouvelles suppressions de crédits dans le calme de l'été. Lorsque l'opinion en sera consciente, à la rentrée, *cette initiative sera d'autant plus* cruellement ressentie qu'elle se produira dans une période plus propice aux tensions sociales, notamment parmi les personnels de l'Etat qui réclameront une revalorisation de leur rémunération, non prévue en 1997 et bien entendu non *financée. Peut-être ces tensions seront-elles* attisées par les couples d'agents publics qui craindront la suppression ou la réduction de leurs allocations familiales !

Au total, nous nous trouvons dans le flou et l'improvisation. Dès septembre, il faudra en sortir et le temps des illusions sera bel et bien terminé.

De même, les atermoiements relatifs à la politique de privatisation ne seront pas sans conséquence. Certes, ils n'auront pas d'impact direct sur le déficit au sens de Maastricht. Mais ils pèseront sur l'endettement *et pourront engendrer des* dépenses budgétaires supplémentaires à l'avenir. D'autant plus que les sommes espérées de l'ouverture du capital de France Télécom étaient déjà consommées par avance par le renforcement inéluctable des fonds propres d'un certain nombre d'entreprises publiques qui ne peuvent continuer à fonctionner si elles n'en disposent pas.

La voie de l'euro est étroite. La tendance naturelle, issue de l'exécution probable de la loi de finances pour 1997, nous conduirait à un déficit public qui se trouverait vraisemblablement dans la zone des 3,7 %. Même pour prétendre à une interprétation « *en tendance* » du critère, il sera inévitable de faire un effort, vraisemblablement d'une quarantaine de milliards de francs.

Il faut supposer que ce sacrifice sera considéré comme suffisant à *l'aune de la politique que voudront* mener chez eux nos amis allemands. Mais l'essentiel n'est pas là : le cap sera arithmétiquement encore beaucoup plus difficile à atteindre en 1998, en raison de différents facteurs : non-répétition de la soulte de France Télécom, effet en année pleine des mesures socialistes et impératif de viser le chiffre de 3 % tout rond. Si l'expression « *interprétation en tendance* » a un sens, cela veut bien dire que l'on s'inscrit dans une évolution et que l'on s'astreint à respecter durablement la contrainte européenne de façon crédible et dans le cadre du pacte de stabilité. On ne doit entretenir aucune illusion sur ce point.

Face à cette réalité, différentes séquences sont envisageables, qui dépendent surtout du fonctionnement plus ou moins amical du couple franco-allemand. Soit les *critères sont atténués dans chaque* pays, mais cela supposerait que M. Kohl et surtout M. Waigel renient leurs convictions et tournent le dos à leurs simples intérêts politiques dans une année préélectorale. Soit le gouvernement s'astreint à la rigueur, mais ce sera lui *qui sera infidèle à ses promesses* intérieures car il devra, que cela lui plaise ou non, renouer avec la politique de l'ancienne majorité. Soit la prise en considération de la réalité nous conduira les uns et les autres à nous donner un répit supplémentaire et à redéfinir les étapes de l'entrée dans l'euro. *Ce qui pourrait* conduire, par exemple, à se donner deux ans de plus.

Nous y verrons plus clair à la fin de septembre. Le gouvernement Jospin sera alors au pied du mur. J'espère que la reconstruction de l'opposition sera assez avancée *pour qu'elle redevienne* un participant actif aux débats et aux décisions que notre pays devra assumer, et que l'opinion publique devra comprendre, car l'avenir va en dépendre de façon cruciale. Si M. Jospin n'a eu besoin que de quinze jours à peine pour souscrire à Amsterdam les engagements de Dublin, qui placent sa politique dans un véritable corset, il lui faudra beaucoup plus longtemps pour obtenir de ses amis qu'ils *s'adaptent vraiment aux dures réalités* d'un pouvoir dont ils ont hérité sans y être préparés le moins du monde et sans l'avoir vraiment voulu.

***Philippe Marini** est sénateur (RPR) de l'Oise.*

L'alibi de l'audit

par Alain Lamassoure

LE nouveau gouvernement a demandé un audit sur les finances publiques. En tant que ministre qui a préparé le budget 1997, l'a fait voter et exécuté jusqu'au 31 mai, j'en attends le résultat avec sérénité. *Mais en tant que* citoyen, j'avoue ma perplexité.

Sérénité : les chiffres sont déjà connus et, pour l'essentiel, déjà publiés. Depuis 1996, nous avons pris l'habitude de publier chaque mois la situation de l'exécution budgétaire. A la veille du premier *tour des élections législatives, sur* les cinq premiers mois de l'année 1997, comparés à la même période de 1996, les dépenses de l'Etat étaient en baisse de près de 1 %, les recettes en augmentation de près de 2,5 % et le déficit d'exécution en baisse de 20 milliards. L'exécution *du budget de l'Etat était donc* convenablement maîtrisée.

Certes, ce tableau global satisfaisant comportait des ombres, dont je n'avais jamais fait mystère. Du côté des dépenses, malgré la baisse des effectifs publics, la maîtrise était encore obtenue plus par un ralentissement *des dépenses* d'investissement, civiles ou militaires, que par la réduction des dépenses de fonctionnement. Quant aux recettes, l'évaluation des rentrées de TVA contenue dans la loi de finances pour 1997 reposait sur les chiffres disponibles en septembre *1996 : elle n'avait pas pu* tenir compte de la baisse anormale du rendement de cet impôt durant le second semestre 1996. C'est précisément pour compenser ce risque de moins-value fiscale qu'Alain Juppé avait décidé de « geler » 10 milliards de francs de dépenses dès février – un gel qui a été maintenu malgré les tentations inhérentes à toute campagne électorale.

Cela signifie qu'à politique inchangée – *c'est évidemment* une précision fondamentale – notre gouvernement avait les moyens de tenir ses objectifs budgétaires en 1997. Nous y étions déjà parvenus en 1996, malgré un taux de croissance inférieur de moitié à celui qui était initialement prévu : à plus *forte raison, nous avions la capacité* de le faire en 1997 avec un taux de croissance deux fois supérieur.

En revanche, chacun savait que la mise au point d'un budget 1998 poursuivant la baisse des déficits poserait un problème politique difficile en année électorale. Mais *l'anticipation de l'échéance politique* a supprimé cette difficulté, et la nouvelle majorité dispose désormais de cinq ans devant elle.

Ces données sont déjà connues, vérifiables, commentées et analysées par les autorités indépendantes que sont la Banque de France, la *Commission européenne* ou l'OCDE. Elles étaient jugées fiables par les plus sévères analystes des marchés financiers. De là vient la perplexité : à quoi bon cet audit ?

S'il était si nécessaire, pourquoi avoir attendu trois semaines avant de l'ordonner ? *Pourquoi avoir* retardé la réunion de printemps de la Commission des comptes so*ciaux de la nation ? Pourquoi avoir* annoncé, sans l'attendre, dès le discours de politique générale, un premier ensemble de mesures que les experts du pouvoir évaluent à 10 milliards de francs de dépenses supplémentaires dès 1997 et à plus du double en 1998 ? Pourquoi avoir envoyé dès la fin juin à tous les ministres la traditionnelle lettre de cadrage, qui donne à chacun *ses objectifs budgétaires pour* 1998 ? Et pourquoi avoir laissé dire à plusieurs ministres (justice, culture, éducation, fonction publique...) qu'ils avaient l'assurance de disposer bientôt de moyens supplémentaires ?

Si cet audit était nécessaire, pourquoi ce gouvernement qui prétend « *agir autrement* » et ne rien faire sans concertation a-t-il renoncé à une procédure contradictoire ? La compétence et l'indépendance d'esprit des deux magis*trats désignés ne sont pas en* cause. Mais ils ne pourront avoir accès qu'aux seules prévisions et aux seules analyses des services placés sous l'autorité hiérarchique de l'actuel gouvernement.

Si cet audit était nécessaire, pourquoi ce gouvernement qui prétend ne rien faire sans concertation a-t-il renoncé à une procédure contradictoire ?

Enfin, de cet audit, quel sera l'usage ? A supposer qu'il fasse apparaître une situation moins favorable que celle que nous attendions, quelles conséquences le gouvernement en tirerait-il ? Qu'il faut un nouvel effort de réduction *des dépenses ? Ses électeurs ris*queraient de trouver la ficelle un peu grosse. Ou que, nonobstant cette situation, le gouvernement s'engage décidément dans la relance de la dépense ? Les commanditaires de l'audit devraient alors expliquer en quoi un déficit « de droite » serait malsain, alors qu'un plus fort déficit « de gauche » aurait toutes les vertus.

La vérité, c'est que le nouveau gouvernement a besoin de temps. Non pas pour connaître la situation réelle des finances publiques, mais pour préciser sa propre pensée budgétaire. La vérité, c'est que les choix politiques sur lesquels la nouvelle majorité a été élue sont incompatibles avec le redressement de nos finances publiques, *donc avec la poursuite du redres*sement de notre économie, et avec la participation de la France à l'Union monétaire européenne. La vérité, c'est qu'après quatre ans d'efforts, et malgré une réduction d'environ 50 milliards de francs du déficit de l'Etat, nous en sommes *encore à financer par* l'emprunt une partie des traitements des fonctionnaires ! C'est aussi que les besoins de l'Etat assèchent la plus grande partie de l'épargne qui se place sur le marché financier, handicapant le financement des investissements productifs. C'est, enfin, *qu'avec un niveau de prélève*ments obligatoires proche de 45 % du revenu national, la fiscalité est devenue insupportable pour tous les types d'impôt.

C'est pourquoi, indépendamment même des exigences de l'Union économique et monétaire, la poursuite de la *remise en ordre* des finances publiques par la baisse de la dépense est un objectif incontournable. C'est ce qui a réussi partout dans le monde, y compris sous la direction de majorités socialistes. C'est ce que nous avions entrepris depuis novembre 1995, et dont les premiers fruits commençaient d'apparaître. Si bien que le plus grand service que *cet audit puisse rendre à la France*, c'est de convaincre les nouveaux dirigeants que la réalité des faits *doit prendre définitivement le* pas sur des analyses doctrinaires jugées partout dépassées.

***Alain Lamassoure** est ancien ministre délégué au budget.*

Démocratie ou délation, il faut choisir *par Michel Giraud*

QUE la chambre régio*nale des comptes* procède à un contrôle général de gestion de la principale collectivité territoriale de France, quoi de plus banal ? Qu'elle accepte, à ma demande formelle, de commencer ce contrôle par l'examen exhaustif *des marchés publics lorsque*, depuis dix-huit mois, une insupportable campagne de rumeurs vise ceux-ci, quoi de plus normal ? Que la justice prête une oreille attentive à ces rumeurs lorsqu'elles sont non seulement émises par des opposants irréductibles, mais publiquement amplifiées par une élue de l'ancienne majorité présidentielle, maire adjoint de Paris, quoi de plus *logique* ?

Que le parquet décide d'ouvrir une enquête préliminaire, puis une information judiciaire contre X... lorsqu'il est régulièrement saisi, quoi de plus naturel ? Que cette information judiciaire donne lieu à des perquisitions, quoi de plus courant ? Que la région décide de se porter partie civile pour, éventuellement, protéger ses intérêts, quoi *de plus légitime* ?

Rien, dans ce déroulement des faits, ne doit ni surprendre ni choquer. *J'accueille* avec soulagement l'engagement d'une procédure qui, ne pouvant être qu'approfondie et objective, a vocation à faire prévaloir la vérité.

En revanche, que les observations de la chambre régionale des comptes soient immédiatement interprétées comme des *éléments de* preuve de malversations, quoi de plus hasardeux. Que les rumeurs, devenues soupçons, engendrent un chorus d'accusations publiques, quoi de *plus pervers ?* Qu'une information visant X..., alors même que nul ne peut préjuger ses conclusions, et moins encore l'existence éventuelle du ou des X..., se transforme en condamnation surmédiatisée d'un exécutif, quoi de plus intolérable ? Aucune voix ne *s'élève pour dénoncer un tel pro*cessus de déstabilisation, quoi de plus désolant ? C'est ainsi que l'on *porte une atteinte grave* à l'image institutionnelle de notre région-capitale. Que l'on discrédite ceux qui la servent, de façon désintéressée, depuis vingt ans, à commencer par son président. Que l'on fait passer par pertes et profits un bilan dont onze millions de Franciliens *peuvent être légitimement fiers*, qu'il s'agisse de transports, de formation ou d'environnement.

Jusqu'à la dernière minute du mandat en cours, j'assumerai pleinement toutes les responsabilités exécutives dont j'ai la charge. Ensuite, je mettrai un terme définitif à ma vie régionale

C'est ainsi que l'on en vient à oublier que, si le conseil régional n'avait pas relayé un Etat impécunieux qui ne réalisait que péniblement un lycée par an, 500 000 lycéens franciliens ne béné*ficieraient pas, aujourd'hui, pour* bien les accueillir, de 70 établissements neufs construits et de près de 200 rénovés en moins de huit ans, à des prix inférieurs à ceux relevés dans la plupart des autres régions françaises.

Que l'on prenne garde à une telle dérive, car c'est ainsi qu'on finit par porter une irrémédiable atteinte à la démocratie. Lorsque l'on ne peut *plus faire fonctionner une assem*blée élue à la proportionnelle parce que, systématiquement, la gauche et l'extrême droite, exclusivement motivées par la perspective des prochaines élections, unissent leurs suffrages pour empêcher toute décision, il y a atteinte à la démocratie.

Lorsqu'une telle coalition hétéroclite privilégie, de façon obsessionnelle, l'attaque personnelle sur le débat d'idées, il y a atteinte à la dé*mocratie. Lorsque l'on imagine la* corruption partout, que l'on en arrive à faire croire que la décentrali*sation est la partition du diable*, il y a atteinte à la démocratie.

Président, pendant près de dix ans, de l'Association des maires de France, gratifié de la considération de majorités et d'oppositions successives, j'ai partagé mon quotidien avec 36 000 élus de toutes sensibilités. Je sais à quel point la quasi-to*talité* d'entre eux incarnent la rigueur, la disponibilité, la générosité et le sens du service public. Fondateur de l'Association des présidents de conseils régionaux, je sais ce que, sous leur impulsion, nos vingt-deux régions ont apporté à la France. J'ai consacré toute ma vie *publique à notre région. Je me suis* totalement impliqué dans cette passionnante aventure francilienne *qui a pris le pas sur ma vie person*nelle et familiale.

Aujourd'hui, l'exercice est devenu plus que difficile. Le jeu de la délation l'emporte sur celui de la *démocratie. L'épreuve est quoti*dienne, tant certains font en sorte que le climat soit irrespirable. Au-delà de l'exceptionnelle solidarité des deux groupes RPR et UDF (renforcée par quelques élus écologistes et non inscrits), mais, hélas !, numériquement minoritaires, de l'assemblée régionale, le silence des chefs est assourdissant.

Jusqu'à la dernière minute du mandat en cours, j'assumerai pleinement toutes les responsabilités exécutives dont j'ai la charge, quels qu'en soient le poids et les contraintes, y compris sur ma vie personnelle. Parallèlement, je poursuivrai mes efforts pour tenter de faire évoluer les conditions de *fonctionnement des conseils régio*naux. Ensuite, après trente années d'active fidélité, sans amertume, sans rancoeur, seulement avec un peu de tristesse justifiée par l'atmosphère de ces deux dernières années, je mettrai un terme définitif à ma vie régionale. Je n'en continuerai pas moins, mais autrement, mon combat pour la démocratie, qui passe par mon attachement in*défectible à l'homme, à la famille et à la cité.*

***Michel Giraud** est président du conseil régional d'Ile-de-France et député (RPR) du Val-de-Marne.*

AU COURRIER DU « MONDE »

INSTRUCTION CIVIQUE

J'ai entendu d'innombrables journalistes ou hommes politiques insister sur la nécessité d'enseigner l'instruction civique (sous-entendu : abandonnée depuis longtemps). Si les hommes politiques et les journalistes contrôlaient de plus près les études de leurs enfants, ils sauraient que depuis des décennies il existe des programmes (souvent lourds !) d'instruction civique et des professeurs *(en général d'histoire-géographie)* qui les enseignent. Pour ma part, j'ai fait ce travail pendant les trente-cinq années de ma carrière, *et les collègues de mon établisse*ment ont fait et continuent de faire de même.

Jean-Claude Charpenet,
Meylan (Isère)

NOS BELLES DÉMOCRATIES POLICIÈRES

Propriétaire d'une résidence secondaire en France, je partage mon temps entre Bruxelles (où se trouve mon domicile principal) et la France, où j'acquitte chaque année une taxe d'habitation ainsi que l'impôt sur les résidences secondaires. Or, voici que les gendarmes se sont mis à me harceler, en brandissant la *menace d'une expulsion. D'après* eux, je passe trop de temps en France pour être considéré comme un touriste. Quand je leur demande combien de mois par an un citoyen d'un pays de l'Union européenne est autorisé à séjourner en France, ils esquivent la question. Manifestement, ils n'en savent rien. Comme il n'existe plus de visa entre les pays de l'Union européenne, comment puis-je prouver que je réside la plus grande partie de l'année à Bruxelles ? (...) Ma maison des Cévennes est fort isolée. Personne ne sait quand j'y suis et quand je n'y suis pas : c'est louche. Comme je vis à l'écart, *sans rien devoir à per*sonne, sans télévision, et sans être fiché à la « Sécu », cela devient franchement suspect. En plus, je ne suis pas français : la mesure est comble, je représente un trouble de l'ordre public. Dans nos belles démocraties policières, voilà où nous en sommes. Quant aux discours sur la construction européenne, dont se gargarisent les politiciens, ils ne sont que du vent.

Michel Cattier,
Saint-Etienne-Vallée-Française (Lozère)

L'alibi de l'audit

Par Alain Lamassoure

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Un budget sans dogmes

SI le ministre français de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, parle la langue de Goethe, il pratique aussi fort bien celle de Shakespeare. Et c'est autant, sinon plus, de cette dernière qu'il devrait user alors qu'il travaille à la préparation du projet de loi de finances de la France pour 1998. Son homologue britannique, Gordon Brown, vient en effet de présenter à Londres un budget exemplaire à plus d'un titre.

Les conjonctures française et britannique sont certes bien différentes. Outre-Manche, après dix-huit ans de thatchérisme, la surchauffe menace. En France, la reprise hésite. Cantonnés pendant de si nombreuses années dans l'opposition, les travaillistes britanniques ont pu longuement réfléchir à leurs stratégies, les socialistes français ont, eux, été pris de court. Le jeu est bien plus facile pour le grand argentier de Tony Blair que pour celui de Lionel Jospin. L'approche du « New Labour » n'en mérite pas moins un intérêt attentif de la part du PS. Le projet de M. Brown cherche, sans a priori, à concilier la poursuite d'une croissance soutenue de l'économie et l'amélioration d'une situation sociale fortement détériorée.

Avant de distribuer, il faut produire : c'est le premier principe retenu. S'inscrivant dans la durée, celle d'un plan à cinq ans, le budget présenté cherche à favoriser la poursuite d'une croissance forte et stable. Cette détermination s'exprime, par exemple, dans la volonté de réduire fortement le déficit de l'Etat. Il n'hésite pas, pour cela, à décider un alourdissement de la fiscalité – le poids des prélèvements obligatoires est beaucoup plus faible là-bas qu'en France. Mais pour bien montrer qu'à ses yeux la prospérité du pays réside aussi dans celle de ses entreprises, et dans leur capacité à investir, le gouvernement annonce dans le même temps une baisse des taux de l'impôt sur les sociétés.

Une fois les conditions de la croissance assurées, M. Brown souhaite réorganiser la redistribution des richesses et accentuer l'effort en faveur de l'éducation. C'est la dimension sociale du budget présenté. Conformément aux promesses, modestes, faites pendant la campagne du printemps, un impôt exceptionnel sera prélevé sur les profits des services publics privatisés. Il servira à financer un plan ambitieux pour l'emploi, mais aussi à accroître l'effort financier de l'Etat en faveur de la formation, de la santé et de la recherche.

Applaudi simultanément par les TUC (les syndicats) et par la City (les boursicoteurs), par les quotidiens de gauche (le *Guardian*) comme de droite (le *Times*), le premier budget de Tony Blair est conforme à ce que sa campagne avait pu laisser présager. Il est l'expression d'une politique équilibrée et éloignée de tout dogme. *« Well done, Gordon »*, pourrait lui lancer « DSK », qui trouvera, en tout cas, dans l'approche de son camarade, quelque matière à réflexion.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Le refus de l'URSS

L'ÉCHEC d'une conférence internationale, après deux ans de faillites successives, ne devrait plus nous émouvoir. Et pourtant, tous ceux qui, hier, devant le perron du Quai d'Orsay, assistaient aux adieux de M. Molotov, chef de la diplomatie soviétique, à son collègue français ne pouvaient s'empêcher de ressentir la particulière gravité de ce moment historique. De si peu d'illusions que fussent chargés nos espoirs, la déception n'est pas moins cruelle.

La diplomatie soviétique aura, pour une fois, singulièrement manqué de souplesse. Une seule explication s'impose : c'est que la perspective de s'engager et de laisser ses alliés s'engager avec elle dans la voie d'une coopération économique européenne, si prudente fût-elle et si bien entourée de toutes les garanties possibles, lui est apparue tellement dangereuse qu'elle a préféré l'écarter d'emblée et définitivement, au risque de s'attirer, par cette intransigeance, le mécontentement de ceux qui, à ses côtés, souffriront plus qu'elle de son refus.

Du départ de M. Molotov les conséquences sont assez claires. Un premier pas est fait – et c'est lui qui l'a fait – vers cette division de l'Europe contre quoi il mettait lui-même en garde ses partenaires. Mais, comme l'ont déclaré hier leurs représentants, la nécessité contraint les gouvernements français et britannique à reprendre seuls, avec ceux qui, en toute liberté, voudront bien se joindre à eux, la négociation interrompue. L'abstention de l'URSS, et avec elle peut-être des nations qui gravitent dans son orbe, ne facilitera en rien la tâche de reconstruction à laquelle l'Europe est conviée.

(4 juillet 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : http ://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Le « réalisme de gauche » à petits pas

A CEUX qui auraient trop tendance à croire que Lionel Jospin a opté, un mois après son accession à Matignon, pour le réalisme, le premier ministre vient d'envoyer quelques signaux pour rappeler à son électorat et à sa majorité qu'il se réclame du *« réalisme de gauche »*. Adoption du pacte de stabilité européen – durement dénoncé, pourtant, pendant la campagne électorale –, incapacité à empêcher la fermeture de l'usine Renault de Vilvorde, rappel impérieux de la nécessité de réduire les déficits publics : certains, au Parti socialiste, en avaient conclu que M. Jospin n'avait mis que quelques semaines à se convertir à une orthodoxie économique adoptée par Jacques Chirac cinq mois après son élection, en 1995. Or, pour celui qui est toujours le premier secrétaire du PS, il n'est pas question de rejouer le scénario du 26 octobre 1995. *« Il n'y aura ni pause, ni recul, ni reniement »*, avait-il affirmé le 19 juin.

Dans sa déclaration de politique générale, M. Jospin avait pourtant donné plusieurs signaux à l'électorat de gauche, notamment en annonçant, sans concertation préalable, la mise sous conditions de ressources des allocations familiales. Très critiquée par le PCF et le Mouvement des citoyens, la mesure est aujourd'hui plébiscitée, selon un sondage Ipsos, par les sympathisants communistes *(lire page 8)*. Mercredi 2 juillet, au lendemain d'une journée où M. Jospin a rappelé sa majorité au devoir de solidarité, deux nouveaux signaux ont été envoyés.

Après la réunion du conseil des ministres, Catherine Trautmann, porte-parole du gouvernement, a indiqué que, si l'audit des finances publiques, attendu pour le 21 juillet, imposait *« des mesures de recettes »* en 1997 – hypothèse évoquée par M. Jospin devant les députés socialistes la veille –, elles seraient examinées par le Parlement lors de la session extraordinaire de septembre.

NUANCES « DE GAUCHE »

Sans préciser davantage les intentions du gouvernement, la ministre a souligné que *« l'effort portera sur les entreprises qui ont fait des profits »*. Quelques heures plus tôt, François Hollande, premier secrétaire délégué du PS, avait abondé dans le même sens sur le thème *« l'entreprise profitable paiera »*.

« S'il y a quelque effort supplémentaire à demander, avait expliqué le député de Corrèze sur Europe 1, *ce ne sera pas sur les ménages, sur les Français. Ce sera sur ceux qui ont fait le plus de profits dans les dernières années. »* M. Hollande se mettait ainsi au diapason de M. Jospin quand celui-ci affirmait, à la veille de la dissolution, qu'il récuserait toute nouvelle cure d'austérité ou toute nouvelle ponction sur les ménages pour mettre en œuvre l'euro.

Second signal : Mme Trautmann a aussi annoncé un projet de loi sur un renforcement administratif du contrôle des licenciements *« avant la fin de l'année »*. Là aussi, la porte-parole du gouvernement est restée dans le flou en évoquant le retour de l'autorisation administrative préalable de licenciement, instaurée par M. Chirac en 1975 et supprimée par le même premier ministre en 1986, – *« c'est la base à partir de laquelle le travail se fait »* –, avant de préciser qu'il ne s'agira pas d'une *« reconduction à l'identique »* de l'ancienne législation.

Quoi qu'il en soit, M. Jospin a fait passer ainsi un message à l'intention de ses alliés de la majorité *« plurielle » : son réalisme se* teinte de nuances « de gauche ». Au lendemain de l'épisode de Vilvorde, qui a jeté le trouble au sein même du PS, il répond à la pression de son parti et de son groupe parlementaire en faveur du retour à un contrôle administratif des licenciements. Il fait même coup double en montrant qu'il sait écouter – et même suivre – l'*« axe central »* de sa majorité après lui avoir rappelé, le 1er juillet, qu'il est *« surtout »* là pour *« soutenir le gouvernement »*.

Il reste que les signaux ont besoin d'être clarifiés. Sur le volet fiscal, s'agira-t-il de soumettre les plus-values au prélèvement libératoire ou de relever l'impôt sur les sociétés, pistes ouvertes dans le projet économique du PS, en décembre 1996, mais non reprises dans sa plate-forme électorale ? Sur le volet social, alors que nombre d'entreprises en passe de réduire leurs effectifs attendent de connaître les évolutions de la législation – et que Martine Aubry ferraille de nouveau contre PSA, qui veut supprimer, à travers un plan social, 2 816 postes en 1997 –, le gouvernement devra encore préciser sa doctrine du contrôle des licenciements. Le PS réclame purement et simplement le *« rétablissement de l'autorisation administrative préalable aux licenciements économiques »*.

En 1988, après la réélection de François Mitterrand, le gouvernement de Michel Rocard s'était soigneusement abstenu de rétablir l'autorisation administrative. L'heure était à *« la France unie »* et à la réconciliation avec les entreprises. Il avait fallu attendre la fin de la législature pour que Mme Aubry, alors ministre du travail, fasse adopter, dans des conditions un peu rocambolesques – René Teulade, alors ministre des affaires sociales, devant faire face lors du débat parlementaire à une surenchère communiste menée par... Jean-Claude Gayssot –, un texte rendant obligatoire un plan social pour toute entreprise de plus de cinquante salariés envisageant d'en licencier au moins dix.

AJUSTEMENT DE TIR

Cette loi du 27 janvier 1993 permet principalement à l'administration de dresser un constat de carence en cas d'absence de mesures de reclassement, et au juge d'imposer à l'entreprise la révision de son plan social. Elle a surtout renforcé le contrôle judiciaire des plans sociaux et donné naissance à une abondante jurisprudence de la Cour de cassation, laissant insatisfaits tant les salariés que les entreprises. Ces dernières en viennent même à déplorer le pouvoir ainsi confié aux juges et à regretter la mise hors jeu d'inspecteurs du travail dont elles déploraient, auparavant, l'interventionnisme abusif.

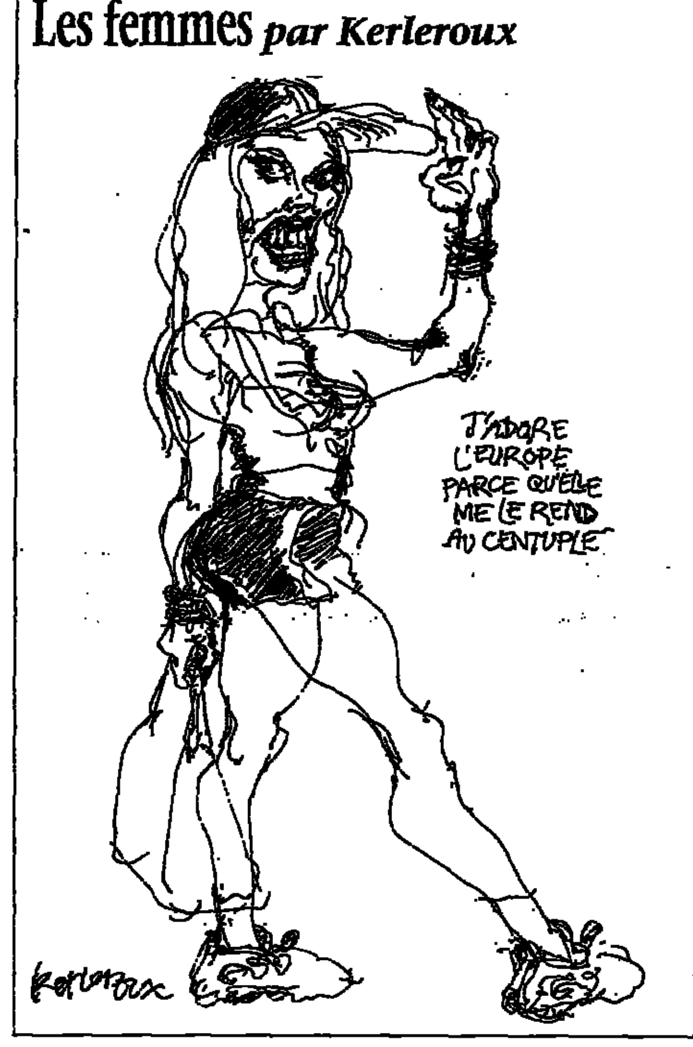
C'est un secret de Polichinelle : Mme Aubry était plus que réservée sur l'idée, retenue par le PS en juin 1996, lors de sa convention sur la démocratie, de redonner à l'inspection du travail *« la possibilité de refuser des licenciements »*. Avec M. Hollande, le futur ministre de l'emploi et de la solidarité avait proposé une *« médiation obligatoire et suspensive »*. Elle prévoyait que, *« lorsque les réponses de l'employeur aux observations de l'inspection du travail sur les plans sociaux ne sont pas satisfaisantes, l'intervention de ce dernier vaut veto suspensif, imposant un délai de négociation »*.

Pour satisfaire les socialistes les plus attachés à protéger les salariés, M. Jospin avait tranché en faveur d'un retour au contrôle de l'inspection du travail. Pendant la campagne législative, il était resté discret sur ce thème tout en se disant prêt, lors de son dernier meeting, le 29 mai, à Lille, à *« restaurer l'autorisation administrative de licenciement »*. Devenu premier ministre, il a ajusté le tir un ton en dessous en parlant, le 19 juin, de *« réexaminer la législation en matière de licenciement économique »*.

Dans l'immédiat, M. Jospin a avancé le calendrier en prévoyant à la session d'automne un texte que Mme Aubry n'envisageait qu'à *« moyen terme »*, en 1998. La question demeure de savoir jusqu'où le premier ministre suivra son parti, au risque de brusquer son ministre de l'emploi. Le *« réalisme de gauche »* se définit en marchant.

Michel Noblecourt

Les femmes *par Kerleroux*



Les signaux de détresse de la jeunesse japonaise

Suite de la première page

Mais il existe une tradition séculaire au Japon de récits et de représentations de l'horreur – dont les fulgurances morbides des « grands décadents », ces maîtres de l'estampe de la première moitié du XIXe siècle, sont des exemples – qui ne furent pas pour autant des matrices criminelles. Au demeurant, l'adolescent « décapiteur » aurait surtout été inspiré par la série américaine « Zodiac Killer ».

L'école est-elle davantage responsable ? Le Japon n'aurait jamais forcé les portes de la prospérité et gagné la place qu'il occupe sur la scène mondiale sans les vertus de discipline et d'organisation sociale de son héritage civilisationnel. Le système éducatif moderne, qui en est une expression, a été un élément déterminant dans le redressement du pays. Mais, aujourd'hui, il paraît sclérosé et inadapté à une société qui a changé. La discipline de groupe, un système de valeurs uniforme, encourageant le conformisme, et le darwinisme social qu'il instaure par la pression à la réussite sont de plus en plus mal vécus par une partie des élèves. Le système éducatif paraît déphasé par rapport à un pays qui a évolué vers un relatif relâchement des contraintes. Et les enfants ressentent durement le décalage entre leur univers et le reste de la société. Jusqu'à présent, le ministère de l'éducation s'est surtout préoccupé des défauts du système éducatif du point de vue de son efficacité, notamment l'absence de créativité. Le crime de Kobe incite à se demander si ce système n'engendre pas d'autres maux, autrement plus préoccupants, que de produire des êtres trop conformistes pour être créatifs.

Les brimades et les sévices exercés par les plus forts sur les plus faibles – qui poussent parfois ces derniers au suicide –, une augmentation de la consommation de stupéfiants (infiniment plus faible cependant que dans les autres pays avancés), le développement de l'absentéisme et de la prostitution, l'anorexie ou la boulimie sont autant d'expressions de protestation des jeunes Japonais. Marginaux, certes, et inférieurs en nombre par rapport aux autres sociétés avancées, ces phénomènes n'en sont pas moins des formes de rejet du monde adulte, estime le sociologue Shinji Miyadai.

Le Japon a changé. Mais ce monde des adultes n'est guère enthousiasmant : l'argent et les scandales, la réussite coûte que coûte, en écrasant l'autre s'il le faut, sont les « modèles » qu'offre cette société aux plus jeunes. A l'école, règne une discipline d'un autre âge qui bride les individualités : enrégimentement, activités de groupe, règles vestimentaires et, dans certains cas, sévices corporels, dont certains ont été condamnés récemment par la cour d'appel de Nagoya. L'école est devenue pour certains enfants un « lieu ennemi » qui place les plus émotifs le dos au mur. Certains plient ; d'autres cassent.

CRISE DE L'ÉDUCATION

Se sentant dévalorisés parce qu'ils ne suivent pas le rythme, ces derniers expriment leur frustration et leur isolement psychologique par des explosions de colère ou de rébellion. De manière symptomatique, le jeune meurtrier de Kobe dénonçait, dans la lettre qu'il adressa au journal local avant son arrestation, un *« système scolaire qui l'avait rendu invisible »*. Ce système n'est pas le seul responsable : intervient aussi la démission des parents qui se déchargent de leurs responsabilités éducatives sur les instituteurs.

Il couve au Japon, quelles qu'en soient les causes, une crise de l'éducation au sens large, qui se traduit par l'aggravation de la nature des crimes et délits commis par des mineurs. L'archipel n'a pas de « problèmes de banlieues » et le nombre des mineurs inculpés est faible : 126 000 en 1995 contre 110 000 dans le cas de la France, dont la population est moitié moindre. Mais les violences commises par des adolescents sont préoccupantes, car si le nombre des délits et des crimes diminue parallèlement au vieillissement de la population – les plus de 65 ans sont désormais plus nombreux que les moins de 14 ans –, leur gravité augmente. Inversement, on note une augmentation tout aussi alarmante (+ 11 % en 1996, + 40 % en dix ans) des sévices dont ils sont victimes de la part d'adultes.

Aussi atroce qu'il puisse être par sa morbide mise en scène, le crime de Kobe est un cas exceptionnel et isolé qui aurait pu se produire dans n'importe quelle société. Mais, comme la saga meurtrière des adeptes de la secte Aum, il est le signe d'un malaise dans la jeunesse que l'on a jusqu'à présent négligé et qui met en cause le système de valeurs des adultes. La révolte jusqu'à la démence de cet enfant sonne comme un terrifiant cri de détresse.

Philippe Pons

RECTIFICATIFS

TÉLÉPHONES PORTABLES

Dans notre édition du 19 juin, une erreur nous a fait écrire que les téléphones portables utilisant les satellites pour communiquer auront une puissance de *« 250 mégawatts »*. Il s'agit en fait de 250 milliwatts (mW).

FRÈRE CADFAEL

Les aventures de frère Cadfael, le héros médiéval de la romancière anglaise Ellis Peters, dont Canal Plus diffuse plusieurs aventures adaptées au petit écran par la BBC (*Le Monde* du 27 juin), ont été publiées aux éditions 10/18, dans la collection « Grands détectives ».

FINANCE Afin de désamorcer un dossier politiquement et financièrement sensible, Dominique Strauss-Kahn, le ministre des finances, a décidé de jouer la transparence sur les dysfonctionnements et les pertes de la structure complexe chargée de gérer et vendre les actifs compromis du Crédit lyonnais. ● SELON le premier rapport annuel remis par l'Etablissement public de financement et de réalisation (EPFR), l'organisme d'Etat bailleur de fonds du CDR (Consortium de réalisation) chargé de vendre les actifs, *« les pertes sont évaluées à 100,2 milliards de francs, hors coûts de portage ».* ● LE DÉBAT ne manquera pas de s'ouvrir dans les prochaines semaines sur l'avenir du montage et sur le maintien en place, de Michel Rouger, le président du CDR. ● M. STRAUSS-KAHN devra aussi tenir compte des deux autres défaisances de l'Etat : celle, en piteux état, du Comptoir des entrepreneurs et celle du GAN.

M. Strauss-Kahn veut jouer la transparence dans le dossier du Crédit lyonnais

Le ministre de l'économie et des finances met en cause ses prédécesseurs et les services du Trésor. Il critique notamment le dispositif créé pour gérer et vendre les actifs compromis de la banque publique, un mécanisme d'une incroyable complexité

DOMINIQUE STRAUSS-KAHN, le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, est bien conscient qu'il a dans les mains, avec la défaisance du Crédit lyonnais, une véritable bombe à retardement pour les finances publiques. Sans espoir de la désamorcer, il a tenu avant tout à dresser un bilan très clair de ce dossier politiquement et financièrement sensible, soulignant ainsi au passage les limites du dispositif mis en place par ses prédécesseurs.

Il a indiqué qu'il prendrait ensuite connaissance des conclusions d'un audit du système demandé par Jean Arthuis à l'Inspection des finances, avant d'envisager la simplification d'une usine à gaz chargée de faire prendre en charge par l'Etat les pertes que la banque publique était incapable de prendre à son compte. Cette structure complexe comprend aujourd'hui le Consortium de réalisation (CDR) – chargé de vendre les quelque 190 milliards de francs d'actifs sortis du bilan du Crédit lyonnais – et l'Etablissement public de financement et de réalisation (EPFR) – l'organisme d'Etat bailleur de fonds du dispositif.

Le premier rapport annuel de l'EPFR, remis le 1er juillet par son président Francis Lorentz, a fourni au ministre une bonne occasion de faire le point. Ce document – immédiatement transmis aux parlementaires *« par souci de transparence »* – *« confirme l'importance des pertes que l'Etat sera amené à supporter sur les actifs détenus par le CDR. Elles sont évaluées à 100,2 milliards de francs, hors coûts de portage »*, indique un communiqué de Bercy. Cette facture globale, déjà largement rendue publique par les parlementaires qui siègent au conseil de l'EPFR, prend en compte les pertes totales que devrait engendrer la cession des actifs du CDR. Elle intègre aussi le coût potentiel des garanties données par le Lyonnais et récupérées par le CDR, les risques juridiques liés à certaines affaires et les coûts de fonctionnement du CDR (4,9 milliards de francs au total dont 526 millions en 1996).

Le rapport de l'EPFR fait également le point sur l'année 1996. Celle-ci s'est soldée pour le CDR par une perte de 23,6 milliards de francs (contre 21,4 milliards en 1995). Les moins-values de cessions représentent 16,7 milliards de francs, mais le Consortium a supporté en 1996 le poids de la perte liée à la cession des studios hollywoodiens MGM, qui, à elle seule, pèse plus de 10 milliards. La perte de l'EPFR s'élève, elle, à 44,9 milliards en 1996. Elle comprend 7,5 milliards de francs de coûts de portage résultant de l'endettement colossal (111 milliards) de l'EPFR.

MISSION IMPOSSIBLE

Pour expliquer *« l'ampleur de la dérive des prévisions de pertes »*, le ministre de l'économie n'hésite pas à emboîter le pas au président de l'EPFR et à mettre en cause *« la logique liquidative du cantonnement »* ainsi que la complexité du dispositif. Un coup de griffe à ses prédécesseurs et aux services du Trésor qui ont imaginé la défaisance la plus complexe du monde. Le communiqué de Bercy souligne aussi *« la difficulté éprouvée pour prendre une connaissance complète des risques »* ainsi que *« l'évolution défavorable du marché immobilier »*, qui ont contribué à creuser le gouffre. Enfin, le rapport de l'EPFR souligne que le CDR fait face à une mission impossible avec des objectifs *« contradictoires »*, devant à la fois vendre vite et limiter les pertes. Les limites de ce système vont apparaître de manière de plus en plus criante. Car le CDR va entrer dans une nouvelle phase de son histoire. Après avoir clairement identifié ses risques et ses pertes potentielles, il a cédé ceux de ses biens qui étaient le plus faciles à vendre. Sur la facture de 100 milliards, 45 milliards de francs de pertes se sont déjà matérialisés. L'EPFR prévient donc : le *« reliquat des actifs »* ne sera pas le plus facile à céder : *« Il faut éviter qu'[il] ne pérennise en l'état la structure de défaisance et commencer à étudier les évolutions envisageables pour cette dernière. »*

Enfin et surtout, l'EPFR souligne le risque que ses coûts de portage font courir aux finances publiques. Ils dépassent largement le montant des dotations budgétaires consenties à l'EPFR. L'établissement demande donc que *« le soutien financier de l'Etat soit aussi régulier que possible afin d'éviter l'aggravation de ce déséquilibre »*. Reste à savoir si les 7,7 milliards de francs de dotations en capital prévus dans la loi de finances pour 1997 seront versés à l'établissement public. *« Ils sont liés aux recettes de privatisation »*, rappelle un expert.

Le débat ne manquera donc pas de s'ouvrir dans les prochaines semaines sur l'avenir du montage. Les parlementaires qui siègent au conseil de l'EPFR, le sénateur (Aube, apparenté RPR) Yann Gaillard, et avant la dissolution, le député Charles de Courson (Marne, UDF-FD), ont déjà souligné à plusieurs reprises qu'il serait plus judicieux de faire disparaître l'EPFR et d'intégrer directement sa dette à celle de l'Etat.

D'autres estiment que l'EPFR devrait à terme devenir le conseil de surveillance d'un CDR à directoire. Michel Rouger, le président du CDR, a lui aussi proposé à plusieurs reprises une simplification des structures. Proche d'Alain Madelin qui l'a nommé à la tête du CDR, M. Rouger (soixante-neuf ans) ne sera pas forcément choisi par le ministre pour diriger la nouvelle structure. M. Strauss-Kahn devra aussi tenir compte des deux autres defaisance de l'Etat : celle, en piteux état, du Comptoir des entrepreneurs et celle du GAN. Beaucoup, à la direction du Trésor, regrettent que la gestion de toutes les défaisances ne puisse être coordonnée par un seul et même service.

Sophie Fay

Les quatre engagements du ministre

Après avoir pris connaissance du rapport de l'EPFR, M. Strauss-Kahn a défini quatre orientations dans le dossier Crédit lyonnais.

● **L'impératif de la transparence,** en donnant toute l'information nécessaire sur l'évolution des prévisions de pertes.

● **Le plein exercice de la justice** dans les dossiers délictueux.

● **Une totale rigueur dans la gestion :** *« Le ministre s'interdit d'intervenir auprès du CDR autrement que pour préserver en toutes circonstances les deniers de l'Etat »*, indique Bercy, faisant implicitement allusion aux dossiers très politiques comme AOM ou Artémis, la holding de François Pinault.

● **L'ambition du redressement** du Crédit lyonnais : *« Il faut tourner la page pour préparer l'avenir. C'est l'objet du plan d'adaptation de la banque qui sera très prochainement transmis à la Commission européenne »*, précise Bercy, soulignant que *« le redressement est bien engagé »*.

Le ministre de la défense n'exclut pas d'ouvrir le capital de Thomson-CSF et d'Aerospatiale

LE MINISTRE de la défense, Alain Richard, n'a pas écarté la possibilité de *« modifications dans l'actionnariat »* des industries de défense, jeudi 3 juillet, sur France 2. Il a affirmé que le gouvernement n'avait pas une *« approche dogmatique »* de ce dossier. *« Il est possible que des modifications dans l'actionnariat interviennent, que des accords soient conclus, mais on ne va pas partir d'un a priori que le privé est toujours bon et le public toujours mauvais »*, a-t-il expliqué.

Les déclarations du ministre font écho à celles des industriels de la défense, auditionnés, la veille, par la commission de la défense de l'Assemblée Nationale. Yves Michot, PDG d'Aerospatiale, s'était déclaré partisan d'une ouverture du capital de l'entreprise nationale à des investisseurs extérieurs. *« La fusion avec Dassault,* a-t-il expliqué, *devrait permettre de doubler les fonds propres, de 5 à 10 milliards de francs. Toutefois, pour permettre au nouveau groupe d'être véritablement concurrentiel, il conviendra de procéder à une ouverture supplémentaire du capital, par le biais d'alliances capitalistiques avec d'autres partenaires français et étrangers ou par apport de capitaux frais. »*

Au demeurant, a-t-il ajouté, *« l'édification d'un pôle européen d'aéronautique compétitif ne pourra pas être réalisée avec un actionnariat d'Etat en France »*. *« En l'absence d'une restructuration rapide du secteur aéronautique en France, il est à craindre qu'une alliance industrielle forte entre Britanniques et Allemands, surtout si l'avion Eurofighter obtient les financements nécessaires, ne s'opère au détriment des Français »*, a-t-il expliqué.

Marcel Roulet, le président de Thomson-CSF, a, pour sa part, pressé le gouvernement de prendre des décisions urgentes afin que son entreprise, détenue majoritairement par l'Etat, conserve sa position de leader européen de l'électronique de défense. M. Roulet a évoqué *« une accélération des regroupements européens, auxquels Thomson-CSF devra participer pour le bénéfice de l'industrie française »*.

Le président de la commission de défense, Paul Quilès, estime que ces dossiers doivent être abordés *« en évitant toute gesticulation idéologique »*. *« Le gouvernement a jusqu'à fin juillet pour décider s'il veut ou non poursuivre »* la procédure de privatisation engagée par le précédent gouvernement, a-t-il indiqué. *« Il ne faut pas présenter la privatisation de Thomson-CSF comme un préalable »*, a-t-il affirmé, critiquant *« la pression exercée, spécialement depuis le Salon du Bourget, par ceux qui veulent faire passer la privatisation avant toute restructuration »*.

ATT et NTT participeront à la privatisation de la STET

ROME
correspondance

L'accord entre l'opérateur italien de télécommunications STET et le colosse américain ATT a été officialisé, mercredi 2 juillet, à Rome. Dans un premier temps, il s'agira d'une alliance stratégique globale qui se concentrera sur les zones géographiques d'intérêt commun, comme l'Amérique du Sud et l'Europe.

En Amérique latine, STET et ATT vont constituer, sur une base paritaire, deux sociétés qui offriront, l'une ses services à une clientèle multinationale et aux petites et moyennes entreprises, et l'autre un service de transport de trafic pour d'autres opérateurs de télécommunications du continent.

La deuxième phase du « mariage » devrait resserrer les liens des deux entreprises, avec l'entrée du colosse américain dans le « noyau dur » du groupe italien, qui doit être privatisé à l'automne. Sur ce sujet, les deux nouveaux partenaires se sont montrés extrêmement prudents. *« La décision,* a affirmé Guido Rossi, le président de la STET, *sera prise au mois de septembre. »* Une position confirmée par John Walter, l'administrateur délégué d'ATT en Italie, qui, avant de se prononcer, attend de connaître les conditions de vente définies par le gouvernement.

DÉBAT POLITIQUE

Cette opération reste sujette à débat au sein de la classe politique. L'opposition de droite a contesté la constitutionnalité du décret gouvernemental de privatisation. Le Parti de la refondation communiste (PRC), allié de la majorité, émet des doutes sur l'opération et pourrait s'abstenir, voire voter contre. Cela ne semble toutefois pas troubler les deux ministres intéressés qui, mercredi, ont confirmé les rumeurs. Le ministre de l'industrie, Luigi Bersani, n'a pas caché que l'entrée d'ATT au sein de la société privatisée est *« plus qu'une hypothèse »*. Il s'en est déclaré très satisfait, soulignant que l'accord tente de mener de front les processus de privatisation, de libéralisation et d'internationalisation du secteur.

Une autre confirmation est venue du ministre des postes et des télécommunications, Antonio Maccanico, selon lequel le Trésor est en passe d'autoriser une prise de participation de 5 % du groupe nippon NTT.

Le statut de la STET prévoit en effet que des actionnaires privés peuvent détenir, chacun, jusqu'à 3 % de son capital, voire 5 % si l'Etat actionnaire les y autorise expressément. Le gouvernement italien envisage de porter ce seuil à 10 % du capital de la société privatisée, qui sera dotée d'un noyau d'actionnaires stables. En attendant la privatisation, un autre rendez-vous attend la STET : le 18 juillet, dans un souci de simplification des structures, elle doit fusionner avec Telecom Italia, dont elle prendra le nom.

Salvatore Aloise

La crise thaïlandaise pourrait affecter l'ensemble de la région

BANGKOK
de notre correspondant

Le flottement du baht, mercredi 2 juillet, a été accueilli à la fois avec appréhension et soulagement en Thaïlande. Appréhension, parce que ses effets seront difficiles à contrôler. Soulagement, car le gouvernement thaïlandais est sorti d'un immobilisme qui cachait mal une incapacité à trancher. La Bourse de Bangkok a d'ailleurs réagi favorablement, avec une hausse de près de 8 % mercredi et de 8,5 % jeudi 3 juillet.

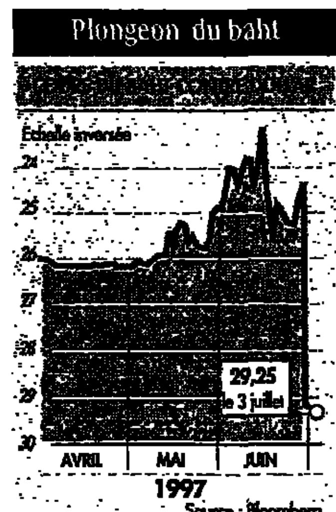
Le baht, qui a perdu en deux jours 20 % par rapport au dollar, n'est donc plus rattaché, pour la première fois depuis treize ans, à un panier de devises dominé par le billet vert. En décembre 1994, une mesure identique prise par le Mexique avait produit l'*« effet tequila »* : les conséquences du flottement du peso mexicain s'étaient révélées incontrôlables et la crise avait été endiguée moyennant une aide internationale de cinquante milliards de dollars.

AIDE INTERNATIONALE ENVISAGÉE

La Thaïlande, cependant, semble mieux armée pour gérer le flottement de sa monnaie. Si elle a dépensé, ces derniers mois, de quatre à cinq milliards de dollars pour défendre le baht, ses réserves de devises étrangères s'élevaient officiellement, fin mai, à trente-trois milliards de dollars. Des experts, notamment ceux de l'UBS, estiment, toutefois, qu'elle pourrait avoir besoin d'une aide internationale de vingt milliards à quarante milliards de dollars pour éviter une récession. En effet, estimées à quarante-cinq milliards de dollars, les dettes privées à court terme sont supérieures au montant officiel des réserves de devises.

Alors que les autorités prévoient un taux de croissance de 4,8 % en 1997 (et un taux d'inflation porté de 4,5 % à 6 %), certains économistes estiment déjà que l'expansion sera nulle pendant le deuxième trimestre et qu'en conséquence, le taux annuel de croissance se situera dans une fourchette de 1 % à 2 %, une rupture pour une économie qui a eu la palme de l'expansion de 1985 à 1995.

Les Thaïlandais, en fait, se sont habitués à vivre nettement au-dessus de leurs moyens et leurs banquiers éprouvent encore du mal à admettre que leurs difficultés ne proviennent pas seulement d'une gestion laxiste de la monnaie nationale : la Thaïlande est malade du crédit, de l'argent facile lié à un afflux de crédits étrangers à court terme, de milliards de dollars de prêts aujourd'hui insolvables, notamment dans le secteur de l'immobilier.



La monnaie thaïlandaise a perdu 20% de sa valeur face au dollar depuis que les autorités de Bangkok ont décidé de la laisser flotter.

Pour être le plus aigu, le cas de la Thaïlande n'en est pas moins le révélateur d'une faiblesse récente des économies émergentes d'Asie de l'Est, dont le dynamisme reste draîné par les exportations. Depuis plusieurs mois, leur part de marché dans l'OCDE stagne alors qu'entretenir un taux régional d'expansion de 7 % par an exigerait que cette part augmente régulièrement. Une hausse continue des coûts de production, en particulier des salaires, réduit leur compétitivité par rapport au Japon et à celle de l'Amérique latine. A l'exception de la Chine, les déficits de leurs balances des comptes courants se sont creusés depuis 1994.

PRÉCAUTIONS

L'évolution de la crise que traverse la Thaïlande devrait donc avoir un impact sur la région. Ce qui explique déjà les précautions prises aux Philippines, en Indonésie et en Malaisie pour protéger leurs propres monnaies. Ce qui explique également l'attention de Hongkong qui a, toutefois, réaffirmé sa volonté de maintenir la parité de sa monnaie par rapport au dollar américain. Puisque, dans les faits, Bangkok a fini par plier devant les attaques des spéculateurs, la solidarité manifestée encore récemment par les banques centrales d'Asie de l'Est ne sera pas de trop pour prévenir tout effet de tâche d'huile dans la région. Pour sa part, la Thaïlande pourra amorcer son redressement à condition de renoncer à réanimer quelques branches mortes, une chirurgie aux dures implications politiques et sociales.

Jean-Claude Pomonti

Les salariés de Thomainfor cherchent à radicaliser leur mouvement

LES SALARIÉS de la société informatique Thomainfor, mise en redressement judiciaire le 26 juin, quatre mois après son rachat par la firme américaine Libra Global Services (LGS), ont décidé, mercredi 2 juillet, de poursuivre l'occupation du siège social à Vélizy (Yvelines) et de durcir le mouvement. Des sites de Thomson-CSF, l'ancienne maison mère, devaient être occupés jeudi. Un rendez-vous avec les services du secrétariat d'Etat à l'industrie, mercredi, n'a *« débouché sur rien »* selon les élus CGT, CFDT et FO. *« Ils reconnaissent un avenir à Thomainfor mais disent qu'il leur faut du temps pour trouver un repreneur »*, indiquent les syndicats, qui estiment qu'*« il y a urgence, car les clients risquent de partir et ce sont 1 000 emplois en France qui sont menacés »*. Ils réclament une réintégration chez Thomson-CSF – *« même temporaire »* – et espèrent une pression en ce sens du gouvernement.

DÉPÊCHES

■ **GUINNESS-GRANDMET : les groupes britanniques, qui avaient annoncé leur intention de fusionner,** ont accepté mercredi 2 juillet *« d'étudier »* une contre-proposition de LVMH, à l'issue d'une rencontre avec Bernard Arnault. LVMH devrait transmettre la semaine prochaine, par écrit, aux deux groupes britanniques son projet de rapprochement des activités vins et spiritueux des trois groupes.

■ **EUROTUNNEL : deux associations d'actionnaires du groupe,** l'AAE et Franklin Global Investor Services, ont annoncé, mercredi 2 juillet, leur intention de voter pour le plan de restructuration du tunnel, après l'annonce du prolongement de la concession. L'Adacte, autre association d'actionnaires, a toujours l'intention de voter contre.

■ **SEITA : l'intersyndicale de l'usine de Châteauroux,** soutenue par les partis de gauche, a réclamé, mercredi 2 juillet, *« un rendez-vous sous quarante-huit heures »* avec Christian Sautter, secrétaire d'Etat au budget. La Seita a décidé de fermer ce site, qui compte 280 salariés.

■ **TÉLÉCOMMUNICATIONS : l'Autorité de réglementation des télécommunications (ART)** va lancer un appel à candidatures pour deux licences de réseaux numériques nationaux de radiotéléphonie professionnelle. Les licences seront attribuées en novembre, pour déploiement des réseaux en 1998.



■ LA BOURSE de Tokyo continue d'alterner les séances de hausse et de baisse. Jeudi, l'indice Nikkei a terminé en baisse de 75,01 points, à 20 121,41 points, soit un repli de 0,37 %.

■ L'OR a ouvert en baisse, jeudi, sur le marché de Hongkong, qui rouvrait après la rétrocession du territoire à la Chine. L'once s'échangeait à 331,90 dollars, contre 336,90 dollars, vendredi 27 juin.

■ LE PRIX du baril de brut de référence light sweet crude a gagné 22 cents, à 20,34 dollars, mercredi sur le marché à terme new-yorkais. La veille, il avait gagné 32 cents.

■ LA LIVRE a terminé mercredi à son plus haut niveau depuis le 17 juin 1992 face au deutschemark. La livre s'échangeait à 2,9251 deutschemarks, contre 2,8863 deutschemarks, mardi soir.

■ AVEC 7,042 millions de contrats négociés en juin, soit une moyenne quotidienne de 335 353 contrats, l'activité sur le Matif a progressé de 8,5 % par rapport à mai et de 25,9 % par rapport à juin 1996.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

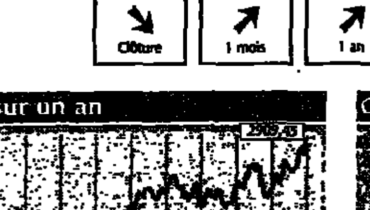
NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Paris retrouve des couleurs

LA BOURSE DE PARIS retrouvait des couleurs, *jeudi 3 juillet*, en dépit des hésitations affichées peu après l'ouverture. La vigueur du *dollar et celle des autres places financières* soutenait la place parisienne, préoccupée par des perspectives *de durcissement de* la fiscalité. En hausse de 0,57 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 faisait une brève incursion dans le rouge avant de se reprendre. Vers 11 heures, cet indice était en hausse de 0,70 %, et aux alentours de 12 h 30, il gagnait 0,55 % à 2 925,52 points. Le marché est une nouvelle fois très animé, avec un chiffre d'affaires sur le marché à règlement mensuel de 3,3 milliards de francs.

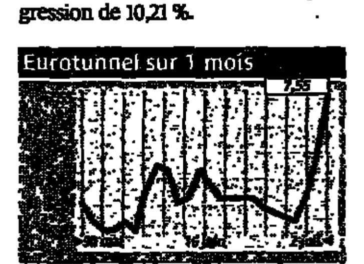
Mercredi, la Bourse de Paris s'était brutalement mise à l'écart de la fête boursière qui continuait à battre son plein en Europe. Elle avait cédé 1,17 %. La perspective d'un alourdissement de la fiscalité des entreprises ayant fait des profits ayant jeté un froid. Dans la soirée, le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, déclarait que rien n'était décidé.

Du côté des valeurs, LVMH gagnait 3,2 %. Les groupes britanniques Guinness et GrandMet, qui ont récemment annoncé leur fusion, ont accepté mercredi « d'*étudier* » une contre-proposition de LVMH de rapprocher les activités vins et spiritueux des trois groupes.



Eurotunnel, valeur du jour

BONNE SÉANCE, jeudi 3 juillet, à la Bourse de Paris pour Eurotunnel. Après avoir gagné jusqu'à 20 %, le titre a terminé la séance sur une hausse de 9,42 % à 7,55 francs avec des échanges portant sur 13 millions de titres. Le rebond du titre avait été provoqué par l'annonce de la prolongation, sous conditions, de la concession de soixante-cinq à au moins quatre-vingt-dix-neuf ans. Des analystes soulignent néanmoins que cette mesure aura une incidence négligeable sur les revenus de la société et donc sur la valeur de l'action. Depuis le début de l'année, l'action Eurotunnel affiche une progression de 10,21 %.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 03/07	Var. % 02/07	Var. % 31/12
Dassault Electro	545	+5,82	+22,47
Vallourec	372,90	+5,04	+35,60
Europe 1	1349	+4,98	+22,63
Credit Lyonnais CI	294	+4,62	+121,05
Deveaux(Ly)#	755	+3,42	+4,86
LVMH Moet Hen.	1631	+3,22	+12,56
SGE	131,50	+3,13	+17,41
Filipacchi Medias	1295	+2,94	+12,12
Spir Communication	488	+2,73	-1,19
Christian Dior	1002	+2,66	+19,71
BAISSES, 12 h 30			
Credit National	325	-3,27	+8,76
SEITA	182,40	-2,72	-15,94
Eramet	265	-2,57	-2,57
Axime	688	-2,49	+14,66
Fimalac SA	496,50	-2,26	+3
Interbail	173,40	-2,83	-23,57
Suez Lyon.des Eaux	610	-1,67	+26,32
Ciments Francais	196	-1,58	+35,17
Pathe	1155	-1,45	-7,60
Sophia	208	-1,42	+9,47

VALEURS LES PLUS ACTIVES

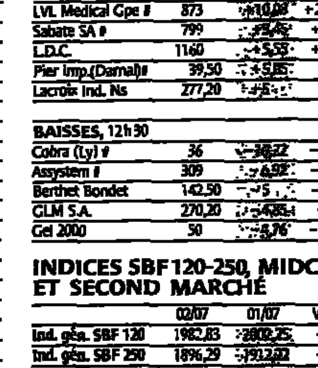
SÉANCE, 12 h 30	03/07 Titres échangés	Capitalisation en F
Eridania Beghin	330323	298245800
LVMH Moet Hen.	129221	210094871
Elf Aquitaine	323727	207154766
Rhone Poulenc A	743714	194278002,70
L'Oreal	44348	110969105
Alcatel Alsthom	132996	103243354
Suez Lyon.des Eaux	158687	97242408
Total	137812	82517694
Societe Generale	112394	75392277
Carrefour	17001	74631496

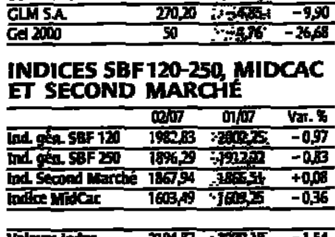
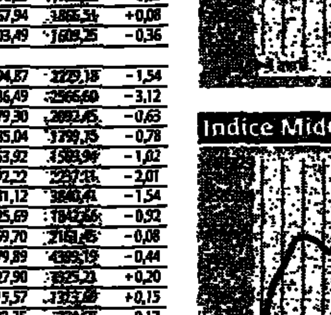
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

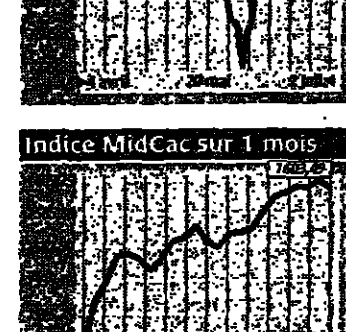
HAUSSES, 12 h 30	Cours au 03/07	Var. % 02/07	Var. % 31/12
LVL Medical Gpe #	873	+10,08	+210,67
Sabate SA #	799	+9,45	+77,75
L.D.C.	1160	+5,55	+22,75
Pier Imp.(Damal)#	39,50	+5,05	-2,46
Lacroix Ind. Ns	277,20	[illegible]	+4,80
BAISSES, 12 h 30			
Cobra (Ly) #	36	[illegible]	-34,72
Assystem #	309	-6,92	-21,96
Berthet Bondet	142,50	-5	-25
GLM S.A.	270,20	[illegible]	-9,90
Gel 2000	50	-4,76	-26,68

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	02/07	01/07	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1982,83	2002,25	-0,97
Ind. gén. SBF 250	1896,29	1912,22	-0,83
Ind. Second Marché	1867,94	1866,51	+0,08
Indice MidCac	1603,49	1609,25	-0,36
Valeurs Indus.	2194,87	2229,18	-1,54
1 - Energie	2486,49	2566,60	-3,12
2 - Produits de base	2079,30	2092,45	-0,63
3 - Construction	1785,04	1799,35	-0,78
4 - Biens d'équip.	1553,92	1569,94	-1,02
5 - Automobile	2192,22	2237,13	-2,01
6 - Biens consom.	3781,12	3840,41	-1,54
7 - Indus. agro-alim.	1825,69	1842,66	-0,92
Services	2159,70	2161,45	-0,08
8 - Distribution	4379,89	4399,19	-0,44
9 - Autres services	1327,90	1325,23	+0,20
Sociétés financières	1315,57	1313,69	+0,15
10 - Immobilier	773,35	774,65	-0,17
11 - Services financ.	1283,07	1282,71	+0,03
12 - Sociétés invest.	1840,65	1828,70	+0,63





Nouveau sommet à Francfort

LA BOURSE de Tokyo a enregistré une baisse de 0,39 % jeudi, dans un marché abandonné par les investisseurs étrangers. L'indice Nikkei a perdu 75,01 points pour terminer à 20 121,41 points.

La veille, Wall Street a frôlé son record en clôture, grâce au recul des rendements obligataires après la décision de la Fed de laisser ses taux inchangés. L'indice Dow Jones a rebondi de 73,05 points, soit 0,95 %, à 7 795,38 points. Il s'approche ainsi de son record de 7 796,51 points affiché le 20 juin. « *Les opérateurs ont été soulagés par le maintien de la politique monétaire américaine* », a indiqué Ed La Varnway, de First Albany. Selon lui, les investisseurs sont confiants sur les chiffres du chômage pour juin qui seront publiés jeudi matin, Wall Street étant fermé, vendredi 4 juillet.

En Europe, la Bourse de Londres a accueilli favorablement le budget qui prévoit une baisse des taux d'imposition sur les sociétés. L'indice Footsie a terminé en hausse de 23 1 points à 4 751, 4 points, soit un gain de 0,49 %. La Bourse de Francfort a atteint un nouveau sommet historique, clôturant la séance officielle à 3 854,76 points, en hausse de 0,91 %.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 02/07	Cours au 01/07	Var. en %
Paris CAC 40	2903,68	2944,04	-1,39
New-York/DJ indus.	7725,04	7722,33	+0,04
Tokyo/Nikkei	20196,40	20175,50	+0,10
Londres/FT100	4730,60	4728,30	+0,05
Francfort/Dax 30	3854,76	3819,85	+0,91
Frankfort/Commer.	1306,06	1293,27	+0,98
Bruxelles/Bel 20	2942,99	2942,59	—
Bruxelles/Général	2444,18	2408,60	+1,46
Milan/MIB 30	1026	1026	—
Amsterdam/Gé. Cbs	601,50	597,40	+0,68
Madrid/Ibex 35	613,12	608,58	+0,74
Stockholm/Affarsal	2421,99	2421,99	—
Londres FT30	3032,40	3027,30	+0,17
Hong Kong/Hang S.	15196,80	15196,80	—
Singapour/Strait t	1968,91	1981,28	-0,63

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

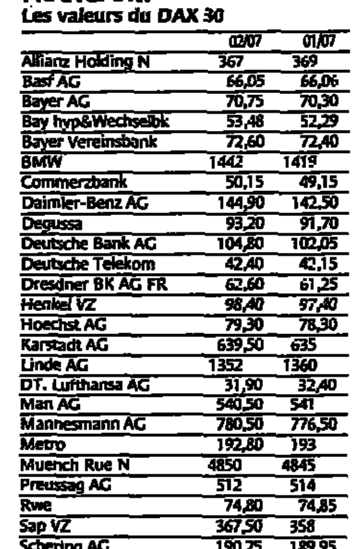
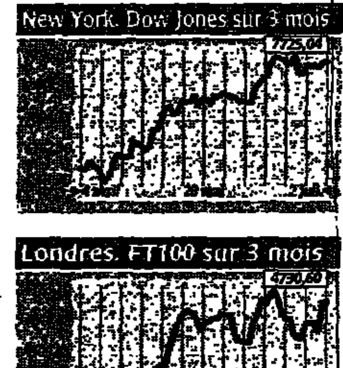
	02/07	01/07
Alcoa	78,25	76,37
Allied Signal	86,50	84,18
American Express	76,12	75,50
AT & T	36	36,37
Boeing Co	54,81	54,12
Caterpillar Inc.	107,25	105,18
Chevron Corp.	75,56	75,43
Coca-Cola Co	70,43	68,62
Disney Corp.	76,81	78,56
Du Pont Nemours&Co	62,62	62,68
Eastman Kodak Co	77,87	77,12
Exxon Corp.	63,06	63,25
Gén. Motors Corp.H	56,93	56,43
Gén. Electric Co	67,50	66,50
Goodyear T & Rubbe	62,75	63,06
Hewlett-Packard	55,43	54,87
IBM	93,56	91,81
Intl Paper	50,50	50,06
J.P. Morgan Co	108,93	107,50
Johnson & Johnson	63,43	63,12
Mc Donalds Corp.	48,37	48,62
Merck & Co.Inc.	104,50	104,06
Minnesota Mng.&Mfg	101	100,75
Philip Moris	44	43,87
Procter & Gamble C	141,87	139,62
Sears Roebuck & Co	54,87	55,18
Travelers	66,87	64,75
Union Carb.	48,87	48,43
Utd Technol	84,43	83,81
Wal-Mart Stores	34,50	33,93

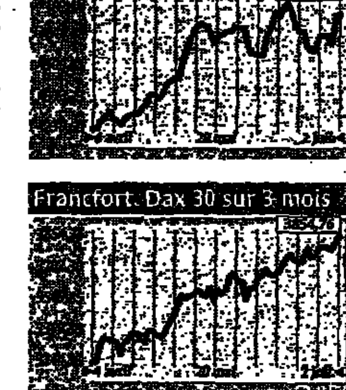
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	02/07	01/07
Allied Lyons	4,27	4,33
Barclays Bank	12,03	12,29
B.A.T. industries	5,57	5,46
British Aerospace	13,07	13,26
British Airways	6,90	6,97
British Petroleum	7,60	7,56
British Telecom	4,55	4,50
B.T.R.	2,12	2,11
Cadbury Schweppes	5,31	5,36
Eurotunnel	0,75	0,71
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	13,12	12,78
Granada Group Plc	7,96	7,97
Grand Metropolitan	5,99	5,90
Guinness	6,02	5,99
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	6,13	6,14
H.S.B.C.	18,57	18,31
Impérial Chemical	8,48	8,49
Legal & Gen. Grp	4,33	4,26
Lloyds TSB	6,36	6,52
Marks and Spencer	5,02	5,08
National Westminst	8,52	8,46
Peninsular Orienta	6,18	6,09
Reuters	6,31	6,35
Saatchi and Saatch	1,26	1,23
Shell Transport	4,29	4,30
Tate and Lyle	4,57	4,50
Univeler Ltd	17,65	17,61
Zeneca	20,16	20,24

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	02/07	01/07
Allianz Holding N	367	369
Basf AG	66,05	66,06
Bayer AG	70,75	70,30
Bay hyp&Wechselbk	53,48	52,29
Bayer Vereinsbank	72,60	72,40
BMW	1442	1419
Commerzbank	50,15	49,15
Daimler-Benz AG	144,90	142,50
Degussa	93,20	91,70
Deutsche Bank AG	104,80	102,05
Deutsche Telekom	42,40	42,15
Dresdner BK AG FR	62,60	61,25
Henkel VZ	98,40	97,40
Hoechst AG	79,30	78,30
Karstadt AG	639,50	635
Linde AG	1352	1360
DT. Lufthansa AG	31,90	32,40
Man AG	540,50	541
Mannesmann AG	780,50	776,50
Metro	192,80	193
Muench Rue N	4850	4845
Preussag AG	512	514
Rwe	74,80	74,85
Sap VZ	367,50	358
Schering AG	190,25	189,95
Siemens AG	106,60	104,40
Thyssen	430	416,50
Veba AG	99,60	99,40
Viag	800	802
Volkswagen VZ	1000	984



LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

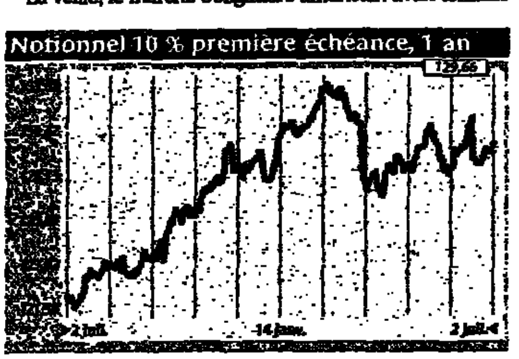
Recul du Matif

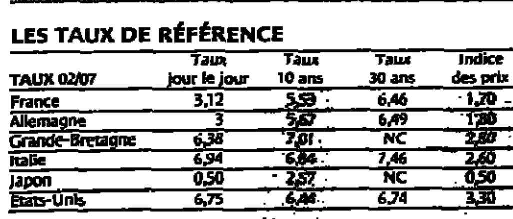
LE MARCHÉ obligataire français a ouvert en baisse, jeudi 3 juillet. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des *emprunts d'Etat, cédait 8 centièmes, à 129,58 points*.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,54 %, soit 0,10 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance.

La veille, le marché obligataire américain avait terminé *la séance en légère hausse, soutenu par l'annonce d'un* statu quo de la banque centrale sur ses taux directeurs. Le rendement de l'emprunt à trente ans, qui constitue la référence obligataire outre-Atlantique, s'était inscrit à 6,72 % en clôture contre 6,74 % mardi.

La Banque de France a laissé inchangé, jeudi matin, à 3,19 %, le taux de l'argent au jour le jour. Le contrat Pibor 3 mois du Matif était en baisse de 1 centième, à 96,56 points.





LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 02/07	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,12	5,59	6,46	1,70
Allemagne	3	5,67	6,49	1,80
Grande-Bretagne	6,38	7,01	NC	2,80
Italie	6,94	6,84	7,46	2,60
Japon	0,50	2,57	NC	0,50
Etats-Unis	6,75	6,46	6,74	3,30

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 02/07	Taux au 01/07	Indice (base 100 fin 96)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,22	4,21	98,50
Fonds d'État 5 à 7 ans	5	4,96	100,09
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,47	5,42	101,48
Fonds d'État 10 à 15 ans	5,81	5,77	101,20
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,39	6,35	102,67
Obligations françaises	5,76	5,73	101,02
Fonds d'État à TME	-1,95	-1,96	98,28
Fonds d'État à TRE	-2,18	-2,15	98,86
Obligat. franç. à TME	-2,20	-2,05	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	+0,07	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 02/07	Vente 02/07	Achat 01/07	Vente 01/07
Jour le jour	3,1875	—	3,2500	—
1 mois	3,22	3,32	3,09	3,34
3 mois	3,26	3,36	3,29	3,41
6 mois	3,33	3,43	3,21	3,46
1 an	3,42	3,52	3,42	3,54
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3281	—	3,3340	—
Pibor Francs 3 mois	3,3867	—	3,3906	—
Pibor Francs 6 mois	3,4453	—	3,4434	—
Pibor Francs 9 mois	3,4766	—	3,4922	—
Pibor Francs 12 mois	3,5313	—	3,5313	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	4,1510	—	4,1458	—
Pibor Écu 6 mois	4,1823	—	4,1771	—
Pibor Écu 12 mois	4,2500	—	4,2500	—

MATIF

Échéances 02/07	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Sept. 97	162566	129,66	129,88	129,50	129,52
Déc. 97	625	98,30	98,34	98,14	98,14
Mars 98	2	97,54	97,54	97,54	97,54
PIBOR 3 MOIS					
Sept. 97	12900	96,57	96,58	96,55	96,56
Déc. 97	5141	96,54	96,55	96,52	96,53
Mars 98	3436	96,46	96,49	96,47	96,47
Juin 98	2861	96,39	96,40	96,37	96,38
ÉCU LONG TERME					
Sept. 97	694	96,36	96,52	96,30	96,34

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 02/07	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Juillet 97	20717	2917	2991	2885	2944
Août 97	111	2916	2951,50	2909	2951,50
Sept. 97	499	2934	3006	2896	2960
Déc. 97	—	—	—	—	—

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,8966 | US/DM ↗ 1,7538 | US/¥ ↘ 114,4500 | DM/F ↘ 3,3695 | £/F ↘ 9,7835

Envolée de la livre

LE DOLLAR était très ferme, jeudi matin 3 juillet, lors des premières transactions entre banques. Il s'échangeait à 1,7530 mark, 5,9052 francs et 114,45 yens.

La décision prise la veille par la Réserve fédérale américaine de ne pas modifier sa politique monétaire n'avait pas eu d'impact sur le marché international des changes et elle n'avait pas pénalisé le billet vert. Ce statu quo était attendu par les analystes. La monnaie allemande continuait, en revanche, à faire preuve de faiblesse vis-à-vis des autres devises européennes. Elle cotait jeudi matin 3,3689 francs et 973 lires.

La livre sterling s'inscrivait en forte hausse, à 2,9359 marks et 9,89 francs, au lendemain de la présentation du budget. Les économistes prévoient de nouvelles hausses des taux, les mesures *annoncées n'étant pas à même, selon eux*, de ralentir suffisamment la consommation.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 02/07	% 01/07	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	336,9500	-0,02	326	350
Ecu	6,6205	-0,08	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,8966	+0,26	5,5800	6,1800
Belgique (100 F)	16,3305	-0,03	15,8200	16,9200
Pays-Bas (100 fl)	299,4100	-0,01	—	—
Italie (1000 lir.)	3,4600	-0,13	3,2000	3,7000
Danemark (100 krd)	88,5000	-0,05	84,2500	94,2500
Irlande (1 iep)	8,8945	-0,15	8,4600	9,3000
Gde-Bretagne (1 L)	9,7835	-0,03	9,3600	10,2100
Grece (100 drach.)	2,1380	-0,14	1,9000	2,4000
Suede (100 krs)	75,8100	-0,20	71	81
Suisse (100 F)	401,6800	-0,11	390	414
Norvege (100 k)	80,4700	+0,10	77,5000	86,5000
Autriche (100 sch)	47,8850	-0,02	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	3,9905	+0,05	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3400	—	3	3,7000
Canada 1 dollar ca	4,2807	+0,49	3,9700	4,5700
Japon (100 yens)	5,7553	+0,78	4,9100	5,2600
Finlande (mark)	113,0700	-0,03	108	119

PARITES DU DOLLAR	03/07	02/07	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,7538	1,7459	+0,45
TOKYO : USD/Yens	114,4500	114,8708	-0,37

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,8810	5,8790	5,8860	5,8855
Yen (100)	5,1340	5,1300	5,1126	5,1087
Deutschemark	3,3696	3,3691	3,3706	3,3701
Franc Suisse	4,0195	4,0154	4,0184	4,0143
Lire ital. (1000)	3,4614	3,4596	3,4639	3,4607
Livre sterling	9,7578	9,7486	9,8066	9,7973
Peseta (100)	3,9898	3,9827	3,9914	3,9887
Franc Belge (100)	16,349	16,321	16,346	16,323

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,28	3,35	3,39
Eurodollar	5,62	5,75	5,87
Eurolivre	6,63	6,82	7
Eurodeutschemark	3,06	3,06	3,12

L'OR

	cours 02/07	cours 01/07
Or fin (k. barre)	62900	62500
Or fin (en lingot)	63350	63000
Once d'Or Londres	338,20	—
Pièce française(20f)	364	362
Pièce suisse (20f)	362	361
Pièce Union lat(20f)	363	360
Pièce 20 dollars us	2400	2320
Pièce 10 dollars us	1382,50	1385
Pièce 50 pesos mex.	2340	2330

LE PÉTROLE

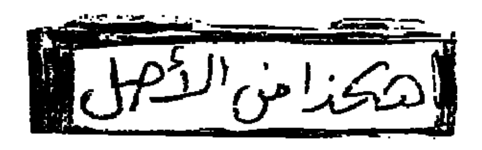
En dollars	cours 03/07	cours 02/07
Brent (Londres)	17,70	17,70
WTI (New York)	20,04	20,06
Light Sweet Crude	20,10	20,30

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	03/07	02/07
Dow-Jones comptant	151,63	—
Dow-Jones à terme	150,46	149,94
CRB	238,70	237,42

METAUX (Londres)	dollars/tonne	
Cuivre comptant	2518	2521
Cuivre à 3 mois	2398	2417,50
Aluminium comptant	1574,50	1589,50
Aluminium à 3 mois	1613,50	1618
Plomb comptant	621,50	621,25
Plomb à 3 mois	638	637,50
Etain comptant	5487,50	5480
Etain à 3 mois	5542,50	5540
Zinc comptant	1415,25	1449
Zinc à 3 mois	1447	1471,50
Nickel comptant	6770	6800,50
Nickel à 3 mois	6987,50	6965

METAUX (New-York)	$/once	
Argent à terme	463,30	460,1
Platine à terme	420,90	417,2
Palladium	—	—
GRAINES, DENREES (Chicago)	**$/boisseau**	
Blé (Chicago)	322,50	324
Maïs (Chicago)	243,25	245,7
Grain. soja (Chicago)	732	711
Tourt. soja (Chicago)	244,20	237,1
GRAINES, DENREES (Londres)	**£/tonne**	
P. de terre (Londres)	35	34
Orge (Londres)	82	81,9
SOFTS	**$/tonne**	
Cacao (New-York)	1658	1587
Café (Londres)	1800	1804
Sucre blanc (Paris)	322	318
OLEAGINEUX, AGRUMES	**cents/tonne**	
Coton (New-York)	73,55	72,9
Jus d'orange (New-York)	73,75	74,5



RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 3 JUILLET
Liquidation : 24 juillet
Taux de report : 3,13
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,55 %
CAC 40 : 2925,59

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +–	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	1001	1009	+ 0,79	991
Cr.Lyonnais(T.P.)	920	916	– 0,43	900
Renault (T.P.)	1634	1636	+ 0,12	1620
Rhone Poulenc(T.P)	2210	2210	—	2190
Saint Gobain(T.P.)	1326	[illegible]	—	1320
Thomson S.A (T.P)	1000	1005	+ 0,50	975
Accor	925	937	+ 1,29	888
AGF-Ass.Gen.France	187,50	189	+ 0,80	171
Air Liquide	953	948	– 0,52	930
Alcatel Alsthom	776	774	– 0,25	728
Axa	370,60	370,50	– 0,02	365
Axime	705	688	– 2,41	690
Bail Investis	775	777	+ 0,25	780
Bancaire (Cie)	759	763	+ 0,52	780
Bazar Hot. Ville	581	577	– 0,68	590
Bertrand Faure	316	313,20	– 0,88	305
BIC	973	971	– 0,20	920
BIS	490,10	490,10	—	490
B.N.P.	247,70	247	– 0,28	220
Bollore Techno	768	770	+ 0,26	730
Bongrain	2300	2310	+ 0,43	2180
Bouygues	499,10	511	+ 2,38	508
Bouygues Offs	148,30	150,50	+ 1,48	135
Bull	58	59,45	+ 2,50	[illegible]
Canal +	1209	1234	+ 2,06	1050
Cap Gemini	331,50	334	+ 0,75	300
Carbone Lorraine	■ 1455	1450	– 0,34	1370
Carrefour	4373	4379	+ 0,13	4380
Casino Guichard	285,40	285	– 0,14	290
Casino Guich.ADP	237	238	+ 0,42	235
Castorama Dub.(Li)	820	824	+ 0,48	790
C.C.F.	256,90	255	– 0,73	250
Cegid (Ly)	645	642	– 0,46	615
Cerus Europ.Reun	29,95	29,85	– 0,33	33,4
Cetelem	713	707	– 0,84	680
CGIP	1682	1670	– 0,71	1680
Chargeurs	346	350	+ 1,15	335
Christian Dalloz	2158	2187	+ 1,34	2090
Christian Dior	976	1002	+ 2,66	980
Ciments Francais	199	196	– 1,50	[illegible]
Cipe France Ly #	731	732	+ 0,13	730
Clarins	793	799	+ 0,75	780
Club Mediterranee	419,50	429,50	+ 2,38	420
Coflexip	384	386,50	+ 0,65	339
Colas	775	770	– 0,64	790
Comptoir Entrep.	10,35	10,40	+ 0,48	10,50
Comptoirs Mod.	3020	3020	—	2990
CPR	436	434,90	– 0,25	435
Cred.Fon.France	60,70	60,70	—	63
Credit Lyonnais CI	281	294	+ 4,62	255
Cred.Nat.Natexis	336	325	– 3,27	300
CS Signaux(CSEE)	230	226,80	– 1,39	225
Damart	4480	4500	+ 0,44	4530
Danone	981	984	+ 0,30	960
Dassault-Aviation	1325	1325	—	1090
Dassault Electro	515	545	+ 5,82	500
Dassault Systemes	415	416,30	+ 0,31	380
De Dietrich	252	255	+ 1,19	255
Degremont	407	407,30	+ 0,07	425
Deveaux(Ly)#	730	755	+ 3,42	755
Dev.R.N-P.Cal Li #	47,90	—	—	47
Dexia France	577	582	+ 0,86	560
DMC (Dollfus Mi)	105	106	+ 0,95	112
Dynaction	147,90	147	– 0,60	144
Eaux (Gle des)	757	762	+ 0,66	715
Eiffage	312	310	– 0,64	289
Elf Aquitaine	630	639	+ 1,42	620
Eramet	272	265	– 2,57	275
Eridania Beghin	886	897	+ 1,24	875
Essilor Intl	1565	1580	+ 0,95	1560
Essilor Intl.ADP	1425	1437	+ 0,84	1450
Esso	552	546	– 1,08	515
Eurafrance	2440	2450	+ 0,40	2370
Euro Disney	9,15	9,05	– 1,09	9
Europe 1	1285	1349	+ 4,98	1140
Eurotunnel	7,55	7,75	+ 2,64	6,50
Filipacchi Medias	1258	1295	+ 2,94	1280
Fimalac SA	508	496,50	– 2,26	500
Finextel	100	100	—	105
Fives-Lille	418,80	416	– 0,66	390
Fromageries Bel	4205	4220	+ 0,35	4200
Galeries Lafayette	2420	2430	+ 0,41	2370
GAN	132,50	134	+ 1,13	125
Gascogne (B)	515	515	—	480
Gaumont #	429	430	+ 0,23	430
Gaz et Eaux	2470	2490	+ 0,80	2370
Geophysique	578	590	+ 2,07	535
G.F.C.	529	524	– 0,94	530
Groupe Andre S.A.	503	505	+ 0,39	500
Gr.Zannier (Ly) #	155	153	– 1,29	159
GTM-Entrepose	301,10	305	+ 1,29	305
Guilbert	840	837	– 0,35	855
Guyenne Gascogne	2160	2172	+ 0,55	2000
Havas	427,20	427,40	+ 0,04	415
Havas Advertising	684	685	+ 0,14	680
Imetal	771	774	+ 0,38	770
Immeubl.France	347	343	– 1,15	360
Infogrames Enter.	764	761	– 0,39	765
Ingenico	144,30	144,20	– 0,06	144
Interbail	177	173,40	– 2,03	220
Intertechnique	1264	1270	+ 0,47	1250
Jean Lefebvre	315	311	– 1,26	320
Klepierre	833	841	+ 0,96	830
Labinal	1448	1447	– 0,06	1300
Lafarge	385	385,30	+ 0,07	365
Lagardere	168,30	167,80	– 0,29	165
Lapeyre	393	397	+ 1,01	400
Lebon	■ 211,10	210	– 0,52	215
Legrand	1059	1080	+ 1,98	1000
Legrand ADP	726	735	+ 1,23	725
Legris indust.	270	269	– 0,37	280
Locindus	805	805	—	860
L'Oreal	2487	2494	+ 0,28	2250
LVMH Moet Hen.	1580	1631	+ 3,22	1520
Marine Wendel	630	625	– 0,79	605
Metaleurop	84,20	84,20	—	86
Metrologie Inter.	14	14	—	16
Michelin	365	365,80	+ 0,21	340
Moulinex #	158,20	161	+ 1,76	149
Nord-Est	135	135	—	125
Nordon (Ny)	400	399,90	– 0,02	400
NRJ #	800	803	+ 0,37	800
OLIPAR	75	77	+ 2,66	76
Paribas	413	416,20	+ 0,77	380
Pathe	1172	1155	– 1,45	1230
Pechiney	230	232,50	+ 1,08	210
Pernod-Ricard	311,10	316	+ 1,57	305
Peugeot	583	578	– 0,85	575
Pinault-Print.Red	2825	2834	+ 0,31	2940
Plastic-Omn.(Ly)	482	485	+ 0,62	480
Primagaz	533	533	—	535
Promodes	2365	2387	+ 0,93	2230
Publicis #	600	600	—	565
Remy Cointreau	139,50	139	– 0,35	137
Renault	147,90	146,90	– 0,67	147
Rexel	1839	1815	– 1,30	1780
Rhone Poulenc A	258	263,10	+ 1,97	197
Rochette (La)	23,60	23,60	—	23
Rue Imperiale(Ly)	5660	5670	+ 0,17	5800
Sade (Ny)	190	189	– 0,52	186
Sagem SA	3000	3000	—	2900
Saint-Gobain	852	857	+ 0,58	840
Salomon (Ly)	451	454	+ 0,66	430
Salvepar (Ny)	431	437,90	+ 1,60	430
Sanofi	572	580	+ 1,39	530
Sat	1600	1603	+ 0,18	1530
Saupiquet (Ns)	680	679	– 0,14	695
Schneider SA	328,30	331	+ 0,82	315
SCOR	236,90	236	– 0,37	230
S.E.B.	1029	1029	—	1030
Sefimeg CA	373	373	—	380
SEITA	187,50	182,40	– 2,72	187
Selectibanque	65,90	66,20	+ 0,45	67
SFIM	889	904	+ 1,68	895
SGE	127,50	131,50	+ 3,13	122
Sidel	457	459	+ 0,43	440
Silic CA	920	925	+ 0,54	875
Simco	468	467	– 0,21	480
S.I.T.A.	1121	1116	– 0,44	1180
Skis Rossignol	121	121	—	126
Societe Generale	663	672	+ 1,35	610
Sodexho Alliance	2918	2950	+ 1,09	3000
Sommer-Allibert	207	208	+ 0,48	198
Sophia	211	208	– 1,42	225
Spir Communication	475	488	+ 2,73	450
Strafor Facom	401,40	400	– 0,34	415
Suez	14,90	14,85	– 0,33	300
Suez Lyon.des Eaux	620	610	– 1,61	575
Synthelabo	750	755	+ 0,66	720
Technip	681	676	– 0,73	665
Thomson-CSF	156,60	160	+ 2,17	151
Total	598	594	– 0,66	545
UFB Locabail	522	[illegible]	—	510
UIF	409	405,60	– 0,83	415
UIS	■ 194	196,50	+ 1,28	210
Unibail	546	557	+ 2,01	550
Union Assur.Fdal	695	693	– 0,28	665
Usinor	104	103,10	– 0,86	95
Valeo	374,40	376,80	+ 0,64	375
Vallourec	■ 355	372,90	+ 5,04	360
Via Banque	173,60	175	+ 0,80	169
Worms & Cie	364,30	360	– 1,18	320
Zodiac ex.dt divid	1466	1470	+ 0,27	1470
Elf Gabon	1339	1325	– 1,04	1320

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +–	Compensation (1)
ABN Amro Hol.#	111,20	114,10	+ 2,60	110
Adecco S.A.	2274	2268	– 0,26	2350
Adidas AG #	652	663	+ 1,68	670
American Express	445	450	+ 1,12	455
Anglo American #	356,50	357,50	+ 0,28	345
Amgold #	337,40	350	+ 3,73	390
Arjo Wiggins App.	17	17,30	+ 1,76	17,50
A.T.T. #	208,70	213	+ 2,06	215
Banco Santander #	187,60	188	+ 0,21	181
Barrick Gold #	130	130,90	+ 0,69	135
B.A.S.F. #	224	221	– 1,33	215
Bayer #	239	240	+ 0,41	230
Cordiant PLC	12,10	12,35	+ 2,06	11,50
Crown Cork ord.#	320	—	—	325
Crown Cork PF CV#	290	—	—	295
Daimler Benz #	497,90	505	+ 1,42	460
De Beers #	215	217	+ 0,93	200
Deutsche Bank #	350,10	350,10	—	330
Dresdner Bank #	209	203,10	– 2,82	205
Driefontein #	41,75	42	+ 0,59	41
Du Pont Nemours #	367	371,70	+ 1,28	355
Eastman Kodak #	454,40	464	+ 2,11	460
East Rand #	1,76	1,78	+ 1,13	1,87
Echo Bay Mines #	33,70	33,55	– 0,44	32
Electrolux #	430	438,90	+ 2,06	435
Ericsson #	231	234,20	+ 1,38	215
Ford Motor #	229	235	+ 2,62	225
Freegold #	30,20	32,15	+ 6,45	31
Gencor Limited #	27,65	27,60	– 0,18	27
General Elect. #	391,30	403,40	+ 3,09	395
General Motors #	334	334,80	+ 0,23	325
Gle Belgique #	570	574	+ 0,70	565
Grd Metropolitan	59	61	+ 3,38	57
Guinness Plc #	59,10	61	+ 3,21	56
Hanson PLC reg	30,20	28,50	– 5,62	30
Harmony Gold #	26,55	26,85	+ 1,12	31
Hitachi #	66,10	66,05	– 0,07	67
Hoechst #	265	263,50	– 0,56	235
I.B.M #	546	551	+ 0,91	525
I.C.I #	81,75	82,70	+ 1,16	83
Ito Yokado #	342,30	341	– 0,37	350
Kingfisher plc #	68,90	69	+ 0,14	—
Matsushita #	116	116,60	+ 0,51	114
Mc Donald's #	282	285	+ 1,06	290
Merck and Co #	613	617	+ 0,65	585
Mitsubishi Corp.#	68	68	—	70
Mobil Corporat.#	415,40	420	+ 1,10	820
Morgan J.P. #	634	641	+ 1,10	640
Nestle SA Nom. #	7830	7910	+ 1,02	7480
Nipp. MeatPacker #	75	77	+ 2,66	79
Nokia A	433,10	443,50	+ 2,40	415
Norsk Hydro #	314,10	312,10	– 0,63	315
Petrofina #	2241	2250	+ 0,40	2070
Philip Morris #	263	259	– 1,52	270
Philips N.V #	412,10	418	+ 1,43	405
Placer Dome Inc #	97,10	97	– 0,10	100
Procter Gamble #	830	841	+ 1,32	820
Quilvest	335	332	– 0,89	330
Randfontein #	12,80	12,90	+ 0,78	13
Rhone Poul.Rorer #	537	540	+ 0,55	465
Rio Tinto PLC #	102,80	104,50	+ 1,65	102
Royal Dutch #	316	332,40	+ 5,18	1210
Sega Enterprises	188	188	—	191
Saint-Helena #	25	25	—	25
Schlumberger #	800	810	+ 1,25	695
SGS Thomson Micro.	481,50	482	+ 0,10	445
Shell Transport #	41,35	43,15	+ 4,35	118
Siemens #	364	366	+ 0,54	345
Sony Corp. #	509	502	– 1,37	500
Sumitomo Bank #	93	95	+ 2,15	87
T.D.K #	440	439,30	– 0,15	430
Telefonica #	176,90	179	+ 1,18	175
Toshiba #	38,45	37,50	– 2,47	38
Unilever #	1284	1300	+ 1,24	1220
United Technol. #	495	500	+ 1,01	510
Vaal Reefs #	293	299	+ 2,04	305
Volkswagen A.G #	4742	4749	+ 0,14	4130
Volvo (act.B) #	155	155,90	+ 0,58	151
Western Deep #	143,40	141,10	– 1,60	142
Yamanouchi #	157,30	156,30	– 0,63	156
Zambia Copper	10,90	10,85	– 0,45	10,50

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 3 JUILLET

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	119	8,066 t
CEPME 9% 89-99 CA#	110,40	7,964
CEPME 9% 92-06 TSR	123,50	0,390
CFD 9,7% 90-03 CB	123,05	4,886 t
CFD 8,6% 92-05 CB	119,80	8,482
CFF 10% 88-98 CA#	107,45	7,836 t
CFF 9% 88-97 CA#	101,21	6,855 ↓
CFF 10,25%90-01CB#	118,62	3,229
CLF 8,9% 88-00 CA#	113,05	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	102,99	3,871
CNA 9% 4/92-07	123,70	1,603 o
CRH 8,6% 92/94-03	118,15	0,212 d
CRH 8,5% 10/87-88#	107,56	2,911
EDF 8,6% 88-89 CA#	111,21	3,369
EDF 8,6% 92-04 #	119,15	2,121
Emp.Etat 6%93-97 #	100,11	5,868
Finansder 9%91-06#	123,60	5,523 o
Finansd.8,6%92-02#	116,20	3,817
Floral9,75% 90-99#	111,30	9,323 o
OAT 88-98 TME CA#	100,80	2,232 d
OAT 9/85-98 TRA	—	4,342 d
OAT 9,50%88-98 CA#	105,65	0,338
OAT TMB 87/99 CA#	99,90	1,488
OAT 8,125% 89-99 #	107,95	0,979
OAT 8,50%90/00 CA#	111,64	2,375 d
OAT 85/00 TRA CA#	—	5,340
OAT 10%5/85-00 CA#	116,12	1,351
OAT 89-01 TME CA#	104,35	3,232 d
OAT 8,5% 87-02 CA#	118	5,240
OAT 8,50% 89-19 #	126,16	5,962 d
OAT 8,50%92-23 CA#	126,66	1,723 o
SNCF 8,8% 87-94CA	107	3,761
Suez Lyon.Eaux 90	950	

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		65,50	68
Baccarat (Ny)	◆	520	520
Bains C.Monaco		630	619
Bque Transatland.		170	170
B.N.P.Intercont.		716	735
Bidermann Intl	◆	110	110
B T P (la cie)	◆	7,60	7,80
Centenaire Blanzy		474	495
Champex (Ny)	◆	24,20	24,20
CIC Un.Euro.CIP		320	335
C.I.T.R.A.M. (B)		2199	2295
Concorde-Ass Risq		1320	1325
Continental Ass.Ly	◆	600	600
Darblay	◆	435	435
Didot Bottin		884	883
Eaux Bassin Vichy		3749	3580
Ecia		903	905
Ent.Mag. Paris	◆	1420	1420
Fichet Bauche	◆	82	74,85 o
Fidei		39,10	38,90
Finalens	◆	351,10	351,10
F.I.P.P.	◆	304	304
Fonciere (Cie)		590	600
Fonc. Lyonnaise #		739	739
Foncina #	◆	475,50	475,50
Francarep		278,20	285
France I.A.R.D	◆	1006	1006
France S.A	◆	1151	1151
From. Paul-Renard	◆	2050	2050
Gevelot	◆	1216	1216
G.T.I (Transport)		201,10	208
Immobail		143,20	143,20
Immobanque		597	597
Locamion (Ly)	◆	423	423
Lucia	◆	51,60	51,60
Monoprix		252	255
Metal Deploye	◆	435,40	435,40
Mors		8,50	8,50
Navigation (Nle)	◆	102,10	102,10
Optorg		338	338
Paluel-Marmont	◆	330	330
Exa.Clairefont(Ny)	◆	940	940
Parfinance		266,90	280
Paris Orleans		285	285
Promodes (CI)		1889	1889
PSB Industries Ly		391	391
Rougier #		312	317
Saga		84,90	88,50
S.I.P.H.	◆	211,30	211,30
Sofragi	◆	4648	4648
Taittinger		2885	2585
Tour Eiffel		265	265
Vicat		501	501
Caves Roquefort		1850	1850
Elyo		330	330
Finaxa		315	317
Gaillard (M)	◆	1600	1600
Givaudan-Lavirotte	◆	1651	1651
Grd Bazar Lyon(Ly)	◆	160	160
Gd Moul.Strasbourg		1956	1920
Hotel Lutetia		309	298
Hotels Deauville	◆	583	583
Immeubl.Lyon(Ly)#		550	550
L.Bouillet (Ly)	◆	325	325
Lloyd Continental	◆	7910	7910
Lordex (Ny)	◆	18	18
Mag.Lyo.Gerl.(Ly)#	◆	149,30	149,30
Matussiere Forest		59	59,50
Moncey Financiere	◆	2960	2960
M.R.M. (Ly)	◆	380	418,50 d
Navigation Mixte		795	820
Part-Dieu(Fin)(Ly)	◆	114	114
Pechiney Intl		112,40	108,10
Pollet		485	495
Sabeton (Ly)	◆	803	805
Samse (Ly)		800	800
Sechilienne (Ly)		1150	1150
Sucr.Pithiviers		3390	3435
Tanneries Fce (Ny)	◆	240	240
Teleflex L. Dupont		107	107
Union Gle Nord(Li)	◆	230	230

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	237	237
Commerzbank AG	164,50	164,90
Fiat Ord	20,85	21,10
Gevaert	570	570
Gold Fields South	138	138
Kubota Corp.	27,70	27,70
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	50	50
Robeco	562	570
Rodamco N.V.	157,80	193
Rolinco	566	574
Sema Group Plc	116	116
Solvay SA	3449	3449

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 3 JUILLET

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		48,50	49
AFE #		498	498
Aigle #		290	298
Albert S.A (Ns)	◆	154	154
Altran Techno. #		1930	1980
Arkopharma#		328	332
Montaignes P.Gest.		2890	2895
Assystem #		332	309
Bque Picardie (Li)	◆	765	765
Bque Tarneaud(B)#		335,10	335,10
Bque Vernes		100	56
Beneteau #		811	813
B I M P		84	82
Boiron (Ly) #		357	351
Boisset (Ly)#		535	550
But S.A.		345	344
Cardif SA	◆	655	655
C.E.E #		164,10	164,60
CFPI #	◆	380,70	390,70
Change Bourse (M)		221	223
CNIM CA#		214	223,50
Codetour		389,90	386
Comp.Euro.Tele-CET		515	526
Conflandey S.A.		300	299,90
C.A.Haute Normand.		310	309,90
C.A. Paris IDF		750	750
C.A.Ile & Vilaine		320,50	316
C.A.Morbihan (Ns)		319	320
C.A.du Nord (Li)		509	509
C.A. Oise CCI		305	305
Devanlay		649	644
Devernois (Ly)		565	555
Ducros Serv.Rapide	◆	76,35	76,35
Europ.Extinc.(Ly)#		399	394
Expand s.a		561	562
Factorem		685	680
Faiveley #		236,10	236
Finacor		72	74
Fininfo		690	700
Fructivie		611	620
Gautier France #		240	240
Gel 2000		52,50	50
GFI Industries #		899	913
Girodet (Ly) #		26	27
GLM S.A.		284	270,20
Grandoptic.Photo #		925	904
Gpe Guillin # Ly		217	210,10
Kindy #		156	156
Guerbet		227	217,50
Hermes internat.1#		547	553
Hurel Dubois		590	590
ICBT Groupe #		225	225
I.C.C.		137,80	137,80
ICOM Informatique		380	386
Idianova	◆	72	72
Int. Computer #		84	84
IPBM	◆	62	62
M6-Metropole TV		564	567
Manitou #		730	736
Manutan		420	422
Marie Brizard #		890	889
Maxi-Livres/Profr.		54,55	54,20
Mecelec (Ly)		61,20	62
MGI Coutier		317,80	317
Monneret Jouet Ly#		135	137,50
Naf-Naf #		66,50	67,70
NSC Schlum. Ny	●	760	760
Onet #		1000	995
Paul Predault #		168	168
P.C.W.	◆	19	19
Petit Boy #		100	97,40
Phyto-Lierac #		410	415
Pochet		730	740
Poujoulat Ets (Ns)	◆	243,50	243,50
Radiall #		670	668
Robertet #		1305	1296
Rouleau-Guichard	◆	350	350
Securidev #		118	117,50
Smoby (Ly)#		600	602
Sofco (Ly)		28	28,50
Sofibus	◆	365	329,50
Sogeparc (Fin)		789	798
Sopra		543	541
Steph.Kelian #		95	95
Sylea		540	549
Teisseire-France		184	185
TF1-1		521	520
Thermador Hold(Ly)		280,10	280,10
Trouvay Cauvin #		108,80	107
Unilog		711	715
Union Fin.France		681	672
Viel et Cie #		133	133,50
Vilmorin et Cie #		467,10	470
Virbac		600	605

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 3 JUILLET

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	◆	42	42
Belvedere		899	899
BVRP		225	221
Coil		222	220
Electronique D2		885	896
FDM Pharma n.		218	215
Genset	◆	341	341
Guyanor action B	◆	17,50	17,50
High Co.	◆	170	170
Infonie		103	103
Joliez-Regol	◆	86,90	86,90
Mille Amis		105,90	105,90
Naturex		92	95
Oliitec		1302	1310
Picogiga	◆	239	239
Proxidis		25	26
R21 Santé		304	305
Stelax		4,45	4,50

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 3 JUILLET

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI	◆	741	741
Crédit Gén.Ind.	◆	12	12
Générale Occidentale	◆	195	195
Mumm	◆	1145	1145
Ste lecteurs du Monde	◆	141,30	170,90

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 2 juillet

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		143,58	136,74
Agipi Actions (Axa)		119,15	113,48
BANQUES POPULAIRES			
Valorg		2436,09	2400,09
BNP — 3615 BNP			
Natio Court Terme		14197	14197
Natio Epargne		2222,10	2200,10
Natio Ep. Capital C/D		17101,40	16932,08
Natio Ep. Croissance		3272,44	3208,27
Natio Epargne Retraite		171,70	168,33
Natio Epargne Trésor		11274,80	11252,30
Natio Epargne Valeur		142,48	139,69
Natio Euro Valeurs		1084,08	1062,82
Natio Euro Oblig.		1019,98	1009,88
Natio Euro Opport.		1077,13	1056,01
Natio Inter		2172,24	2129,65
Natio Opportunités		195,77	191,93
Natio Revenus		1121,84	1110,73
Natio Sécurité		11441,81	11441,81
Natio Valeurs		1431,50	1403,24
BRED BANQUE POPULAIRE			
Moneden		92358,58	92358,58
Oblig. tres court.		268,04	264,08
CDC-GESTION (Groupe Caisse des dépôts)			
Livret Bourse Inv. D	◆	839,38	814,93
Nord Sud Dévelop. C	◆	2565,61	2560,49
Nord Sud Dévelop. D	◆	2424,23	2419,39
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC			
Patrimoine Retraite C	◆	312,12	306
Patrimoine Retraite D	◆	302,67	296,74
Sicav Associations C	◆	2422,34	2422,34
CDC TRESOR			
Fonsicav C		19645,20	19645,20
Mutual. dépôts Sicav C		19330,96	19311,65
CAISSE D'EPARGNE			
Écur. Act. Futur D PEA		288,72	283,06
Écur. Capitalisation C		250,42	250,42
Écur. Expansion C		82762,49	82762,49
Écur. Géovaleurs C		3669,09	3597,15
Écur. Investis. D PEA		232,52	227,96
Écur. Monépremière		11323,49	11323,49
Écur. Monétaire C		13034,05	13034,05
Écur. Monétaire D		12413,27	12413,27
Écur. Trésorerie C		320,19	320,19
Écur. Trésorerie D		307,75	307,75
Écur. Trimestriel D		2027,22	2027,22
Éparcourt-Sicav D		192,58	192,58
Géoptim C		12678,82	12491,45
Géoptim D		12338,98	12156,65
Horizon C		2297,34	2252,29
Prévoyance Ecur. D		104,11	104,11
Sensipremière C		13141,58	13108,31
Fonds communs de placements			
Écur. Capipremière C		11960,37	11936,58
Écur. Sécuripremière C		11958,45	11946,50
CNCA — INDOCAM Asset Management			
Amplia	◇	119652,24	119652,24
Atout Amérique		186,40	181,85
Atout Asie		119,48	116,57
Atout Futur C		834,80	814,44
Atout Futur D		785,86	766,69
Coexis		1962,58	1929,77
Dieze		2163,58	2127,41
Elicash	◇	949612,71	949612,71
Epargne-Unie		211,65	206,49
Eurodyn		2671,29	2606,14
Indicia	◆	1810,94	1766,44
Moné.JC	◇	11951,72	11951,72
Moné.JD	◇	11571,78	11571,78
Oblifutur C		547,56	538,41
Oblifutur D		524,68	515,91
Oraction		1799,59	1755,70
Revenu-Vert		1223,85	1203,39
Sévéa	◆	121,26	118,50
Synthésis		18097,81	17727,83
Uni Association	◇	120,75	120,75
Uni Foncier		1400,48	1366,32
Uni France		894,50	872,68
Uni Garantie C		1896,62	1864,92
Uni Garantie D		1450,62	1426,37
Uni Régions		1764,67	1721,63
Univar C	◇	309,66	309,66
Univar D	◇	296,77	296,77
Univers Actions		253,42	247,24
Univers-Obligations		247,36	243,23
CIC BANQUES			
Francic	◆	747,21	725,45
Francic Pierre		139,84	135,77
Francic Régions		2000	1941,75
CIC PARIS			
Associc		1123,07	1123,07
Cicamonde		1651,80	1603,69
Converticic		406,76	400,75
Ecocic		1765,50	1714,08
Mensuelcic		10180,98	10080,18
Oblicic Mondial		3923,66	3865,67
Oblicic Régions		1231,88	1213,67
Rentacic		167,73	165,25
CREDIT LYONNAIS			
Eurco Solidarité		1388,96	1375,21
Lion 20000 C		17165,96	17165,96
Lion 20000 D		16466,75	16466,75
Lion Association C		11092,28	11092,28
Lion Association D		11092,28	11092,28
Lion Court Terme C		26410,01	26410,01
Lion Court Terme D		23946,93	23946,93
Lion Plus C		1566,64	1535,92
Lion Plus D		1494,42	1465,12
Lion Trésor		2443,20	2419,01
Oblilion		2129,55	2108,47
Sicav 5000		778,09	762,83
Slivafrance		1305,87	1280,26
Slivam		599,15	587,40
Slivarente		243,46	238,69
Slivinter		817,15	801,13
Trilion		5211,45	5144,57
Crédit Mutuel			
Avenir Alizes	◆	2366,41	2320,01
CM Option Dynamique		134,41	132,59
CM Option Equilibre	◆	263,29	260,36
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.		163,25	158,88
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	◆	920,22	920,22
Créd.Mut.Ep.Ind. C		149,20	145,71
Créd.Mut.Ep.J		22944,65	22944,65
Créd.Mut.Ep.Monde		1713,97	1668,10
Créd.Mut.Ep.Oblig.		1880,10	1843,24
Créd.Mut.Ep.Quatre	◆	1103,23	1081,60
Fonds communs de placements			
CM Option Moderation	◆	102,16	101,15
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000		925,23	885,39
Saint-Honoré Capital		19914,44	19334,41
St-Honoré March. Emer.		960,88	919,50
St-Honoré Pacifique		820,50	785,17
LEGAL & GENERAL BANK			
Securitaux		1832,83	1832,83
Strategie Actions		1173,96	1128,81
Strategie Rendement		1973,44	1911,32
LA POSTE			
Amplitude Amérique		114,97	112,17
Amplitude Europe C		163,05	159,07
Amplitude Europe D		160,31	156,40
Amplitude Monde C		1082,74	1056,35
Amplitude Monde D		1032,93	1007,74
Amplitude Pacifique		116,80	113,95
Elanciel D PEA		189,55	184,95
Émergence Poste D PEA		150,88	147,20
Géobilys C		654,39	644,72
Géobilys D		619,14	609,99
Kaleis Dynamisme		1111,53	1089,74
Kaleis Equilibre		1070,93	1049,93
Kaleis Sérénité		1039,56	1029,29
Latitude C		148,50	145,50
Latitude D		135,29	135,29
Oblitys D		621,25	612,07
Plénitude D PEA		212,97	207,78
Poste Gestion C		14859,84	14859,84
Revenus Trimestr. D		5292,57	5240,17
Solstice D		2363,60	2357,71
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT			
Actimonétaire C		37998,30	37998,30
Actimonétaire D		30941,06	30941,06
Cadence 1 D		1064,34	1073,60
Cadence 2 D		1074,97	1064,33
Cadence 3 D		1061,92	1051,41
Capimonétaire C		410,41	410
Capimonétaire D		370,31	369,94
Sogeoblig C/D		9265,32	9176,55
Interoblig C		7489,22	7415,07
Intersélection France D		756,74	741,90
S.G. France opport. C		2043,58	2003,51
S.G. France opport. D		1950,85	1912,60
Sogenfrance C		1899,84	1862,59
Sogenfrance D		1736,55	1702,50
Sogépargne D		313,98	310,57
Sogeinter C		2537,66	2487,93
Fonds communs de placements			
Favor D		1624,55	1592,05
Sogeliance D		1695,57	1571,85
Sogenfrance Tempo D		226,64	222,59

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

ÉCOLOGIE La récente *Convention sur le commerce international des espèces menacées* (Cites) a été au centre des débats entre les « conservationnistes purs », adeptes d'un bannissement absolu du commerce *des animaux en danger, et les partisans* de leur usage durable. ● UNE EXPLOITATION mesurée de cette ressource naturelle est, pour ces derniers, plus efficace que l'interdiction, *qui est source de braconnage. Leurs* thèses ont prévalu pour le commerce de l'ivoire, dont l'interdiction a été partiellement levée. ● CES ENJEUX économico-scientifiques sont tou*jours au cœur de la convention* sur la biodiversité, qui tarde à se mettre en place. ● ON NE PEUT préserver une espèce sans se soucier de son écosystème, et la gestion de la biodiversité se révèle plus complexe que prévu. Le paradis hawaïen montre ainsi que ce qui paraît le plus « naturel » ne l'est pas forcément.

Les animaux sauvages protégés aiguisent les appétits économiques

Les partisans d'une commercialisation contrôlée des défenses d'éléphant d'Afrique, considérées comme une ressource naturelle, l'ont emporté sur les défenseurs des animaux et les conservationnistes purs lors de la récente Convention sur le commerce international des espèces menacées

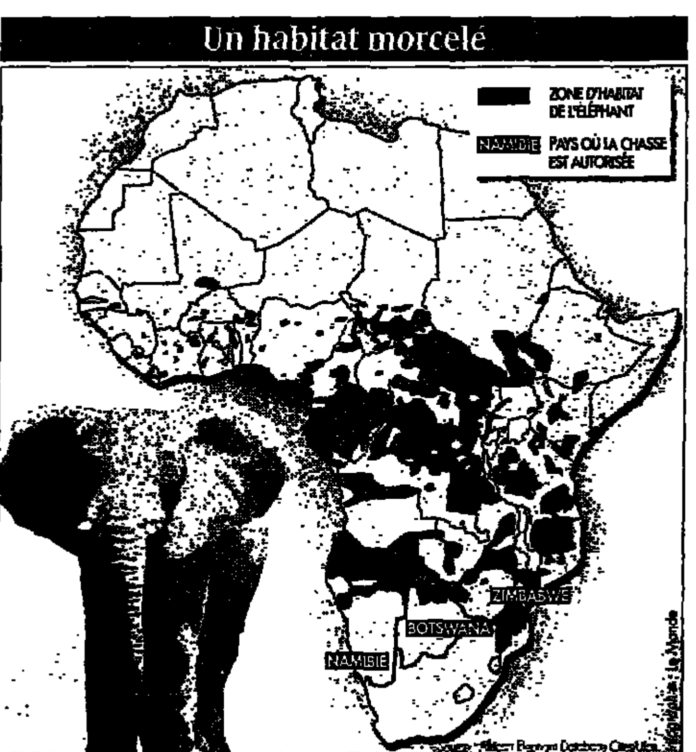
JOHANNESBURG
de notre correspondant

L'interdiction totale du commerce de l'ivoire est levée. C'est l'inattendue et spectaculaire décision prise à l'issue de la dixième Convention sur le commerce international des espèces menacées (Cites) au terme de dix jours de débats houleux, à Harare, la capitale du Zimbabwe (*Le Monde* daté 22-23 juin). Ce pays, grâce à l'actif et influent soutien de l'Afrique du Sud, a obtenu la possibilité de vendre *une partie de son stock d'ivoire*. La mesure s'applique également à deux autres pays d'Afrique australe, la Namibie et le Botswana. La levée de l'interdiction n'est donc que partielle et elle est assortie d'un strict contrôle international. Elle n'en constitue pas moins une cuisante défaite pour les organisations de protection des animaux. Ces dernières *sortent vaincues de la confrontation* qui les a opposées aux trois pays africains réclamant une remise en cause de l'embargo sur l'ivoire afin de prendre en compte leurs intérêts économiques.

nature le Monde

Tout au long de la convention, qui, par ailleurs, a reconduit le bannissement de la chasse à la baleine et au rhinocéros blanc, *deux logiques se sont affrontées*. Celle, purement écologique, des ONG et de la plupart des pays occidentaux qui considèrent l'éléphant d'Afrique comme une espèce animale en danger à protéger. Et celle, à l'opposé, de beaucoup de pays africains qui les regardent comme une ressource naturelle pouvant faire l'objet d'*une régulation à des fins* commerciales. C'est cette logique qui a fini par l'emporter à l'issue d'une furieuse lutte d'influence entre les deux camps.

Les puissantes ONG comme la Humane Society américaine, aux cinq millions de membres, ont pourtant mené une impressionnante campagne de lobbying *auprès des quelque 130 pays participants*. Elles ont tenté sans relâche de les convaincre qu'une reprise, même limitée et encadrée, du commerce des défenses d'éléphants ne peut qu'encourager le braconnage et le trafic international.



Jadis étendu à tout le continent africain, le territoire des éléphants ne présente plus que des zones fragmentées au sud du Sahara. La population totale, qui était de 2,5 millions en 1970, avait chuté en 1995 entre 580 000 (cheptel estimé) et 285 246 animaux (recensement effectif).

La survie des éléphants en Afrique doit beaucoup, il est vrai, à l'interdiction décidée par la Cites en 1989. Elle a permis d'enrayer le déclin de la population, passée d'environ 2 millions à moins de 400 000 les vingt années précédentes. Depuis, même si les braconniers font toujours des ravages, le nombre des éléphants s'est stabilisé. Certains pays *connaissent même une surpopulation* par rapport à la capacité de leurs parcs animaliers. C'est d'ailleurs, en partie, pour cette raison que le Zimbabwe, la Namibie et le Botswana ont demandé et finalement obtenu une reprise partielle du commerce en leur faveur. Trop nombreux, les éléphants constituent une nuisance pour les *récoltes et un danger pour les* habitants, ont expliqué les délégués de ces pays. Ils ont fait valoir également que la préservation des animaux leur coûte cher. L'argent de la vente d'ivoire servirait à la financer et, de manière générale, constituerait une source de revenus non négligeable.

« ATTITUDE COLONIALISTE »

Le trio en faveur de la levée de l'interdiction a reproché aux ONG et aux pays occidentaux d'ignorer ces réalités et d'imposer des règles qui les concernent en premier lieu sans tenir compte de leur avis. Le débat a dégénéré en affrontement politique Nord-Sud, certains délégués africains dénonçant l'attitude *« colonialiste »* de leurs opposants. Une véritable lutte d'influence s'est déclenchée pour s'assurer les faveurs des pays hésitants comme ceux de l'Union européenne, dont l'abstension a fait basculer le vote. Dans un climat de tension et de psychodrame sans précédent, les uns et les autres se sont accusés d'avoir volé des documents ou de vouloir *acheter le vote de certains pays*. Les défenseurs de la levée de l'embargo ont d'ailleurs été jusqu'à réclamer un vote à bulletin secret pour permettre à d'autres pays africains de voter sans crainte d'éventuelles représailles des ONG ou des pays donateurs.

Cela n'a d'abord pas été suffi*sant et la proposition a été rejetée* lors d'un premier vote. Mais, deux jours plus tard, à la surprise générale, la majorité des deux tiers était obtenue. Il semble, en fait, que les restrictions et les garanties qui accompagnent la levée de l'embargo sur l'ivoire aient apaisé les craintes de certains pays. La mesure ne concerne en effet que le Zimbabwe, la Namibie et le Botswana. La vente des stocks d'ivoire de ces pays interviendra seulement à l'issue d'un moratoire de dix-huit mois destiné à mettre en place un dispositif de contrôle. La vente fera l'objet d'une étroite surveillance facilitée par un destinataire unique, le Japon, qui se sert de l'ivoire pour la fabrication de sceaux, encore très utilisés dans ce pays. Reste à savoir si ce compromis, élaboré dans la douleur par la dixième Cites, n'est qu'une solution de circonstance ou s'il préfigure une approche générale plus pragmatique.

Frédéric Chambon

Un conflit d'intérêts entre le Nord et le Sud

LES ESPÈCES SAUVAGES protégées constituent bien souvent un secteur économique à part entière, que leur exploitation soit légale ou non. Outre l'ivoire de l'emblématique éléphant d'Afrique ou les cornes de rhinocéros, on peut citer le caviar produit majoritairement par les espèces d'esturgeon de la mer Caspienne. Le secrétariat de la Cites estime que plus de 90 % des captures sont des prises illicites.

Le principal importateur, l'Allemagne, a obtenu son classement en annexe II (commerce réglementé), afin d'essayer d'enrayer la pénurie qui s'annonce. Car, là encore, l'Histoire risque de se répéter : surexploité par les *Etats-Unis au XIX*e siècle, l'esturgeon d'Amérique a quasiment disparu. *« Une mesure diplomatique pour éviter l'interdiction pure et simple du commerce »*, commente Jackie Bonnemain, de l'association Robin des bois, qui a suivi les débats à Harare et déplore que les poissons ne fassent l'objet d'aucune protection. *Les* requins, eux aussi, sont particulièrement menacés : le marché des ailerons (500 F/kg) ayant doublé en Chine entre 1980 et 1990...

Moins visible, un autre enjeu de la biodiversité concerne la richesse génétique des espèces animales et végétales et leur exploitation agricole ou pharmaceutique. Les pays du Sud, qui disposent d'un patrimoine extraordinaire et envié, mais qui ont rarement les *moyens – financiers et technologiques –* de l'exploiter, ont dû attendre le Sommet de Rio (1992) pour voir leurs intérêts pris en compte. Les ressources génétiques issues de la faune et de la flore sont désormais la propriété des Etats qui les abritent.

Pourtant, cinq ans après Rio, le bilan entériné fin juin à New York par le deuxième Sommet de la Terre reste décevant. Pour les espèces d'intérêt agricole, le cadre des *échanges est encore flou. « Il existe une tradition académique d'échanges de cette ressource brute, regroupée dans des collections et des grands centres internationaux »*, mais les termes de ces échanges sont encore déséquilibrés, explique Michel Chauvet, du Bureau des ressources génétiques (BRG). Les négo*ciations* achoppent entre l'Europe, *qui* prône un système de recherche international multilatéral, et les Etats-Unis, qui préfèrent établir à leur gré des relations bilatérales.

En matière pharmaceutique, la lutte contre le « bio-colonialisme » s'est traduite par l'adoption d'une grande variété de réglementations. L'Institut de chimie des substances naturelles de Gif-sur-Yvette, qui collabore avec les industriels Pierre Fabre et *Rhône-Poulenc, a ainsi passé des accords de* coopération avec la Malaisie et le Vietnam pour l'exploitation de quelque deux cents plantes prélevées chaque année sur place et des milliers d'extraits dont on teste les propriétés antitumorales et antivirales.

LES CONVENTIONS N'ÉVITENT PAS LE PILLAGE

« Nous accueillons des thésards malais et vietnamiens avec lesquels nous pourrons travailler par la suite », note Thierry Sévenet, responsable de ce programme, qui juge cette approche plus respectueuse des intérêts de ces pays, mais aussi plus productive à long terme.

Mais les conventions n'évitent pas toujours le pillage. Les pays producteurs de ressources *naturelles* ont rarement les moyens de contrôler l'utilisation de celles-ci, ou d'en mesurer les retombées économiques. Les recherches privées sont centrées, le plus souvent, sur les maladies « occidentales », la recherche sur les affections parasitaires étant laissée au secteur public. En outre, assure Thierry Sévenet, *« d'autres industriels engagés dans une recherche de haut niveau préfèrent abandonner plutôt que d'avoir à partager des savoir-faire »*.

Les pays du Sud évoquent, enfin, une menace supplémentaire. Ils craignent que, profitant du vide juridique, de grandes firmes utilisent leur sol comme un laboratoire géant pour tester, fabriquer et commercialiser des produits génétiquement modifiés.

Ils réclament, dans leur majorité, un protocole international sur la « bio-sécurité » *comportant une clause qui répartisse les responsabilités* et prévoie des compensations à verser au pays en cas d'accident ou de conséquences imprévisibles liés à l'utilisation d'organismes génétiquement modifiés. L'Europe et les Etats-Unis, un certain nombre de pays industrialisés d'Asie et d'Amérique latine, ainsi que les industries pharmaceutiques et biotechniques s'y opposent.

Ehsan Masood et Hervé Morin

Les micro-organismes, damnés de l'écologie

Pour réguler la biosphère, l'homme néglige une foule d'organismes, souvent microscopiques, qui jouent un rôle fondamental *dans l'équilibre* des écosystèmes. *« Les micro-organismes interviennent dans les cycles de l'eau, du dioxyde de carbone et de l'azote, cruciaux pour les phénomènes climatiques,* rappelle Robert Barbault, directeur du laboratoire d'écologie de l'Ecole normale supérieure. *Les relations hôtes-parasites, insectes-plantes sont elles aussi déterminantes dans la restauration des milieux. »* On ne peut réintroduire une essence d'arbre sans les micro-organismes qui lui sont nécessaires. *« Nous avons aussi besoin d'eux pour réparer les séquelles des sols et cours d'eau hyperpollués »*, assure le chercheur, qui déplore la faiblesse des moyens déployés et le manque de dialogue *« entre écologie et microbiologie »*.

Bonnes et mauvaises raisons de préserver la biodiversité

KAUAI (îles Hawaï)
de notre envoyé spécial

L'extinction des espèces fait partie intégrante de l'évolution. Il en est ainsi depuis l'aube de la vie, voilà plus de 3 800 millions d'années. L'extinction est une *réponse* aux modifications des conditions d'existence. Avant même l'arrivée de l'homme sur la terre, le niveau des mers a successivement monté et baissé, les forêts ont gagné et perdu du terrain. Ces changements dans l'environnement ont provoqué l'apparition d'espèces nouvelles, en ont fait disparaître d'autres. Bien que sa présence sur la planète se soit accompagnée d'extinctions d'une ampleur exceptionnelle, l'homme n'est qu'une composante de la nature parmi d'autres.

L'archipel d'Hawaï et particulièrement l'île de Kauai en offre *l'illustration*. Tout, ici, est complètement « artificiel ». Les plantes dans leur majorité (y *compris* les cocotiers) et tous les oiseaux qui volètent alentour ont été introduits dans cette île par l'homme. Pourtant, la flore et la faune de Kauai semblent être là depuis toujours. Pour découvrir les oiseaux indigènes à Kauai, il faut s'enfoncer dans l'intérieur montagneux de l'île recouvert de forêts.

Comme tout l'archipel, Kauai est une île volcanique, qui ne date que de quelques millions d'années. A plus de 3 000 kilomètres des terres, ces îles lointaines ont été colonisées au petit bonheur par les animaux et les plantes apportés par le vent et l'eau. Faune et flore ont ensuite évolué à leur façon : sur 10 000 espèces d'insectes recensées, 9 800 n'existent nulle part ailleurs.

LES RAVAGES DE L'HOMME

Le seul mammifère parvenu jusqu'à l'archipel est une chauve-souris. Parmi les premiers oiseaux arrivés, se trouve une espèce assez *commune* de pinson. En l'absence de rivaux, elle a donné naissance à une dynastie dont les descendants diffèrent selon leur nourriture et leur mode de vie. C'est le groupe principal des oiseaux natifs de l'île, le sucrier d'Hawaï. L'absence de prédateurs au sol a, par ailleurs, conduit canards et oies à nicher à terre.

Isolées et vulnérables, ces espèces indigènes se sont mal défendues face aux intrusions. La moitié des plantes originaires de l'archipel et les trois quarts de ses oiseaux ont aujourd'hui disparu. Venus des îles Marquises, les Polynésiens s'installent à Hawaï dès l'an 250 de notre ère, semble-t-il. Ils y introduisent le cocotier, le bananier, la canne à sucre et le taro qui, de façon surprenante, ne sont pas des plantes natives de l'archipel. Avec eux, débarquent également la chèvre, le chien et le cochon, ce qui entraîne l'extinction de la plupart des oiseaux qui nichent au sol.

L'arrivée, au XVIIIe siècle, des missionnaires et des planteurs en provenance d'Europe, bientôt suivis des populations d'Asie venues travailler dans les champs de canne à sucre, a eu des conséquences considérables – notamment pour les Polynésiens eux-mêmes, décimés par les maladies vénériennes, la lèpre, la peste bubonique, la rougeole et autres épidémies venues d'ailleurs. Le bétail a détruit les forêts ; la mangouste, destinée à lutter contre les rats (eux-mêmes « importés » antérieurement), leur préférera les œufs d'oiseaux rares. En 1826, un baleinier en provenance du Pérou introduit par négligence le moustique, vecteur du paludisme. Au-dessus de 1 000 mètres, le moustique ne survit pas : voilà pourquoi c'est en montagne qu'on trouve les dernières espèces d'oiseaux originaires de l'île.

Les espèces introduites par l'homme offrent aujourd'hui un agréable éventail de la vie sauvage. Certaines, d'ailleurs, s'y développent beaucoup mieux que dans leur pays d'origine. Ainsi, le *francolin d'Erckel, voisin de la perdrix*, se multiplie à Hawaï, alors qu'il est en voie d'extinction en Ethiopie et en Erythrée, dont il est natif. Si les populations africaines de cet oiseau disparaissent un jour, il deviendra une espèce propre à *Hawaï, au même titre que* le sucrier. Dans un million d'années, le francolin d'Erckel aura lui-même peut-être donné naissance à plusieurs espèces que l'on ne trouvera que dans ces îles.

L'exemple d'Hawaï montre que l'extinction des espèces – phénomène tout à fait naturel – n'empêche pas forcément le milieu d'évoluer de manière harmonieuse. Sans doute existe-t-il chez l'homme un impératif moral qui le pousse à les préserver au nom d'un certain idéal. Mais la préservation peut avoir également des raisons plus pragmatiques.

SAUVER LE CHANT DU O-O

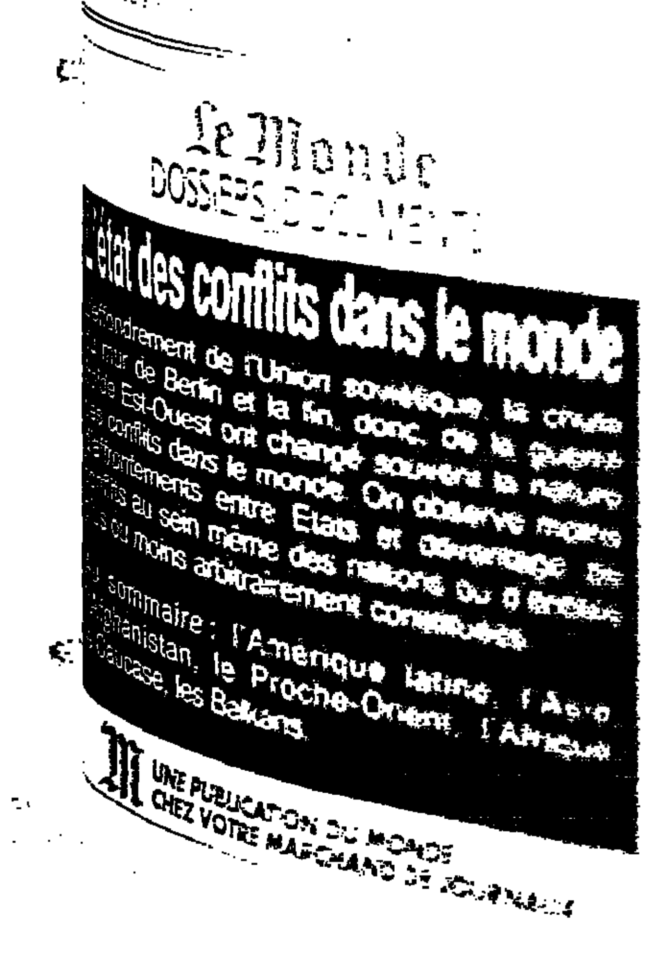
Des recherches récentes montrent que les écosystèmes utilisent, dans leur ensemble, la richesse en espèces pour amortir des changements soudains et désastreux. L'herbe de la prairie nord-américaine, par exemple, *résiste mieux à la sécheresse si elle* comporte une variété d'espèces importante. D'une manière générale, les écosystèmes complexes sont, semble-t-il, moins vulnérables aux menaces extérieures.

C'est un argument économique de poids en faveur de la préservation. Imaginons, en effet, qu'un appauvrissement en espèces réduise la résistance de la forêt tropicale au feu, aux pluies diluviennes ou à la sécheresse. L'érosion des sols soulèverait des problèmes dans les plaines agricoles, les installations hydro-électriques, les pêcheries et les transports. Or, il se pourrait que les arbres de la forêt qui contribuent le plus à la *fixation des sols soient pollinisés* par une seule espèce d'oiseau, menacée d'extinction. La disparition de cet oiseau aurait ainsi des conséquences incalculables.

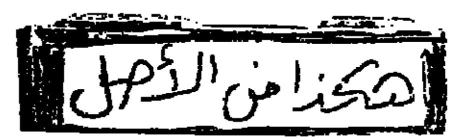
Ces calamités – feu et eau – sont aussi naturelles que l'est l'extinction des espèces. *Et la disparition* de l'oiseau-clé de l'équilibre de ce milieu imaginaire pourrait, elle aussi, ne rien devoir à l'intervention de l'homme. Dans le chœur de ceux de l'île de Kauai se faisait de temps à autre entendre le chant du o-o. *Réfugié dans le marais* Alakai, ce rescapé de la faune originelle y a survécu de façon précaire. En 1982, on estimait sa population à moins de dix individus. Le passage sur l'île de l'ouragan Iwa, cette année-là, les a tous tués, à l'exception d'un seul. Longtemps, il a appelé une compagne qui n'est jamais venue. Depuis 1987, personne n'a plus vu (ni ouï) le o-o.

Henry Gee

★ Page réalisée par les rédactions du *Monde* et de la revue scientifique internationale *Nature*. Traduction de Sylvette Gleize.







La technologie devient l'unique recours des Américains pour filtrer le contenu d'Internet

Plusieurs systèmes d'étiquetage des sites peuvent permettre d'en bloquer l'accès

Après la présentation par Bill Clinton d'Internet comme un *« véhicule commercial »* dont le développement nécessite le libre-échange, les logiciels de filtrage deviennent le seul moyen de bloquer l'accès à certains sites. Pour « filtrer » ceux-ci, un système d'étiquetage permettrait à des programmes spécialisés d'en interdire l'entrée. Mais cette méthode peut-elle devenir obligatoire sans que soit menacée la liberté d'expression ?

REJETER la censure des Etats comme moyen de contrôle du contenu d'Internet conduit à se retourner vers les techniques individuelles de filtrage. C'est ce que Bill Clinton a clairement indiqué, mardi 1er juillet, en présentant le rapport de l'administration américaine sur le commerce électronique (*Le Monde* du 3 juillet).

Les logiciels de filtrage bloquent l'accès aux sites contenant certains mots clés, à connotation sexuelle par exemple. Ils sont relativement efficaces et certaines lois à l'étude au Congrès envisagent d'exiger des fournisseurs d'accès à Internet qu'ils en procurent à leurs abonnés. Mais ces logiciels présentent le triple inconvénient d'être difficiles à installer, d'être « contournables » et de bloquer l'accès à des sites respectables. C'est ainsi qu'en 1996 le logiciel de la compagnie SurfWatch a interdit l'accès d'une partie du site de la Maison Blanche qui contenait le mot « couple » comme dans... « couple présidentiel ».

L'autre formule consiste à inviter les responsables de sites pour adultes à se signaler de façon telle que des programmes spécialisés puissent les détecter et en bloquer l'accès. Mais le recours à l'autorégulation a des limites évidentes et il fallait autre chose pour convaincre la Cour suprême et la Maison Blanche de faire confiance à la technologie.

L'outil vers lequel tout le monde se tourne aujourd'hui a été mis au point par le World Wide Web Consortium (W3C), organisme animé par Tim Berners-Lee, généralement considéré comme « l'inventeur » de la Toile. La Plateforme pour la sélection du contenu sur Internet (PICS) définit les conventions techniques permettant d'apposer des étiquettes (labels) sur chaque site afin de qualifier la nature de son contenu. Mais, si PICS propose une norme technique destinée à uniformiser le mode d'utilisation des étiquettes, elle ne précise pas le contenu des étiquettes, même si elle préconise un vocabulaire standard.

La procédure de notation volontaire consiste, pour l'auteur d'une page publiée sur la Toile, à se connecter à un service en ligne de notation automatique afin de remplir un questionnaire décrivant la nature du document. Le service renvoie alors une étiquette normalisée qu'il suffit de « coller » en tête du document écrit en Html, le format d'édition de la Toile.

L'autre méthode de notation repose moins sur la bonne volonté des internautes. Elle fait appel à des agences indépendantes de notation, qui restent à créer pour réaliser le travail d'étiquetage.

> Certains analystes craignent déjà que le recours aux logiciels de filtrage n'ait un effet inverse à celui qui est recherché

Agissant sans le consentement de l'éditeur des documents, le collage n'est plus possible. Aussi l'agence publie-t-elle les notations de chaque adresse Internet sur un serveur spécialisé. Il suffit donc que des logiciels de filtrage interrogent ce serveur pour identifier la nature des sites avant d'autoriser ou de bloquer la connexion.

Les deux systèmes de notation les plus développés sont ceux de SafeSurf et le Recreational Software Advisory Council qui, le 1er juillet au soir, offrait une liste de 33 000 sites dûment étiquetés, une goutte d'eau dans le cyberespace.

Pourtant, certains analystes craignent déjà que le recours aux logiciels de filtrage n'ait un effet inverse à celui qui est recherché. Dans un article publié par la revue *Wired* du mois de juillet, Lawrence Lessig, qui est professeur à l'école de droit de l'université de Chicago souligne que le PICS peut être imposé à tous les niveaux de la chaîne de distribution, de l'usager au fournisseur d'accès et même au niveau national. Mais Joseph Reagle, analyste du W3 Consortium, note que lorsque *« des gouvernements essayent de filtrer l'accès de tout un pays à la Toile, ils peuvent se heurter à de sérieux problèmes de performance »*. Pour autant, il reconnaît que *« c'est une question parfaitement légitime que de se demander comment une technologie comme le PICS est utilisée »*.

L'étiquetage obligatoire envisagé par certains pays pourrait constituer une sérieuse menace à la liberté d'expression. En attendant, la sénateur Patty Murray envisage de demander aux fabricants de logiciels de navigation sur Internet un avertissement signalant : *« Le contenu d'Internet est potentiellement dangereux pour les mineurs. »*

Michel Alberganti et Francis Pisani

Contrôle policier en Europe

L'Union européenne semble adopter une position opposée à celle des Etats-Unis en matière de contrôle du contenu d'Internet. Depuis le début du développement de la Toile, l'application des lois nationales a tenté de censurer les propos négationnistes ou pédophiliques en France ou pornographiques en Allemagne. Le 27 juin, après la déclaration de la Cour suprême américaine, Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, a estimé que *« l'Union européenne doit prendre le flambeau (...) en vue de proposer un cadre juridique international »* pour contrer le contenu illicite d'Internet.

De son côté, la Commission européenne a annoncé qu'elle proposerait, lors de la réunion du conseil des ministres du 2 octobre, un plan d'action de 7 millions d'écus (environ 50 millions de francs) pour renforcer les moyens de traquer les serveurs coupables de diffuser de telles informations. Le premier amendement à la Constitution américaine n'a pas d'équivalent en Europe.

La libéralisation des programmes de cryptage se poursuit

Le développement du commerce en ligne ne peut se passer de moyens sûrs de protection des données

PARALLÈLEMENT à la levée de la censure sur Internet, les Etats-Unis libéralisent leur politique à l'égard de l'exportation des logiciels de cryptage. Un outil indispensable pour assurer un développement rapide des échanges commerciaux sur la Toile en garantissant la confidentialité des transactions. Le 24 juin,. Microsoft obtenait l'autorisation d'utiliser une clé de 128 bits à l'étranger dans le secteur bancaire. Le 25 juin, c'était Netscape qui obtenait le même droit.

Ces dérogations suivent celle qui a été accordée au logiciel de cryptage naguère honni de l'administration, le PGP (Pretty Good Privacy). Phillip Zimmermann, le créateur de ce programme de codage-décodage des données s'était fait l'apôtre de la protection de la vie privée, face à un Etat soupçonné de vouloir espionner la correspondance électronique des citoyens. Son système, réputé 300 millions de milliards de milliards plus puissant que les moyens de cryptages habituels, offrait la possibilité d'échanger données et correspondances sur Internet sans que le FBI, la CIA ou la NSA (National Security Agency), puissent y avoir accès.

Echauffées, ces « grandes oreilles » devaient l'être plus lorsqu'en juin 1991 Zimmermann décida d'entrer en guerre contre la politique américaine en matière de cryptographie et de diffuser PGP, gratuitement, sur Internet. En rendant le logiciel accessible, il venait de s'attaquer à un dogme issu de la guerre froide : l'exportation de logiciels, considérés comme des armes de guerre, n'était autorisée que lorsque les clés de chiffrement ne dépassaient pas 40 bits. Or les clés de PGP en comptaient 128. Les poursuites engagées par un juge fédéral de San José n'ont cessé qu'en janvier 1996, sans que Zimmermann soit condamné.

Dans l'intervalle, la NSA, chargée des écoutes outre-Atlantique, avait essuyé un autre revers, avec l'abandon de son projet Clipper Clip, qui devait doter tous les systèmes de communication d'un mouchard électronique lui permettant de décrypter chaque message. C'est que les préoccupations des champions de l'« intimité » et les intérêts de l'industrie électronique convergent : le développement du commerce en ligne ne peut se passer de moyens de cryptage sûrs.

Or, les entreprises américaines se voyaient confisquer ce marché florissant du fait de restrictions à l'exportation jugées d'autant plus absurdes que leurs concurrents étrangers pouvaient vendre des logiciels puissants (*Le Monde* du 29 mai).

AUTORISATIONS RESTREINTES

Depuis le début de l'année, l'administration américaine accélère l'assouplissement de ses restrictions à l'exportation. L'autorisation accordée à PGP, déjà diffusé sur le territoire américain, se situe dans ce même mouvement, encore très contrôlé : le logiciel ne sera « exporté » que dans les filiales de cent entreprises américaines, qui n'auront pas le droit de le distribuer dans leur pays d'accueil. L'autorisation est restreinte à un usage interne, et un embargo a été décrété pour les bureaux installés à Cuba, en Iran, Irak, Libye, Corée du Nord, au Soudan et en Syrie.

La France n'est donc pas exclue de la liste. Reste à savoir si l'utilisation de PGP sera admise par le Service central pour la sécurité des systèmes d'information (SCSSI), l'organisme chargé de la régulation du cryptage, qui a déjà eu l'occasion de rappeler à l'ordre des universitaires qui l'utilisaient clandestinement. Son patron, le général Jean-Louis Desvignes, ne se dit pas opposé, *« par principe, à un emploi bien délimité »*, même s'il reconnaît que PGP suscite encore la méfiance de nombre de services de l'Etat. Par là, il faut bien sûr entendre la police et le renseignement, aussi soucieux que leurs homologues américains de poursuivre conjointement le crime organisé et la « veille technologique ».

Hervé Morin

L'inventaire national des déchets radioactifs s'attaque au radium

L'Andra publie son 5e rapport annuel

MÉTAL hautement radioactif découvert en 1898 par les Curie, le radium figure en bonne place dans la cinquième édition de l'*Inventaire national des déchets radioactifs*, rendue publique mercredi 2 juillet par l'observatoire de l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra). L'inventaire a exhumé 80 adresses d'anciennes usines d'extraction, de fabricants et d'utilisateurs de peintures et d'objets incluant du radium. Essentiellement concentrés en Ile-de-France, ces sites datent, pour la plupart, de l'entre-deux-guerres.

L'Andra note prudemment qu'*« en l'absence de toute vérification sur place il est totalement prématuré d'associer à une adresse donnée un danger réel ou potentiel pour la santé publique et pour l'environnement »*. Elle recommande cependant des investigations supplémentaires et précise que ce recensement n'est aucunement exhaustif. *« Ce n'est qu'une première approche »*, indique Bernard Pallard, chargé de mission à l'observatoire de l'Andra, qui avec une historienne thésarde, Soraya Boudia, a compulsé les archives de l'Institut Curie.

C'est en effet sous l'impulsion des Curie qu'une véritable industrie du radium a vu le jour. A leur époque, il était courant de vanter, y compris par voie publicitaire, les mérites du précieux métal, 200 000 fois plus cher que l'or ! Hormis son usage médical – radiothérapie, dermatologie, stérilisation –, on l'incorpore alors dans les aliments pour bétail, dans les paratonnerres, dans toutes sortes de poudres, cataplasmes et peintures lumineuses. Il fait les beaux jours des laines Oradium, de l'engrais Excitor et de fontaines censées purifier l'eau. Les notaires en reçoivent en dépôt...

En 1934, lorsque Marie Curie meurt d'une leucémie aiguë, on a à peine pris conscience des dangers représentés par la manipulation inconsidérée du radium. On estime, aujourd'hui, qu'une aiguille du type de celles utilisées jusque dans les années 50 par certains médecins pour faciliter la cicatrisation présente, à 10 centimètres de distance, une activité qui délivre en une heure 4 milliSieverts, quatre fois la dose maximale annuelle internationale autorisée pour le public (1 mSv).

La dissémination de ces objets est donc préoccupante, et l'Andra a l'intention de procéder auprès du public, durant le dernier trimestre 1997, à une collecte de tous les objets pouvant contenir du radium. En ce qui concerne les sites industriels présentant potentiellement du radium, Yves Kaluzny, directeur de l'Andra, en appelle à la vigilance et aux responsabilités des pouvoirs publics. *« Nous ne sommes pas le supergendarme du nucléaire »*, souligne-t-il.

Cette position ne satisfait pas Jackie Bonnemains, de l'association écologiste Robin des bois, qui s'inquiète de la lenteur des services de l'Etat. Début 1996, son association a signalé à l'attention de l'Andra plusieurs sites suspects, dont une usine de production de radium ayant fonctionné de 1910 à 1928 sur l'Ile-Saint-Denis, au nord-ouest de Paris. Ce site avait été occupé après guerre par des industries agroalimentaires ou de parfumerie. Depuis 1984, il sert de garage pour les véhicules d'une boucherie industrielle. *« Alors que des travaux y ont débuté, les mesures de radioactivité n'ont toujours pas eu lieu »*, regrette-t-il. Faute de ces mesures, l'Andra n'a pas formellement recensé le site dans l'édition 1997 de son inventaire. L'Office pour la protection contre les rayonnements ionisants (OPRI) devait finalement se rendre sur les lieux jeudi 3 juillet pour y effectuer des mesures.

1 103 SITES INVENTORIÉS

Ces atermoiements sont constatés pour bien d'autres sites répertoriés en bonne et due forme, mais dont le sort est laissé au bon vouloir des préfets. Au total, l'inventaire de l'Andra compte 1 103 sites comportant des déchets, soit 46 nouvelles fiches depuis l'an dernier (*Le Monde* du 6 juillet 1996). Il comprend bien évidemment les centrales d'EDF, les sites miniers et de retraitement de la Cogema, les centres d'étude du Commissariat à l'énergie atomique, les centres de l'Andra, les petits producteurs et distributeurs de sources radioactives scellées (les plus nombreux, 706 adresses) ainsi que la défense nationale.

Si le site de Mururoa ne figure toujours pas dans l'inventaire, l'armée a retrouvé la mémoire et signalé dix-sept sites supplémentaires en 1997. Ainsi, sur la base de Bricy (Loiret), les autorités se sont inquiétées de la présence de 50 mètres cubes de béton contenant des portions d'appareils de mesure utilisés lors d'essais atomiques atmosphériques dans les années 60. *« La connaissance de ces déchets faisait l'objet d'une tradition orale forte sur le site »*, note Yves Kaluzny, sibyllin. Mais la défense ne l'a officialisée qu'au moment où elle s'apprêtait à rétrocéder les terrains. Une opération d'assainissement devrait suivre.

Il en est de même aux usines de réveils Bayard, à Saint-Nicolas-d'Aliermont (Seine-Maritime), où de la peinture luminescente à base de radium et de tritium a été utilisée jusqu'à la fermeture, en 1989. Le traitement du site (15 millions de francs prévus) a été entamé, sur fonds publics et européens. Les opérations devraient se poursuivre dans le cadre d'une convention « sites orphelins » signée par EDF, Cogema et CEA. Après maints atermoiements, ces acteurs majeurs du nucléaire se sont engagés à fournir 10 millions de francs par an, sur cinq ans, pour assurer le traitement des sites dont les propriétaires ont disparu ou sont insolvables.

H. M.

A Wimbledon, toute l'Angleterre rêve avec Tim Henman

L'espoir britannique a battu le tenant du titre, le Néerlandais Richard Krajicek, pour atteindre les quarts de finale du tournoi, où il devait affronter, jeudi 3 juillet, l'Allemand Michael Stich

Soixante et un ans que la Grande-Bretagne attend ça : la victoire d'un sujet de Sa Majesté dans le plus grand tournoi de tennis sur gazon du monde. Depuis Fred Perry, champion en 1936, aucun Anglais n'a reçu les compliments de la famille royale pour avoir emporté le lourd trophée de Wimbledon. Avec Tim Henman, l'espoir renaît. Vainqueur du tenant du titre, le Néerlandais Richard Krajicek (7-6 (9-7), 6-7 (7-9), 7-6 (7-5), 6-4), mercredi 2 juillet, le jeune champion devait se mesurer à l'Allemand Michael Stich, lui aussi lauréat de l'épreuve (en 1991), jeudi 3 juillet, en quart de finale. De quoi faire oublier au public, outre la pluie qui a gâché le début de la compétion, que Greg Rusedski, ancien Canadien naturalisé britannique, est également qualifié pour les quarts, où il devait affronter le Français Cédric Pioline. Il pourrait bien griller la politesse au chouchou des lieux.

LONDRES
de notre envoyée spéciale

TENNIS

Les collégiennes épinglent son poster à côté de celui des boys bands, la banane est devenue le fruit préféré des Anglais comme « ses » céréales dont il vante les mérites à longueur de pages.

Cette épidémie nationale a été diagnostiquée : il s'agit de la « Henmania » aiguë, avec tout ce que « mania » peut suggérer de cris *ambigus, de mines extasiées* et d'émotions garanties. L'origine du mal ? Tim Henman, vingt-deux ans, joueur britannique qualifié, mercredi 2 juillet, pour les quarts de finale de Wimbledon en battant le tenant du titre, le Néerlandais *Richard Krajicek* (7-6 (9-7), 6-7 (7-9), 7-6 (7-5), 6-4).

Pour mériter la fièvre qu'il provoque, le garçon, il est vrai, paie de sa personne et met beaucoup d'allure à devenir le héros charismatique du tennis de Sa Majesté. *Mardi 1er juillet*, la *rencontre* avec Krajicek avait été interrompue par la nuit, alors que Henman menait deux sets à un, après avoir proposé un tennis inouï de persévérance et de réalisme, soutenu par un service de bretteur et plus sûrement encore par les 14 000 gorges du central.

Dimanche 29 juin, contre un autre Néerlandais, Paul Haarhuis, il avait déjà offert à son public un match merveilleux clos 12-10 au cinquième set. Jeudi, il devait rencontrer l'Allemand Michael Stich, *vainqueur du tournoi en 1991*, qui semble avoir retrouvé une redoutable sérénité après l'annonce de sa retraite à la fin de la saison.

A Wimbledon, Tim Henman confirme les excellentes dispositions qu'il avait montrées en 1996. A l'époque – il y a un an –, il avait éliminé au premier tour le Russe Evgueni Kafelnikov, qui venait de gagner à Roland-Garros, et emmené des foules enflammées jusqu'en deuxième semaine, où il perdit contre l'Américain Todd Martin en quart de finale. Venu en quasi-inconnu l'an passé, il est devenu un champion en puissance. Grâce à son *tennis éclair, il* a avalé les étapes pour se hisser à la dix-septième place mondiale. Et la Grande-Bretagne l'a choyé, espérant qu'il devienne le premier champion britannique depuis Fred Perry, vainqueur en 1936, à gagner la prestigieuse épreuve.

En janvier, elle l'a loué quand il a emporté son premier tournoi du circuit, à *Sydney (Australie). Elle* s'est inquiétée lorsqu'il s'est fait opérer du coude en mars et qu'il a été contraint à six semaines de convalescence. Elle a été glacée lorsqu'il a disparu au premier tour de Roland-Garros. Elle a été désolée *une semaine avant Wimbledon* quand il a perdu au deuxième tour du tournoi du Queen's contre un inconnu.

CHAMPION EN PUISSANCE

Il a poliment rassuré la Grande-*Bretagne en expliquant qu'il* ne passerait pas à côté de Wimbledon, le moment le plus beau de l'année, selon lui. Dimanche, treize millions de téléspectateurs britanniques ont suivi son match contre Paul Haarhuis. Le pays sait presque tout de *lui et se régale de son histoire*. Tim est un jeune homme de bonne famille. Il est l'arrière-petit-fils d'Ellen Stawell-Brown, qui fut la première joueuse à servir au-dessus de l'épaule ; il est le petit fils de Susan et d'Henry Billington, tous deux joueurs de tennis habitués de Wimbledon ; il est le fils de Jane Henman, qui arrêta sa carrière sur les courts après son mariage.

Tim commença à jouer en contemplant les exploits de Björn Borg dans le jardin anglais. Tim joue aussi au football, aime la cuisine chinoise et les chats. *Il a l'humeur* et l'humour britanniques, avec un zeste d'arrogance coloniale. Financièrement, il est plutôt à l'aise : depuis le début 1997, il a gagné plus de 1 million de dollars (près de 6 millions de francs) en *tournois, gains qu'il faut multiplier* par cinq, rapport à ses nombreux contrats publicitaires.

La Grande-Bretagne est gâtée, après des années de désillusions : elle tenait, jeudi, un autre Britannique en quart de finale, Greg Rusedski, *qui devait affronter* le Français Cédric Pioline. Mais Greg évolue dans l'ombre de Tim. Dans le duo, Greg est le voyou, avec son sourire déconcerté de cow-boy rêveur. Le pauvre est un transfuge canadien naturalisé en 1995, et la Grande-Bretagne l'accable de l'affection gentiment méprisante qu'elle réserve aux ressortissants des pays du Commonwealth. Au début du tournoi, un chroniqueur du quotidien *The Independent* a résumé son pedigree par ce cinglant « *Greg Rusedski est aussi britannique que les chutes du Niagara* ».

Bénédicte Mathieu

Hana Kournikova en beauté

La demoiselle est blonde, grande et jolie. A la fois baby doll et poupée russe, lippe boudeuse et démarche garçonne, elle est à seize ans la joueuse glamour du circuit féminin. En plus, elle a un talent incroyable et, désormais, elle gagne. Hana Kournikova s'est qualifiée, *mercredi 2 juillet, pour les demi-finales du tournoi féminin* de Wimbledon en battant la championne de Roland-Garros, la Croate Iva Majoli. Couvée par maman, entraînée par Nick Bollettieri, Hana Kournikova développe un tennis à l'américaine. La balle est cueillie très tôt derrière le rebond, le service est impeccable, le coup droit déjà sûr. Le toucher de balle est européen. Ses amorties masquées sont assassines. Mais Hana Kournikova est une gosse capricieuse. *« On ne sait jamais à quoi s'attendre avec elle »*, dit Nick Bollettieri. Jeudi 3 juillet, Hana devait rencontrer Martina Hingis. La Suissesse, première joueuse mondiale, l'a toujours sévèrement battue. Mais *« on ne sait jamais à quoi s'attendre avec elle »*...

Marie-José Pérec renonce aux championnats du monde d'athlétisme

MARIE-JOSÉ PÉREC a annoncé, mercredi 2 juillet, à l'occasion du meeting de Lausanne (Suisse), qu'elle ne participerait pas aux *Championnats du monde* d'Athènes (du 1er au 10 août). Elle sera absente d'une grande compétition internationale en plein air pour la première fois depuis les Jeux olympiques de Séoul en 1988. Battue à Lausanne par l'Australienne *Melinda Gainsford avec un temps* moyen (22 s 76), la Française accumulait depuis le début de la saison des performances médiocres (septième au meeting de Charléty, troisième à Villeneuve-d'Ascq). Refusant l'idée de *« faire de la figuration »* à Athènes, la championne olympique d'Atlanta sur 200 m et 400 m, handicapée par une fracture de fatigue au péroné gauche, va préparer la fin de saison.

■ **L'Américain Maurice Greene** a *gagné*, mercredi 2 juillet, le 100 m du meeting de Lausanne avec un excellent temps de 9 s 90. Il devance le Namibien Franckie Fredericks (9 s 91) et le Canadien Donovan Bailey *(9 s 97)*, champion olympique à Atlanta (1996). Par ailleurs, l'Américaine Gail Devers a remporté le 100 m féminin en réalisant la meilleure performance mondiale de l'année (10 s 89).

La ministre des sports précise les priorités de son action

UN COMITÉ d'éthique pourrait être chargé de piloter la lutte contre le dopage dans le sport, a annoncé, mercredi 2 juillet, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Marie-George Buffet, devant les députés. Par ailleurs, Mme Buffet a annoncé la mise en chantier *« d'un grand service public du sport »* qui devrait faire l'objet d'une loi d'orientation en 1998.

A propos du stade de France et des conditions de son exploitation après le Mondial 98 de football, Mme Buffet a affirmé que le contrat de concession *« engage des fonds publics dans des conditions qui apparaissent éminemment favorables à la partie privée »* et qu'*« en tout état de cause, il est exclu que nous allions au-delà des engagements pris »*.

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : l'Argentine et l'Uruguay** disputeront la finale du Mondial des moins de vingt ans en Malaisie, samedi 5 juillet. En demi-finales, les Argentins, vainqueurs des favoris brésiliens lors du tour précédent, ont battu (1-0) l'Eire, surprenant vainqueur de l'Espagne. De son côté, l'Uruguay, qui avait éliminé la France en quart de finale (aux tirs au but, après un match nul 1-1), a dû attendre les prolongations pour venir à bout (3-2) de l'équipe du *Ghana grâce au « but en or ». Les Africains s'étaient* qualifiés de la même manière face au Japon, en quart de finale. – (*AFP*).

■ **L'équipe de France féminine** a battu la Russie (3-1) aux Championnats d'Europe, mercredi 2 juillet, grâce à un triplé d'Angélique Roujas. Les Françaises renconteront samedi 5 juillet le pays organisateur, la Suède, en tête du groupe A avec deux points d'avance sur la France. De leur côté, les Scandinaves se sont imposées (1-0) face à l'Espagne. – (*AFP*).

■ **LOTO : résultats des tirages n° 53 dû mercredi 2 juillet. Premier tirage** : 3, 8, 19, 28, 31, 36 ; numéro complémentaire : 45. Rapports pour 6 bons numéros : 2 620 710 F ; pour 5 numéros, plus le complémentaire : 53 980 F ; pour 5 numéros : 4 800 F ; pour 4 numéros : 119 F ; pour 3 numéros : 13 F.
Second tirage : 2, 7, 8, 33, 37, 49 ; numéro complémentaire : 19. Rapports *pour 6 numéros : 8 079 410 F ; pour 5 numéros, plus le complé*mentaire : 83 830 F ; pour 5 numéros : 7 350 F ; pour 4 numéros : 134 F ; pour 3 numéros : 13 F.

Exil en Italie pour la championne française du kick-boxing

Chantal Ménard détient le titre mondial dans ce sport de combat

PAS DE DOUTE, Chantal Ménard, championne du monde de kick-boxing, a du punch à revendre. Il n'est qu'à piocher au hasard de son agenda pour s'en convaincre : escorte de Michael Jackson, à San Remo (Italie), *protection rapprochée du ténor* Luciano Pavarotti, combat pour le titre mondial à San Francisco (Etats-Unis). Entre les « grands » événements, Chantal Ménard anime une émission de télévision sur une chaîne cryptée italienne *un samedi sur deux, participe* à des séances de photo publicitaire, à des opérations de promotion et enfin, suit quatre heures d'entraînement quotidien et donne des leçons particulières de « kick » aux dames de la société milanaise.

Chantal Ménard vit comme elle boxe : avec rage et énergie. Devenue championne du monde de kickboxing à la suite du combat de San Francisco qui l'a opposé, le *31 mai, à la Canadienne Vanessa* Bellgarde, Chantal est, à vingt-sept ans, une des rares femmes qui parviennent à vivre de ce sport curieux. Pour ça, il y a trois ans, elle s'est exilée en Italie, à Milan. *« En France*, explique-t-elle, *les médias ne s'intéressent pas suffisamment à cette discipline pour attirer les sponsors. »* Dans l'Hexagone, la carrière fulgurante de cette héroïne n'a pas éveillé d'*intérêt*.

En cinq ans, Chantal Ménard a pourtant tout connu : la découverte du kick à *Elbeuf* (Seine-Maritime), l'entrainement intensif, les combats, la victoire. *« Je m'intéressais déjà aux sports de combat depuis plusieurs années*, dit-elle, *notamment au judo et aux arts martiaux. Mais je trouvais cela un peu lent et pas très ludique. Lorsque j'ai découvert le kickboxing, je me suis tout de suite amusée. Et puis j'ai trouvé ça très beau et particulièrement adapté aux femmes »*.

C'est donc en Italie, sous la conduite de Carlo Di Blazi, le *président de la Fédération italienne* des sports de combat, qu'elle a choisi de mener sa carrière internationale. Les déménagements ne la gênent pas : elle est fille de militaire, est née à Madagascar, et a couru le monde au gré des affectations de son père.

Aujourd'hui, elle rêve de conquérir tous les titres, dont celui de championne du monde de boxe anglaise (discipline encore interdite aux femmes en France) qu'elle aimerait bien remporter à Las Vegas, le temple américain du strass et de la boxe.

PRESQUE TOUT PERMIS

Le kickboxing se développe en Europe depuis une dizaine d'années. Cousin de la boxe thaïe et du full-contact, il se pratique avec des gants aux mains et les pieds chaussés d'une sorte de paire de pantoufles de cuir molletonnées *qui amortissent les coups. On* frappe aussi bien avec les poings qu'avec les pieds, au dessus ou en dessous de la ceinture. Tout est permis, ou presque. *« Il ne faut pas y voir qu'un sport violent*, assure Chantal Ménard, *c'est une discipline qui oblige à beaucoup de finesse, où la technique et la maîtrise de soi jouent un grand rôle »*. De fait, rien dans la silhouette de cette jeune femme (1,70 m pour 54 kg), rien sur les traits de son visage ne révèle sa passion : aucune marque, aucune cicatrice. Pas de nez en patate, de pommettes enflées ou d'oreilles machouillées; Chantal Ménard tient plutôt du top-model. *« Jusqu'à maintenant*, reconnaît-elle, *j'ai eu de la chance. Je n'ai jamais pris de coups au visage. Vous savez, quand on se prépare bien pour le kick, on développe sa capacité de défense »*.

Se défendre, réagir comme il faut et au bon moment, prendre confiance en soi : *« C'est exactement ce que je recherchais avant de commencer le kick »*, avoue-t-elle. Chantal Médard ne serait peut-être jamais montée sur un ring, si elle n'avait pas été attaquée, à l'âge de dix-sept ans, par deux loubards à la sortie du lycée de Vannes (Morbihan) : *« Ce jour-là, je suis restée figée par la peur sans aucun moyen pour me défendre. J'ai pris un coup de couteau dans la main. J'étais complètement désemparée, incapable de la moindre réaction. »*

Voilà pourquoi, à Milan, elle donne des cours à des femmes *« afin qu'elles sachent garder tous leurs moyens, si jamais elles étaient victimes d'agression. »* Et elle met son savoir-faire au service d'un psychiatre milanais menacé, qui ne sort plus qu'au côté de ce « gorille » aux cheveux blonds.

Yves Bordenave

Une discipline née en Asie

Le kick-boxing est un dérivé de la boxe thaï et du full-contact. Né en Asie du Sud-Est, cette discipline est arrivée en Europe, *via* les Pays-Bas, au milieu des années 80. En France, il existe deux fédérations, qui se disputent depuis quatre ans l'agrément du ministère des sports. La Fédération de boxe américaine, basée à Marseille, et la Fédération française de kick-boxing – la plus importante –, installée à Lille. Ces deux entités revendiquent environ 5 000 licenciés affiliés au kick-boxing. Les femmes y sont de plus en plus nombreuses, mais demeurent encore très minoritaires (moins d'un millier en tout). Pourtant, avant Chantal Ménard, la Parisienne Virginie Ducros et la Nancéienne Valérie Hénin ont également été championnes du monde.

هكذا من الأصل

Pas d'amélioration

LE COULOIR dépressionnaire entre l'Islande et la France entretient encore des masses d'air océaniques fraîches et instables sur nos contrées.

Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie.– En journée, une averse peut encore se produire par endroits. Des Pays de Loire à la Normandie, l'amélioration n'interviendra que l'après-midi après une matinée sous la pluie. Il fera 16 à 19 degrés.

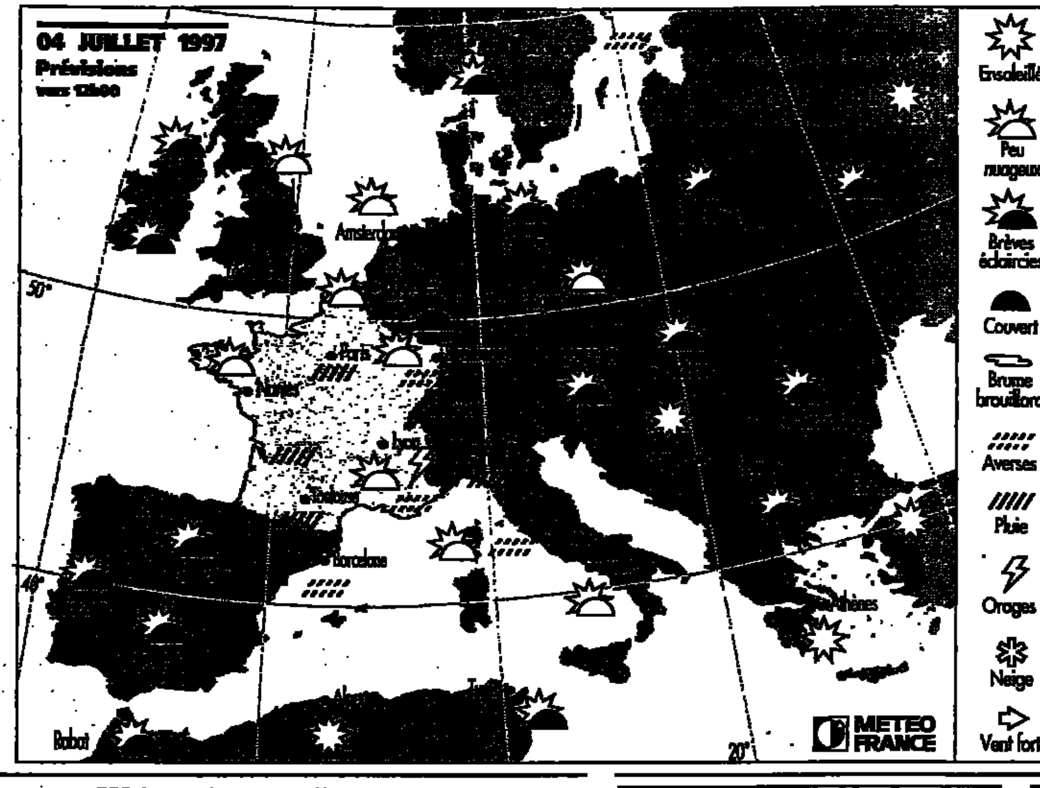
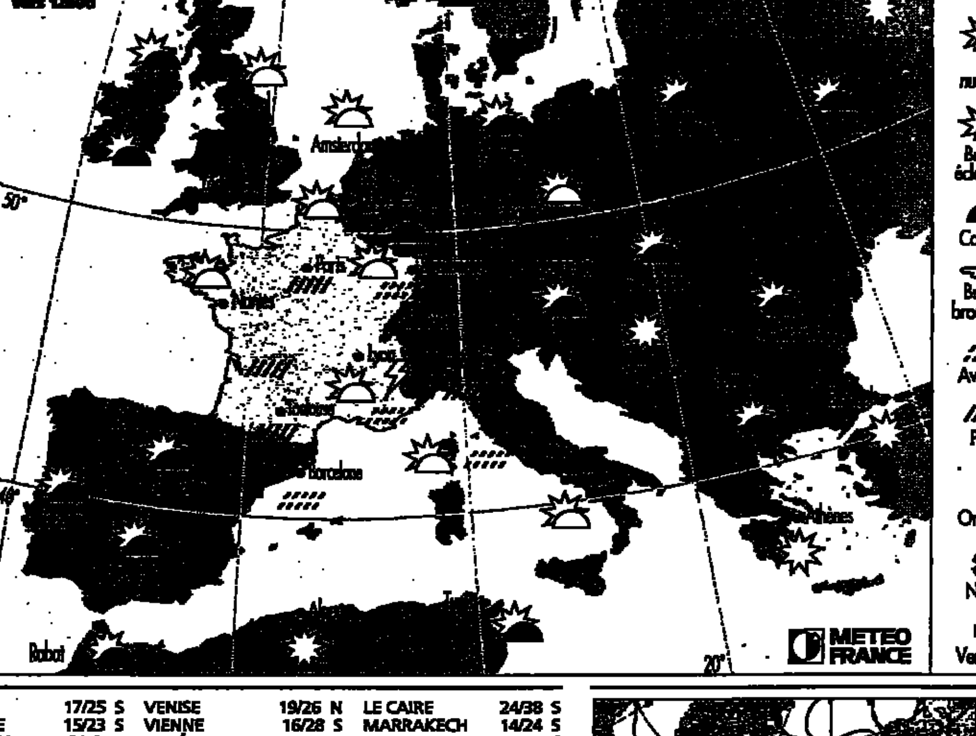
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Une bande de pluie traversera ces régions d'ouest en est. Elle se situera en matinée de la Haute-Normandie à la Touraine, sur l'Ile-de-France en mi-journée, près de la frontière belge l'après-midi. On apercevra furtivement le soleil. Pas plus de 17 à 20 degrés au mercure.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Les ondées présentes de la Franche-Comté à l'Alsace en matinée persisteront l'après-midi sur le relief jurassien. Ailleurs, le ciel sera plus clément. Le soleil fera quelques percées, même si les passages nuageux restent assez conséquents. Il fera 19 à 21 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Les faibles pluies présentes en début de journée du Poitou-Charentes au littoral aquitain se décaleront l'après-midi vers l'est. Les températures seront toujours trop faibles avec 20 à 22 degrés.

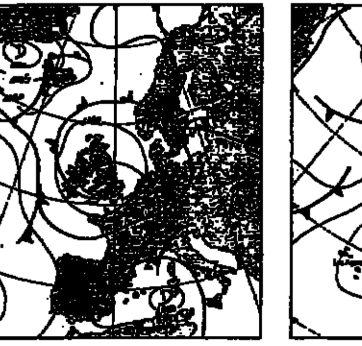
Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Les nuages resteront menaçants et parfois orageux sur les Alpes. Plus à l'ouest, la couverture nuageuse laissera filtrer quelques rayons de soleil. On ne sera pas à l'abri d'une ondée en Limousin. Il fera 18 à 22 degrés d'ouest en est.

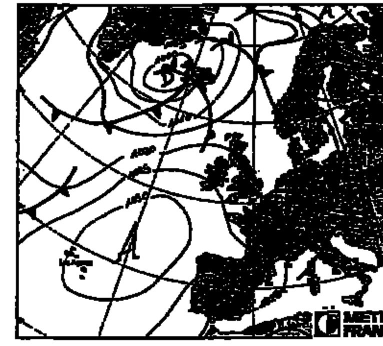
Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Cote d'Azur, Corse. – Sur la côte, le soleil se montrera assez souvent mais une petite ondée n'est pas exclue. Dans les terres, les nuages et averses orageuses prendront le dessus. Il fera 22 à 26 degrés, parfois 29 sur l'île de Beauté.

PRÉVISIONS POUR LE 04 JUILLET 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	23/28 S	KIEV	17/25 S	VENISE	19/26 N	LE CAIRE	24/38 S
				POINTE-A-PIT.	25/32 P	LISBONNE	15/23 S	VIENNE	16/28 S	MARRAKECH	14/24 S
				ST-DENIS-RÉ.	20/25 N	LIVERPOOL	12/18 N	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	14/20 C
				EUROPE		LONDRES	12/17 N	BRASILIA	13/27 S	PRETORIA	4/20 S
				AMSTERDAM	11/18 N	LUXEMBOURG	11/17 P	BUENOS AIR.	2/9 S	RABAT	14/24 S
FRANCE métropole		NANCY	12/20 N	ATHENES	23/34 S	MADRID	13/26 S	CARACAS	25/30 N	TUNIS	23/33 N
AJACCIO	16/26 N	NANTES	11/19 N	BARCELONE	16/23 P	MILAN	17/25 P	CHICAGO	15/21 N	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	13/20 P	NICE	17/23 N	BELFAST	9/17 N	MOSCOU	18/27 S	LIMA	21/25 N	BANGKOK	28/37 C
BORDEAUX	12/20 P	PARIS	12/18 P	BELGRADE	21/34 S	MUNICH	12/18 P	LOS ANGELES	19/27 S	BOMBAY	27/31 P
BOURGES	11/19 P	PAU	11/19 P	BERLIN	15/19 S	NAPLES	24/33 N	MEXICO	14/23 N	DJAKARTA	25/30 C
BREST	11/16 N	PERPIGNAN	16/23 N	BERNE	12/18 P	OSLO	14/20 S	MONTREAL	18/23 C	DUBAI	27/37 S
CAEN	12/17 P	RENNES	11/19 N	BRUXELLES	12/17 N	PALMA DE M.	16/27 S	NEW YORK	26/31 S	HANOI	29/36 N
CHERBOURG	11/17 P	ST-ETIENNE	12/21 N	BUCAREST	17/32 N	PRAGUE	12/21 N	SAN FRANCIS.	14/22 S	HONGKONG	26/27 P
CLERMONT-F.	11/21 P	STRASBOURG	13/21 N	BUDAPEST	18/31 S	ROME	20/28 P	SANTIAGO/CHI	3/17 S	JERUSALEM	22/32 S
DIJON	12/21 N	TOULOUSE	13/21 P	COPENHAGUE	13/18 P	SEVILLE	14/30 N	TORONTO	15/22 C	NEW DEHLI	28/40 N
GRENOBLE	15/24 N	TOURS	10/18 P	DUBLIN	9/17 N	SOFIA	18/33 N	WASHINGTON	24/32 S	PEKIN	18/28 N
LILLE	12/19 N	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	13/20 N	ST-PETERSB.	18/25 N	**AFRIQUE**		SEOUL	25/30 S
LIMOGES	11/19 P	CAYENNE	22/29 P	GENEVE	12/22 P	STOCKHOLM	15/24 P	ALGER	17/26 S	SINGAPOUR	27/29 P
LYON	14/22 N	FORT-DE-FR.	26/30 P	HELSINKI	15/25 P	TENERIFE	15/20 C	DAKAR	27/30 S	SYDNEY	9/14 N
MARSEILLE	17/25 N	NOUMEA	17/21 P	ISTANBUL	20/30 S	VARSOVIE	17/24 S	KINSHASA	13/26 S	TOKYO	25/33 S


Situation le 3 juillet à 0 heure TU



Prévisions pour le 5 juillet à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Des travaux en cours, dans le secteur de Bourg-en-Bresse, sur l'autoroute A 40 et l'afflux d'automobilistes attendus pour les départs en vacances créent *« un risque très fort de perturbations »* samedi 5 juillet, dans le sens Mâcon-Genève. La Société des autoroutes prévoit aussi pour vendredi 4 juillet *« des perturbations dans les deux sens de circulation »*, en raison d'une série de chantiers.

■ **GUYANE.** La compagnie AOM vient de mettre en service une troisième rotation hebdomadaire vers Cayenne, en Guyane, qui sera maintenue après l'été et pour le programme d'hiver. Ce nouveau vol quitte l'aéroport d'Orly le vendredi à 10 h 30. Réservations au 0-803-00-12-34.

■ **CROATIE.** Mercure International Hotels, du groupe Accor, gère désormais désormais trois nouveaux hôtels à Dubrovnik, Slano et sur l'île de Kolocep.

VENTES

Des tables, à écrire ou de jeu, du XVIIIe siècle vont être dispersées à Drouot

DANS L'HISTOIRE du mobilier, le XVIIIe siècle apparaît comme une période de renouveau. Un des faits marquants de cette période est la multiplication de meubles « volants » : légers, élégants, petits, ils sont conçus pour un usage précis mais peuvent passer sans inconvénient d'une pièce à l'autre. Particulièrement nombreuses, les tables prennent, selon leur fonction, les formes les plus diverses. La plupart ont été adaptées aux styles successifs et restent appréciées aujourd'hui. Plusieurs tables à usage particulier sont proposées dans une vente qui aura lieu à Drouot mardi 8 et mercredi 9 juillet.

La plus classique, dite table à écrire ou table de salon, est une réduction du bureau plat, généralement équipée d'un tiroir et d'une tirette latérale. Un modèle Louis XV en bois peint polychromé or sur fond laqué noir, estampillé Genty, est annoncé 40 000 à 50 000 francs. Un autre, en acajou, d'époque Louis XVI, de Stockel, 30 000 à 40 000 francs. Une de ses variantes, la liseuse, de forme incurvée, dite « trognon » ou « haricot », présente un pupitre inclinable au centre du plateau, flanqué de deux volets découvrant des casiers. La table d'accouchée est à la fois liseuse, coiffeuse, plateau... Sa partie supérieure amovible offre un panneau inclinable réversible, pupitre d'un côté, miroir de l'autre. Elle s'utilise séparément comme table de lit puis vient s'encastrer avec précision sur le bâti de la partie inférieure : une table de salon dotée d'un tiroir.

Une table d'accouchée en marqueterie à motif d'ailes de papillon, reposant sur de fins pieds cambrés, estampillée Delorme, époque Louis XV, est estimée de 25 000 à 30 000 francs. Exclusivement féminine, la « chiffonnière » fait partie de la famille des « travailleuses », destinées aux ouvrages de dames. Il s'agit d'une toute petite commode montée sur de hauts pieds. Un tiroir est prévu pour les ouvrages de couture, un autre sert souvent d'écritoire.

Datant de la fin du XVIIe siècle, les tables de jeux connaissent une vogue considérable sous le règne de Louis XVI. Parmi les plus connues, les trictracs (ancien nom du jacquet) ont un plateau réversible, damier marqueté d'un côté, recouvert d'un drap sur l'autre. Sous le plateau se trouve l'emplacement du jacquet avec les marqueteries marquant les cases du jeu. En acajou et placage d'acajou, un trictrac classique d'époque Louis XVI, avec deux tiroirs pour les dés et les jetons, repose sur des pieds fuselés terminés par des roulettes (20 000 à 30 000 francs).

Pour les jeux de cartes variés, on choisit le modèle carré au plateau recouvert d'un drap. Un modèle régional en bois fruitier, à ceinture moulurée, posé sur des pieds cambrés, date de l'époque Louis XV (10 000 francs).

Catherine Bedel

★ **Drouot Richelieu, exposition lundi 7 juillet de 11 à 18 heures, vente mardi 8 et mercredi 9 juillet de 9 à 12 heures. Etude Pescheteau-Badin-Godeau-Leroy, 16, rue de la Grange-Batelière, 75009 Paris, tél. : 01-47-70-88-38. Experts : Lepic-Nazare-Aga, 1, rue Rossini, 75009 Paris, tél. : 01-42-46-12-17.**

Calendrier

ANTIQUITÉS

● **Saint-Malo** (Ille-et-Vilaine), Espace Duguay-Trouin, du vendredi 4 au dimanche 6 juillet, de 10 à 19 heures, 50 exposants, entrée 25 francs.
● **Montignac** (Dordogne), salle des fêtes, samedi 5 et dimanche 6 juillet, de 9 à 19 heures, 50 exposants, entrée 20 francs.
● **Nantiat** (Vienne), parc de l'Eglise, samedi 5 et dimanche 6 juillet, de 9 à 19 heures, 100 exposants, entrée 15 francs.
● **Pont-l'Evêque** (Calvados), centre de loisirs du lac, du vendredi 4 au dimanche 6 juillet, 30 exposants, entrée 5 francs.
● **Besse-et-Saint-Anastaise** (Puy-de-Dôme), samedi 5 et dimanche 6 juillet, de 9 à 19 heures, 80 exposants, entrée libre.
● **Puy-l'Evêque** (Lot), salle des fêtes, samedi 5 et dimanche 6 juillet, de 9 à 19 heures, 50 exposants, entrée libre.

BROCANTES

● **Paris**, Village Saint-Paul, samedi 5 et dimanche 6 juillet, 145 exposants.
● **Livarot** (Calvados), samedi 5 et dimanche 6 juillet.
● **Vic-sur-Cère** (Cantal), samedi 5 et dimanche 6 juillet, 30 exposants.
● **Saint-Georges-de Didonne** (Charente-Maritime), front de mer, samedi 5 et dimance 6 juillet, 100 exposants.
● **Binic** (Côtes-d'Armor), samedi 5 et dimanche 6 juillet.
● **Loctudy** (Finistère), salle de Kerandouret, samedi 5 et dimanche 6 juillet, 25 exposants.
● **Pont-Aven** (Finistère), salle du Penanros, samedi 5 et dimanche 6 juillet, 35 exposants.
● **Ouzouer-le-Marché** (Loir-et-Cher), salle des fêtes, samedi 5 et dimanche 6 juillet, 30 exposants.

COLLECTIONS

● **La Saulsotte** (Aube), salle polyvalente, bourse de cartes postales
● **Châteaudun** (Eure-et-Loir), marché aux livres anciens, salle Saint-André, samedi 5 et dimanche 6 juillet, 25 exposants.
● **La Bourboule** (Puy-de-Dôme), bourse toutes collections, casino municipal, samedi 5 et dimanche 6 juillet, 20 exposants.

DÉPÊCHES

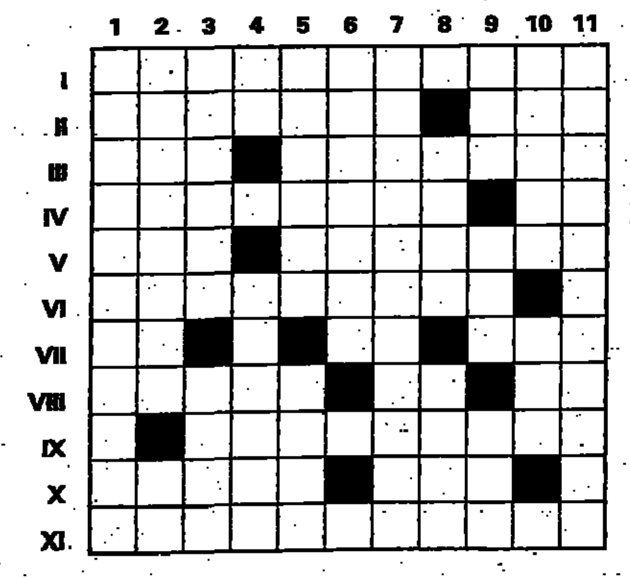
■ **ART PUBLICITAIRE** : 800 objets publicitaires américains, des années 1930 à 1960, réunis par Guy Azoulay, le fondateur de la marque Chevignon, seront vendus les 7 et 8 juillet, à Drouot. Les pièces les plus rares sont des machines à réfrigérer et à distribuer les bouteilles de Coca-Cola (8 000 à 18 000 F) et des automates électriques des années 1950 pour les devantures des bijoutiers (15 000 à 50 000 F).
★ **Drouot Richelieu, lundi 7 et mardi 8 juillet. Exposition vendredi 4 de 11 heures à 18 heures. Etude de Quay-Lombrail, tél. : 01-45-61-54-54.**

■ **ARGENTERIE RUSSE** : des pièces d'argenterie russe anciennes seront dispersées dans une vente d'orfèvrerie classique. Parmi elles, un petit kvosch (cuillère à bec verseur et manche), en argent laqué rouge et or (2 000 à 3 000 F), un cache-pot à l'imitation de la vannerie (3 000 à 5 000 F), une carafe à décor en trompe-l'œil (3 000 à 5 000 F) et une chope en vermeil moscovite de 1740 environ (25 000 à 35 000 F). On trouvera aussi de l'argenterie française ancienne et moderne, à partir de 1 500 F.
★ **Drouot Richelieu, mardi 8 juillet. Exposition lundi 7 de 11 heures à 18 heures. Etude Pescheteau-Badin-Godeau-Leroy, tél. : 01-47-70-88-38.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97139

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Facilite l'introduction. – II. Fait le tri pour l'éditeur. On peut compter sur lui. – III. Entrée en guerre contre les Anglais en 1918. Ronfles comme un moteur. – IV. Permet l'écoulement pendant les travaux. Patron. – V. Du lac Victoria à la Méditerranée. Pleuvoir en Suisse. – VI. Qui imposent des frais. – VII. Personnel. Règle. Le grand est en voie de disparition en France. – VIII. Peut exercer son influence sur l'homme. Petit cours. Dans un festin. – IX. Fis marche arrière. – X. Critique et philosophe du XIXe siècle. Apporte du changement. – XI. Le Nord dans les étoiles.

VERTICALEMENT

1. Les indicateurs de l'économie moderne. – 2. Leurs exploits sont stupéfiants. Aux bouts de l'allée. – 3. Sans tige. Voyage en enfer. – 4. Dans la gamme. Prirent du plaisir. – 5. A la main lourde. Partie de la Méditerranée. – 6. Au centre de la table. – 7. Firent beaucoup d'effet. – 8. Composite. Affaiblir. – 9. Robe de cheval à l'envers. Fourniture pour un voyage en enfer. Personnel. – 10. En circulation. Nouveau Monde. – 11. Permet de se détendre quand ce n'est pas une bévue.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97138

HORIZONTALEMENT

I. Saisie-arrêt. – II. Acné. Traire. – III. Lit. Western. – IV. Mère. Sofîles. – V. Irone. Ur. Ui. – VI. Ivraie. Rô. – VII. Optes. Les. – VIII. No. Tl. Mec. – IX. Diminués. Tt. – X. Il. Mer. Usai. – XI. Sureffectif.

VERTICALEMENT

1. Salmigondis. – 2. Acier. Poilu. – 3. Introït. – 4. SE. Envenimé. – 5. Ers. Nef. – 6. Etés. Turf. – 7. Arsouille. – 8. Raturée. Suc. – 9. Riel. Sm. St. – 10. Erreur. Etai. – 11. Tensioactif.

L'ART EN QUESTION N° 21

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

Saint-André couronné

FERMÉ DEPUIS 1991, le Palais des beaux-arts de Lille a rouvert ses portes le 8 juin. Les architectes Jean-Marc Ibos et Myrto Vitart ont conçu et réalisé la restauration de l'ancien bâtiment, et construit une aile nouvelle à l'arrière du Palais.

De nombreuses surprises attendent le visiteur. Il va, entre autres, découvrir réunis les deux tableaux peints vers 1645 par Sébastien Bourdon pour le maître-autel de l'église de Saint-André de Chartres.

Il est évident que les deux tableaux forment un ensemble, l'ange de la partie supérieure s'apprêtant à déposer sur la tête du saint la couronne de fleurs qu'il porte dans la main. Ces tableaux avaient été séparés par Napoléon en 1802, *Le Christ entouré d'anges* étant attribué au Palais des beaux-arts de Lille.

Sébastien Bourdon (1616-1671) Le Christ entouré d'anges Le Martyre de saint André

RMN

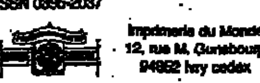
Dans quel musée a été disposé *Le Martyre de saint André ?*

■ Le Musée des beaux-arts de Nantes
■ Le Musée d'art et d'industrie de Saint-Etienne
■ Le Musée des augustins de Toulouse.

Réponse dans *Le Monde* du 11 juillet.

Solution du jeu n° 20 (*Le Monde* du 27 juin)
Ouvert en 1931 à l'occasion de l'Exposition coloniale, le Musée des arts africains et océaniens portait alors le nom de Musée permanent des colonies. De 1935 à 1960, il est devenu Musée de la France d'outre-mer. Il ne s'est jamais appelé Musée des arts indigènes.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037


Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE


Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26.

CULTURE

L'ÉTÉ FESTIVAL

Voilà le temps du rock'n'roll. *A Belfort, les 4, 5 et 6 juillet*, se tiendra le grand rassemblement français de l'été. Trois scènes, des stars mondiales (Smashing *Pumpkins, Radiohead...) et des* nationales (Noir Désir, No One is Innocent, FFF...) Mais si les grandes manifestations rock sont, depuis les temps immémoriaux de Woodstock, entrées dans les mœurs, le rap et la techno traînent encore leur mauvaise réputation. Il y en aura peu dans les festivals. Un rendez-vous toutefois pour les amateurs de raves : à Montpellier, le 9 août, quand les chorégraphes auront quitté la ville. En attendant, venus du monde entier pour le Festival de danse, ils partagent dans le chef-lieu de l'Hérault leurs expériences et leur vie quotidienne dans un mélange fécond des cultures chorégraphiques.



LA PHOTOGRAPHIE DE GÉRARD RONDEAU

Site cosmique

Les sculptures de Richard Deacon ont envahi le château de Rochechouart, dans le Limousin. Ici, il y a quelque deux cents millions d'années, s'est écrasée une météorite géante, creusant un cratère d'une vingtaine de kilomètres de diamètre. C'est la découverte, au XIXe siècle, de roches étrangement « cuites » qui a fourni les premiers indices de ce cataclysme.

La grâce et le spleen de Radiohead aux Eurockéennes

Belfort/Rock. Avec les Américains des Smashing Pumpkins, le groupe d'Oxford est la vedette du plus important festival de rock en France

SI OASIS avait été de la partie, cette neuvième édition des Eurockéennes de Belfort aurait réuni les trois groupes les plus rassembleurs des années 90. Deux, ce n'est déjà pas si mal. Programmés vendredi 4 juillet, les Smashing Pumpkins et Radiohead *donneront beaucoup de* force et de cohérence à la journée d'ouverture du plus gros festival français de rock.

Les Américains de Chicago et les Anglais d'Oxford ont des points communs. C'est en chantant la dépression et le mal de vivre que l'un et l'autre ont atteint le sommet de la popularité. Beaucoup aussi les sépare. Car si Billy Corgan et ses comparses des Smashing Pumpkins, gravures de mode décadentes, assument sans problème leur statut de rock stars (ils signent la chanson générique du nouveau *Batman*), les Britanniques de Radiohead ressemblent plus à un club de laissés-pour-compte mené par un avorton, Thom Yorke. Peu de groupes, pourtant, peuvent se vanter de dégager sur scène autant d'intensité et d'en*registrer des disques aussi étourdis*sants que *OK Computer*, leur nouvel album.

Thom Yorke est né avec un œil fermé le 7 octobre 1968. A l'âge de six ans, le futur leader de Radiohead avait déjà subi cinq opérations. Gamin chétif tenu de porter un bandeau, il a servi longtemps de souffre-douleur à ses petits camarades. La musique sera comme une bouée. Au lycée, au sud d'Oxford, le rock fédérera une fratrie d'élèves complexés, en réaction à l'ennui et aux petites tyrannies des professeurs.

Au milieu des années 80, Ed *O'Brien à la guitare, Phil Selway à la* batterie, Colin Greenwood à la basse, Jon Greenwood à la guitare et Thom Yorke à l'écriture et au chant forment un premier groupe, On A Friday. Les collégiens tire-au-flanc s'investissent à fond. Sans grand résultat. D'après Colin Greenwood, *« nous avons commencé par copier tout le monde. Les Waterboys, Sonic Youth, les Housemartins... Puis petit à petit, nous nous sommes construit une sorte d'Eden, à l'abri de ce monde malade »*. Un paradis très sombre, une planète au désenchantement productif.

En 1991, les musiciens enregistrent une maquette retenue par Parlophone/EMI et changent leur nom en Radiohead, hommage plus ou moins explicite aux Talking Heads. Un an plus tard, *Drill* inaugure leur discographie. En 1993, un premier album, *Pablo Honey*, abrasif et inégal, s'imposera grâce à un single, *Creep*, devenu un hymne paradoxal. En chantant le dégoût de soi – *« I wish I was special/But I'm a creep, I'm a weirdo »* (*« J'aimerais être quelqu'un de bien/Mais je suis un raté, un minable »*) – Thom Yorke séduit des millions d'adolescents. Cette chanson triomphera d'abord aux Etats-Unis, où le groupe sera identifié comme une réponse an*glaise au grunge de Nirvana, avant* de s'imposer en Europe.

CHANSONS ARDENTES

C'est en enregistrant son deuxième album, *The Bends*, que Radiohead deviendra un groupe majeur. En ces temps de Britpop triomphante, souvent synonyme de sourires sarcastiques, le rock de Thom Yorke assume sans honte le lyrisme de chansons ardentes. C'est sur scène que la mise à nu de ses blessures suscite les émotions les plus intenses. Le gringalet soudain est transfiguré. Sa voix habituellement si peu assurée se met à fredonner des mélodies sensuelles. Son corps s'anime d'un charisme inattendu. A ses côtés, Jon Greenwood enlace sa six cordes pour en tirer des décharges cathartiques.

Le chanteur ne ressort pas toujours indemne de ces performances. La dépression le guette. Jusqu'à effrayer ses camarades. *« Chaque chanson était un psychodrame*, se souvient son bassiste. *L'enregistrement de* The Bends *a duré huit semaines d'enfer et de torture. La beauté de notre musique naît sans doute de ces tensions mais nous avons eu peur pour Thom. La disparition de Richey James des Manic Street Preachers l'avait traumatisé. A un moment, les gens avaient vraiment l'impression qu'après Kurt Cobain et Richey, Thom serait le prochain sur la liste. Notre nouvel album a été marqué par un désir d'échapper à ce destin programmé. »*

« R. E. M., QUE NOUS VÉNÉRONS »

Une rencontre a transformé ce rocker neurasthénique. *« L'an dernier, nous sommes partis en tournée avec R. E. M. que nous vénérons. Thom a passé beaucoup de temps avec le chanteur, Michael Stipe, qui l'a vraiment aidé. Il lui a dit : « Cesse de te torturer, tu vas devenir fou. Prends du recul. Cela ne fera pas de toi un artiste moins honnête ». Thom a tendance a tout prendre au sérieux. Il a cette fois observé le monde »*.

Réunissant en un seul corps la science harmonique de R. E. M., le lyrisme de U2, la puissance désespérée de Nirvana, le groupe d'Oxford franchit une étape majeure avec *OK Computer*. A l'image de *Paranoid Android*, single atypique aux sept minutes pleines d'embardées, ce disque plonge dans un maelström de sensations fortes. Radiohead a forgé sur scène une impressionnante cohésion. On se dit parfois qu'il va succomber à l'emphase. Mais les guitares peuvent carillonner *(Let Down)*, tendre des barbelés *(Electioneering)*, se suspendre en une berceuse *(No Surprises)* ou convoquer des orgues *(Exit Music (For a Fim))*, Thom Yorke ira toujours au-delà des larmes donner une âme à sa violence et rechercher sa part d'enfance pour moduler des harmonies d'une pureté magnifique.

Stéphane Davet

Le programme

● **Vendredi 4 juillet.** Up To You, Mad Pop X, Addict, Channel Zero, Biohazard, Mass Hysteria, Live, Radiohead, *Spicy Box*, *Supergrass*, Smashing Pumpkins, Chemical Brothers, (à partir de 14 h 30).

● **Samedi 5 juillet.** Slight Return, Oobik & The Pucks, Stereophonics, Melville, Baby Bird, Mo One Is Innocent, Number One Cup, Nada Surf, Boo-Yaa-Tribe, Marcel et son orchestre, FFF, Neneh Cherry, *Noir Désir, Maceo Parker, (à partir* de 14 heures).

● **Dimanche 6 juillet.** Attentat, Sloy, H. Blockx, 311, 16 Horsepower, Silverchair, Subway, Rollins Band, Sinsemilia, Placebo, Paul Personne, L'Orchestre national de Barbès, Suede, Simple Minds (à partir de 14 heures).

★ **Renseignements et réservation : boite vocale 08-36-68-50-03 (2,23 F la minute).**

Le rap, la techno et la mauvaise réputation

A GLASTONBURY (Angleterre) et à Roskilde (Danemark), des trombes d'eau ont transformé *en marécages* les premiers rassemblements géants du rock estival. Longtemps, le fan français a dû s'exiler pour patauger en musique. On ne trouvait pas dans l'Hexagone de festival digne de ce nom. Il fallait attendre décembre et les *Transmusicales de Rennes ou le Printemps* de Bourges.

Puis, en 1989, sont nées les Eurockéennes. Bob Dylan, Morrissey, James Brown (1992), Lenny Kravitz et Midnight Oil (1993), Rage Against The Machine (1994), Oasis et The Cure (1995), Patti Smith, Sepultura, David Bowie (1996) ont bâti la réputation du festival, qui a décuplé sa fréquentation (huit mille spectateurs en 1989, quatre-vingt-dix mille en 1996).

Les Etats-Unis ont inauguré, au début des années 90, une nouvelle forme de festival. Sous l'impulsion de Perry Farrel, à l'époque leader du groupe alternatif Jane's Addiction, le « cirque ambulant » du Lollapalooza promène chaque été son festival itinérant. De Miami à Boston, de Seattle à Los Angeles, le même spectacle est proposé aux spectateurs. Cette année, sur la même idée, le Lilyth Fair programme uniquement des vedettes féminines du rock. *Si en Europe les choses ne sont pas* ainsi formalisées, on a quand même l'impression que ce sont les mêmes qui se produisent de pays en pays, de ville en ville. Pourquoi ? La faute aux agents artistiques, en particulier anglo-saxons.

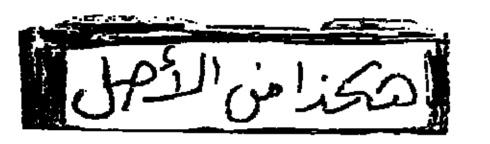
TROUVER DES PRODUITS D'APPEL

Quand l'un d'eux reçoit une proposition d'un festival, il fait le tour des manifestations estivales, *en quête d'autres contrats. Il évalue le* montant des offres et décide, ou pas, de la venue d'un artiste. Chaque festival devient alors l'étape d'une tournée d'été. En France, cette année, on verra et reverra donc les Chemical Brothers, Simple Minds, *Maceo Parker ou les* nationaux Noir Désir, Paul Personne, No One Is Innocent, Miossec, FFF, sans oublier les chouchous des programmateurs (sauf ceux des Eurockéennes), les Indo-Britanniques d'Asian Dub Foundation.

Les principes de programmation sont immuables. D'abord, trouver des produits d'appel (des artistes qui attirent le public), puis compléter par des groupes en devenir. Les Eu*rockéennes n'échappent pas à la règle. Si le* programme concentre trois grands moments (Radiohead, Smashing Pumpkins et Chemical Brothers), le reste manque, sur le papier, singulièrement de piquant.

On déplorera aussi la sous-représentation de certains genres. Difficile à intégrer dans un festival de rock – on l'a vérifié en juin, au Parc des Princes, lors de la piètre performance du Wu-Tang Clan –, le rap est pratiquement absent des scènes de l'été, à l'exception de *Pas d'Quartiers* à Lille et des Francofolies de La Rochelle. Quant à la techno, courant majeur, elle en effraie encore plus d'un. Trop souvent interdits de fête, les raveurs français auront tout de *même l'occasion de célébrer la danse les 25 et* 26 juillet à Nantes lors du festival Guy l'Eclair, et surtout le 9 août à Montpellier pour une rave, Boréalis, qui s'annonce, chez nous, comme le plus gros rassemblement techno de l'été.

S. D.



À L'AFFICHE

Art dealers 2, Musiques électroniques
Deux nuits techno (le Napolitain Marco Carola, le Parisien Torgull, le 4, DJ Vice, de Detroit, Eric Borgo, de Lausanne, Kiko, de Grenoble ; le 5, de la jungle et du trip-hop ; le 6 (The Mighty Bop, et des Marseillais, DJ Kafra, DJ Ap Ash, Ren. C). Le 7 est réservé aux *night-clubbers*.
Marseille, friche la Belle-de-Mai, Entrepôt Seita, les 4, 5, 6, 7 juillet à partir de 23 heures. Tél. : 04-91-92-09-33, 04-91-48-07-64, 04-91-57-10-66.

Orient-Occident à Saint-Florent-le-Vieil
Les 28 et 29 juin, Gérard Lesne confrontait sa voix haut perchée et les vocalises virtuoses de la musique baroque occidentale aux voix graves, gutturales presque, des moines thibétains. Le 5 juillet, l'ensemble de chambre Huaxia propose un voyage dans le temps avec un programme qui va de la musique ancienne à la musique nouvelle chinoise.
Abbatiale et jardins de l'abbaye, 49276 Saint-Florent-le-Vieil. 18 heures, le 5 juillet. Tél. : 02-41-72-62-02. 90 F.

Marie-Claude Pietragalla au Festival de Sens
Après le succès de *Corsica*, présenté au Théâtre de Bastia en janvier, Marie-Claude Pietragalla se voit proposer une soirée « carte blanche » par le Festival de Sens. Maurice Béjart, Claude Brumachon et Carolyn Carlson lui offriront chacun une création mondiale.
Cour du Palais Synodal, place de la Cathédrale, 89387 Sens. 22 heures, le 5 juillet. Tél. : 03-86-65-19-49. 155 F et 255 F.

Voyage avec le chat Guillaume

Chris Marker présente un CD-Rom intitulé « Immemory One »

PANTOUFLES de vair ou escarpins de vent en guise de chaussures de marche, boussole aimantée par l'intelligence des chouettes, provisions de bouche à oreille et de coq-à-l'âne, il faut s'équiper de pied en cap pour cette partance au long cours. Il s'agit de voyager loin, sans ménager le monteur, celui-là en a vu d'autres, d'Illiers à Okinawa, du cercle polaire au quadrilatère jaune de Delft, des gravures dans les éditions originales de Jules Verne aux luttes de libération nationale. Les destinations font mine de s'appeler « mémoire », « photographie », « cinéma », « musée », « exploration », « guerre », le vieux cheminot qui préside à ces pérégrinations sait mieux que quiconque que le voyage n'est pas dans le but mais dans le trajet. Une souris guide les pas sur les voies tracées par un ami des chats, la plus douce des chasses est ouverte.

Tout ça se passe dans le monde, vaste comme jamais, et dans la tête. Tout ça est sur un écran d'ordinateur, au troisième étage du centre Georges-Pompidou, dans un CD-Rom concocté par Chris Marker et qui s'appelle *Immemory One*, présenté jusqu'au 29 septembre. C'est beau, d'abord. Photographies superbes, attention aux couleurs, aux textures des fonds et à la forme des textes, suprême élégance des bifurcations et voies de traverse. La mort, le désir et l'espoir sont les carburants du voyage, le guide ne se départit jamais d'un sourire en coin, tandis qu'il invite à suivre de belles passantes qui s'appelleraient Madeleine, comme celle de Proust et comme celle que tient à l'œil (pas assez !) James Stewart dans *Vertigo*. Vertige d'un cosmos ouvert selon toutes ses dimensions, mais d'une densité de haïku.

Ce qu'il faut de tragédies pour un regard de femme, c'était déjà la mise éperdue de *La Jetée*, Marker n'a pas changé. Il fait de l'électronique comme il fait du cinéma, dans cette croyance non négociable de la consanguinité entre l'intelligence et l'émotion, quand contrent le cinéma dans sa vérité et l'informatique dont il sauve l'honneur. Alors on peut jouer, sans fin, selon ses règles à lui mais de toute son invention à soi, traverser les continents, les époques et les arts, sautiller d'un sourire conquis à une colère rebelle.

Usage souverain d'une technique désormais répandue, celle de l'hypertexte ? Sans doute. Mais autre chose aussi : la navigation en CD-Rom met d'ordinaire en état d'infériorité le marin d'eau virtuelle, le surcroît d'informations que détient la machine domine l'usager, souvent le noie. Pas ici, pas sur ces trois postes de pilotage mis à disposition du visiteur-voyageur, et qu'on aurait tort d'appeler des moniteurs – vraiment pas assez directifs. Ce qui est « en plus », enfoui dans les méandres de la machine, n'est pas sa puissance de stockage. Mais quoi ? L'invisible, bien sûr, la seule véritable question des images. Au risque de froisser le mécréant impénitent qui orchestra cette odyssée en prenant le risque de s'y mouiller personnellement comme jamais, appelons ça une âme.

> Il fait de l'électronique comme il fait du cinéma, dans cette croyance non négociable de la consanguinité entre l'intelligence et l'émotion

ce sont les « choses qui font battre le cœur » (ainsi parlait la courtisane japonaise) qui irriguent les infinis replis du cerveau. Le félin Guillaume montre le chemin aux carrefours, l'œil est dans les mille tombeaux des solidarités massacrées, des crimes inexpiables et de la douleur d'être au monde – le fond de l'air reste rouge, l'effet Doppler n'est pas fait pour des cerises, leur temps eut-il passé.

Mais œil aux aguets toujours, pas moins matois d'être numérique. On sait, au moins depuis *Sans Soleil* (1982) et *Level 5* (1996) (sans omettre l'installation multimédia *Zapping Zone*) que Marker, Marker seul, invente le point de fuite à l'horizon duquel se ren-

Jean-Michel Frodon

HORS CHAMP

■ Les Francofolies de La Rochelle, *dont la 13e édition se tiendra* du 11 au 16 juillet, se serrent la ceinture sous le coup d'un déficit cumulé de 500 000 F. Le budget en baisse (18,5 millions de francs contre 19 millions de francs en 1996) a obligé le festival à


D.R.

supprimer le chapiteau des Magic Mirrors. L'organisation quittera, fin 1997, son siège parisien pour s'installer à La Rochelle. Selon **Jean-Louis Foulquier**, son directeur, cela permettra de réaliser des économies de structure et de mettre en place davantage d'activités. Il projette notamment de fonder une structure d'enseignement de la chanson, en liaison avec l'établissement parisien Le Chantier. En accord avec **Francis Cabrel** *(notre photographie)*, l'association des Francofolies organiserait des « Rencontres de la chanson », similaires à celles que le chanteur propose depuis quelques années à Astaffort (Lot-et-Garonne).

■ Le Français **Sylvain Cambreling**, qui vient de quitter la direction musicale de l'Opéra de Francfort, a été nommé, pour une collaboration jusqu'en 2001, premier chef de l'ensemble Klangforum de Vienne, ensemble autrichien spécialisé dans *la musique du XXe siècle*. Dès la saison 1997-1998, ils donneront cinq concerts au Konzerthaus de Vienne et partiront en tournées à l'étranger. Du 14 au 23 avril 1998, Sylvain Cambreling animera avec l'ensemble Klangforum un séminaire pour compositeurs (date limite d'envoi des candidatures le 31 octobre, au Klangforum Wien, Kirschengasse 1A, 1070 Wien, Autriche).

■ L'acteur **Harrison Ford** *(notre photographie)* est connu pour sa bravoure au cinéma. On sait moins que la star américaine a refusé de partir se battre au Vietnam en obtenant le statut d'objecteur de conscience. Dans le numéro de juin du magazine spécialisé *Movieline*, l'acteur précise que cette décision *« s'appuyait sur des principes philosophiques manifestés à l'université »*. Il avait alors rédigé une longue thèse discutant de l'essence du divin qu'il a expédiée aux services de recrutement qui, dit-il, *« furent tellement surpris qu'ils n'ont entrepris aucune action contre moi »*. Deux ans plus tard, sa compagne étant enceinte, Harrison Ford recevait une exemption en bonne et due forme et ne servit jamais.


MENINI/PHOTOMOVIE/MPA

De l'Afrique à l'Asie, la rencontre des danses du monde

Montpellier/Danse. Cent quatre-vingt-dix danseurs de tous horizons travaillent ensemble et se jouent de leurs identités nationales

SUR LE MÊME parquet, trente danseurs se déchaînent. Les bafles crachent un rythme sans pitié, frappé par au moins cinquante percussionnistes. Maîtres de cette cérémonie extra-énergique, les Sud-Africains de la compagnie Moving Into Dance mènent des enchaînements déhanchés. Leurs trente élèves du jour, danseurs professionnels, viennent du monde entier : Noirs d'Amérique du Sud ou de Montpellier, Indiens de Colombie, Blanches d'Europe... Une danseuse beige d'origine japonaise vivant en Colombie, fief de la salsa, ondule jusqu'au bout de ses longs cheveux noirs. Hilares, les Sud-Africains accélèrent la musique, sifflent et tapent des mains pour accentuer le rythme, distribuent des conseils pour épargner les articulations. C'est leur cadeau aux élèves : l'expérience d'un avant-goût de la transe.

Des cours et des ateliers sont proposés par le festival Montpellier- Danse, toute cette semaine, aux 110 danseurs étrangers et 80 Français invités. *Celui de Moving Into Dance se déroule* dans l'école d'Anne-Marie Porras, en plein quartier gitan et arabe. A l'autre bout de la ville, au pied de la cathédrale, une chapelle gothique désaffectée est convertie en studio de danse du conservatoire régional. Quelques notes de piano, une lumière douce filtrée par les vitraux : une vingtaine de danseurs débutent leur journée par un cours de classique. En justaucorps et chaussons, Marocains, Vietnamiens et Français travaillent à la barre, sous la direction de Nguyen Thi Thanh Thuy, enseignante à l'école du ballet de Hanoï. Formée à Moscou, quand le Vietnam était lié à l'URSS, Mme Thuy compte les mouvements... en russe.

Les cours donnés par des chorégraphes comme Mathilde Monnier ou Régine Chopinot sont les plus recherchés, notamment par ceux qui viennent de pays où la danse contemporaine est rare. Ainsi les Colombiens du ballet de Cali sont partout : parmi les badauds de la place de la Comédie, où, chaque jour à 18 heures, les artistes du festival présentent des extraits de leurs chorégraphies ; dans les cours et les spectacles, auxquels ils bénéficient d'un accès gratuit, comme tous les danseurs invités ; à la cantine, la scène la plus insolite du festival.

ÉCHANGES CHORÉGRAPHIQUES

Un repas est servi chaque midi aux artistes dans le jardin de l'ancien hôtel d'Assas, siège du festival. Des chorégraphes français comme Michel Kelemenis, Ivan Favier, Bernardo Montet y retrouvent les danseurs étrangers avec lesquels ils ont travaillé. Susan Buirge, Américaine installée en France, est entourée du *compositeur Tomihisa Hida et des danseurs* avec lesquels elle crée à Kyoto. Echanges sérieux ou légers : Germana Civera, danseuse catalane de Mathilde Monnier, explique en espagnol à Delia Zapata Olivella, ronde et noire diva de la danse traditionnelle colombienne, où trouver des souvenirs bon marché. Echanges silencieux : quand la chanteuse sénégalaise Aminata Fall, avec laquelle Bernardo Montet se produira samedi, est arrivée mardi midi, les musiciens rajasthanais se sont levés spontanément au passage de cette reine.

Tous le disent : d'habitude, quand ils se produisent à l'étranger, ils se rendent directement de l'aéroport à la salle de spectacle, répètent, jouent et repartent le lendemain, sans pouvoir connaître la vie artistique du pays où ils passent. Cette fois, au contraire, le festival, soutenu par l'Association française d'action artistique du ministère des affaires étrangères, a invité les danseurs pour une semaine entière. Ils sont logés dans un même hôtel et chacun s'inscrit, s'il le souhaite, aux activités pédagogiques de son choix.

L'initiative pouvait faire craindre une ambiance gentillette si tous les danseurs du monde se donnaient la main... On redoutait aussi le « machin » où, comme à l'Unesco, les artistes soient encadrés par des officiels. En fait, les danseurs présents se jouent de leurs identités nationales : Susan Buirge se dit *« inspirée par les milliers de* kagura, *danses traditionnelles japonaises à la structure chorégraphique très élaborée »*, que certains de ses danseurs japonais ignoraient... Vincent Mantsoe, le Sud-Africain qui crée une danse contemporaine enracinée dans les rituels anciens, aimerait travailler *« la danse indienne, les mouvements chinois, non pour faire une fusion superficielle, mais pour connaître ces cultures »*. Massidi Adiatou, qui dirige la compagnie N'Soleh en Côte-d'Ivoire, veut *« mettre en valeur tous ceux qui ont le social négatif »*. Sa nouvelle création traite de la violence des rues. Il la donnera samedi, dans le cadre de la Nuit du monde, prévue jusqu'à l'aube, où les danseurs des pays lointains et les Français qui ont partagé leur expérience offriront le bouquet du festival.

Catherine Bédarida

Les Sud-Africains de Moving Into Dance enflamment le public

Montpellier/Danse. Au cours de la soirée Afrique/Asie, l'Institut de Pékin déçoit

AFRIQUE/ASIE. Chai du Terral, Saint-Jean-de-Védas. Moving Into Dance (Afrique du Sud), Higo Kaori (Inde), Ecole nationale de danse de Hanoï (Vietnam), Institut de danse de Pékin (Chine). Le 2 juillet.

Formés à la danse classique occidentale, les élèves de l'Ecole nationale de danse de Hanoï ont entrepris un voyage dans la danse contemporaine depuis trois ans. Des échanges réguliers avec le Conservatoire national supérieur de Lyon se sont d'abord traduits par des séjours de professeurs lyonnais à Hanoï et d'enseignants vietnamiens en France. Cette année, un jeune Vietnamien est accueilli au Conservatoire. De son côté, Philippe Cohen, professeur lyonnais, a proposé un travail contemporain aux élèves de l'école de Hanoï : ensemble, ils ont monté des extraits de *Grand corridor*, une chorégraphie de Dominique Bagouet.

C'est cette œuvre de l'ancien directeur du centre chorégraphique de Montpellier, victime du sida, que les jeunes danseurs vietnamiens ont donnée le 2 juillet. Sur une musique au violoncelle et au clavecin de Couperin, ils ont interprété l'esthétique graphique de *Grand corridor* avec tact, semblant flotter naturellement dans la douceur mélancolique de l'œuvre.

La pièce de la compagnie sud-africaine Moving Into Dance, donnée sur le même plateau, témoigne d'une démarche tout autre. Chorégraphiée par Vincent Mantsoe, *Speaking with Tongues and Ngoma* cherche une rencontre entre danse contemporaine et racines traditionnelles africaines. Né à Soweto, le ghetto noir aux portes de Johannesburg où il vit toujours, fils d'une guérisseuse, Vincent Mantsoe s'inspire des relations rituelles aux ancêtres et des accès à la transe. *« Depuis la fin de l'apartheid, les compagnies noires progressent, mais manquent encore de chorégraphes et de maîtres »*, affirme-t-il. Ses premières œuvres sont prometteuses, mais il reste encore meilleur danseur que chorégraphe. Une musique faible et des éclairages figés desservent son travail.

COMPAGNIE MULTIRACIALE

Pourtant, *Speaking with Tongues*... a enflammé la salle bondée du Chai du Terral, gagnée par l'énergie et la puissance des sept danseurs et des deux danseuses, noirs, à l'exception d'une jeune Indienne d'Afrique du Sud. Au temps de l'apartheid, Moving Into Dance était l'une des rares compagnies multiraciales, permettant ainsi à des artistes noirs de talent de s'ouvrir à une danse de recherche. Peut-être l'heure est-elle venue pour les meilleurs d'entre eux de voler vers d'autres créations, d'autres défis.

Les autres artistes présentés par le festival lors de cette soirée Afrique/Asie étaient décevants. Higo Kaori est une jeune Japonaise éprise de danse classique indienne. Elle porte les grelots de pied, ses mains sont décorées au henné. Là s'arrête la ressemblance avec les grandes interprètes de cet art sophistiqué. Quant à l'Institut de danse de Pékin, ses tentatives de moderniser le répertoire ancien se traduisent par des chorégraphies appauvries, lourdes de références à des esthétiques des années 60. Faut-il en déduire que, dans un régime totalitaire, les atteintes à l'humain et le manque de liberté tuent la créativité ? Ou que les innovations artistiques existent aux marges, et non dans un institut ?

C. Ba

Cali et Moscou ont besoin d'échanges

Montpellier/Danse. En Colombie, sous les « narcos », et en Russie, des écoles recrutent

CALI, la grande ville du sud de la Colombie, est plus connue pour son cartel de narcotrafiquants que pour son école de danse, baptisée Incolballet. Pourtant, c'est la seule institution colombienne qui forme de jeunes danseurs professionnels. Lancée en 1978, elle enseigne la danse classique mais s'ouvre aux tendances contemporaines. L'isolement du pays est un sérieux frein. Du fait des « narcos », Washington entretient de mauvaises relations politiques avec la Colombie. Les grands de la danse contemporaine américaine ne se produisent pas à Bogota. Auparavant, l'excellent Ballet national de Cuba venait épauler l'école de Cali. L'île de Fidel Castro, ne disposant plus des « aides » soviétiques, a cessé d'envoyer ses artistes.

« J'ai dû aller aux Etats-Unis pour me former à la danse contemporaine, explique le chorégraphe Alvaro Restrepo, qui a présenté *Reconquista* à Montpellier. *Les différentes danses traditionnelles restent très vivantes en Colombie, malgré les efforts des colons espagnols pendant trois siècles pour les éliminer. Mais il y a peu de travail pour un danseur professionnel. »* Il espère que la création, début juin, d'un ministère de la culture va améliorer la situation.

L'école de Cali est dirigée par sa fondatrice, Gloria Castro Martinez, une Colombienne qui a travaillé dans des ballets classiques en Italie. *« Je voulais qu'elle soit publique et gratuite. En Colombie, les riches ne vont pas à l'école publique. J'ai pris mon mégaphone et j'ai parcouru les quartiers populaires pour expliquer le projet de l'école »*, se souvient-elle. Deux de ses premières élèves, Adriana Lopez et Adriana Miranda, ont dansé dans les créations colombiennes présentées à Montpellier. Pour vivre, elles doivent aussi enseigner, à leur tour, dans l'école. Le Ballet de Cali naît en 1988, fondé par Gloria Castro avec les meilleurs danseurs de l'école. Son répertoire classique va de *Gisèle* à des œuvres latino-américaines. Pour se faire connaître, la jeune compagnie crée *Barrio Ballet* qui raconte l'histoire métissée de Cali, capitale de la salsa colombienne, où les Noirs forment 50 % de la population.

« Les danseurs de cette fin de siècle ne doivent pas être seulement classiques », estime la directrice qui ouvre en 1995 une classe de contemporain. Entre-temps, la Colombie, délaissée à la fois par l'Oncle Sam et le *lider maximo*, s'est tournée vers la France depuis 1993. A Bogota, Alvaro Restrepo a lancé une collaboration, en particulier avec le Centre national de la danse contemporaine d'Angers. Des jeunes Colombiens viennent y étudier. Plusieurs chorégraphes français – Dominique Petit, Hervé Diasnas, Marie-France Delieuvin – se rendent à Bogota et Cali. A la demande de Gloria Castro, le chorégraphe français issu du classique, Ivan Favier, forme des danseurs de Cali et en choisit huit pour créer *L'Intuition de l'invisible* en 1997.

CRÉATION SINISTRÉE

Tout à l'inverse de la Colombie, la Russie est riche d'une prestigieuse tradition de danse savante. Pourtant, aux dires des Russes présents à Montpellier, la patrie du Bolchoï est aussi sinistrée. *« Notre problème majeur, ce sont les soixante-quinze années de fermeture hermétique. Depuis peu, nous avons enfin pu voir des spectacles de danse contemporaine. Les chorégraphes russes ont un énorme retard de contacts artistiques internationaux à rattraper »*, juge Olga Gerdt, journaliste spécialisée. Anciennes étoiles et ex-danseurs du Bolchoï se disputent les miettes du marché, dans un climat peu propice à l'émergence de nouvelles tendances.

« En Russie, hors du ballet classique, il n'y a rien », déplorent les jeunes danseurs Natalia Kouznetsova et Dimitri Fedotenko, dont l'une des premières créations sera montrée samedi. Pour la chorégraphe française Karine Saporta, qui a travaillé plusieurs fois en Russie, *« quelques jeunes sont en révolte contre la mafia du classique : mais ils ne possèdent pas les outils conceptuels ni les techniques corporelles qui leur permettraient de faire autre chose qu'une sorte de mime »*. Nikolaï Ogryskov, un chorégraphe issu du jazz, a créé son école privée, l'Académie de danse de Moscou, où les élèves mènent de front études secondaires et préparation au métier de danseur. Comme les Colombiens, il a obtenu une collaboration française. Cette année, six chorégraphes sont venus de France y monter des créations, présentées le 4 juillet. Karine Saporta leur a parlé de Nijinski et de Balanchine qu'elles ignoraient. Elle a intitulé la création qu'elles interprètent, *Bolchoï destroy*.

C. Ba



James Stewart

Dernière star masculine de la grande époque hollywoodienne, James Stewart est mort, mercredi 2 juillet, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans dans sa maison de Beverly Hills. Son talent virtuose fut magnifiquement utilisé par de grands cinéastes comme Frank Capra, John Ford Anthony Mann ou Alfred Hitchcock

APRÈS l'un, l'autre – son contraire. La disparition, à vingt-quatre heures d'intervalle, de Robert Mitchum (*Le Monde* du 3 juillet) et de James Stewart est davantage qu'une triste coïncidence, tirant le dernier rideau sur une des époques les plus brillantes du cinéma. Elle souligne combien le longiligne et élégant Jimmy aujourd'hui disparu, imperturbablement « classe », « gentil » et, dans la vie, franchement conformiste dans ses comportements et réactionnaire dans ses prises de position publiques, incarnait l'autre extrême d'une façon d'exister à l'écran. Une façon qui a contribué a écrire l'histoire du cinéma, et l'histoire de son pays.

James Stewart, pur produit de la Côte est aisée et cultivée sans avoir entièrement perdu son côté terrien, aura eu en tous points une existence modèle. Né le 20 mai 1908 à Indiana (Pennsylvanie), acteur débutant chez les scouts puis

l'homme qui n'a pas tué Liberty Valance

dans la troupe de Princeton où il obtiendra un diplôme d'architecte, il est ensuite convaincu par Joshua Logan (le futur réalisateur de *Bus Stop*) d'entrer dans les University Players en 1932. Il y fait la connaissance de Henry Fonda et Margaret Sullivan, et le trio débarque ensemble à Broadway puis, trois ans plus tard à Hollywood, où ils se serrent les coudes. La timidité gauche du jeune Stewart, son regard fixe et son rire embarrassé, qui auraient pu l'handicaper, deviennent sa première carte de visite auprès des studios. Dès 1936, il est pris sous contrat par la MGM.

Il a déjà seize rôles à son actif lorsqu'en 1938 il tourne pour la première fois avec un des cinéastes qui feront le meilleur usage de son talent (et deviendra un des ses plus proches amis), Frank Capra : dans *Vous ne l'emporterez pas avec vous*, grand dadais fils de famille qui fera le lien entre l'argent sans âme et le bon peuple pour le plus grand bien de tous, il commence d'occuper la posture qui le définira tout au long de la prestigieuse carrière qui commence. Non que cette posture le résume entièrement : on ne saurait passer sous silence l'éblouissante virtuosité technique dont il est capable, et qu'illustrent à merveille, la même année 1940, ces deux sommets de la comédie qui ont nom *The Shop Around the Corner* de Lubitsch (1940) et *Philadelphia Story* de Cukor (où Stewart tient un second rôle près de Grant et Hepburn).

Sa propre vie se met à l'unisson de son personnage lorsqu'il interrompt sa carrière pour, passant de simple soldat à colonel, devenir pilote de bombardier durant la seconde guerre mondiale – en 1968, quand il quittera les cadres de l'armée en pleine guerre du Vietnam où il soutient vigoureusement l'intervention américaine, il sera général de réserve.

La virtuosité au service de son personnage de brave Américain défenseur des idéaux démocratiques et patriotiques tels que les incarne la bannière étoilée, elle apparaîtra notamment dans son extraordinaire prestation du *M. Smith au Sénat* de Capra (1939) : métaphore de ce qu'un acteur peut pour le bien de ses concitoyens, l'extraordinaire scène où il fait un discours de vingt-quatre heures pour sauver la nation de la corruption. Dans le même esprit de rédemption de la communauté, Capra et Stewart tournent ensuite leur film le plus célèbre, le conte de fées social *La vie est belle* (1946). Bien qu'il ait été, à l'époque, un échec commercial (avant de devenir le programme-type pour Noël), c'était son rôle préféré qu'il racontait avoir accepté après un simple coup de fil de son ami réalisateur : *« Frank, si tu veux faire un film sur un ange nommé Clarence qui n'a pas encore gagné ses ailes et sur le fait que je vais me suicider, je suis ton homme. »*

En 1940, il avait aussi incarné le bon droit face au déchaînement de la terreur nazie dans un film superbe et méconnu, *Mortal Storm*, de Frank Borzage (qui est par ailleurs, malgré bien des édulcorations imposées par la production, le premier à avoir montré un camp de concentration à l'écran).

DANS une prolifique carrière – soixante-dix-sept titres – où James Sewart ne cessera d'enchaîner les films jusqu'à la fin des années 70 (pas toujours, loin s'en faut, avec discernement), trois grands cinéastes, Anthony Mann, Alfred Hitchcock et John Ford lui permettent d'atteindre les sommets, en jouant au mieux de son image de marque.

Si Stewart avait déjà joué dans des westerns, la grande idée d'Anthony Mann dans la série de films de ce genre qu'il tourne avec le comédien est de plonger ce personnage-là, tel qu'il s'est d'ores et déjà défini, dans la sauvagerie des mœurs et l'ampleur des paysages de l'Ouest pas encore conquis. *« Réinvention du western »*, écrira Jean-Luc Godard à propos du cinéaste, en mettant en évidence la tendance à l'épure, sinon à l'abstraction de l'auteur de *Winchester 73* (1950), *Les Affameurs* (1951), *L'Appât* (1953) et *L'Homme de la plaine* (1955). Tous films où le « corps étrange » de James Stewart (étrange dans ce contexte particulier) concourt à une écriture où la sécheresse minimaliste, volontiers répétitive, des mobiles humains contraste de façon sidérante avec le lyrisme de la nature.

Ce sont aussi des westerns qu'interprète James Stewart pour John Ford. L'utilisation que le cinéaste fera de l'acteur dans le dernier des trois, *Les Cheyennes* (1964) n'est pas très éloignée de celle de Mann, puisqu'il lui fait camper un dérisoire Wyatt Earp en contrepoint de la tragédie qu'il conte. L'essentiel est dans ce film-emblème du western classique, *L'Homme qui tua Liberty Valance* (1962) : en avocat venu de l'Est qui fera triompher, au prix de sa pure confiance dans le droit face à la violence (et d'une supercherie involontaire), Stewart incarne la transformation du pays, passant de la sauvagerie des conquérants, représentée par le « méchant » Lee Marvin mais aussi par le « bon » John Wayne, à la civilisation. Dans ce film, James Stewart est le visage de l'Amérique moderne, face à Wayne, représentant de son archaïsme héroïque : l'un et l'autre n'y trouvent pas seulement l'un de leurs plus grands rôles de cinéma, ils deviennent des symboles nationaux.

Auparavant, Ford avait déjà fait appel à Stewart dans un film moins ample mais lui aussi superbe, *Les Deux Cavaliers* (1961), fable antiraciste et désanchantée marquée par d'audacieux contre-emplois : alors que Richard Widmark est, de manière inhabituelle, le « gentil » irréprochable, le rôle du corrompu (qui s'amendera face aux turpitudes des « braves gens ») est – cas rarissime dans sa carrière – dévolu à Stewart, utilisé ici pour sa nonchalance naturelle et non pour les grands principes qu'il est supposé toujours représenter. Sa première rencontre avec Alfred Hitchcock a lieu en 1948 pour *La Corde* – dans le rôle d'un professeur face à deux de ses étudiants homosexuels et meurtriers – exercice de style du réalisateur (le film semble tourné en un seul plan) qui utilise la virtuosité de l'acteur plutôt que sa personnalité.

Mais viennent ensuite trois chefs-d'œuvre, *Fenêtre sur cour* (1954), *L'Homme qui en savait trop* (1956) et *Vertigo* (1958). Le génie (non dénué de perversité ni d'humour) d'Hitchcock sera, dans ces trois cas, de prendre l'incarnation par excellence du brave héros américain, pour le réduire à l'impuissance afin de faire jaillir les vertiges critiques et spectaculaires les plus fascinants de son œuvre. Cloué dans son fauteuil, puis ballotté par des événements auxquels il ne comprend rien, enfin phobique, manipulé et par deux fois privé de celle qu'il aime, Stewart devient l'instrument délicieusement humain, de par sa faiblesse même, des souveraines machinations du maître du mystère. Paradoxaux, ces rôles rendent justice à la stature singulière de James Stewart, infiniment plus intéressante que l'image un peu mièvre à force de gentillesse qui l'accompagne. *Vertigo* est l'un des sommets du cinéma mondial, et nul n'aurait mieux que lui tenu le rôle du détective Scottie aux basques de Kim Novak dans les rues de San Francisco.

MAIS l'époque dont il est l'un des phares s'achève et, même s'il tourne encore beaucoup, parmi ses films d'après 1965 on ne retiendra guère que le bien nommé *Dernier des géants*, de Don Siegel (1976) ; mais c'est John Wayne (dont Stewart n'est que le docteur impuissant) que désigne le titre de ce western crépusculaire.

Pour l'anecdote, signalons que James Stewart avait publié un recueil de charmants poèmes, parfaitement conformes à son image de « gentil », où se trouve pourtant un étrange texte baptisé *Je suis une caméra*. Il s'y fait croquer par une hyène. Stewart, lui, ne s'est pas fait dévorer : couvert d'honneurs, il était si bien entré dans la légende que bien des gens qui iront voir la rétrospective à lui consacrée (et prévue de longue date) qui débute à Paris le 23 juillet pensaient qu'il était mort depuis longtemps déjà. Il n'était pas mort, il était sur les écrans. Il y est toujours.

Jean-Michel Frodon



« IN » STARS, LES INCONTOURNABLES, ED. FILIPACCHI

Dans « L'Appât », d'Anthony Mann, 1953.

100 % positif...

Même apparence chic et « civilisée », Cary Grant est évidemment la vedette masculine avec laquelle on peut le plus facilement comparer James Stewart, pour relever que celui-ci n'instaure jamais le trouble que les meilleurs cinéastes sauront révéler chez celui-là : le sourire de Grant cache peut-être les noirs abîmes qui susciteront les *Soupçons*, en aucun cas celui de Stewart, pas plus que son physique qui semble ne rien devoir à la chair. Il peut être faible, jamais méchant ni ambigu. Ce côté 100 % positif (au sein duquel, et c'est son immense talent, il saura instiller charme, subtilité et crédibilité) lui vaudra aussi d'incarner des « icônes » héroïques, comme Glen Miller ou Charles Lindberg. Ou d'imposer d'emblée sa silhouette d'homme intègre au service de la justice dans un monde de turpitudes, dans le meilleur film de Henry Hathaway, *Appelez Nord 777* (1948), et le plus remarquable encore *Autopsie d'un meurtre* d'Otto Preminger (1959).

Filmographie

● 1935. *The Murder Man*, de Tim Whelan.
● 1936. *Next Time we Love*, d'Edward Griffith, *Rose Marie*, de W. S. Van Dyke ; *Sa Femme et sa secrétaire*, de Clarence Brown ; *Speed*, d'Edwin L. Marin ; *Small Town Girl*, de William Wellman ; *Born to Dance*, de Del Ruth ; *L'Enchanteresse*, de Clarence Brown ; *Nick, gentleman détective*, de W. S. Van Dyke.
● 1937. *L'Heure suprême*, de Henry King ; *Le Dernier Gangster*, d'Edward Ludwig ; *Navy Blue and Gold*, de Sam Wood.
● 1938. *Of Human Hearts*, de Clarence Brown ; *L'Ange impur*, de H. C. Potter ; *Mariage incognito*, de George Stevens ; *Vous ne l'emporterez pas avec vous*, de Frank Capra.
● 1939. *Féeries sur glace*, de Reinhold Schünzel ; *Le Lien sacré*, de John Cromwell ; *Femme ou démon*, de George Marshall ; *It's a Wonderful World*, de W. S. Van Dyke ; *M. Smith au Sénat*, de Frank Capra.
● 1940. *No Time for Comedy*, de William Keighley ; *Rendez-vous*, d'Ernst Lubitsch ; *The Mortal Storm*, de Frank Borzage ; *Indiscrétions*, de George Cukor.
● 1941. *La Danseuse des Ziegfields' Follies*, de Robert Z. Leonard ; *Pot'O'Gold*, de George Marshall ; *Come Live with Me*, de Clarence Brown.
● 1946. *La Vie est belle*, de Frank Capra.
● 1947. *Thunderbolt*, de William Wyler ; *Magic Town*, de William Wellman ; *Appelez Nord 777*, de Henry Hathaway ; *La Folle Enquête*, de King Vidor et Leslie Fenton ; *La Corde*, d'Alfred Hitchcock ; *You Gotta Stay Happy*, de H. C. Potter.
● 1949. *Un Homme change de destin*, de Sam Wood.
● 1950. *Winchester 73*, d'Anthony Mann ; *La Flèche brisée*, de Delmer Daves ; *The Jackpot*, de Walter Lang ; *Harvey*, de Henry Koster.
● 1951. *Le Voyage fantastique*, de Henry Koster ; *Sous le plus grand chapiteau du monde*, de Cecil B. De Mille ; *Les Affameurs*, d'Anthony Mann ; *Carbine Williams*, de Richard Thorpe.
● 1953. *L'Appât*, d'Anthony Mann ; *Le Port des passions*, d'Anthony Mann.
● 1954. *Romance inachevée*, d'Anthony Mann ; *Fenêtre sur cour*, d'Alfred Hitchcock.
● 1955. *Strategic Air Command*, d'Anthony Mann ; *L'Homme de la plaine*, d'Anthony Mann.
● 1956. *L'Homme qui en savait trop*, d'Alfred Hitchcock.
● 1957. *L'Odyssée de Charles Lindberg*, de Billy Wilder ; *Le Survivant des monts lointains*, de James Neilson.
● 1958. *Sueurs froides*, d'Alfred Hitchcock ; *Adorable voisine*, de Richard Quine.
● 1959. *Autopsie d'un meurtre*, d'Otto Preminger ; *La police fédérale enquête*, de Mervyn LeRoy.
● 1960. *The Mountain Road*, de Daniel Mann.
● 1961. *Les Deux Cavaliers*, de John Ford.
● 1962. *L'Homme qui tua Liberty Valance*, de John Ford ; *M. Hobbs prend des vacances*, de Henry Koster ; *La Conquête de l'Ouest*, de Ford-Marshall-Hathaway.
● 1963. *Take her, she's mine*, de Henry Koster.
● 1964. *Les Cheyennes*, de John Ford.
● 1965. *Brigitte*, de Henry Koster ; *Les Prairies de l'honneur*, d'Andrew McLaglen ; *Le Vol du Phénix*, de Robert Aldrich.
● 1966. *Rancho Bravo*, d'Andrew McLaglen.
● 1968. *Les Cinq Hors-la-Loi*, de Vincent McEveety ; *Bandolero*, d'Andrew McLaglen.
● 1970. *Attaque au Cheyenne Club*, de Gene Kelly.
● 1971. *Fool's Parade*, d'Andrew McLaglen.
● 1976. *Le Dernier des Géants*, de Don Siegel.
● 1977. *Les Naufragés du 747*, de Jameson.
● 1978. *Le Grand Sommeil*, de Michael Winner ; *The Magic of Lassie*, de Donald Chaffey.
● 1981. *Afurika Monogatari*, de Susumu Hani.

هكذا من الأصل



berty Valance

M



Les nudistes « auscultés » par Graffenried

Le photographe dévoile l'intimité d'un camp très fermé de Neuchâtel

MICHAEL VON GRAFFENRIED est un photographe désarmant, à la bonne humeur contagieuse, et d'une ténacité redoutable, qui lui permet de s'attaquer aux sujets les plus improbables. Il est un des rares Occidentaux à oser se rendre régulièrement en Algérie pour y réaliser des reportages. Il expose à Montpellier, sous le titre angélique « Nu au paradis », une autre communauté fermée : un camp de nudistes, près du lac de Neuchâtel, en Suisse. Le camp a été créé en 1937 et a nom Le Temps nouveau. Il y a un côté new age, écologiste – pas de viande, pas d'alcool, tutoiement obligatoire –, dans ce lieu où se retrouvent trois mille personnes l'été. *« Les gens y sont heureux comme sous une cloche de fromage »*, dit Graffenried. Sa présence a provoqué un débat. Faut-il accepter d'être photographié ? Beaucoup ont refusé, d'autres ont dit oui. Ils sont dans l'exposition et dans le livre qui accompagne celle-ci. Sport, baignade, yoga, douches, jeux, scènes de vie quotidienne. Il n'y a pas de hiérarchie, mais des vieux et des gamins, des corps flasques ou beaux, et une harmonie apparente, accentuée par le cadre de Graffenried.



★ **Galerie municipale de photographie, salle Dominique-Bagouet, esplanade Charles-de-Gaulle, 34000 Montpellier. Du mardi au samedi, de 13 heures à 19 heures. Tél. : 04-67-60-43-11. Jusqu'au 13 septembre.** *Nu au paradis*, **Editions Falguière (distrib. InterArt), 112 p., 66 photos, 230 F.**

UNE SOIRÉE À PARIS

Pascal Devoyon (piano)
Pianiste discret, malgré un Grand Prix obtenu au concours Tchaïkovski de Moscou, Devoyon donne un récital centré sur Chopin et ceux qui l'ont inspiré techniquement et musicalement. Un modèle.
Œuvres de Chopin, Field et Hummel.
Orangerie du parc de Bagatelle, domaine de Bagatelle, Paris 16e. Mo Pont-de-Neuilly. 20 h 45, le 3 juillet. Tél. : 01-45-00-22-19. 150 F.

La Goutte d'Or en fête
Douzième édition de la Goutte d'Or en fête qui investit les lieux publics de l'un des plus mélangés des quartiers parisiens. Au programme : rap (La Cliqua et Rocca, le 3 à 20 heures), Afrique noire (le Cap-Verdien Teofilo Chantre, le 5 entre 18 h 30 et 23 heures), raï (Fadela et Sahraoui, le 5 entre 18 h 30 et 23 heures), spectacle pour enfants et bal public (Georges Monboye et le ballet Yankadi, le 6 à 19 heures).
Tous les concerts sont gratuits et ont lieu au square Léon, Paris 18e. Mo Château-Rouge. Jusqu'au 6 juillet

Orchestre national de Lille
Depuis des années déjà, Casadesus s'est attaché à interpréter Mahler dans son fief du Nord avant de présenter le résultat de son travail aux Parisiens. Bonne nouvelle, il vient d'enregistrer un excellent *Pelléas et Mélisande* chez Naxos.
Mahler : *Symphonie no 3.*
Doris Soffel (mezzo-soprano), Maîtrise de Radio-France, Chœur de Dusseldorf.
Saint-Denis (93). Basilique, 1, rue de la Légion-d'Honneur. Mo Saint-Denis-Basilique. 20 h 30, le 3 juillet. Tél. : 01-48-13-06-07. De 100 F à 250 F.

NG la Banda
L'une des plus puissantes machines à danser des Caraïbes, cette Nueva Generacion de la salsa cubaine joue des cuivres et des percussions d'une façon incandescente.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 22 heures, le 3 juillet. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

ART

Une sélection des vernissages et des expositions à Paris et en Ile-de-France

VERNISSAGES

Beyrouth : fictions urbaines
Institut du monde arabe, salle d'actualité, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mo Jussieu. Tél. : 01-40-51-38-38. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Du 9 juillet au 31 août. Entrée libre.

Dans l'ombre de Rodin
Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne, Paris 7e. Mo Varenne, RER Invalides. Tél. : 01-47-05-01-34. De 9 h 30 à 17 h 45. Fermé lundi. Du 8 juillet au 28 septembre. 28 F.

Les Péchés capitaux : la luxure
Centre Georges-Pompidou, galerie du Musée, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Du 9 juillet au 4 août. 38 F.

EXPOSITIONS PARIS

Alighiero e Boetti
Galerie Liliane & Michel Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Mo Bastille. Tél. : 01-48-06-92-23. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 27 juillet. Entrée libre.

Manuel Alvarez Bravo
Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-77-38-24. De 13 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 13 juillet. Entrée libre.

Manuel Amorim
Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger, Paris 1er. Mo Tuileries. Tél. : 01-42-96-37-96. De 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30 ; samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 18 juillet. Entrée libre.

Antonin Artaud
Galerie de France, 54, rue de la Verrerie, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-74-38-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 26 juillet. Entrée libre.

L'Art de l'ingénieur, constructeur, entrepreneur, inventeur
Centre Georges-Pompidou, galerie Nord et Sud, galerie 27, Forum, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 septembre. 45 F.

Arts du Nigeria
Musée national des Arts d'Afrique et d'Océanie, 293, avenue Daumesnil, Paris 12e. Mo Porte-Dorée. Tél. : 01-44-74-85-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi, dimanche de 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 18 août. 38 F.

Jean-Michel Basquiat
Musée Maillol-Fondation Dina-Vierny, 61, rue de Grenelle, Paris 7e. Mo Rue-du-Bac. Tél. : 01-42-22-59-58. De 11 heures à 18 heures. Fermé mardi et fêtes. Jusqu'au 29 septembre. 40 F.

Pierre Bismuth
Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Mo Hôtel-de-Ville ou Rambuteau. Tél. : 01-42-71-09-33. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 19 juillet. Entrée libre.

Louise Bourgeois
Galerie Karsten Greve, 5, rue Debelleyme, Paris 3e. Mo Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 01-42-77-19-37. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 1er septembre. Entrée libre.

César
Galerie nationale du Jeu de paume, 1, place de la Concorde, Paris 8e. Mo Concorde. Tél. : 01-47-03-12-50. De 12 heures à 19 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 19 octobre. 38 F.

Maurice Cockrill
Galerie Clivages, 5, rue Saint-Anastase, Paris 3e. Mo Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 01-42-72-40-02. De 14 h 30 à 19 heures ; samedi de 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 26 juillet. Entrée libre.

Philippe Cognée
Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-78-11-71. De 14 heures à 19 heures ; le matin sur rendez-vous. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 25 juillet. Entrée libre.

Eugène Cuvelier (1837-1900), photographe de la forêt de Fontainebleau
Musée d'Orsay, salle 68, 62, rue de Lille, Paris 7e. Mo Solferino. Tél. : 01-40-49-48-14. De 9 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 31 août. 39 F.

Design, prix européen 1997
Cité des sciences et de l'industrie, 30, avenue Corentin-Cariou, Paris 19e. Mo Porte-de-la-Villette. Tél. : 01-36-68-29-30. De 10 heures à 18 heures ; dimanche jusqu'à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 31 août. 50 F.

Des mécènes par milliers
Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la pyramide, Paris 1er. Mo Palais-Royal, Musée-du-Louvre. Tél. : 01-40-20-51-51. De 10 heures à 21 h 45. Fermé mardi. Jusqu'au 21 juillet. 20 F.

DIAL H-I-S-T-O-R-Y de Johan Grimonprez
Centre Georges-Pompidou, espace vidéo, 3e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 septembre. 38 F.

Raoul Dufy, les années 30
Espace Electra, 6, rue Récamier, Paris 7e. Mo Sèvres-Babylone. Tél. : 01-42-84-23-60. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 13 juillet. 20 F.

Eric Fischl
Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg, Paris 3e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-42-72-14-10. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 25 juillet. Entrée libre.

Garouste et Bonetti
Centre Georges-Pompidou, 4e étage, salle design, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 septembre. 38 F.

Olivier Gourvil
Galerie Corinne Caminade, 14, rue du Perche, Paris 3e. Mo Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 01-42-72-27-04. De 14 h 30 à 19 h 30 ; chaque 1er dimanche du mois et sur rendez-vous. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 20 juillet. Entrée libre.

Jonathan Lasker
Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme, Paris 3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-42-72-99-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 19 juillet. Entrée libre.

Fernand Léger (1881-1955)
Centre Georges-Pompidou, Grande Galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 septembre. 45 F.

Livres d'artistes
Bibliothèque nationale de France, galerie Mansart, 58, rue de Richelieu, Paris 2e. Mo Bourse. Tél. : 01-47-03-81-26. De 10 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 12 octobre. 35 F.

Charles Long
Galerie Nathalie Obadia, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare, Paris 3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-42-74-67-68. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 25 juillet. Entrée libre.

David Mach
Galerie Jérôme de Noirmont, 38, avenue Matignon, Paris 8e. Mo Franklin-D.-Roosevelt. Tél. : 01-42-89-89-00. De 10 heures a 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 26 juillet. Entrée libre.

Made in France : 1947-1997, cinquante ans de création en France
Centre Georges-Pompidou, Musée, 3e et 4e étages, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 septembre. 38 F.

Magies
Musée Dapper, 50, avenue Victor-Hugo, Paris 16e. Mo Victor-Hugo. Tél. : 01-45-00-01-50. De 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 29 septembre. 20 F.

Chris Marker
Centre Georges-Pompidou, 3e étage, collections contemporaines, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 septembre. 38 F.

Rudolf Noureev
Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris 3e. Mo Saint-Paul. Tél. : 01-42-72-21-13. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 27 juillet. 35 F.

Gabriel Orozco, Sigmar Polke
Galerie Chantal Crousel, 40, rue Quincampoix, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-42-77-38-87. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 26 juillet. Entrée libre.

Paris-Bruxelles/Bruxelles-Paris
Grand Palais, galeries nationales, place Georges-Clemenceau, Paris 8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 01-44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 14 juillet. 50 F.

La Photographie à Sèvres sous le Second Empire : autour de Louis Robert
Musée d'Orsay, salle Opéra et salle 67, 62, rue de Lille, Paris 7e. Mo Solferino. Tél. : 01-40-49-48-14. De 9 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 31 août. 39 F.

La Politesse du goût
Musée du Louvre, aile Sully, 1er étage, entrée par la pyramide, Paris 1er. Mo Palais-Royal, Louvre. Tél. : 01-40-20-51-51. De 9 heures à 17 h 45. Fermé mardi. Jusqu'au 25 août. 45 F.

Thibaut de Reimpre
Galerie Véronique Smagghe, 24, rue Charlot, Paris 3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-42-72-83-40. De 14 heures à 18 heures et sur rendez-vous. Fermé dimanche, lundi et mardi. Jusqu'au 12 juillet. Entrée libre.

Antonio Saura
Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8e. Mo Miromesnil. Tél. : 01-45-63-13-19. De 10 h 30 à 18 heures ; samedi de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 25 juillet. Entrée libre.

Soudan, royaumes sur le Nil, scénographie de Philippe Kauffman
Institut du monde arabe, niveaux 1 et 2, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mo Jussieu. Tél. : 01-40-51-38-38. De 10 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 31 août. 45 F.

20 designers de Wallonie et de Bruxelles
Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-53-01-96-96. De 11 heures à 18 heures. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 7 septembre. 20 F.

Lawrence Weiner
Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-71-09-33. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 26 juillet. Entrée libre.

EXPOSITIONS ILE-DE-FRANCE

Joël Kermarrec
Maison d'art contemporain Chaillioux, 5, rue Julien-Chaillioux, 94 Fresnes. Tél. : 01-46-68-58-31. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 10 heures à 13 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 27 juillet. Entrée libre.

Francisco Ruiz de Infante
La Ferme du buisson, centre d'art contemporain, allée de la Ferme, 77 Noisiel. Tél. : 01-64-62-77-41. De 14 heures à 18 heures et les soirs de spectacle jusqu'à 20 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 6 juillet. Entrée libre.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

BEAVIS ET BUTT-HEAT SE FONT L'AMÉRIQUE
Dessin animé américain de Mike Judge, (1 h 21).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; UGC Odéon, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23) (+).

LE FLIC DE SAN FRANCISCO
Film américain de Thomas Carter, avec Eddie Murphy, Michael Rapaport, Michael Wincott, Carmen Ejogo, Denis Arndt, Art Evans (1 h 57).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; UGC Maillot, 17e.

HANTISES
Film français de Michel Ferry, avec John Berry, François Négret, Marina Golovine, Francis Boespflug (1 h 20).
14-Juillet Hautefeuille, 6e (+).

MA 6-T VA CRACK-ER (**)
Film français de Jean-François Richet, avec Arco Descat C., Jean-Marie Robert, Malik Zeggou, Moustapha Ziad, Karim Rezeg, Hamouda Bouras (1 h 45).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48) (+) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00) (+).

EXCLUSIVITÉS

ABEL
de Alex Van Warmerdam,
avec Henri Garcin, Alex Van Warmerdam, Olga Zuiderhoek, Annet Malherbe.
Hollandais (1 h 35).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

LES ANGES DÉCHUS
de Wong Kar-Wai,
avec Leon Lai Ming, Takeshi Kaneshiro, Charlie Young, Michele Reis, Karen Mok.
Hong Kong (1 h 36).
VO : Lucernaire, 6e.

L'AUTRE CÔTÉ DE LA MER
de Dominique Cabrera,
avec Claude Brasseur, Roschdy Zem, Marthe Villalonga, Agoumi, Catherine Hiegel, Marilyne Canto.
Français (1 h 30).
Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00) (+).

BIG NIGHT
de Campbell Scott et Stanley Tucci,
avec Stanley Tucci, Tony Shalhoub, Isabella Rossellini, Minnie Driver, Ian Holm, Caroline Aaron.
Américain (1 h 40).
VO : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).

CERTAINS L'AIMENT COURT 3
de Emmanuel Oberg,
Français.
Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).

LA CICATRICE
de Krzysztof Kieslowski,
avec Franciszek Pieczka, Jerzy Stuhr, Mariusz Dmochowski, Jan Skotnicki, Stanislaw Igar, Michal Tarkowski.
Polonais (1 h 44).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; 14-Juillet Odéon, 6e (+).

LE CIEL EST A NOUS (*)
de Graham Guit,
avec Romane Bohringer, Melvil Poupaud, Jean-Philippe Ecoffey, Elodie Bouchez.
Franco-canadien (1 h 30).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).

LE CINQUIÈME ELÉMENT
de Luc Besson,
avec Bruce Willis, Gary Oldman, Ian Holm, Chris Tucker, Milla Jovovich.
Français (2 h 06).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23) (+) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (+).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+).

CLUBBED TO DEATH (**)
de Yolande Zauberman,
avec Elodie Bouchez, Béatrice Dalle, Roschdy Zem, Richard Courcet, Gérard Thomassin, Luc Lavandier.
Français (1 h 30).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

J'AI HORREUR DE L'AMOUR
de Laurence Ferreira Barbosa,
avec Jeanne Balibar, Jean-Quentin Châtelain, Laurent Lucas, Bruno Lochet, Alexandra London, Eric Savin.
Français (2 h 14).
Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23) (+) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04) (+) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (01-39-17-10-00) (+) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).

JAMES ET LA PÊCHE GÉANTE
de Henry Selick,
dessin animé Américain (1 h 20).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (+) ; UGC Triomphe, 8e.
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (+) ; UGC Triomphe, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).

LIBERTÉ CHÉRIE
de Jean-Luc Gaget, Jean-Marc Brondolo et Olivier Jahan,
avec Alain Beigel, Estelle Larrivaz, Pascale Arbillot, Jacques Bonnaffé, Frédéric Pierrot, Emma de Caunes.
Français (1 h 30).
Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34).

MA VIE EN ROSE
de Alain Berliner,
avec Michèle Laroque, Jean-Philippe Ecoffey, Hélène Vincent, Georges du Fresne, Daniel Hanssens, Laurence Bibot.
Français (1 h 28).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; 14-Juillet Parnasse, 6e (+) ; Denfert, dolby, 14e (01-43-21-41-01) (+).

MADAME JACQUES SUR LA CROISETTE
de Emmanuel Finkiel,
avec Nathan Cogan, Shulamit Adar, Maurice Chevit, Jacques Spiesser, Rywka Wajbrot.
Français (40).
Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

LA MÔME SINGE
de Xiao-Yen Wang,
avec Fu Di, Fang Shu, Yang Guang, Yang Lin, Chang Hung-Mei, Wang Yang.
Américain-chinois (1 h 35).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

MOTHER
de Albert Brooks,
avec Debbie Reynolds, Albert Brooks, Rob Morrow, Lisa Kudrow, Isabel Glasser, Peter White.
Américain (1 h 44).
VO : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).

MUNK, LEMMY ET COMPAGNIE
de Nils Skapans et Janis Cimermanis,
dessin animé Letton (46).
VF : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09) ; Le République, 11e (01-48-05-51-33).

PAR AMOUR POUR GILLIAN
de Michael Pressman,
avec Peter Gallagher, Michelle Pfeiffer, Claire Danes, Laurie Fortier, Wendy Crewson, Bruce Altman.
Américain (1 h 33).
VO : Espace Saint-Michel, dolby, 5e (01-44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14).

PASSAGE DES HOMMES LIBRES
de Luis Armando Roche,
avec Roy Dupuis, Christian Vadim.
Franco-vénézuélien (1 h 36).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86).

LES PLEINS POUVOIRS
de Clint Eastwood,
avec Clint Eastwood, Gene Hackman, Ed Harris, Laura Linney, Scott Glenn, Dennis Haysbert.
Américain (2 h 01).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC George-V, dolby, 8e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+).

THE BLACKOUT (**)
de Abel Ferrara,
avec Matthew Modine, Claudia Schiffer, Béatrice Dalle, Sarah Lassez, Dennis Hopper, Steven Bauer.
Américain (1 h 46).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er.

LA VÉRITÉ SI JE MENS !
de Thomas Gilou,
avec Richard Anconina, Vincent Elbaz, Elie Kakou, José Garcia, Bruno Solo, Richard Bohringer.
Français (1 h 40).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43) (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (+) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e. (+).

LA VIE DE JÉSUS
de Bruno Dumont,
avec David Douche, Marjorie Cottreel, Kader Chaatouf, Geneviève Cottrell, Sébastien Delbaere, Sébastien Bailleul.
Français (1 h 36).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (+) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25) ; Le Cinéma des cinéastes, dolby, 17e (01-53-42-40-20) (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).

LE VILLAGE DE MES RÊVES
de Yoichi Higashi,
avec Keigo Matsuyama, Shogo Matsuyama, Mieko Harada, Kyozo Nagatsuka, Hoseil Komatsu, Kaneko Iwasaki.
Japonais (1 h 52).
VO : Lucernaire, 6e ; Le République, 11e (01-48-05-51-33).

LES VIRTUOSES
de Mark Herman,
avec Pete Postlethwaithe, Tara Fitzgerald, Ewan McGregor, Stephen Tompkinson, Jim Carter, Philip Jackson.
Britannique (1 h 47).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (+) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; La Pagode, dolby, 7e (+) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00) (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).

VOYAGE AU DÉBUT DU MONDE
de Manoel de Oliveira,
avec Marcello Mastroianni, Jean-Yves Gautier, Leonor Silveira, Diogo Doria, Isabel de Castro, Isabel Ruth.
Franco-portugais (1 h 33).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).

WHEN WE WERE KINGS
de Leon Gast,
avec Mohammed Ali, George Foreman, Don King, James Brown, B. B. King, Norman Mailer.
Américain (1 h 28).
VO : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), dolby, 8e (01-42-56-52-78).

REPRISES

BEAU FIXE SUR NEW YORK
de Stanley Donen et Gene Kelly,
avec Gene Kelly, Cyd Charisse, Michael Kidd, Dolores Gray, Dan Dailey.
Américain, 1955, copie neuve (1 h 41).
VO : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65) ; Mac-Mahon, 17e (01-43-29-79-89).

MEAN STREETS
de Martin Scorsese,
avec Robert De Niro, Harvey Keitel, David Proual, Amy Robinson.
Américain, 1972 (1 h 50).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

SALAAM BOMBAY !
de Mira Nair,
avec Shafiq Syed, Sarfuddin Qurrassi, Raju Barnad, Raghubir Yadav, Aneeta Kanwar, Nan Patekar.
Indo-français, 1988 (1 h 53).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (+).

SHOAH
de Claude Lanzmann,
Français, 19741984 (9 h 30).
Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+) ;

VOUS NE L'EMPORTEREZ PAS AVEC VOUS
de Frank Capra,
avec James Stewart, Jean Arthur, Lionel Barrymore.
Américain, 1938, noir et blanc (2 h 07).
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.
(+) Réservation au 01-40-30-20-10.

PRESSE **La direction du *Midi libre* a diffusé, jeudi 3 juillet, une édition réduite du quotidien imprimée à l'étranger, alors que les ouvriers du Livre CGT empêchent la sortie du journal depuis le 24 juin, jour prévu pour le lancement de la nouvelle formule, préparée depuis deux ans. ● LE COMITÉ intersyndical du Livre parisien CGT devait appeler à une manifestation jeudi 3 juillet, devant le siège des Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP). Le syndicat continue ses opérations qui ont perturbé la diffusion des quotidiens et des magazines depuis le mois de juin. ● À NANTES et à Angers, le groupe Hersant a présenté, mercredi 2 juillet, le plan de restructuration de ses trois journaux de l'Ouest (*Courrier de l'Ouest, Presse-Océan, Maine libre*), qui prévoit 130 suppressions de postes. Cette restructuration risque d'occasionner des négociations difficiles.**

La direction du « Midi libre » diffuse une édition imprimée à l'étranger

Le titre montpelliérain est paralysé par une grève depuis le 24 juin, jour prévu pour la parution d'une nouvelle formule. Face au total blocage des discussions entre le syndicat du Livre CGT et la direction, celle-ci a choisi de publier un quotidien de substitution

MONTPELLIER
de notre correspondant

Le quotidien montpelliérain *Midi libre* est entré dans son neuvième jour de grève. Face à ce qu'elle qualifie de « *conflit hors norme* », la direction du groupe a mis en place une stratégie en plusieurs phases. D'abord, elle a fait diffuser jeudi 3 juillet un quotidien de douze pages avec photos en couleurs, vendu deux francs et imprimé à l'étranger – vraisemblablement en Espagne ou en Italie.

Elle travaille aussi à la mise en place d'une logistique plus complexe permettant de sous-traiter à l'étranger sa véritable nouvelle formule : un journal de quarante pages, publicité comprise. Un secrétariat de rédaction décentralisé a été installé dans un lieu tenu secret. « *Qu'ils essayent d'imprimer un* Midi libre *à l'étranger, et je pense que la Fédération du Livre réagira. On est en France ici. Pas en Angleterre* », avait toutefois indiqué, mardi 1er juillet, le secrétaire CGT du CE.

La direction veut ainsi se donner les moyens de faire paraître son titre indépendamment de sa propre imprimerie, estimant qu'elle n'est plus à l'abri d'un nouveau « *sabotage* ». Une fois ce dispositif opérationnel mis en place, elle devait annoncer aux grévistes ses « *conditions de reprise du travail* » : le retour au plan de 35 FNE annulé au lendemain du 23 juin, le maintien de 65 à 70 postes aux rotatives, et aucune augmentation de salaire. Elle justifie ces conditions par la situation financière de l'entreprise fragilisée par dix jours de conflit.

Les revendications de la FILPAC-CGT, elles, consistaient en des embauches et une augmentation immédiate de 800 francs, puis une autre sur trois ans. Selon les responsables du groupe les pertes depuis le début de la grève sont de 20 millions de francs auxquels s'ajoutent des pertes immatérielles qui devraient faire l'objet d'expertises. Mais la direction n'exclut pas que ses propositions puissent évoluer.

« ACTE SACRILÈGE »

La marge de manœuvre de chacun est cependant très réduite, ce qui rend la sortie de la crise difficile à prévoir. Compte tenu du passif, la direction ne peut accepter de concéder autant que ce qu'elle a proposé au soir du conflit. Et la CGT aura du mal à se contenter des propositions qu'elle a rejetées le 23 juin, et pour lesquelles elle s'est engagée dans le mouvement.

Les rapports de forces sont d'autant plus complexes qu'ils sont teintés d'une connotation passionnelle, voire irrationnelle. La hiérarchie du journal refuse de considérer l'échec du lancement de la nouvelle formule, prévue pour mardi 24 juin et annoncée à grand renfort de publicité en Languedoc-Roussillon, comme un véritable conflit social. On entend des expressions comme « *le vase de Soissons brisé* », un « *acte sacrilège* », ou pire encore : « *un infanticide* ». *Midi libre* serait aujourd'hui « *un animal blessé* », qui devant « *la confiance perdue* » appelle de ses voeux un hypothétique « *pardon* ». La direction du *Midi libre*, au cours du comité d'entreprise extraordinaire du 1er juillet, avait informé les élus du personnel des différentes plaintes qu'elle comptait déposer.

Dans un entretien au quotidien *La Marseillaise* du 28 juin, Claude Bujon, PDG du *Midi libre*, a indiqué qu'il s'agissait « *d'un véritable gâchis* » mais qu'il ne souhaitait pas « *aller au clash* » avec le Livre CGT *en remplaçant une partie des* effectifs : « *Je ne sais pas si nous en serions capables. Mais cette solution – qui n'est pas souhaitable – peut être envisagée. (...) Je ne souhaite pas me placer sur le même terrain qu'eux, celui des menaces, des violences, de la prise en otage des gens. Si je le voulais, je pourrais rassembler 500 personnes dans l'entreprise qui leur demanderaient de partir. Mais ce procédé ne se maîtrise pas et n'est pas correct.* »

A cette tension, s'ajoute un enjeu qui dépasse la situation propre à *Midi libre* et à sa région. De l'issue du conflit dépendra le sort de nombreux ouvriers du Livre et patrons de presse en France. Les conditions qu'obtiendront ou non la CGT de *Midi libre* serviront d'exemple à des journaux de province amenés à se moderniser.

C'est sans doute pour cela que la FILPAC-CGT considère comme « *une première inadmissible* » qu'aucun accord n'ait été signé entre le syndicat et la direction de *Midi libre* avant le lancement de la nouvelle formule. C'est aussi ce qui explique le soutien aux grévistes des instances nationales de l'organisation syndicale.

A contrario, selon l'issue de la grève, les patrons de presse de province seront renforcés ou fragilisés. Les heures à venir seront déterminantes. Soit une amorce de négociation se précise, soit le conflit se radicalise avec l'entrée dans le mouvement des rotativistes de *L'Indépendant* et de *Centre-Presse*, hypothèse qui ne semble plus émouvoir la direction du quotidien.

Jacques Monin

Nouvelles tensions aux NMPP

Une centaine d'ouvriers des Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP), membres du syndicat du Livre CGT, ont bloqué, mercredi 2 juillet au soir, un entrepôt de distribution de magazines à Meaux. Selon les NMPP, la distribution des hebdomadaires diffusés par ce centre (*L'Express, L'Événement du Jeudi, VSD, La Centrale des particuliers*) sera légèrement retardée. Dans la journée, une cinquantaine de salariés des NMPP avaient manifesté au siège du quotidien *Libération*, sans perturber la parution du journal. Les manifestants s'opposent à la mise en place, prévue le 7 juillet, d'une équipe unique dans les centres de tri et d'expédition de Rungis et de Saint-Denis et perturbent la diffusion des quotidiens et des magazines, depuis le mois de juin (*Le Monde* du 27 juin).

Une manifestation était prévue jeudi 3 juillet devant le siège des NMPP, à l'appel du Comité intersyndical du Livre parisien. Dans une déclaration, la Fédération du Livre (Filpac) CGT « *apporte tout son soutien à l'ensemble des salariés en lutte* », au *Midi Libre* comme aux NMPP.

Le groupe Hersant engage la restructuration de ses quotidiens de l'ouest de la France

NANTES
de notre correspondant

La restructuration des journaux du groupe Hersant de l'ouest de la France est entrée dans sa phase active. Les plans sociaux présentés mercredi 2 juillet par Christian Coustal, le nouveau PDG de *Presse-Océan* et du *Courrier de l'Ouest*, dont *Le Maine libre* est la filiale, prévoient la suppression de 130 postes : 34 dans la société éditrice de *Presse Océan* (Serpo), 14 dans la société de diffusion (Dipo), 38 au *Courrier de l'Ouest*, 25 au *Maine Libre* et 17 dans les régies publicitaires, dont 12 à Nantes. Ces chiffres sont compensés par des créations de postes issues de reclassements internes, ce qui ne permet pas de connaître le *nombre exact d'emplois qui disparaîtront effectivement.*

Basé à Nantes, Christian Coustal dirigera les trois journaux, appelés à devenir une seule entreprise de presse, même si plusieurs sociétés demeurent. *Presse-Océan* (72 670 exemplaires, OJD 1996), *Le Courrier de l'Ouest* (104 950 exemplaires) et *Le Maine libre* (52 400 exemplaires) diffusent ensemble 230 000 exemplaires par jour en pays de Loire et représentent un chiffre d'affaires d'environ 500 millions de francs.

Jean-Claude Pierre passera de la direction générale de *Presse-Océan* à celle du *Courrier de l'Ouest*, avec la responsabilité des services techniques et de l'impression des trois titres. Quant à Christian Coissieu, actuel directeur général du *Courrier de l'Ouest*, il prendra la direction générale de *Presse-Océan*, avec la responsabilité de la diffusion et de la publicité des trois journaux. Le rédacteur en chef de *Presse-Océan* est appelé à changer. *Le Maine libre* ne sera plus qu'une édition départementale de son voisin, *Le Courrier de l'Ouest*. *Presse-Océan* conserve en revanche son imprimerie.

A Angers, les syndicats Filpac, CGT, FO et SNJ sont clairement opposés. « *Nous ne pouvons accepter un plan social alors que* Le Courrier de l'Ouest *a réalisé un bénéfice de 2 millions de francs en 1996 pour un chiffre d'affaires de 234 millions. Nous refusons que l'on mette en avant le poids de la masse salariale alors que le journal a supporté 29 millions de francs de compte courant apportés depuis 1993 au* Maine libre *et 10 millions à* Presse-Océan », résume un délégué SNJ.

DES SALARIÉS CHOQUÉS

La situation financière critique de *Presse-Océan* explique, pour une large part, cette réorganisation. Le titre a perdu 6 millions de francs en 1993, 19 en 1994, 28 en 1995 et 46 en 1996, pour un chiffre d'affaires annuel voisin de 140 millions. *Presse-Océan* paie la rupture, en 1993, de son couplage publicitaire avec *Ouest-France* (soit 25 millions de francs de recettes par an en moins), qui suivait le rachat par Robert Hersant, en 1992, du *Courrier de l'Ouest* et du *Maine libre*, que convoitait *Ouest-France*, et qui a nettement progressé en Loire-Atlantique et sur l'agglomération nantaise.

Le plan de restructuration est l'œuvre de Pierre-Jean Bozo, directeur délégué auprès d'Yves de Chaisemartin, PDG de la Socpresse. Sa présentation à la veille des vacances et la volonté d'aller vite après des mois d'atermoiements choquent les salariés. « *On se sent piétiné, la direction veut nous prendre de vitesse pendant l'été, un conflit n'est pas du tout exclu selon la tournure que prendront les négociations* », explique un syndicaliste. Vendredi 27 juin, les salariés du *Maine libre* ont déclenché une grève empêchant sa parution le 28 juin.

Adrien Favreau

La nomination d'Albert du Roy semble plutôt bien accueillie à France 2

JEAN-LOUP DEMIGNEUX, directeur de la rédaction de France 2, signalait la « *précarité* » de son poste. Il avait vu juste. Xavier Gouyou Beauchamps, PDG de France Télévision, a dû tenir compte du mécontentement de la rédaction, illustré en mars par une enquête de la Société des journalistes (SDJ) de France 2, à laquelle ont répondu une majorité de rédacteurs (*Le Monde* du 21 mars).

Décidé à remplacer le directeur de la rédaction, le PDG de France Télévision aurait vu ses projets contrariés par la dissolution de l'Assemblée nationale et l'élection d'une nouvelle majorité de gauche. Pris de vitesse par le calendrier politique, des proches de Xavier Gouyou Beauchamps confient qu'il a dû observer un « *délai de décence* », pour que le remplacement du directeur de la rédaction ne soit pas lié à l'alternance. Au contraire, pour France Télévision, cette nomination « *montre l'attachement de Xavier Gouyou Beauchamps à la qualité et à l'indépendance de l'information sur France 2* ».

Au sein de la chaîne publique, l'éviction de Jean-Loup Demigneux n'a, semble-t-il, pas suscité « *l'émoi de la rédaction* », assure un journaliste. « *Pour la première fois, cela se passe sans crise* », ajoute-t-il. Outre ce passage de témoin « *en douceur* », la rédaction apprécierait aussi « *le professionnalisme d'Albert du Roy* ». Seul bémol : le directeur général adjoint n'aurait pas « *a priori le profil d'un patron* », constate un rédacteur. Pour de nombreux journalistes, le rattachement d'Albert du Roy à la direction de France 2 est interprété comme « *un signe de la volonté politique de changement* ». Adjoint de Michèle Pappalardo, directrice générale de France 2, Albert du Roy « *ne sera pas seulement demandeur, mais aussi décisionnaire* ».

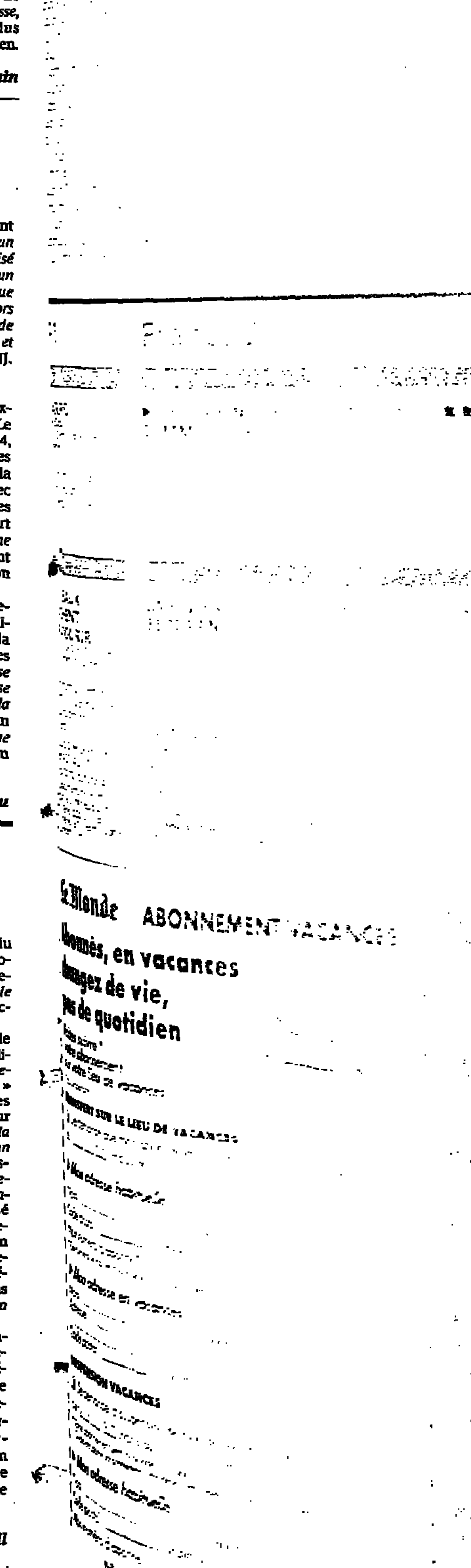
CRÉATION DE POSTE

Pour certains, la création d'un poste de directeur général adjoint chargé de la rédaction « *ressemble à l'organigramme de TF 1 d'il y a quelques années* ». Une comparaison « *positive* », selon eux, analysée comme le signe « *d'une volonté d'impliquer la rédaction en chef dans la sphère directoriale* ». Au sein de la rédaction, l'arrivée, fixée au 18 août, d'Albert du Roy a été d'autant mieux accueillie que Xavier Gouyou Beauchamps a assuré qu'il « *ne viendrait pas avec ses Katangais* ». Pour autant, le nouveau directeur général adjoint devrait se choisir « *un numéro deux* ». A France 2, cette nomination unique ne devrait pas être suivie d'« *une chasse aux sorcières* ». Ce n'est pas « *l'ambiance* », remarque un journaliste. De son côté, Albert du Roy, qui quitte son poste d'éditorialiste à *L'Evénement du jeudi*, refuse « *de s'exprimer avant le 18 août* », date de sa prise de fonctions.

Nommé très vite, en moins de quinze jours selon certains, le directeur général adjoint « *souhaiterait procéder à un état des lieux* » avant d'annoncer ses premières décisions. Albert du Roy aura pour principale tâche de « *remobiliser la rédaction* » et de lui donner « *un nouvel élan* ». Une relance indispensable pour que « *France 2 retrouve sa place prééminente en matière d'information* », a précisé Xavier Gouyou Beauchamps. Selon un journaliste, cette remise en marche de la rédaction est également indispensable avant le déménagement de la chaîne, prévu dans un an, qui s'annonce comme un « *traumatisme* ».

Albert du Roy, qui coiffera l'information et les magazines, devrait s'attaquer en priorité à la réforme du journal de 20 heures. Le titulaire, Bruno Masure, qui ne serait pas « *en odeur de sainteté auprès de Xavier Gouyou Beauchamps* », pourrait perdre son fauteuil. Une femme pourrait le remplacer, mais la décision finale reviendra à Albert du Roy.

Guy Dutheil



هكذا من الأصل

Finition anglaise pour des polars au féminin

France 2 diffuse quatre épisodes de « Suspect n° 1 », une remarquable série britannique dans laquelle la comédienne shakespearienne Helen Mirren tient le rôle d'une femme policier

CONTRAIREMENT aux fictions policières françaises, les séries britanniques du genre se suivent et ne se ressemblent pas. Après les *enquêtes de « Morse »*, l'inspecteur intellectuel d'Oxford (dont TMC présente actuellement des épisodes inédits), du teigneux *flic* écossais Taggar, du psychologue obèse Fitz (« Cracker »), voici que France 2 diffuse la remarquable collection « Suspect n° 1 ». Celle-ci a *comme particularité d'avoir pour* personnage principal une femme policier, la *detective chief inspector* Jane Tennyson, créée par l'actrice-scénariste Lynda La Plante et interprétée par la grande comédienne de théâtre shakespearien Helen Mirren, qu'on a vue récemment dans *La Folie du roi George.*

Dans « L'Affaire Howard », premier téléfilm de la série, Jane Tennyson demande à son supérieur hiérarchique de lui confier l'enquête sur l'assassinat d'une jeune prostituée, à la suite du décès de l'inspecteur principal chargé de *cette affaire. A la tête d'une équipe* d'inspecteurs sexistes et machistes qui supportent mal d'être *commandés par une femme, elle* devra s'affirmer et démontrer ses capacités à mener à son terme une affaire difficile au cours de laquelle elle piétine par moments.

Diffusé sur la chaîne anglaise ITV, « L'Affaire Howard » obtint quatre trophées Bafta (équivalent *des Césars et Trophées d'or* français), trois prix de la Royal Television Society, et fut achetée par de *nombreuses télévisions* étrangères. La compagnie productrice Granada enchaîna avec le tournage de deux autres téléfilms de *180 minutes – « Opération* Nadine » en 1992 et « Réseau de la honte » en 1993 –, puis en 1995 avec un cycle *de trois épisodes de* 90 minutes – « Une petite fille disparaît », « Sphères d'influence » et « Cadavres obscurs ».



La biographie de Jane Tennyson s'étoffe au fil des épisodes. Elle passe *superintendant.* Ses relations avec ses partenaires de travail sont *toujours aussi difficiles, de même* que ses rapports avec ses supérieurs hiérarchiques, carriéristes qui n'hésitent pas à freiner, voire saboter ses enquêtes. Elle connaît des moments de doute et de dépression, elle est même mise à pied *dans « Cadavres obscurs ». Sa* vie privée n'est guère plus reluisante : ayant atteint la quarantaine, *solitaire et sans enfants,* ses liaisons amoureuses sont souvent brèves. Dans « L'Affaire Howard », son compagnon la quitte en lui reprochant de ne songer qu'à sa carrière. Elle a une brève affaire sexuelle avec un policier noir qui travaillera ensuite sous *ses ordres sur « Opération* Nadine ». Dans le « Réseau de la honte », Jane mettra fin à sa liaison avec le criminologue qui l'a rendue enceinte...

Les intrigues sont complexes, mais d'une construction sans *faille. Le travail routinier des* inspecteurs est décrit dans les moindres détails : la découverte du cadavre, les expertises du médecin légiste, l'arrestation et l'interrogatoire des *suspects,* la *vérification* des indices, la recherche dans les archives, le recoupement des informations... autant d'éléments qui donnent souvent l'impression au téléspectateur d'assister à une enquête filmée en temps réel.

Les thèmes abordés – la pédophilie, la prostitution enfantine, le crime en série, le kidnapping d'enfant – sont traités de façon très réaliste, sans démagogie ni esbroufe. Enfin, il y a souvent des *moments d'émotion très intenses.* « Suspect n° 1 » est une remarquable série, de très grande qualité, dont feraient bien de s'inspirer les scénaristes des feuilletons policiers féminins franchouillards et mièvres qui inondent actuellement nos petits écrans.

Jean-Jacques Schléret

★ « Suspect *n° 1* » : « L'Affaire Howard », France 2, vendredi 4 juillet, de 20 h 55 à 0 h 25 ; « Opération Nadine », 11 juillet à 20 h 55 ; « Le Réseau de la honte », 18 juillet à 20 h 55 ; « Sphères d'influence », le 25 juillet en deuxième partie de soirée. « L'Affaire Howard » a fait l'objet d'un roman qui obtint, en 1995, le Prix du roman d'aventures (*Suspect numéro un,* de Lynda La Plante, réédité en Livre de poche, 1997).

Etat de grâce

par Alain Rollat

LA PLUS BELLE DES IMAGES d'actualité nous a été offerte, mercredi soir, par TF 1.

Ce n'était pas celle de Patrick *Poivre d'Arvor* dans ses œuvres humoristiques. Il y aurait pourtant beaucoup à analyser sur les raisons mystérieuses qui ont soudain conduit la star de la télévision privée à empiéter sur les plates-bandes de son confrère Bruno Masure à propos des suites judiciaires données, outre-Atlantique, aux coups de dents intempestifs du boxeur Mike Tyson, pris sur le ring d'un accès de cannibalisme au détriment des oreilles de son adversaire, sorties du combat en morceaux. *« Des téléspectateurs de Floride ont porté plainte,* a rapporté PPDA avec un air de pince-sans-rire. *Ils veulent être remboursés après avoir suivi le match sur une télévision à péage : il leur en manque un bout, et ils ne l'entendent pas de cette oreille... »* Cela voulait être un jeu de mots.

Ce n'était pas non plus celle de Thierry Roland, reconverti pour l'été, et *« pour rigoler »,* en coprésentateur d'« Intervilles » auprès de l'inénarrable Jean-Pierre Foucault. Il y aurait pourtant beaucoup à dire sur la verve de la nouvelle génération de vachettes, absolument insensible au comique troupier.

Ce n'était même pas celle d'Edouard Balladur, promu chef de file de l'opposition à la veille de l'intervention de Lionel Jospin sur France 2. Il y aurait pourtant beaucoup à disserter sur le spectaculaire changement de ton opéré par l'ancien premier ministre, qui s'est presque montré véhément à l'encontre du chef du gouvernement. *« Ce qui me navre, je dois le dire,* a asséné M. Balladur, *c'est qu'avant les élections on promet toujours monts et merveilles, et puis, la réalité étant ce qu'elle est, on ne tient pas ses promesses. Eh bien ! c'est ça qui favorise le vote en faveur du Front national. C'est pas la peine de gémir, de proférer des imprécations. Commençons les uns et les autres à balayer devant notre porte, à tenir nos engagements, et la démocratie s'en portera mieux. »* Cela ressemblait en effet à une colère.

Cette belle image était celle d'un regard. D'un sourire. D'un visage rencontré par une caméra en reportage dans un établissement où l'on soigne des jeunes filles handicapées mentales. Un regard de velours noir d'une douceur infinie, profond comme un puits de lumière sous la cascade soyeuse d'une chevelure d'ébène. Un sourire de miel contemplant quelque cime divine invisible à nos yeux misérables. Le visage à l'ovale parfait et à la clarté surnaturelle d'une Madone muette. Elle s'appelait Graziella, ou Grazielle, on n'a pas bien entendu, mais peu importe. Elle était en extase devant un astre dansant, la douce Mireille Nègre, qui quitta naguère sa loge parisienne pour une cellule de carmélite et qui met aujourd'hui son art au service des déshérités. Son regard illuminait l'écran, transperçait la caméra fascinée par l'apparition de cette enfant que l'on disait malade et que la grâce d'une ballerine transfigurait en étoile. Merci pour cet instant magique.

JEUDI 3 JUILLET

TF 1

20.45

NAVARRO
Folies de flics.
Série O de Denys Granier-Deferre, avec Roger Hanin (90 min). 673880
Le fils d'un ami de Navarro rejoint les « mulets ». Lors de sa première mission, il commet une bavure.

22.15

LES OISEAUX SE CACHENT POUR MOURIR
Feuilleton [1/5] de Daryl Duke avec Richard Chamberlain, Rachel Ward (100 min). 641845
Un jeune prêtre devient le confident d'une des plus riches propriétaires terriens australiens.

23.55 Golf. Open de France.
0.55 et 4.00, 4.30, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire (60 min).

1.55 et 2.40, 3.50 TF 1 nuit. 2.10 Cas de divorce. Série. 2.50 Le Vignoble des maudits. Série. [3/3] (rediff.). 5.00 Musique. Concert (10 min).

France 2

20.50

▶ DES TRAINS PAS COMME LES AUTRES
Documentaire. L'Inde du Sud (100 min). 634425
Des quartiers pauvres des Kulis à Bombay jusqu'aux riches villas de Madras.
22.30 Expression directe.

22.35

LA RIVIÈRE ESPÉRANCE
Feuilleton de Josée Dayan, avec Manuel Blanc.
[1/9] L'eau de voyage (95 min). 7255884
Une rivière Espérance qui tient du feuilleton fleuve.
0.10 Journal, Météo.
0.25 Les Routiers. Série.

2.15 En garde, Monsieur. Court métrage. 2.30 Loubard des neiges. Documentaire. 2.45 Les Métiers dangereux et spectaculaires. Documentaire. Plongeur sous-marin off-shore. 3.40 24 heures d'info. 3.50 Manu. Dessin animé. Y'a urgence. 4.00 Vue sur la mer (rediff., 95 min).

France 3

20.50

LE SERPENT ■ ■
Film d'Henri Verneuil, avec Yul Brynner, Henry Fonda (1972, 130 min). 39473425
Vérité ou manœuvre d'intoxication ? Verneuil maintient le suspense d'une partie serrée sur un fil de rasoir.
23.00 Journal, Météo.

23.35

PAROLE D'ESCROC
Téléfilm de Lee H Katzin, avec Robert Mitchum, Ernest Borgnine (85 min). 2276319
1.00 Comment ça va ? Magazine présenté par Jean Lanzi. La mort de l'infarctus (55 min). 4143385

1.55 Les Grands Rendez-vous du siècle. Documentaire. [1/2] Inde, les tourments du siècle. 2.15 Espace francophone. Magazine. Léopold Sédar Senghor, de la négritude à l'universel. 3.20 ▶ Les Brûlures de l'Histoire. Documentaire. La Toussaint Rouge 4.30 Tous sur orbite (10 min).

Arte

20.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : LES BASQUES ET LEUR COMBAT
Soirée proposée par Laurence de la Baume et Michel Pamart.
20.45 Euskadi hors d'Etat. Film documentaire d'Arthur McCaig (1984, 95 min). 928406
A partir de documents d'archives, d'entretiens et de reportages sur le terrain, Arthur McGraig retrace l'histoire du conflit basque-espagnol.
22.20 Etre Basque 1996. Documentaire de Laurence de la Baume et Michel Pamart (1996, 90 min). 1277593
23.50 Débat animé par Brigit Basgen, avec François Maitia, Pedro Ibarra-Güell (20 min). 5307680
0.10 Les Années obscures ■ Film d'Arantxa Lazcano, avec Eider Amilibia, Garazi Elorza, Carlos Panera (1992, v.o., 90 min). 8294758
Dans cette fiction, le portrait et l'évolution psychologique du personnage principal renvoient à l'histoire des Basques, partagés entre deux cultures et luttant pour leur indépendance.
1.40 Court circuit. Magazine (rediff., 35 min). 54285704

M 6

20.45

LA SCOUMOUNE ■
Film de José Giovanni, avec Jean-Paul Belmondo (1972, 120 min). 584222
De 1934 à 1950, de Marseille à Paris, la carrière d'un truand, fidèle en amitié et portant la poisse à ses ennemis.

22.45

LES CONTES DE LA CRYPTE
Série A (100 min). 6559319
La Prophétie, avec Demi Moore.
Une serveuse épouse un homme riche dont une voyante a prédit la mort prochaine.
La Collection.
Le Triangle à quatre côtés, avec Patricia Arquette.
0.25 *Le Baroudeur.* Série O (55 min). 6637278

1.20 Best of trash. 2.25 Turbo (rediff.). 2.50 Coulisses. CharlElie Couture. 3.15 Préquenstar. Eddy Mitchell. 3.35 Aventures en océan Indien (rediff.). 4.45 Fan de - Best of (rediff.). 5.10 Mister Biz (25 min).

Canal +

20.35

LOCH NESS
Film de John Henderson, avec Ted Danson, Kristy Graham (1995, 95 min). 888154
22.10 Flash d'information.
22.20 La Vie comme elle est... Court métrage.

22.30

BEAUMARCHAIS L'INSOLENT ■ ■
Film d'Edouard Molinaro, avec Fabrice Luchini, Manuel Blanc (1996, 94 min). 9853512
0.05 Eurogayvision. Magazine présenté par Loulou Tergal (65 min). 4573346
1.10 Ed Wood ■ Film de Tim Burton (1994, N., 125 min). 10202968

Radio

France-Culture

20.30 Lieux de mémoire. Les châteaux de la Loire.
21.32 Fiction : Le Théâtre des poètes. Jacques Prévert (*Le Pauvre Lion*). (*Le Réveillon tragique*).
22.40 Nuits magnétiques. Passés immédiats : Menaces sur l'eau.

0.05 Du jour au lendemain. Benoît Mailliet Le Penven (*La Voix de Kathleen Ferrier*). 0.48 Les Cinglés du music-hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.30 Concert. Festival de Saint-Denis. Donné en direct de la basilique de Saint-Denis, par la Maîtrise de Radio-France, le Chœur de Dusseldorff et l'Orchestre national de Lille, dir. Jean-Claude Casadesus : *Symphonie n° 3* avec contralto, chœur de femmes et chœur d'enfants, de Mahler, Doris Soffel, mezzo-soprano.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Histoire de disques.

0.00 Tapage nocturne. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées. Concerts enregistrés le 28 avril, à l'Auditorium des Halles et à la salle Pleyel, à Paris, par l'Orchestre Colonne, dir. Didier Benetti, l'Ensemble Ader et James Taylor, ténor.

22.25 Archives. Œuvres de Bach, Bruch, Mozart, Tchaïkovski, Goldmark. *0.00 Les Nuits de Radio-Classique.*

TV 5

20.00 Le Monde du silence ■ ■ Film de Jacques-Yves Cousteau et Louis Malle (1955, 90 min). 82328970
21.30 Les Eléphants de Tanzanie. De Peter Anger. La colline qui marche.
22.00 Journal (France 2).
22.35 La Marche du siècle. Magazine (France 3 du 28/5/97).
0.00 C'est la vie. Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Au bord de la mort. [4/4].
22.00 Les Trallalleri.
22.15 Postier de nuit.
23.35 Des hommes dans la tourmente. [8/32]. Pershing versus Ludendorff.
0.00 Les Ailes de légende. The Huey : Angel of Mercy.
0.50 Jospin s'éclaire (55 min).

Animaux

20.30 Les Yeux de la découverte. Chiens.
21.00 Le Monde sauvage. Les coyotes.
21.30 Flipper le dauphin.
22.00 Kiwi, a Natural History.
23.00 Maîtres de l'espace intérieur.
0.00 Animaux disparus au XX[e] siècle (30 min).

Paris Première

20.00 et 0.50 20 h Paris Première.
21.00 Règlement de comptes (The Big Heat) ■ ■ ■ Film de Fritz Lang (1953, N., v.o., 90 min). 7718338
23.05 Orchestre philharmonique de Rotterdam. Concert enregistré en 1992 (105 min). 49328680

France Supervision

20.30 et 22.45 Coup de Cœur. Invité : Bernard Werber.
20.45 Ram Dam. Ballet.
21.50 Cheb Mami au Bataclan.
23.00 « Symphonie des Adieux ». Concert (30 min). 57503154
23.30 Quatuors pour flûte et hautbois, de Mozart. Concert (30 min). 57502425

Ciné Cinéfil

20.30 Le Pavillon d'or (Enjo) ■ ■ Film de Kon Ichikawa (1958, N., v.o., 95 min). 5891836
22.05 La Muette de Naples (La muta di Portici) ■ Film de Giorgo Ansoldi (1952, N., v.o., 80 min). 24858932

Ciné Cinémas

20.30 Capitaine King ■ Film de Henry King (1953, 100 min). 5903280
22.10 Cher papa ■ Film de Dino Risi (1979, 105 min). 11814715
23.55 Z ■ ■ Film de Constantin Costa-Gavras (1968, 125 min). 17225135

Festival

20.30 Le Bébé d'Elsa. Téléfilm de Michaël Perrotta, avec Corinne Touzet (100 min). 66230951
22.10 *Lulu, roi de France.* Téléfilm de Bernard Uzan, avec Richard Bohringer (110 min). 40244048

Série Club

20.45 Les Incorruptibles, le retour. Les liens du sang.
21.35 Toutes griffes dehors. Le parfum du succès.
22.30 Alfred Hitchcock présente. La Mégère apprivoisée.
23.00 Caraïbes offshore. La journée d'un héros.
23.45 Lou Grant. Alerte au feu.
0.40 ▶ Mandrin. Feuilleton [1/6] (60 min).

Canal Jimmy

20.00 Le Meilleur du pire.
20.35 Extérieur nuit ■ *Film de Jacques Bral* (1979, 110 min). 72320861
22.25 Chronique de la route.
22.30 Four Friends (Georgia) ■ ■ Film d'Arthur Penn (1981, v.o., 110 min). 19598203
0.20 Souvenir. Numéro un : Alain Souchon.
1.30 Une fille à scandales. L'enfant d'Elvis (25 min).

Disney Channel

19.35 L'Incorrigible Cory.
20.10 Les Twist 1.
20.35 Les Envahisseurs.
21.30 Croc-Blanc 2 *Film de Ken Olin* (1994, 100 min). 1292661
23.10 Au cœur du temps.
0.00 Sylvie et compagnie.
0.25 Thierry la Fronde. Feuilleton (25 min).

Téva

20.30 et 22.30 Téva interview.
20.55 Moi vouloir toi Film de Patrick Dewolf (1985, 95 min). 508710593
23.00 Clair de lune.
23.45 Dakar, les hommes préfèrent les rondes (15 min).

Eurosport

15.00 et 23.00 Tennis. En direct. Internationaux de Grande-Bretagne : Demi-finales dames (180 min). 38811845
20.00 Football. En différé. *Match amical :* Stars internationales - Stars asiatiques à Hongkong.
22.00 Football. Championnat du monde des moins de 20 ans.
0.00 Aviron. Résumé. Coupe du monde.
0.30 Sailing (30 min).

Voyage

19.30 Planète aventure : Raft en Alaska.
20.20 Les Clés du luxe.
20.30 Suivez le guide.
22.30 Carnet de route. Fidji.
23.00 Chez Marcel. Magazine.
0.00 Planète aventure : Raft sur la rivière Rouge.

Muzzik

20.20 Borodine joue Borodine 1. Concert (40 min). 501809970
21.00 Kiri Te Kanawa : 50[e] anniversaire, œuvres classiques. Concert enregistré au Royal Albert Hall, à Londres en 1994 (60 min). 500082357 et 22.00 (70 min). 502691390
23.10 Legends... and Legends in the Making 1989. Concert (60 min). 508105777

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 21.00, 1.00 World News. 21.30 World Report. 22.00 World News Europe. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Style. 0.45 Ecologia. 1.45 Visa.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Ruth Elkrief. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et *22.12 Le Journal du Monde.* 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

EN VUE

■ Selon **Tom Korioth**, de l'université du Minnesota, le boxeur **Mike Tyson** a mordu son adversaire **Evander Holyfield**, samedi 28 juin, à Las Vegas, avec une force équivalente à un poids de plus de 20 kilos. Tyson *« cisaille et arrache, à la manière d'un alligator »*, a précisé le chercheur. Depuis, aux Philippines, à Cabanatuan, un partisan de Tyson a été tué d'un coup de pistolet par son oncle. A San Isidro, un admirateur d'Holyfield a refusé la main de sa fille à un fan de Tyson. Et, non loin de là, un homme a réglé un différend en mordant l'oreille de son adversaire.

■ Un voyagiste allemand a l'intention de vendre un « Mafia-tour » en Sicile. Les touristes qui se rendront aux temples d'Agrigente pourront s'arrêter à l'endroit où le juge **Rosario Livatino** a été assassiné, et admirer, après avoir visité la maison de **Pirandello**, la villa **Canaletto** où s'était « mis au vert » le parrain en cavale **Giovanni Brusca**. Le spectacle d'un attentat sanglant, joué par des acteurs portant postiche, leur sera offert sur la route d'Agrigente, à Géla, moyennant un supplément.

■ **La Maison Bosc**, « costumier des cours » depuis 1845, vient de sortir un nouveau modèle de robes d'avocat, avec *« des finitions antistress »*, contenant des particules de métal *« assurant l'évacuation de l'électricité statique, source de tension »*. Les toges, redessinées par Pierre Cardin, sont également agrémentées *« d'un galon discret sur la manche, pour alléger l'allure, et d'un arrondi à l'arrière »*.

Stanley Hoffmann, prophète en France

Les socialistes parviendront-ils à démontrer qu'« un nouvel équilibre est possible entre le marché et la société » ? Le grand expert américain de la politique française donne son avis dans la « New York Review of Books »

UNE LOURDE responsabilité pèse aujourd'hui sur les socialistes français : *« Ils ne peuvent pas se permettre d'ajouter un échec à l'histoire déjà déprimante de la lutte contre le chômage, qu'ils sont tout à fait fondés à traiter comme leur première priorité. S'ils échouent, le mécontentement français bénéficiera au Front national, qui, tenace, attend son heure. S'ils réussissent, ils auront montré que la nouvelle économie globale ne doit pas inévitablement détruire les bases de la cohésion sociale, qu'un nouvel équilibre est possible entre le marché et la société. »*

C'est l'analyse que fait un grand expert américain de la France à l'université Harvard, Stanley Hoffmann, dans un article publié cette semaine par l'hebdomadaire littéraire et intellectuel *New York Review of Books* sous le titre « La France en colère ». Stanley Hoffmann tire trois leçons du verdict électoral du 1er juin : les Français, d'abord, ont une *« exigence de démocratie »* ; le PS, ensuite, a réaffirmé le *« fondamentalisme français »*, que l'auteur définit comme *« le refus d'adapter les lois de fer du capitalisme global et le refus des réalités de la révolution de la communication électronique si cette adaptation implique l'abandon de la spécificité française »* ; la troisième leçon, c'est *« l'ambiguïté des Français sur la modernisation en général et l'Europe en particulier »*.

« La conception qu'ont les Français de la spécificité française, poursuit-il, *comporte plusieurs ingrédients : ils voient dans leur langue, leur culture et leur histoire les véhicules de valeurs universelles ; ils voient dans l'Etat républicain à la fois celui qui définit et celui qui veille à l'intérêt général ; enfin, il y a une sourde aspiration à la grandeur sur la scène mondiale. Ces trois éléments sont actuellement perçus comme menacés à cause de la médiocrité politique et de la détérioration des moyens traditionnels d'assimilation. »* Stanley Hoffmann analyse le déclin de l'influence de la France dans le monde. De *« nombreux commentateurs américains,* admet-il, *ne cachent pas leur mépris pour un pays qui pense qu'il peut conserver un mode de vie confortable et garanti tout en continuant à rêver de grandeur. »*

En ce qui concerne l'euro, *« il faudra trouver un compromis »*, estime l'auteur, plus préoccupé par deux éléments du programme socialiste qu'il juge *« irréalistes »* – la création de 700 000 emplois et *« la conception fondamentalement étatiste »* du programme – et par l'absence de propositions pour *« ce qui pourrait bien se révéler le problème-clé pour l'avenir de la France »* : le démantèlement des *« réseaux incestueux qui relient les élites »*, favorisant l'*« arrogance du pouvoir »*.

Pourtant, les socialistes ont aujourd'hui une réelle possibilité de faire évoluer les choses. *« La nouvelle cohabitation est unique : cette fois-ci, les différences* [entre le président et le gouvernement] *sont considérables et le président est affaibli ; le gouvernement va fonctionner comme un système parlementaire et non pas comme un mélange de pouvoir présidentiel et parlementaire. C'est aux socialistes plutôt qu'à Chirac qu'il va appartenir de redéfinir la position de la France dans le monde et le rôle de la France en Europe. Ce sont eux qui devront trouver un compromis entre la défense de l'étatisme, des droits acquis, et un "thatchérisme à la française". Ce sont eux qui devront transformer un système universitaire qui implose, où la résistance au changement n'a permis que de mini-réformes. »*

Sylvie Kauffmann

Freeman Dyson: The Nuclear Future
The New York Review of Books
Jeff Madrick: The New Cost-of-Living Myth
Garry Wills: The American Adam
James Fenton: Who Is Thomas Jones?

DANS LA PRESSE

LE FIGARO
Antoine-Pierre Mariano
■ Les socialistes ont deux objectis louables : la participation de la France à la monnaie unique et la réduction du chômage. Mais s'ils commencent par pénaliser l'entreprise, il est clair qu'ils n'ont aucune chance de réussir. L'abc de l'économie enseigne que tout procède de l'entreprise. (...) Or, voilà que mûrissent deux projets anti-entreprise. Ils sont inquiétants. L'un concerne la fiscalité, l'autre la législation sociale. Lionel Jospin est face à un choix simple : faire la différence entre ce qui plaît aux socialistes et ce qui est bon pour les entreprises – et donc pour l'économie française.

LIBÉRATION
Laurent Joffrin
■ Il y a un rapport particulier entre James Stewart et l'idée démocratique. Il a eu le talent et la chance unique de parcourir en trois films-clés les idées fondatrices du système qui est le nôtre. (...) Les esprits malins rappelleront que, dans bien d'autres films, le héros transparent devient trouble, contourné, fragile et ambigu. Que le boy-scout en savait trop, que le porte-parole à la voix claire est aussi tantôt voyeur, tantôt tueur. Mais ce n'est pas une contradiction : c'est le propre, justement, du système démocratique que d'admettre une part sombre et l'idée de la chute.

EUROPE 1
Alain Duhamel
■ Depuis quelques semaines, la France inquiète l'Allemagne, et l'Allemagne agace la France. C'est l'évaluation des déficits publics – ils atteindraient quelque 3,5 % au lieu des 3 % fixés par le traité de Maastricht – qui trouble l'Allemagne. L'Allemagne considère que la France la regarde avec trop de détachement. Or, de l'autre côté du Rhin, c'est une surenchère dogmatique et presque notariale qui se développe. L'abandon du mark, c'est-à-dire de la monnaie de réserve et de référence européenne, trouble l'opinion allemande.

RTL
Michèle Cotta
■ On pourrait croire que tout ce qui fait marcher le monde politique, ce qui passionne les députés, ce qui agite les coulisses des congrès de droite et de gauche, bref, ce qui remue le microcosme, ce sont les idées. A y regarder de près, ce n'est pas comme cela finalement que marche la communauté politique. Ce qui motive ce monde-là, ce sont bel et bien avant tout les questions de personnes et, disons-le, les querelles d'hommes. (...) Habitué des luttes de clans au sein du Parti socialiste, Lionel Jospin ne s'en montre pas inquiet outre mesure. Peut-être devrait-il se méfier davantage, car ce qui fait la vie d'un parti – les oppositions entre les hommes – peut défaire, si l'on n'y prend garde, les plus grands desseins.

VENDREDI 4 JUILLET

TF 1

17.25 Extrême limite. Série. Adeline et le commissaire.
18.00 Les Années fac. Série.
18.25 Ali Baba. Jeu.
19.00 Mokshû Patamû. Jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour, Trafic infos.

20.42

1, 2, 3 SÉRIES
20.45 Walker Texas Ranger. Les survivants.
21.30 Les Dessous de Palm Beach. O [1/2] Partenaires de cœur.
22.25 La Ville du grand secret. O Drôle de mœurs.

23.20

DE PLUS EN PLUS
Magazine présenté par Carole Rousseau. Invité : Richard Anconina. La famille la plus nombreuse ; Le village où il pleut le plus ; Le plus gros poisson ; La chanson la plus enregistrée ; La tomatina ; Les plus vieux mariés ; Le plus jeune romancier publié ; Le plus petit hôtel (85 min). 6853655
0.45 et 1.50, 3.30, 4.15 TF 1 nuit.
0.55 et 3.45, 4.25, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire. 2.00 L'Odyssée sous-marine du commandant Cousteau. Documentaire. Du grand large aux grands lacs. 4.55 Musique. Concert (15 min).

France 2

15.35 Le Renard. Série. Récidiviste.
16.35 Matt Houston. Série.
17.30 Les Années collège. Série. La rupture.
18.05 Code Lisa. Série. Une nouvelle jeunesse.
18.40 Passe à ton voisin. Jeu.
20.00 Journal, Météo.

20.55

SUSPECT NUMÉRO 1
L'Affaire Howard. Téléfilm [1 et 2/2] de Christopher Menaul, avec Helen Mirren, Tom Bell (210 min). 38207182
L'inspecteur principal Tennisson est un bon enquêteur. Mais l'inspecteur Tennisson est une femme. Elle est l'objet de discrimination sexuelle de la part de ses supérieurs et de ses collègues. Aussi, quand le cadavre d'une prostituée est retrouvé dans un hôtel meublé, c'est à son alter ego masculin qu'est confiée l'affaire, bien qu'il ne soit pas de service. Helen Mirren a reçu, en 1984, le prix d'interprétation au Festival de Cannes pour Cal de Pat O'Connor.
● Lire page 29.
0.25 Journal, Météo.
0.40 Les Routiers. Série.
3.00 Les Métiers dangereux et spectaculaires. Documentaire. Pilote de Canadair. 4.55 Délirenlair. Documentaire. 5.10 7e continent. Documentaire. L'essai du Pôle. 5.40 Manu. Dessins animés (20 min).

France 3

18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.10 Journal régional.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.38 Le Journal du Tour.
20.45 Consomag.

20.55

THALASSA
Magazine. Peintures salées (65 min). 5303836
Dans le sud de la Thaïlande, des pêcheurs musulmans, d'origine malaise, perpétuent la construction de bateaux, entièrement construits en bois, qui font l'objet d'une décoration élaborée.

22.00

FAUT PAS RÊVER
Magazine. USA : gospel à Memphis ; France : le chasseur d'éclairs ; Italie : les élixirs de Florence (50 min). 53384
22.50 Journal, Météo.
23.15 Georges Vedel. Ou l'esprit de la loi. Documentaire (55 min). 2580162
0.10 La Guerre et les Hommes. Hiroshima (75 min). 7284969
1.25 ▶ Saga-Cités. Magazine. Tekameli (rediff.) 1.50 Les Brûlures de l'Histoire. Documentaire. L'Italie de Mussolini. Invité : Pierre Milza. 2.55 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton. Des hommes d'honneur (55 min).

La Cinquième

18.25 Le Monde des animaux. Terres insolites : l'Amazonie.

Arte

19.00 Tracks. Spécial Eurockéennes.
19.30 7 1/2. Magazine.
19.55 Sous le ciel de Paris. Documentaire.
20.00 Brut. Magazine (25 min). 27452
20.25 Documenta. Reportage.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

PERSONNE N'EST PARFAIT
Téléfilm de Thomas Bahmann, avec Steffen Wink, Franka Potente (1996, 85 min). 509888
Deux homosexuels militants filent ensemble le parfait amour. Jusqu'au jour où l'un des deux rencontre une jolie secrétaire de mairie...

22.10

GRAND FORMAT : UN DESTIN SICILIEN
Documentaire de Robert Young (1991, 85 min). 7922723
23.35 Un ange tombé du ciel. Téléfilm de Maria Theresia Wagner, avec Julia Brendler, Günther Lamprecht (1993, 75 min). 5767177
Une jeune fille, élevée à l'écart du monde extérieur, rencontre un journaliste qu'elle croit tombé du ciel...
0.50 Le Dessous des cartes. Géopolitique du sous-continent indien (rediff.).
1.05 ▶ Raining Stones ■ ■ ■ Film de Ken Loach, avec Bruce Jones (1993, v.o., rediff., 90 min). 2593105

M 6

18.00 Highlander. Série. Le retour d'Amanda.
18.50 Open Miles.
18.55 Relativity. Série. Déménagement.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Mister Biz, Best of. Des effets très spéciaux.
20.30 La Météo des plages.
20.35 Capital 6, best of.

20.45

FX
EFFETS SPÉCIAUX
Série (120 min). 902297
[1/2 et 2/2] L'illusion.
Episode pilote. Un spécialiste des effets spéciaux met son "art" au service de la justice. Téléadaptation du film FX, effet de choc, de Robert Mandel (1986).

22.45

LE CAMÉLÉON
La découverte. Série, avec Andrea Parker (50 min). 9261617
Jarod, garde forestier, part à la recherche d'un homme qui a disparu.
23.35 Une proie pas comme les autres. Téléfilm △ de Richard T. Heffron, avec Gerald McRaney (105 min). 2884891
1.20 Best of groove. 2.20 Les Piégeurs (rediff.). 2.45 Mister Biz (rediff.). 3.10 Jazz 6 (rediff.). 4.20 Fréquenstar. Jean-Marie Bigard. 4.55 E = M 6 (rediff.). 5.20 Turbo (rediff.). 5.45 Fan de - Best of (rediff., 30 min).

Canal +

13.55 Tennis. En direct de Wimbledon : demi-finales messieurs (285 min). 20563704
▶ *En clair jusqu'à 20.35*
18.40 Les Simpson.
19.05 Les Héros de Cap Canaveral. Série.
19.45 Flash d'information.
19.58 Le Zapping.
20.00 10 ans de Gildas.

20.35

CADFAEL
La Foire de Saint-Pierre. Série de Herbert Wise, avec Derek Jacobi, Julian Firth (75 min). 655471
21.50 Athlétisme. Le Golden Four : Meeting d'Oslo (Norvège).
22.50 Flash d'information.

23.00

BATMAN FOREVER
Film de Joel Schumacher, avec Val Kilmer, Tommy Lee Jones (1995, 114 min). 9550655
1.20 Quatre jours à Paris. Film d'André Berthomieu (1955, 100 min). 68251679
3.00 For Ever Mozart ■ ■ Film de Jean-Luc Godard (1996, 80 min). 1275873
4.20 Les Bidochon. Film de Serge Korber (1995, 80 min). 8184389
5.40 Mister Dynamite. Film de Jackie Chan (1986, 79 min). 7614740

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Nicolas Saudray, écrivain [5/5].
20.30 Radio archives. Cherchez la femme.
21.32 Black and Blue. Coltrane, trente ans déjà. Avec Philippe Baudoin, Jean-Louis Chautemps, François Moutin, Georges Paczynski.
22.40 Nuits magnétiques. Les petites ondes.
0.05 Du jour au lendemain. Daniel Bougnoux (Aragon). 0.48 Les Cinglés du music-hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Peguy notre contemporain ; 3.28, Agora : Special Noël ; 3.55, Busby Berkeley ; 5.21, Pages arrachées à Raymond Chandler [9/10] ; 5.40, L'Instrumental insolite ; 5.50, Les Thibault, de Roger Martin du Gard ; 6.40, Entretiens avec Erskine Caldwell.

France-Musique

20.30 Concert. Festival de Saint-Denis. Donné en direct du parc de la Légion d'honneur, par l'Orchestre national de France, dir. Lawrence Foster : West Side Story (danses symphoniques et chansons), de Bernstein ; Un portrait de Lincoln, de Copland, Heidi Grant Murphy, soprano, Sylvie Sulle, mezzo-soprano, Greg Fedderly, ténor.
22.30 Concert de jazz. Donné en direct de la nef de la Grande Halle de La Villette, à Paris, par le Maria Schneider Orchestra.
1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées. Alexandre Pouchkine.
22.40 Les Soirées... (suite). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Eclats de rire. Divertissement.
21.30 Grand tourisme.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Francofolies de Spa. Concert (70 min). 57567181
23.45 Télé qua non.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.20 Portraits d'Alain Cavalier. La relieuse.
20.35 Le cœur a rendu l'âme.
21.30 Les Derniers Eléphants d'Asie.
22.20 Le Bureau, histoire du FBI. [3/4].
23.15 La harpe tient l'accord.
23.45 Near Death. [4/4] (85 min).

Animaux

20.00 Cheval mon ami. Le bouclier d'argent.
20.30 Flamants roses de Camargue.
21.00 Le Monde sauvage. L'île de Kodiak.
21.30 Flipper le dauphin. Flipper rejoint la marine.
22.00 Le Monde perdu des chevaliers.
23.00 Wild South.
0.00 Amérique sauvage. Fisher in the Family.
0.30 Flipper le dauphin. De l'argent à dépenser.

Paris Première

20.00 20 h Paris Première. Le meilleur de l'émission.
21.00 A table avec Coluche. D'André Halimi.
21.50 Le J.T.S. des festivals.
22.45 Le Mikado. Opérette de Gilbert et Sullivan. Mise en scène de Christopher Renshaw. Enregistrée à l'Opéra de Sydney, avec Robert Eddie, Heather Begg, Peter Cousens (165 min). 67581839

France Supervision

20.45 Chimère.
21.45 Festival Chopin. Concert (60 min). 25714433
23.00 Seurat. De Charles de Lartigue.
23.50 Ram Dam. Ballet.
1.00 Cheb Mami au Bataclan (55 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Napoléon à Sainte-Hélène ■ ■ Film muet de Lupu-Pick (1929, N., 75 min). 13969094
21.45 Phantom Ship (The Mystery of the Mary Celeste) ■ Film de Denison Clift (1935, N., v.o., 65 min). 45818471
22.50 Les Filles du Rhône ■ Film de Jean-Paul Paulin (1937, N., 100 min). 18368568

Ciné Cinémas

21.00 La Liberté au bout du chemin ■ ■ Film de Richard Pearce (1990, 95 min). 69281425
22.35 Les Coulisses de l'exploit ■ Film de John Sayles (1988, v.o., 115 min). 24275375
0.30 Satan, mon amour ■ Film de Paul Wendkos (1970, 110 min). 84479018

Festival

19.40 Le Voyageur.
20.30 La Vie de Marianne. Téléfilm de Pierre Cardinal. [1/2] (155 min). 67415988
23.05 Le Club Festival. (55 min).

Série Club

19.50 Les Années coup de cœur. Héros.
20.15 Les Arpents verts. You Can't Plug in a 2 With 6.
20.40 Le Club. Magazine.
20.45 Two. Marche ou crève.
21.35 et 1.30 Toutes griffes dehors. Feuilleton. La vraie Fanny.
22.30 Alfred Hitchcock présente. Plus vrai que nature.
23.00 Les Incorruptibles, le retour. Les liens du sang.
23.45 Lou Grant. La cause indienne.

Canal Jimmy

20.00 The Muppet Show. Invitée : Dyan Cannon.
20.30 Star Trek. Tribulations.
21.20 Le Meilleur du pire.
21.50 Game On. La grande évasion (v.o.).
22.25 Chronique du front.
22.30 Dream On. Le livre, le voleur, le patron (v.o.).
22.55 Seinfeld. La sourde (v.o.).
23.20 Top bab. Magazine. Invitée : Françoise Hardy.
0.15 New York Police Blues. Bad Rap (v.o.).
0.55 Spin City. La chanson (v.o., 25 min).

Disney Channel

19.35 L'Incorrigible Cory.
20.10 Parole de chien.
20.35 Juste pour rire.
21.35 Sinbad.
22.05 Les Cent Vies de Black Jack Savage. Les rivaux.
22.50 Le Mystère de la baleine bleue.
23.45 Sylvie et compagnie.
0.10 Thierry la Fronde (25 min).

Téva

20.30 et 22.30 Téva interview.
20.55 Nos meilleures années. Papa et amants : Ras-le-bol.
23.00 Clair de lune. Règlements de comptes.

Eurosport

16.15 Basket-ball. En direct. Championnat d'Europe, quarts de finale à Barcelone (Espagne) (75 min). 9190481
18.00 Basket-ball. En direct. Championnat d'Europe, quarts de finale à Barcelone (Espagne) (90 min). 351162
19.30 et 23.00 Tennis. Résumé. Internationaux de Grande-Bretagne, 1re demi-finale messieurs à Wimbledon.
20.30 et 1.00 Basket-ball. En direct. Championnat d'Europe, quarts de finale à Barcelone (Espagne) (90 min). 513100
22.00 Offroad. Magazine.

Voyage

19.30 Planète aventure : Raft sur le Grand Canyon.
20.20 et 0.50 Deux jours en France. Magazine.
20.35 Suivez le guide.
22.30 Carnet de route. Hawaï.
23.00 Chez Marcel.

Muzzik

20.15 Symphonie nº 8, de Dvorak. Concert. Interprété par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. André Prévin (45 min). 500481278
21.00 La Nuit des musiciens : Carte blanche à Didier Lockwood. Concert enregistré au Trianon (135 min). 506148471

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 21.00, 1.00 World News. 21.30 World Report. 22.00 World News Europe. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Artissimo. 0.45 Visa. 1.45 Art Collection.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Ruth Elkrief. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

LES CODES DU CSA
O Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

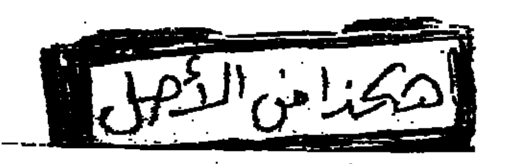
21.35 Le cave se rebiffe. Film en version colorisée de Gilles Grangier (1961, 100 min). Avec Jean Gabin, Bernard Blier, Martine Carol. Comédie policière.

RTL 9

22.40 La Ronde de l'amour. Film de Gérard Kikoïne (1985, 105 min). Avec Joséphine Jacqueline. Erotique.
0.25 Le Roman d'un tricheur. Film de Sacha Guitry (1936, N., 80 min). Avec Sacha Guitry. Comédie.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

la direction de Renault-Vil...
...ont parvenus à un accord s...
Matignon se félicite...
la découverte d'un arrêt antidaté...
fait l'effet d'une petite bombe...
RÉSULTATS DU BAC
Lundi 7 juillet
Bac général
3617 LMPLUS



Le Monde

VENDREDI 4 JUILLET 1997

La direction de Renault-Vilvorde et les syndicats sont parvenus à un accord sur la fermeture du site

Le protocole va être soumis à référendum auprès des salariés

BRUXELLES
de notre correspondant

Après trois longues séances de négociations au ministère de l'emploi et du travail à Bruxelles, les trois syndicats et la direction de Renault industrie Belgique (RIB) sont arrivés, jeudi 3 juillet, peu avant 4 heures du matin, à un accord sur le plan social d'accompagnement de la fermeture de l'usine de Vilvorde. Ce texte, qui ne porte encore que sur les grandes lignes du projet et n'est pas complètement rédigé, a été jugé acceptable par les syndicats, essentiellement satisfaits des modalités financières qu'ils ont obtenues. Il concerne la principale population de l'usine, celle des ouvriers (un peu plus de 2 500 salariés).

La négociation concernant les employés (environ 500 personnes) devait démarrer jeudi 3 juillet à 14 heures, dans les locaux même de l'usine. Vendredi matin, l'assemblée des travailleurs de l'usine devrait prendre connaissance du contenu du projet d'accord. Si le calendrier prévu est respecté, les négociateurs se retrouveront, lundi 7 juillet à 10 heures, dans le bureau du conciliateur, pour rédiger le texte et le signer officiellement. Dans le courant de la semaine, un référendum sera organisé par les syndicats parmi le personnel de l'usine. La fermeture du site sera effective dès le plan social entériné.

« Nous avons le cadre d'un accord. Il n'y a plus de graves contradictions entre nos revendications et les propositions de la direction », a déclaré à l'AFP, au sortir de la séance de négociation, Karel Gacoms, secrétaire fédéral des métallurgistes FGTB (socialiste) et porte-parole de l'intersyndicale de Vilvorde. En ce qui concerne les emplois maintenus à Vilvorde, les résultats sont cependant jugés *« maigres »* par les représentants des salariés.

Le pré-accord prévoit des primes pour les candidats au départ immédiat. Elles s'élèveront à quelque 150 000 francs français brut en moyenne, mais pourront atteindre 330 000 francs français pour les travailleurs les plus anciens dans l'entreprise. Chaque travailleur pourra faire appel pendant deux années aux services d'une cellule de reconversion. La promesse faite aux syndicats est d'aider tous les ouvriers de Renault Vilvorde à retrouver un travail. Dans l'attente d'un nouveau poste, le personnel restera officiellement employé pendant deux ans au sein du groupe Renault et bénéficiera des dispositions en vigueur sur le chômage économique. Au cours de cette période, les ouvriers toucheront un salaire réduit.

NOUVELLES ACTIVITÉS

Confirmation des promesses faites : de nouvelles activités industrielles seraient créées à Vilvorde, directement par Renault ou par ses filiales, telle la société de transport CAT, qui devrait fournir une centaine d'emplois. On évoquait jeudi matin des travaux de sous-traitance, de remise à neuf des voitures d'occasion ou de nettoyage de conteneurs. Aucune précision supplémentaire n'a toutefois pu être obtenue sur ce point.

C'est dans le cadre de ces nouvelles activités que quatre cents travailleurs seraient maintenus sur le site, aux mêmes conditions salariales qu'avant la décision de fermeture. Les syndicats espèrent également, avec l'appui du gouvernement belge et des patrons du secteur de la métallurgie, imposer un plan de réduction du temps de travail qui augmenterait le nombre de travailleurs maintenus ou réembauchés. Les organisations syndicales songent à la semaine de trente-deux heures.

Le projet de plan social prévoit en outre la mise à la préretraite, pour les ouvriers âgés d'au moins cinquante ans. Un plan de préretraite à quarante-six ans serait toutefois encore à l'étude. Martin Baert, l'un des responsables de la direction de Renault Industrie Belgique, a refusé d'estimer le coût du plan social pour l'entreprise. Il a simplement indiqué qu'il le jugeait *« équilibré »*.

Les milieux gouvernementaux belges n'avaient pas encore réagi à l'accord, jeudi matin. Il se confirme cependant que le premier ministre Jean-Luc Dehaene, dont le domicile privé est situé à Vilvorde, examinera très attentivement les suites d'un dossier que le pays juge particulièrement symbolique.

(Intérim)

Les principaux points

● **Primes au départ immédiat :** les candidats au départ recevront une prime brute de 150 000 francs français en moyenne, qui pourra atteindre 330 000 francs français pour les travailleurs les plus anciens.

● **Préretraites :** 637 salariés devraient être concernés par un départ à 50 ans dès la fermeture ou d'ici au 31 juillet 1999.

● **Maintien sur le site :** Renault s'est engagé à maintenir 400 salariés à temps plein à Vilvorde aux conditions salariales en vigueur.

● **Reclassement :** environ 500 salariés seront reclassés au sein des usines françaises de Renault ou auprès de fournisseurs du groupe au Luxembourg et à Anvers.

● **Chômage technique :** le reste des salariés seront maintenus pendant deux ans au sein du groupe Renault par des mesures de chômage économique complétées par des primes. Ils toucheront au total une indemnité mensuelle de 7 000 francs français.

Matignon se félicite d'un accord social sans licenciements secs

LE PROJET d'accord signé, jeudi 3 juillet, entre les syndicats et la direction de Renault-Vilvorde est-il susceptible de dissiper le malaise qui s'est installé au sein de la majorité, après la confirmation par Renault, samedi 28 juin, de la fermeture de son usine belge ? Interrogé, jeudi 3 juillet sur *RTL*, Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, estime en tout cas que *« le gouvernement a eu raison de faire ce qu'il a fait. Et, aujourd'hui, on voit qu'avec un plan social plus fortement modifié par rapport à ce qui était prévu plus une réimplantation industrielle sur le site nous avons fait bouger Renault »*.

A Matignon, on se félicitait, jeudi matin, de ce projet d'accord qui permet d'éviter tout licenciement sec. On indiquait que le premier ministre, Lionel Jospin, s'exprimerait sur ce sujet dans son intervention télévisée jeudi soir sur *France 2*. Le gouvernement avait promis de *« faire pression »* sur le constructeur automobile pour obtenir, comme le demandait aussi l'expert mandaté par Renault, un *« plan social exceptionnel »*.

Le secrétaire général de FO, Marc Blondel, a qualifié, jeudi sur *Radio Classique*, l'accord survenu à l'usine belge de Renault-Vilvorde de *« précédent intéressant »*, ajoutant qu'il allait évoquer cette question avec le ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, qu'il doit rencontrer *« prochainement »*. *« Ceci étant, je ne pense pas que ce soit une opération à multiplier. Ce plan va coûter très cher, mais tant mieux pour ceux qui vont en bénéficier »*, a-t-il dit.

Les communistes et les Verts, mais aussi Henri Emmanuelli, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, avaient exprimé, mardi, leur déception après la confirmation de la fermeture de l'usine belge (*Le Monde* du 2 juillet). François Hollande, premier secrétaire délégué du Parti socialiste, avait *« regretté qu'il n'y ait pas de solution industrielle qui permette de préserver l'activité de montage de voitures à Vilvorde »* et avait demandé que le gouvernement *« fasse pression très fortement sur Renault pour l'adoption d'un plan social exemplaire qui exclue tout licenciement »* (*Le Monde* du 1er juillet).

Le candidat Lionel Jospin avait simplement promis de *« rouvrir le dossier de Vilvorde »*. Mais il avait participé à Bruxelles, dimanche 16 mars, à la manifestation européenne contre la fermeture de Vilvorde. Le 29 mai, il avait affirmé à une délégation de salariés de Renault qu'en cas de victoire de la gauche aux élections, *« en tant qu'actionnaire de Renault, les représentants de l'Etat au conseil d'administration exigeraient que d'autres mesures soient envisagées, étudiées et préparées pour résoudre les difficultés qui peuvent exister en matière de coûts de production de l'usine de Vilvorde »*.

Au lendemain des élections législatives, pour répondre à l'attente de son actionnaire étatique minoritaire (47 % du capital), Louis Schweitzer, PDG de Renault, avait accepté de confier le 10 juin une étude à un expert indépendant pour étudier les solutions alternatives à la fermeture du site. Le rapport de Danielle Kaisergruber, consultante au cabinet Bernard Brunhes, présenté au conseil d'administration de Renault, samedi 28 juin, avait conclu à la nécessité de *« réorganiser les sites de Renault, et d'en fermer un »*. L'expert avait expliqué que *« la réduction de la durée du travail sur le site de Vilvorde et les autres sites de montage de Renault ne représentait pas une alternative »*.

Christophe Jakubyszyn

La découverte d'un arrêt antidaté dans un dossier d'instruction fait l'effet d'une petite bombe à la cour d'appel de Paris

L'AFFAIRE fait déjà figure de petite bombe interne à la cour d'appel de Paris, susceptible, si elle était menée à son terme, d'entacher sérieusement la réputation d'impartialité des magistrats en poste à Paris.

Saisie d'une requête en suspicion légitime, la chambre criminelle de la Cour de cassation a en effet suspendu, mercredi 2 juillet, l'examen du dossier d'un prévenu par la chambre d'accusation de Paris, après que son avocat eut réussi à prouver que l'affaire avait déjà été jugée avant même d'avoir été audienciée.

C'est en allant, mardi 24 juin, au greffe du tribunal consulter le dossier de son client, quelques jours avant l'examen de son affaire par la chambre d'accusation de la cour d'appel, que Marc Borten, avocat au barreau de Paris, a découvert un document qui ne lui était manifestement pas destiné.

CHAMBRE D'ENREGISTREMENT

Me Borten défend Jean-Baptiste Lopiccolo, mis en examen pour *« viol sur mineur de moins de quinze ans »* et placé en détention provisoire depuis plus de deux ans. Ouvrant le dossier que lui présente le greffe, il *« tombe des nues »* en exhumant un extrait d'un arrêt de la chambre d'accusation datant du... 1er juillet 1997, et renvoyant son client devant la cour d'assises. Le tout dûment signé et portant le cachet et le sceau du greffe de la cour d'appel.

Pour l'avocat, il ne fait aucun doute que cette décision, antidatée, bafoue les droits les plus élémentaires de la défense. Cherchant à en obtenir un exemplaire, il se heurte aux refus énergiques du greffe du tribunal, qui, après plusieurs heures de palabre et pas mal d'énervement, lui en fournit finalement une photocopie pour la modique somme de 6 francs. Il fait alors immédiatement parvenir des copies à la présidence et au parquet du tribunal ainsi qu'à l'ordre des avocats de Paris. Le 26 juin, il saisit la Cour de cassation d'une requête en suspicion légitime, procédure rarissime, visant à dessaisir du dossier la chambre d'accusation de Paris.

POLÉMIQUE

Depuis, l'affaire a passablement agité le tribunal. Le président de la cour d'appel, Guy Canivet, a engagé une enquête au sein de ses services pour éclaircir les conditions de production du document. Le bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris, Me Bernard Vatier, s'est déclaré *« extrêmement préoccupé »*, parlant, si la situation était avérée, d'une *« atteinte intolérable à l'exercice des droits de la défense et à l'impartialité du juge »*. L'affaire relance en effet une polémique qui divise les juges et les avocats, ces derniers soupçonnant la chambre d'accusation de n'être qu'une simple chambre d'enregistrement des décisions des juges d'instruction. Les magistrats répliquent en faisant valoir que les documents préparatoires des arrêts ne constituent que des *« canevas de pré-rédaction, qui n'impliquent en rien des décisions finales des juges »*.

Pour l'heure, le dossier est entre les mains de la Cour de cassation. Elle a décidé, mercredi 2 juillet, outre la suspension de la chambre d'accusation dans ce dossier, de renvoyer l'examen de la requête en suspicion légitime au mercredi 9 juillet.

En attendant, Me Borten, décidé à en découdre, a annoncé sa décision de porter plainte devant le procureur de Paris, Gabriel Bestard, pour *« forfaiture »* et *« faux en écritures publiques »*.

Cécile Prieur

Barbe à Capra

par Pierre Georges

LA MORT, décidément. Un quatrième de chute ! Et de très haut. James Stewart, tellement grand, si absolument parfait dans le rôle de l'ahuri séducteur, du naïf aux grandes idées, du dadais en politique, au parler vaguement chevrotant, bras ballants, bouche béante, coeur de guimauve, coeur d'Amérique.

C'est celui-ci, seulement, qu'on veut évoquer ici comme un bonheur égoïste. Le Stewart de Frank Capra, d'un monde étrange et tendre où les héros à la Roosevelt chevauchaient les chimères, le bien, les valeurs, les grandes idées. Le Stewart de *Vous ne l'emporterez pas avec vous*, ce fils de milliardaire amoureux de sa secrétaire issue de la plus extravagante, de la plus délicieuse des familles. Le Stewart de *M. Smith au Sénat*, de l'élu ingénu, James de la Lune terrassant les affairistes et les corrompus. Le Stewart de *La vie est belle* enfin, et surtout, parabole sur l'honnête homme face au méchant promoteur, conte de Noël, conte d'Amérique, quand les anges gardiens volent bas et que les étoiles tombent en célestes flocons.

Ces trois films-là, en barbe à papa, en barbe à Capra, ne se regardaient pas, ne se dégustent pas, inlassablement, sans la plus aveugle des gourmandises. En ce temps-là, le cinéma était naturellement bon et l'Amérique foncièrement belle. Le héros, le héros unique, toujours le même héroïque Américain moyen, traversait la vie, la ville et la scène avec deux ailes dans le dos et dans le concert des harpes. Il ne s'agenouillait que devant Dieu ou devant Lincoln. Il ne courbait l'échine que sous le souci d'argent ou la peine de coeur. Il faisait front au Mal, comme obstruction au Sénat. Saint James terrassant le dragon, Capra toujours prêt, singulière patrouille américaine, attelage boy-scout.

Il fallait amener son coeur à ce cinéma-là. Et partir effectivement du principe que la vie est belle. N'être jamais dupe devant une telle avalanche de bons sentiments et, pourtant, toujours pris, toujours dupe. Délicieusement content et même content de l'être, justement, larme à l'oeil, larme au coeur.

James Stewart est parti rejoindre son ange gardien. Il a sauté du pont et emmené avec lui tout ce qu'il fut d'autre comme acteur, comme personnage de légende, dans un registre beaucoup plus vaste que celui évoqué ici. Pour nous, nous irons à son enterrement en souriant, comme à un banquet d'après-obsèques. Avec l'idée d'aller aux cassettes, comme l'on va à la cave, en déboucher une à sa santé. Ce sera sans doute, c'est de circonstance, *Vous ne l'emporterez pas avec vous*. Le moins connu, peut-être le plus tendre, assurément le plus drôle.

Un agréable travail de deuil en barbe à Capra. Comme dans un fauteuil. Comme lui, dans son fauteuil, ne sachant que faire de ses jambes et de son amour, grand escogriffe riche pris dans le tourbillon d'une famille hilarante et conjurée à lui démontrer que l'argent ne fait pas le bonheur. Mais ce cinéma-là, si !

DÉPÊCHES

■ **BUDGET : le secrétaire d'Etat à l'industrie, Christian Pierret**, s'est déclaré, jeudi 3 juillet, contre la mise en place d'une prime spéciale pour relancer les ventes d'automobiles, estimant ce dispositif *« très coûteux pour les finances publiques »*. *« Le gouvernement Juppé nous laisse 500 millions* [de francs] *de primes non financés et sans inscription budgétaire dans le budget 1997. C'est à nous de trouver les moyens de satisfaire les engagements de M. Juppé »*, a-t-il affirmé sur RTL.

■ **JUSTICE : le Conseil supérieur de la magistrature (CSM)** devait se réunir, jeudi 3 juillet, en présence du président de la République, Jacques Chirac. Le CSM, présidé par le chef de l'Etat, devait lui soumettre, comme tous les ans à cette période de l'année, une série de nominations concernant des magistrats du siège.

■ **ESPACE : la station russe Mir** est privée d'énergie solaire à la suite de l'arrêt des moteurs permettant de l'orienter vers le soleil, a annoncé, jeudi 3 juillet, le centre russe de contrôle des vols spatiaux. Ce nouvel incident, qui intervient quelques jours après la collision de la station avec un cargo spatial, ne devrait cependant pas poser de problèmes pour l'approvisionnement en énergie, les batteries de Mir prenant le relais en attendant la réparation de l'avarie. – *(AFP.)*

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 3 juillet, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20121,41	−0,37	+3,93
Honk Kong Index	15055,74	−0,93	+11,93

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

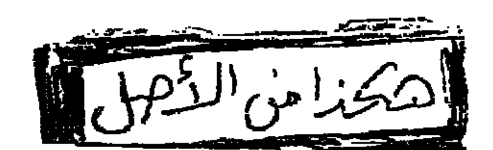
	Cours au 03/07	Var. en % 02/07	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2919,33	+0,34	+26,07
Londres FT 100	4692,90	−1,23	+13,95
Zurich	1866,23	—	+41,25
Milan MIB 30	20599	+0,44	+31,23
Francfort Dax 30	3854,76	—	+33,44
Bruxelles	13528	+0,25	+27,97
Suisse SBS	2639,14	—	+40,84
Madrid Ibex 35	7094,95	—	+37,64
Amsterdam CBS	602,90	—	+37,87

Tirage du *Monde* daté jeudi 3 juillet 1997 : 467 802 exemplaires. 3



Au co
des bea

La mélancolie



Le Monde des LIVRES

VENDREDI 4 JUILLET 1997



Au commerce des beaux esprits

Lieux de rencontres, d'échanges, les cafés sont venus très tôt s'inscrire dans le paysage artistique et littéraire. Gérard-Georges Lemaire en trace les contours



ALMADA NEGREIROS, coll. CAM

« Autoportrait avec groupe » 1925

Le Dictionnaire universel du XIXe siècle de Pierre Larousse propose ce petit tour de passe-passe sémantique : « *Si l'on admet, avec un grand nombre de médecins, que le* café *est la boisson la plus propre à exciter, sans les troubler, les fonctions du cerveau, on ne sera pas surpris de voir les établissements où se boit le* café *devenir des lieux de réunion dans lesquels s'agitent les questions relatives aux choses de l'esprit.* » Ainsi s'expliquerait, et se justifierait, la presque universelle propension des gens de lettres ou d'art à se réunir dans ces lieux généralement enfumés et bruyants que sont les cafés, pour y consommer l'excitant qui va précisément favoriser leur agitation intellectuelle.

Il y a bien, attachée à cette image du café littéraire telle qu'elle s'est formée depuis le fin du XVIIe siècle, en France aussi bien qu'ailleurs, l'idée d'agitation, physique ou mentale. Celle-ci pouvant être vaine ou, comme le pensait Paul Valéry, nécessaire à la formation des « *opinions* » – opinions qui, à leur tour, ne sont pas forcément déterminantes... Mais, quoi qu'il en soit, « *on juge de l'opinion d'un homme à Paris par le café dont il est l'habitué* », décrètent les Goncourt.

Le café est donc ce lieu où l'artiste et l'écrivain, quittant leur solitude créatrice, viennent remuer des pensées et des paroles qui vont soit les distraire de leur activité ordinaire, soit relancer celle-ci. Il n'est pas toujours un espace neutre : Sartre, en tête du bataillon existentialiste de l'après-guerre, serait amputé d'une part de lui-même si on enlevait autour de lui le décor des cafés où il séjourna. Des communautés se créent ainsi, cénacles, écoles, groupes, où l'on palabre interminablement, où l'on s'empoigne avant de se congratuler autour de boissons, fortes de préférence, à des heures où le bourgeois repose ou s'affaire. Car il n'est pas question ici de rentabilité ou même d'utilité, mais seulement de plaisir et de bien-être, d'intelligence et de commerce de pensées.

« *C'était une école d'esprit dans laquelle il y avait un peu de licence* », soulignait Voltaire, amateur de café coupé de chocolat, à propos d'un établissement dont il était l'habitué, situé à l'angle des rues Christine et Dauphine, le *Café de la veuve Laurent*. Au siècle des Lumières, le café va devenir le lieu par excellence où s'échangent et se transmettent les idées politiques. « *La plupart des cafés constituent des centres d'opposition politiques où les actes du gouvernement sont souvent l'objet de violentes critiques* », note un témoin. Les espions et autres « *inspecteurs en civil* » prêtent une oreille attentive aux propos subversifs. « *Les garçons eux-mêmes, qui font le service, sont peu à peu passés nouvellistes* ».

De nombreux peintres, des caricaturistes aussi, puis des photographes, se plairont à représenter ces espaces de sociabilité, au milieu desquels – surtout au siècle suivant – se détache parfois une figure connue : celle de Rimbaud *par exemple, la main sur le menton* regardant l'« objectif » invisible de Fantin-Latour. D'autres fois l'homme est seul, désœuvré, dans un décor à sa convenance, comme Verlaine sirotant son absinthe dans la célèbre série de photographies prises au café La Source.

Une véritable géographie urbaine – on imagine mal un café littéraire perdu en pleine campagne – se dessine, au gré des aléas de l'histoire, des changements politiques, des modes et du savoir-faire des bistrotiers. Certes, l'esprit souffle où il veut ; mais en ces lieux il semble sans cesse se lever, même si parfois il s'essouffle ou tourbillonne sur place. Au milieu des villes, certaines *de ces maisons aux noms* presque mythiques semblent ainsi concentrer une grande quantité de matière spirituelle : le Procope ou le Flore à Paris, Florian à Venise, le Café royal à Londres, le Slavia à Prague, le Martinho ou la Brasileira à Lisbonne, le Café central à Vienne... Et le chaland s'attarde devant ces enseignes ou s'attable timidement aux places quelquefois marquées par le commerçant avisé d'un petit rectangle de cuivre portant un nom célèbre.

De cette géographie dans le temps et l'espace, Gérard-Georges Lemaire vient d'offrir un passionnant traité. Le sujet est si riche et divers, si séduisant aussi, qu'après un moment d'agacement on pardonne presque à l'auteur et à l'éditeur maintes approximations dans les dates et les lieux, défauts de référence, bibliographie un peu *fantaisiste*, absence d'index et iconographie non rendue à ses sources. Cela étant dit, la structure de l'ouvrage, chronologique et linéaire, permet une bonne *circulation* et fournit, malgré ses imperfections, une vaste documentation de base. Et, encore une fois, c'est le plaisir qui est maintenu en éveil. Un plaisir qui se teinte, comme il se doit, de nostalgie lorsque sont évoqués des lieux qu'en l'espace de quelques décennies on a pu voir soi-même disparaître.

Ainsi, à la fin du XIXe siècle, Remy de Gourmont se désolait-il de voir fermer le Café Caron (à l'angle de la rue de l'Université et de la rue des Saints-Pères), où l'on servait « *du véritable bitter hollandais que Huysmans aimait et qui me ravageait l'estomac* ». Huysmans justement, à propos de la même maison, notait dans son style inimitable : « *Ce café moribondait quand ils vinrent et l'achevèrent ; une inéluctable faillite l'emporta ; ce fut la fin de tout. Et depuis lors l'âme des habitués se désempare.* » Mais il arrive aussi que l'on déplore la trop grande attraction provoquée par une nouvelle maison : à propos de l'inauguration de la Coupole, en décembre 1927 – il y a là Cocteau et Maurice Sachs, Pierre Benoit, Cendrars, Foujita, Aragon, Man Ray... –, André Salmon écrit : « *Lorsque la Coupole fut ouverte, c'est alors que s'enfla la vague montant de la mer parisienne. De jour en jour, de soir en soir, et presque d'heure en heure, s'affirmait le succès qui serait fatal au Montparnasse que nous pûmes chérir.* »

A Paris, si l'on prend cette seule ville, on pourrait suivre le mouvement des idées et celui des hommes en prenant les cafés pour point de repère. C'est le mérite du livre de Gérard-Georges Lemaire de conduire le lecteur d'une époque à la suivante, sautant d'une rive à l'autre de la Seine, d'un estaminet sans séduction à un établissement prestigieux, des tables de méchant bois aux dorures et tentures arrangées par les plus grands décorateurs.

On passe ainsi des cafés fréquentés par les différents acteurs de la période révolutionnaire – le Procope, bien sûr, ancêtre des cafés parisiens, le Régence, qu'aimait Diderot, le Zoppi, le Café de Foy, le Café Chrétien, du nom du propriétaire, où Gracchus Babeuf fonda le Club du Panthéon, le Flore, lieu de réunion des Amis des lois (qui n'est pas le même que celui qui s'ouvre en 1885 à Saint-Germain-des-Prés ; mais cela, l'auteur ne le précise pas) –, par Montparnasse, Montmartre et le Quartier latin. Au Palais Royal, il y a par exemple le célèbre Café des Aveugles, que Nerval décrit ainsi dans *Les Nuits d'octobre* : « *Pourquoi des aveugles ? C'est que vers la fondation, qui remonte à l'époque révolutionnaire, il se passait là des choses qui eussent révolté la pudeur d'un orchestre. Aujourd'hui, tout est calme et décent.* »

On fait une longue halte, dès la fin du XIXe siècle, sur des Grands Boulevards qui brillent de tous leurs feux. Flaubert, en juin 1842 : « *A l'heure où les becs de gaz brillent dans les glaces, où les couteaux retentissent sur les tables de marbre, j'y vais m'y promenant, paisible, enveloppé de la fumée de mon cigare et regardant à travers les femmes qui passent. C'est là que la prostitution s'étale, c'est là que les yeux brillent.* »

Le café reste bien le lieu où l'on se montre, où l'on est vu, remarqué, pour son bagout ou pour sa mise : Manet, au Café Guerbois, « *irréprochablement ganté de Suède* », qui « *n'avait rien d'un bohème* ». Cézanne, « *veste de toile blanche toute couverte de coups de pinceaux* », ou Jean Moréas, au cou duquel, au Café Vachette, Léautaud, avec son aménité habituelle, remarquait « *les marques d'une saleté répugnante, de grosses soies noires, grasses, poussiéreuses, croûteuses qui me faisait lever le cœur à les regarder* ». La convivialité a ses limites...

Patrick Kéchichian

LES CAFÉS LITTÉRAIRES
de Gérard-Georges Lemaire.
Ed. de La Différence,
544 p., 248 F.

La mélancolie du liseur

Un plaidoyer polémique de George Steiner pour retrouver le sens de la lecture

PASSIONS IMPUNIES
(No passion spent)
de George Steiner.
Traduit de l'anglais
par Louis Evrard
et Pierre-Emmanuel Dauzat,
Gallimard « NRF Essais »,
326 p., 130 F.

Au jeu sans conséquence du portrait chinois, George Steiner, s'il devait être une œuvre d'art, opterait peut-être pour une toile de Chardin, *Un philosophe occupé de sa lecture*, l'un des premiers tableaux où l'artiste introduit la figure humaine. Cette œuvre retient l'essayiste, en tout cas, à double titre. D'abord, pour sa célébration d'une lecture vécue comme un rendez-vous sacré, mais aussi par le témoignage d'une lecture « vraie » (Péguy dirait « *bien faite* »), dont le sens s'est abîmé avec la mort du rituel qui le magnifiait.

Dans *Passions impunies*, qui reprend huit articles ou textes de conférences (de 1978 à 1996), Steiner évoque, avec la sûreté et l'intelligence qui font le prix de sa pensée, le problème de la lecture : celle du poème su par cœur et incorporé au sens propre au point qu'aucune barbarie ne peut l'éradiquer ; celle du livre, vecteur de toute transmission culturelle depuis Gutenberg. Suivons notre guide. Shakespeare au risque de ses détracteurs, Tolstoï ou Wittgenstein ; éloge des langues dont l'étude enrichit la condition humaine ; célébration, en hommage suprême à l'« *indocile diversité de Babel* », de la littérature comparée... Steiner reconnaît ainsi l'irréductible spécificité des langues qui ne partagent ni la mesure du temps et de l'espace, ni les tabous, ni même la façon qu'ont les hommes de rêver.

Grâce au thème si classique du souper (« *Le sacrifice n'est jamais loin du festoiement* »), l'essayiste reprend aussi les figures parallèles de Socrate et du Christ, « *séducteurs par exaction* ». Ces deux phares qui illuminent la conscience occidentale, mais qu'on ne connaît que de « deuxième main », lui permettent de s'interroger sur le message perdu (« *Il n'y a d'esprit que dans la voix* ») de ces « *virtuoses de l'exemple, du conte ou du geste performatif* » qui rendent la pensée métaphorique. Mais aux portes du Banquet comme de la Cène, il y a la cité, prête à l'instrusion ; la nuit, bouche d'encre qui scelle le sort de la pensée. *Nuit d'un désastre frivole, celui d'Alcibiade*, ou d'une culpabilité collective vers laquelle Judas – touché par une sorte de « sacrement d'exclusion » – *entraîne le juif à jamais*. Et Steiner de s'interroger sur la figure douloureuse du Christ en croix – la matérialité de l'agonie y triomphe du concept de résurrection comme si la théodicée reculait devant l'horreur des faits. N'est-ce pas, selon Steiner, le même errement qui s'est rejoué à Auschwitz ? S'il souligne cette « *symétrie insupportable à l'intelligence raisonnée* », il ne voit que dans la capacité de l'homme à penser le lien entre Golgotha et Auschwitz le salut de la culture occidentale.

Faute d'y parvenir, l'homme est condamné, lui qui a déjà failli en perdant le sens de la lecture. Il n'est que de regarder Chardin et sa vision du philosophe : manteau précieux et tête coiffée comme pour un service sacerdotal, silence vibrant de la rumeur des *in quarto*, retrait dans une solitude peuplée par la vie du monde, l'érudit dans sa librairie est prêt à la rencontre civile avec un « *hôte de marque* », prêt pour un échange total – nous sommes « *lus par ce que nous lisons* » –, une relation créatrice « *dans tout acte de lecture complète, sommeille l'idée compulsive d'écrire un livre en réponse.* »

Cette icône admirable est, de fait, une pièce de musée, et Steiner s'en indigne, stigmatisant l'amnésie programmée, le lecteur paresseux : « *Qui glisse sur les coquilles d'imprimerie sans les corriger n'est qu'un philistin !* » (pourquoi laisser passer alors un « *acquittement* » de Dreyfus *qui ne fut jamais prononcé ou* attribuer au Figaro de Mozart un « *mariage* » plutôt que des noces italiennes ?).

Se pensant comme le survivant d'une tradition aux exigences perdues, Steiner écrase, sous une comparaison forte mais injuste le livre de poche, fragile et, selon lui, indigne d'une bibliothèque. Même pénible sentiment de réduction hâtive sur les œuvres aujourd'hui accessibles à tous : on voit déjà les échos favorables que de tels propos *pourront recueillir chez ceux qui* vomissent un « *Occident démocratico-technique* » – formule déplaisamment ambiguë qui est de Steiner lui-même... Peut-être la civilisation ne civilise-t-elle jamais qu'une petite minorité, mais la séduction de l'autorité despotique chez le philosophe depuis Platon est trop connue du maître pour qu'on ne soit pas peiné de le voir caricaturer son propos *par ce genre de* « facilités ». Ecoutons-le plutôt plaider le retour à l'atelier du liseur : « *Aimer la littérature, c'est être amant de lexiques. Et de grammaires* », de la syntaxe aussi, cette *nervure du sens qui donne à la pensée, à l'intuition, son chant* ». *Parier ainsi sur la littérature pour sortir de l'abîme de l'ère du « désastre »* est mieux qu'une folie d'érudit, le choix d'un antidote au désespoir.

Philippe-Jean Catinchi



le feuilleton
de Pierre Lepape

Polars et vertiges



François-Sébastien Arena « convoque » Dada, Joyce, Duchamp dans un roman d'espionnage au parfum surréaliste, qui déstabilisera les amateurs du genre. Michael Connelly, lui, préfère s'en tenir aux diaboliques ficelles du roman noir. Une « recette » qui fait merveille

ÉTERNITÉ PROVISOIRE
de François-Sébastien Arena.
Fall édition, 224 p., 90 F.

LE POÈTE
(The Poet)
de Michael Connelly.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jean Esch.
Seuil, « Policiers », 490 p., 130 F.

La vie bouge si vite qu'il est rassurant de constater des permanences. Sous le titre *Etymologie et synonymes*, *Le Monde* du 4 juin a reproduit l'extrait d'un article publié il y a cinquante ans dans nos colonnes par Emile Henriot. *« Qu'on parle, qu'on écrive, qu'on lise, il s'agit d'utiliser les mots avec justesse, et de les prendre exactement. »* Henriot rappelait ce précepte d'hygiène linguistique élémentaire à propos de l'usage courant et aberrant que l'on faisait – que l'on fait toujours – des mots *« formidable »* – qui fait peur – et *« émérite »* – qui a fini de servir dans sa fonction, qui n'exerce plus. Fort justement, le célèbre – et non émérite – chroniqueur littéraire soulignait qu'appliquer un mot à contresens puisque tout le monde le fait ne justifie pas l'acception fautive : *« La loi du nombre n'y peut rien. »* Prendre un mot pour un autre est devenu aujourd'hui une sorte de sport national dont les rédacteurs publicitaires sont les champions, et aucun parti écologiste ne paraît en mesure de s'opposer à cette érosion sauvage et accélérée de notre écosystème de communication.

Au moins pourrait-on espérer que les écrivains dont la langue est le gagne-pain se fassent un devoir de prévenir sa pollution. Est-ce trop demander ? François-Sébastien Arena publie sous le titre *Eternité provisoire* un roman d'espionnage ultra-littéraire. Plus encore que de la rivalité entre l'Intelligence Service et les officines de renseignement gaullistes en 1942 à Londres, il y est question de Dada, de Joyce, de Marcel Duchamp, de Platon et de Spinoza. Pourquoi pas ? Mais on tombe, page 28, sur ceci : *« Je commandais une section du Tyneside Scottish Battalion qui fut décimée presque totalement. »* Et cette « décimation » – au lieu de destruction, extermination, anéantissement – *« presque totale »* vous flanque le cafard.

Ce serait dommage, pourtant, de s'arrêter là. Il émane d'*Eternité provisoire* un parfum de nostalgie surréaliste tout à fait charmant. François-Sébastien Arena, nous apprend la couverture du livre, est le *« pseudonyme et nom de guerre de François Di Dio, fondateur et directeur des éditions du Soleil noir (1948-1980) »*. Les connaisseurs en surréalisme tardif se souviendront qu'il fut l'éditeur de deux poètes protégés d'André Breton, Jean-Pierre Duprey, qui se suicida en 1959 à vingt-neuf ans, et Stanislas Rodanski (1). Son roman est d'ailleurs dédié à la mémoire de Ghérasim Luca, un autre filleul de Breton, disparu il y a deux paires d'années. Il apparaît très vite qu'*Eternité provisoire* est moins un roman qu'une fable : la lutte qui s'y déroule entre l'Intelligence et l'agent des forces françaises libres se situe sur le plan de l'universel. C'est l'affrontement entre le cauchemar de l'Histoire et les forces de l'imagination, entre la bureaucratie du rationnel et la puissance de la poésie, entre l'enfermement dans le réel et l'évasion par l'humour, le sexe et l'alcool. Il y a assez de naïveté et de maladresse dans la prose de François-Sébastien Arena et dans la construction de son récit pour faire oublier, le plus souvent, le bric-à-brac de références, d'allusions littéraires et de citations qui encombre les couloirs de la narration. C'est peut-être à la fois la malédiction et la chance du surréalisme aujourd'hui que de faire surtout vibrer en nous la corde du pittoresque. *Eternité provisoire* a l'attrait d'un voyage dans un passé qui s'efface mais dont nous pouvons encore imaginer les brûlures et les passions.

Il est certain que les amateurs de romans d'espionnage n'y trouveront pas leur compte. Mieux vaut pour eux attendre le dernier John Le Carré annoncé pour la rentrée de septembre. Il y a des lois du roman de services secrets que seuls les plus savants et brillants juristes ont la capacité de tourner. Pour le roman policier, les règles et les codes sont plus stricts encore. Comme pour la tragédie classique, il semble qu'il ne peut pas y avoir invention du côté de l'auteur et plaisir du côté du lecteur sans le parfait respect des contraintes du genre. Les amateurs de roman noir sont moins friands de surprises – ils laissent cela aux lecteurs de thrillers – que de pureté. Plus exactement : les surprises, les rebondissements, le suspens, l'émotion doivent naître de l'intérieur d'un système narratif dont le fonctionnement est archi-codé.

Les auteurs de romans policiers, même les meilleurs, éprouvent aujourd'hui des difficultés à observer la loi. Ils préfèrent s'essayer à « renouveler » le genre, c'est-à-dire à le trahir, à faire autre chose. Il leur semble que le vieux code a épuisé sa magie. *Le Poète* leur apporte un séduisant démenti.

Michael Connelly n'est pas un débutant. Trois de ses romans ont déjà été traduits chez le même éditeur (2). Ils sont excellents, mais aucun n'a la rigueur ni l'ampleur de celui-ci. Connelly raconte une histoire dont la trame est on ne peut plus rabâchée. Un tueur en série assassine des enfants dans différentes villes des Etats-Unis. Des policiers qui enquêtent sur ces meurtres se suicident. Le frère jumeau d'un de ces policiers est journaliste, spécialisé dans les faits divers à sensation. Il n'admet pas que son double ait pu choisir de se donner la mort. Et il démontre bien sûr qu'il s'agit d'un meurtre maquillé par un criminel d'une diabolique habileté. Le FBI et sa formidable machinerie bureaucratique se mettent sur l'affaire. Il apparaît vite que les autres flics ont été également victimes du tueur qu'on surnomme le Poète parce qu'il fait écrire à ses victimes, avant que de les faire se trucider, un ou deux vers d'Edgar Poe. C'est évidemment au journaliste, affronté à l'hydre monstrueuse de la police fédérale, qu'appartiendra le dernier mot de l'énigme.

La référence à Edgar Poe a moins valeur d'hommage que de ligne de conduite. Comme l'inventeur du roman policier, Michael Connelly conçoit d'abord son roman comme un vaste champ d'application de la logique combinatoire poussée à ses limites les plus extrêmes, jusqu'à l'absurde, jusqu'au fantastique. Policiers, journaliste ou criminels, les personnages du *Poète* ne commettent pas d'erreurs intellectuelles. Ils sont des stratèges impeccables de la vérité et du mensonge qui s'affrontent dans une partie d'échecs où chacun des joueurs peut mouvoir plusieurs pièces à la fois. Le vertige naît de cet entrecroisement des calculs.

Il est redoublé, comme chez Poe, par la puissance de l'imagination, sans laquelle le poète ne serait qu'un ingénieur. Les calculateurs glacés qui se traquent et se piègent dans ce combat ne peuvent espérer l'emporter qu'en se glissant dans l'Autre, dans l'ennemi. Dans son intelligence, mais aussi dans son âme, dans son histoire, dans ses passions, dans ses gouffres secrets. Posée comme un emblème dès les premières pages du livre, la figure du jumeau, du double ne va cesser de se démultiplier, chacun des personnages principaux devenant, pour partie au moins, le reflet des autres, dans la recherche d'une inévitable et insaisissable unité.

A la fin de cette terrible et passionnante partie, l'énigme est résolue : on sait qui a tué qui et comment. Pourquoi ? c'est une autre affaire, la seule importante pourtant. C'est une des beautés de ce roman que de clore la plus brillante des constructions d'hypothèses et de déductions sur un constat d'incertitude. L'enquête permet d'accumuler et d'articuler une infinité de détails, elle ne donne jamais de réponses. *« C'était comme d'essayer d'assembler un miroir brisé : chaque morceau reflète une partie du sujet, mais, si le sujet bouge, son reflet aussi. »* Et même les morts n'en finissent pas de bouger dans le récit que nous en faisons. La résistance intellectuelle, aussi héroïque soit-elle, ne parvient jamais complètement à dissoudre les monstres de la nuit.

Le Poète est un grand roman policier, c'est-à-dire aussi un grand roman. On le reconnaîtra encore au fait que Michael Connelly s'interdit tout effet d'écriture. Le style, ici, est entièrement commandé par l'inexorable logique du conte. C'est l'assurance que le livre vieillira bien. On pourra le relire dans dix ans, dans vingt ans, avec une émotion aussi neuve. Nous touchons là peut-être à ce qui fait a contrario la faiblesse du polar ordinaire. Ils ne souffrent pas d'être insuffisamment écrits mais de l'être trop et trop visiblement : on sent que l'auteur est pressé de nous attraper par le col et de nous faire renifler l'odeur de son parfum. *Le Poète* se situe aux antipodes de ces brèves rencontres. Le paradoxe de ce roman qui raconte des choses violentes, souvent horribles, est qu'il est sans brutalité.

(1) Editées par François Di Dio, les *Œuvres complètes* de Jean-Pierre Duprey ont paru en 1990 chez Christian Bourgois, avec une préface d'André Breton et une postface d'Alain Jouffroy. Chez le même éditeur, en 1989, paraissaient *La Victoire à l'ombre des ailes*, *Lettre au soleil noir*, *Lancelo et la chimère*, de Stanislas Rodanski, préfacés par Julien Gracq.

(2) *Les Egouts de Los Angeles* (1993), *La Glace noire* (1994) et *La Bande en béton* (1996).

bande dessinée
par Yves-Marie Labé

Affaires de survie

HISTOIRE SANS HÉROS
et VINGT ANS APRÈS
de Jean Van Hamme et Dany.
Le Lombard, coll. « Signé », 64 p., 72 F.

Il y a plus de vingt ans, Jean Van Hamme et le dessinateur Dany avaient conçu pour le journal *Tintin* un album en commun, *Histoire sans héros*, à partir d'un roman écrit par Van Hamme, alors directeur commercial d'une société multinationale. L'album paraîtra en 1977 et deviendra rapidement l'objet d'un culte pour les amateurs de BD franco-belge.

Histoire sans héros raconte l'accident d'un Boeing 707 au cœur de la forêt amazonienne et la façon dont les seize survivants de la catastrophe aérienne vont tenter de vivre ensemble et, le cas échéant, de survivre. Il y a parmi eux un général latino-américain, une universitaire panaméenne, un acteur vieillissant, un homme d'affaires singapourien, etc., ainsi qu'un garçonnet de douze ans, fils d'un industriel français, Laurent Draillac.

Au fur et à mesure des jours qui s'écoulent dans cet enfer forestier aux allures de huis clos, les caractères se découvrent. Les esprits faibles perdent la tête ou s'égarent, les lâches trahissent, les bravaches se découvrent, et les hommes et femmes au cœur pur tentent de ne pas oublier la part d'espoir qui leur reste. Le jeune Laurent Draillac est l'un de ceux-là : il trouvera la solution en construisant une montgolfière improvisée, grâce aux toiles entreposées dans les soutes du Boeing. Huit personnes échapperont ainsi à l'enfer vert.

Vingt ans plus tard, à la demande d'un éditeur du Lombard qui n'avait pas oublié ses émotions de jeunesse, le scénariste et le dessinateur ont remis leur BD sur l'ouvrage pour redonner vie aux héros créés en 1975. Baptisé tout simplement *Vingt ans après*, le livre issu de leur double tribulation créatrice vient de paraître.

Dany aura mis deux ans à fournir les planches attendues, tant il a cherché à cerner au plus près le vieillissement de ses personnages et à respecter l'esprit du premier album. Quant à Jean Van Hamme, auréolé de sa désormais très riche carrière de scénariste de BD (*Thorgal*, *XIII*, *Largo Winch*, *Les Maîtres de l'orge*, etc.), il a concocté un scénario en forme d'intrigue politico-policière. Laurent Draillac, devenu un jeune homme d'affaires fortuné, y joue le rôle du héros. En quête des anciens passagers réchappés comme lui de la catastrophe du Boeing, il aura fort à faire pour débrouiller les fils d'une intrigue dans laquelle sont impliqués services secrets français et israéliens, ainsi qu'anciens nazis.

L'idée pouvait sembler artificielle. Il n'en est rien, et le résultat, plutôt réussi. Le dessin de Dany (auteur de la célèbre série *Olivier Rameau*), auquel on pouvait reprocher d'avoir peint avec une certaine rudesse les traits des personnages et la forêt amazonienne dans *Histoire sans héros*, s'est affiné, tandis que le scénario bâti par Van Hamme bénéficie de son sens du rebondissement et ne souffre donc d'aucun temps mort. Et sans qu'on y prenne garde, au fil des pages, on s'attache au destin des survivants de la forêt amazonienne et au sort qui attendait les uns et les autres, vingt ans après avoir échappé à la jungle. Reste à savoir si Dany et Van Hamme décideront de s'incrire dans la veine d'Alexandre Dumas, version neuvième art...

● **BELFAST, L'ADIEU AUX LARMES**, de Daniel Ceppi
Un jour, un obus britannique détruit par erreur un immeuble du quartier catholique de Falls, à Belfast. Sarah et Kevin, épouse et fils de Sean Hagans, un peintre irlandais, seront tués par cette « erreur » masquée en accident. Quelques mois plus tard, Stéphane va être mêlé – *via* son amie Cynthia, qui cherche à savoir ce qui s'est réellement passé – à la guerre et aux règlements de compte entre « Brits », protestants et catholiques irlandais. Le héros créé par Daniel Ceppi, flanqué par un militant irlandais plus vrai que nature et plus clandestin que le vent, Jason, abandonnera la pluie et les brumes de l'Irlande du Nord pour découvrir dans l'île italienne de Stresa le dessous des cartes. Tous deux sont bien sûr suivis par des agents secrets britanniques. Parfaitement documentée – des slogans peints à la hâte par les militants de l'INLA aux affiches décollées vantant le Bushmill's – et nuancée à souhait, cette dernière aventure de Stéphane laisse le goût amer des récits où les amis ne sont pas forcément sans reproche ni les ennemis sans excuses. (Les Humanoïdes associés, 68 p., 79 F.)

● ***MURENA, LA POURPRE ET L'OR***, de Jean Dufaux et Philippe Delaby
Des corps nus ou à demi nus, étendus sur les lits luxueux des atriums des palais impériaux ou torturés par l'effort et la lutte sur le sable des arènes. Des visages déformés par la cupidité ou la haine, ou empreints d'étonnement ou de honte, les traits distendus par le plaisir ou la souffrance : dans *Murena*, ce sont d'abord les dessins de Philippe Delaby, jeune illustrateur passionné d'histoire, qui frappent le lecteur. D'un réalisme abrupt, éclairé par des lumières éclatantes ou des clairs-obscurs aux ombres mauves, cet album habité par les corps et les visages décrit les complots et les traquenards à la cour de l'empereur Claude. Agrippine, Néron encore jeune et son ami Lucius Murena sont les héros de cette fresque latine dont Jean Dufaux a écrit le scénario. Fidèle à la vérité historique, il ne cache rien des facettes sanglantes et cruelles du jeu du pouvoir dans la Rome antique. Une leçon d'histoire à la mesure de la folie humaine. (Dargaud, 50 p., 56 F.)

● ***LA GÉOMÉTRIE DE L'OBSESSION***, de David Mazzucchelli
La peur du choc d'une météorite. La reconstruction à l'infini d'un globe terrestre, jumelée à la difficulté de se définir par rapport à l'autre – la femme – et au monde. L'ordre moral, en l'occurrence nippon, qui combat la pilosité et son implication sexuelle. Ces trois dimensions obsessionnelles sont sillonnées, à grand renfort de dessins en bichromie soutenus par un texte minimaliste, par l'un des grands dessinateurs américains de la BD contemporaine, David Mazzucchelli. Celui-ci collabora aux dessins de *Batman*, puis participa à l'adaptation en BD de *La Cité de verre*, de Paul Auster. Cette *Géométrie de l'obsession*, magnifique et angoissante, donne une idée de son génie graphique. (Cornélius, coll. « Jean-Jacques », couverture sérigraphiée, 52 p., 130 F.)

● **DAS REICH**, tomes I et II, de Rodolphe et Claude Plumail
Les premières images du premier album de *Das Reich*, intitulé *Citadel*, est un cauchemar. Des détenus sont entassés dans des sortes d'alvéoles en béton, au sein d'une prison gardée par des soldats en uniforme noir imitant celui de la SS. Ils y travaillent comme des bêtes de somme, et la moindre incartade est punie du mitard ou du gibet électronique. Nous sommes après guerre, Hitler a vaincu les Alliés en 1945, avec le soutien d'un empire oriental (le Japon ?). Le Führer est mort en 1956, mais l'ordre de la « race des seigneurs » règne toujours. Trois captifs, dont le héros, le jeune Jo – qui présente la caractéristique d'avoir une chevelure blonde –, et une femme échappée du bordel de la prison, vont tenter d'échapper à la citadelle et à leur destin en essayant de gagner l'Ouest. C'est cette sortie de l'enfer et l'évasion à travers les pays occupés, surveillées pour une raison inconnue par un dignitaire du régime nazi, que raconte le deuxième tome, *Route des svastikas*. Deux albums au dessin parfois inégal, mais au scénario coup de poing. (Soleil Productions, 48 p., 69 F.)

● **DOUBLE FOND**, de Jason Lutes
Il y a d'abord Ernie, magicien raté et alcoolique, qui boit pour oublier ses échecs et sa rupture avec Esther, une jeune serveuse de bar. Et puis Al Flosso, un prestidigitateur à la retraite, enfermé dans un hôpital psychiatrique dont il s'évade rituellement pour retrouver son élève – Ernie, justement. Et enfin il y a Claire, dont le père, Nathan, fait figure d'escroc à la petite semaine, démoralisé par la mode des cartes de crédit qui casse le marché. Claire est le seul espoir de ce roman noir. Car tout ce petit monde, cousin des sans-abri et des zonards, traîne sa nostalgie d'un impossible ailleurs, le souvenir lancinant des amours avortées et des suicides de proches, dans une ambiance où la douleur de vivre tutoie les matins pluvieux. Un récit tout en grisaille, que parviennent à peine à percer des rares flèches d'ironie ou d'onirisme, et soutenu par un dessin en noir et blanc tracé au cordeau. (Delcourt, 144 p., 69 F.)

● **RUBRIQUE-À-BRAC GALLERY**, de Gotlib
Du grand Gotlib. Avec l'aide éclairée de Marie-Ange Guillaume, grande prêtresse du neuvième art chargée de rédiger les textes informatifs, et celle de l'infographiste Philippe Ravon, qui s'est, lui, attelé à la palette graphique, le maître de la *Rubrique-à-brac* offre sa lecture de dix-neuf chefs-d'œuvre de la peinture. Des *Joueurs de cartes* de Paul Cézanne au *Sacre de Napoléon* de David, en n'oubliant ni *L'Autoportrait* de Van Gogh ni *La Mère de l'artiste* de James Whistler, Marcel Gotlib détourne à sa manière ces tableaux a priori intouchables, en y glissant commentaires et jugements, traits d'esprit ou d'ironie, grâce au truchement de sa célèbre coccinelle, qui parcourt ce musée personnel en s'étonnant ou en s'esclaffant. Car, bien sûr, en plus d'apprendre une foule de détails sur les tableaux choisis, on rit beaucoup. (Dargaud, 64 p., 78 F.)

● ***LES EXPLOITS D'ODILON VERJUS : PIGALLE***, de Yann et Verron
Amateurs de bandes dessinées d'humour de qualité, ne pas s'abstenir ! La deuxième aventure du missionnaire Odilon Verjus est un véritable régal. Chargé par un cardinal de se mettre en quête de reliques volées par une expéripatéticienne qui, après *« avoir joué du compas sur le macadam de Paname »*, a choisi de devenir nonne au Vatican, Odilon Verjus, missionnaire ventru toujours flanqué du jeune Père Laurent, revient sur les traces de son passé. Le duo fréquente donc les bars et boîtes du Pigalle d'avant-guerre, du Monocle au Chat-Noir. Il croise, bien sûr, des créatures à talons aiguilles et à questions ciblées, mais aussi André Gide, les Pieds-Nickelés, Foujita, Michel Simon ou Jean Cocteau. Sans oublier la Môme Piaf, baptisée de son nom de scène dans les pages de l'album, au mépris de la vérité historique mais pour le plus grand amusement du lecteur. (Le Lombard, 48 p., 59 F.)

● **LA RÉVOLTE D'HOP-FROG**, de David B. et Christophe Blain
Il s'agit d'un des albums les plus inventifs et les plus réjouissants récemment publiés. Il s'agit d'une histoire de rails qui se soulèvent, mais aussi d'une révolte des objets (cafetière, chaises, armoires, pioches, etc.), tous phénomènes qui plongent le journaliste Hiram Lowatt dans une enquête en forme d'explication, aussi charpentée que farfelue. Et tout cela au nom d'une prophétie indienne... Sur un scénario dû à David B., un des auteurs de BD les plus prometteurs, déjà récompensé au dernier Festival de la BD d'Angoulême, le jeune dessinateur Christophe Blain signe ici un premier album somptueux, qui témoigne de l'influence du grand Mattoti, mais aussi d'une maîtrise très personnelle et ébouriffante du graphisme et des couleurs. (Dargaud, 54 p., 59 F.)

● **BLAKE ET MORTIMER AU CHÂTEAU DE LA ROCHE-GUYON**
Le Piège diabolique, sixième album des aventures de Blake et Mortimer, les deux héros conçus par Edgar P. Jacobs, avait élu pour décor La Roche-Guyon, un village du Val-d'Oise. Décors centraux du récit : le château qui domine le village et les « boves » qui parcourent son sous-sol. La Fondation Jacobs, la Communauté française de Belgique Wallonie-Bruxelles ainsi que les éditions Dargaud et Gallimard se sont donc associées à la commune de La Roche-Guyon et au syndicat des Roches-Blanches pour présenter « Bulles d'histoire », scénographie de différentes tribulations des deux héros britanniques. Jusqu'au 16 novembre, le public peut accéder, dans les anciennes écuries du château, à un parcours mettant en scène *Le Mystère de la grande pyramide*, *L'Affaire du collier*, *Le Piège diabolique*, *SOS Météores*, *Le Rayon U*, etc. Des documents de travail et des crayonnés de Jacobs, mais aussi des moulages, des statuettes, des reproductions d'objets (comme le chronoscaphe ou des statuettes égyptiennes) donnent une idée de la richesse graphique et textuelle de l'univers créé par le « baryton du neuvième art ». Un week-end bandes dessinées – ventes de planches originales, notamment – est organisé les 4 et 5 octobre, et un concert en hommage à E. P. Jacobs est prévu le 18 octobre. (Château de La Roche-Guyon, tél. : 01-34-79-74-42.)



L'élégance du peu

Gilles Moraton, Christian Estèbe, Jean-Benoît Thirion, Michel Gremeaux ont choisi les chemins d'une littérature de l'ellipse, de l'évocation allusive. Des récits qui s'estompent au profit de l'émotion

LE CHEMIN DE LA PLAGE
de Gilles Moraton.
Ed. Deyrolle, 106 p., 89 F.

LES JOURS DE LA BARQUE
de Christian Estèbe.
Ed. Le temps qu'il fait, 110 p., 89 F.

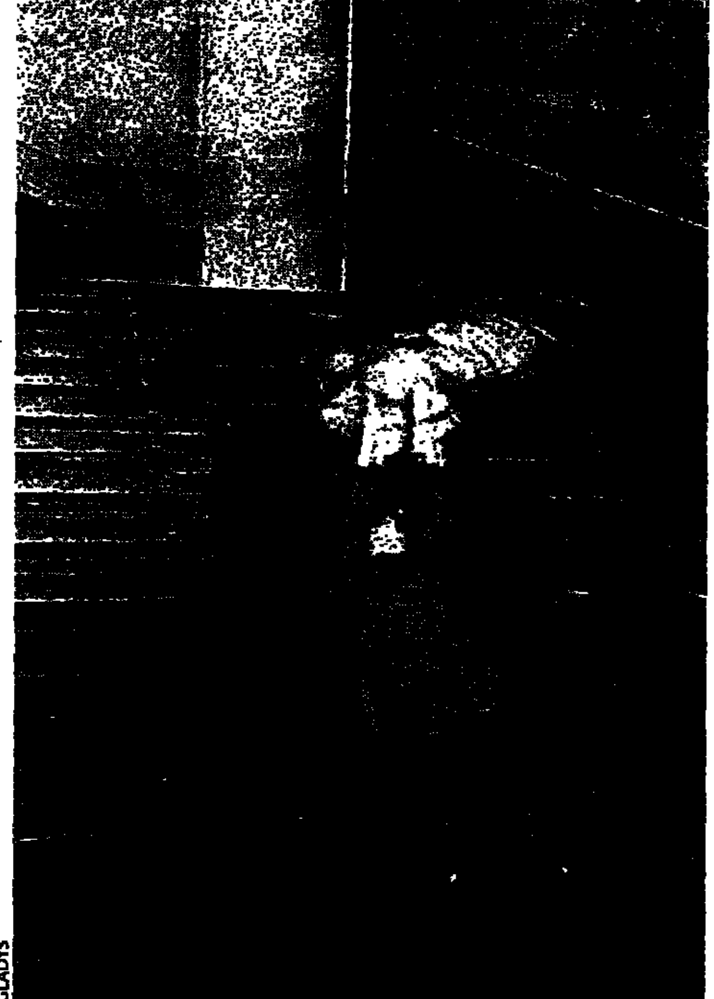
VOICI (DE BONNES FRÉQUENTATIONS)
de Jean-Benoît Thirion.
Ed. Plein Chant, 90 p., 72 F.

ESCALIER SUR JARDIN
de Michel Gremeaux.
Ed. Le Bois d'Orion, 92 p., 90 F.

Ils choisissent la brièveté, l'intimité, l'ellipse. Toute une catégorie d'écrivains s'est détournée du roman, pour lui préférer l'évocation allusive, la prose poétique, la réminiscence, le rythme lent et intérieur des « tropismes ». Ignorés des grands éditeurs, ils trouvent un accueil dans des structures plus modestes, mais non moins exigeantes, et à vrai dire, souvent beaucoup plus exigeantes.

On est dans le royaume de la littérature pure, sans concession, avec pour seule loi interne la nécessité d'écrire et d'atteindre, à travers les mots, à une authenticité indéniable. C'est l'équivalent littéraire de la peinture, de la musique, au sens où ne priment plus le récit, la narration, l'intrigue, mais la forme, le style, la qualité de l'émotion. Cette race d'écrivains atteint-elle une autre couche de lecteurs que celle qu'elle constitue elle-même ? C'est tout le problème. Chaque livre paraît un modèle pour les autres et une incitation à suivre le même chemin.

Dans ce royaume de la littérature pure, l'enfance a une place de rêve. Aussi ne s'étonnera-t-on pas que Gilles Moraton et Christian Estèbe retrouvent les lieux de leurs premières années pour faire renaître des instants miraculeusement réchappés de l'oubli. Le premier retrouve par éclairs les images d'une enfance non loin de la mer, quand l'air commence à palpiter de moiteur et d'ardeur, que les corps se dévêtent, que les garçons et les filles s'observent avec suspicion et raillerie, que les fêtes au village se multiplient : *« C'est le meilleur moment de l'année, celui quand, déjà estompée l'odeur douceâtre de la craie et celle plus acide de l'encre, à peine vautrés dans la langueur des siestes et des repas tardifs, le soir, à la fraîcheur des jardins, aussitôt installé le soleil éternel et les premiers bataillons de cigales, les Parisiens arrivent. »* Sans tenter de reconstituer après coup une enfance fragmentée, Gilles Moraton demeure fidèle aux multiples angoisses alarmées d'un enfant qui découvre en même temps la sensualité, la mesquinerie, l'incohérence du monde adulte.


GLADYS

Christian Estèbe lui aussi part d'un souvenir d'enfance et de l'image de sa mère, toute de blanc vêtue, dans la lumière que tamise un palmier, un sourire éclairant difficilement un visage que l'on sent naturellement mélancolique. *« La Mère, c'était la légitime présence du temps accordé à l'attente. »* Dans un style qui pourra rappeler l'élégance du Roland Barthes de *La Chambre claire* et de ses écrits autobiographiques, Christian Estèbe retrouve en lui *« un chant ancien qui s'est tu »*. Il résonne à nouveau par la force des mots.

Plus ludique, Jean-Benoît Thirion propose un calendrier personnel, où chaque prénom est suivi d'un portrait imaginaire, d'Aubin qui *« indifférent à tout »*, *« enfonce le couteau dans sa poitrine et coupe autour du cœur en suivant les pointillés »*, à Zita *« la tache scintillante qui donne un sens à la nuit »*, en passant par Fulbert, *« l'homme aux bidons d'amour »*, qui *« remplit ses bidons du bonheur que diffusent les gens qui s'aiment »*.

Enfin Michel Gremeaux, plus ambitieux encore et plus troublant, décrit minutieusement une unique scène qui dure peut-être quelques secondes à peine. Une fillette de onze ans descend un escalier de pierre, dans un parc. Elle est accompagnée d'une chienne et d'une chatte. Devant elle, un homme très jeune encore l'observe et l'attend. Elle vient vers lui. Elle lui tend une enveloppe. Il s'agenouille. Que s'est-il passé ? Que peut la littérature pour rendre compte de cet instant où des larmes sont versées et aucune parole n'est échangée. L'écrivain est-il devant lui-même, en lui-même, hors de lui-même ? Variant les formes de la mémoire et de l'approche littéraire du passé, l'auteur analyse avec d'étonnants scrupules, modulés par des dialogues avec un double, cet instant où il a aidé, avec terreur, une enfant à sortir de l'enfance. Et lui-même alors devient écrivain.

René de Ceccatty

Précis fantasmatique

En quelques instantanés, Pierre Bourgeade libère « le torrent d'obscénités » qui traverse chacun

CYBERSEX ET AUTRES NOUVELLES
de Pierre Bourgeade.
Ed. Blanche, 147 p., 90 F.

Contrairement à un préjugé tenace, Pierre Bourgeade n'est pas un auteur de « littérature érotique ». L'embarras qu'il suscite n'est pas dû à l'omniprésence du sexe dans ses livres, mais à la franchise exceptionnelle qui caractérise le moindre de ses écrits. Comme son langage ne souffre d'aucune inhibition, sa pensée est capable de s'aventurer très loin dans cette région mystérieuse que l'*homme moderne et bien élevé* n'a habituellement ni la volonté ni les moyens d'explorer : lui-même. Le constat est net : *« Au fond de soi, on est un torrent d'obscénités. »*

Dans ce recueil, qui fait suite aux textes réunis l'an dernier sous le titre d'*Eros mécanique* (1), Bourgeade libère donc une nouvelle fois le torrent. Il le fait à la manière économe qu'on lui connaît, en quarante instantanés d'autant plus saisissants que leur écriture de haute précision, si elle n'exclut pas le fantasme, le rêve ou le cauchemar, les situe à l'opposé de tout délire. On trouve, dans *Cybersex et autres nouvelles*, plusieurs de ces textes brefs dont on se dit qu'ils feraient un excellent début de roman, de la *même façon que « Gare Saint-Lazare »*, une nouvelle qui n'a pas été reprise ici, avait précédé de quelques années l'écriture de *La Fin du monde* (2). Obsédé par les femmes jusqu'au fanatisme et abruti de désir, le narrateur de ce *roman extraordinaire* (dans tous les sens du terme) imaginait ce qui se produirait si celles-ci venaient à disparaître, purement et simplement, de la surface de la Terre. La nouvelle intitulée « Cybersex » repose aujourd'hui cette question de l'espèce dans des termes très différents. Non sans humour, Bourgeade prophétise – avec la mise en place sur Internet d'un *« peep-show à l'échelle du monde »*, – ce qu'il appelle *« la revanche du Huitième Jour »*. Evidemment, on peut penser que la littérature d'imagination, surtout quand elle est l'œuvre de Pierre Bourgeade, possède encore dans ce domaine une certaine avance. Dans les autres nouvelles qui composent ce livre, le lecteur aura en effet « accès », outre la vieille prostituée du « Baiser », à une jeune nonne, une morte, deux jolies filles expertes dans l'art d'accommoder les anguilles, une naine, une boiteuse en minijupe, une sœur incestueuse, se déployant toutes – dans un tourbillon de fantasmes, on le voit, très démocratique – à partir de cette fente au sujet de laquelle il arrive parfois aux hommes de se demander : *« Comment le corps entier ne se vide-t-il pas par là ? »* L'interrogation sur la substance même de l'être, ou de *« l'objet humain »*, pour reprendre une expression de Bourgeade, occupe depuis longtemps une place centrale dans son œuvre. Cette « substance », dont les tableaux de Bacon nous ont montré combien elle se laisse difficilement contenir. En mettant des mots sur *« le torrent d'obscénités »* qui nous traverse continuellement, l'écriture de Pierre Bourgeade agit comme un rappel de cet état de parfonte organique où vous, moi et Bourgeade lui-même ne formons plus qu'une seule et même pâte indiscernable. Que cette vision en choque certains, rien de plus normal. A ceux-là, il reste la possibilité de lire Pierre Bourgeade comme un auteur de « littérature érotique », il est vrai particulièrement imaginatif.

Jean-Hubert Gailliot

(1) *Eros mécanique*, Gallimard, 1995.
(2) *La Fin du monde*, Denoël, 1984.
(3) in *Les Serpents*, Gallimard, 1983.

Les héritiers de Sapho

Sous les oripeaux d'un roman historique, Patrick Besson raconte l'invention de l'amour

LA SCIENCE DU BAISER
de Patrick Besson.
Grasset, 246 p., 126 F.

Délices érotiques ? Reconstitution historique ? *La Science du baiser*, drame de la passion dans la Grèce du VIe siècle (av. J.-C.), nous égare d'abord dans les sentiers battus du répertoire traditionnel. Méfions-nous pourtant des apparences. Derrière le masque ironique de ce récit attendu, Patrick Besson raconte la naissance de l'amour hétérosexuel, le drame d'une société sans tabous qui découvre l'angoisse de la solitude et passe de l'enfance du plaisir à la maturité du péché.

Patrick Besson n'est pas dupe de son marivaudage de surface tissé de désinvolture feinte et d'humour. Il va son chemin, sans se préoccuper de notre connivence, seul à *saisir l'ampleur de son projet*, jusqu'à ce qu'il plonge son lecteur englué de miel dans le feu de la tragédie intime. Le romancier a joué à fond l'imposture et l'inversion, après avoir dûment vérifié l'authenticité historique de son *récit*. C'est un comble quand depuis tant de siècles on va se faire rassurer par les Grecs sans vérifier le détail de l'affaire. La liste est longue de ces retournements jouissifs de la légende. Sapho meurt (littéralement) d'amour pour la jeune Tassadit qui a trouvé dans les bras de son époux des voluptés jusque-là réservées aux liaisons extraconjugales. Pleurée par les Lesbiens et particulièrement par son double masculin, le poète Alcée, qui perpétue sa gloire, elle laisse aux vivants l'écharde exacerbée de la passion.

Jusque-là tout était en ordre et les attachements coulaient de source. Les érastes initiaient les éromènes, les hétaïres se prostituaient et le mariage assurait la pérennité de la cité. Subrepticement, Besson fait tout basculer. Tassadit tombe amoureuse (et jalouse) de son mari Iphitos qui lui-même se damne pour Cléis la courtisane. Diomède, le frère de Tassadit, lui aussi fou de Cléis, perd sa fortune, s'embourbe dans une liaison vénale, gigolo de l'obèse Amra. Seul Hermogène (frère d'Iphitos) semble un temps rester dans le droit chemin des garçonneries conventionnelles. Mais bientôt, il se consume d'amour pour Diomède jusqu'à lui consacrer sa vie.

Le malheur moderne était né. Le roman d'amour aussi. Les hommes ne se contentent plus du plaisir. Les amants ont peur d'être séparés et se jurent l'éternité, et – ce qui est le plus offensant pour la cité – certains hommes comme Iphitos et Diomède refusent le rituel pédérastique pour eux-mêmes et leurs fils. Cléis (qui n'est plus si belle) et Iphitos (qui s'amollit) se déchirent. Sous le regard impitoyable des *dieux qui programment* déjà leur successeur unique, crucifié et banni. De Lesbos à Lindos, hommes libres et esclaves se sacrifient. Les mères possessives ne veulent plus lâcher leurs petits mâles. Phèdre victorieuse rend les armes à Freud courroucé, annonçant la revanche calamiteuse des futures pietà. Sapho, dans l'Olympe, s'accuse d'avoir, un jour de grand vent, accepté de mourir d'amour.

L'écrivain opère la plus spectaculaire des conversions. La légende d'une Grèce harmonieuse se métamorphose en roman psychologique. L'amour devient une maladie. Ses victimes se détournent du présent et vénèrent l'insulte du temps. Une fois de plus, Patrick Besson n'est pas là où paresseusement on l'attendait. « Je » est un autre et, dans *La Science du baiser*, « Je » est tous les autres, tous ceux qui de la vie se font un roman, succombent aux maléfices de la déréliction et demandent au désir de leur apprendre la solitude.

Hugo Marsan

L'inépuisable Dumas

En découvrant neuf Causeries oubliées, Claude Schopp, auteur d'une biographie enrichie, nous rappelle qu'on n'en a jamais fini avec l'auteur des « Trois Mousquetaires »

CAUSERIES FAMILIÈRES
d'Alexandre Dumas.
Présentées et annotées
par Claude Schopp,
Fayard, 220 p., 120 F.

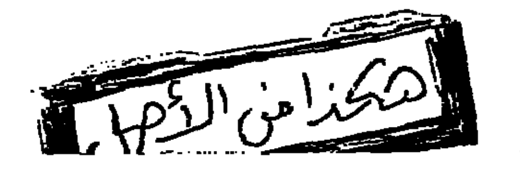
ALEXANDRE DUMAS LE GÉNIE DE LA VIE
de Claude Schopp.
Fayard, 622 p., 170 F.

Ayant ressuscité *Le Figaro*, journal disparu, frondeur et satirique, Jean Cartier, dit Villemessant, lance *Le Grand Journal*, le bien nommé qui, avec ses 125 cm sur 90, est à la dimension de *Dumas*, *«un Encelade, un Prométhée, un Titan»*, comme le définit Lamartine. Dumas y est en dette de 1 600 lignes. Il y reprend les Causeries, innovation journalistique qu'il a inaugurée dans d'autres journaux, périlleuses aventures de directeur et rédacteur souvent unique. Il s'agit d'entretiens familiers avec le lecteur en lui donnant connaissance d'une lettre reçue et de la réponse qui y fut *faite, ou en évoquant* des souvenirs. Villemessant accepte cette façon de régler la dette.

Comparées aux quelque trois cents Causeries publiées dans divers journaux et en volumes, ces *Causeries familières* peuvent paraître peu de chose, *or on* est séduit par la verve, les réponses savoureuses, le bonheur de causer. *« Qu'est-ce que dix mille francs pour vous ! »*, lui écrit un lecteur qui, ayant perdu cette somme au jeu, se dit *« placé entre l'honneur et la mort »* et met à charge de Dumas de lui sauver la vie, lequel répond que 10 000 francs, c'est *« vingt-cinq mille lignes, un million de lettres, un mois de travail »*; une jeune Anglaise, marchande de fleurs pour payer ses leçons de chant, le supplie de lui envoyer des clients; un anonyme lui reproche d'avoir dilapidé 18 millions. D'autres Causeries tirent leur intérêt de l'amitié avec tel ou tel, des sentiments affectueux que voue à Dumas le lectorat populaire, de sa peur des chiens qui, en provoquant la rage, sont si dangereux qu'ils méritent le titre de *« candidat à l'humanité »* ; et on sourit quand il confie comment, ayant aperçu Porthos, Athos et Aramis dans *Les Mémoires de d'Artagnan*, l'idée lui vint d'un roman qui aurait pour titre ces trois noms, ce que le responsable littéraire du *Siècle*, qui devait le publier, refusa en arguant du *« grand nombre d'abonnés qui ne comprennent rien aux terminaisons grecques »* et en proposant un autre titre, *Les Trois Mousquetaires*.

Découvertes par Claude Schopp, ces Causeries, accompagnées d'un précieux appareil critique, sont un régal de ton libre et d'humour. Le bouillant Alexandre y laisse paraître aussi bien ses humeurs que ses tendresses. De cet insatiable de tout, Claude Schopp nous restitue la vie dans une édition amplifiée de sa biographie parue il y a douze ans. Riche de lettres qui donnent ici et là la parole à Dumas, *placée dans son contexte* historique de la Restauration à la chute du Second Empire, et dans celui d'une histoire littéraire où passent tous les grands noms du XIXe siècle, ce Dumas est ce que l'on peut faire de mieux dans le genre. Œuvre de bout en bout captivante, tour à tour mélodrame avec les premières années de l'autodidacte et la vie *« d'une cousette et d'un poète »* dans une mansarde pour Mimi Pinson, roman d'amour avec *« ce Dumas qui crève deux ou trois maîtresses sous lui »*, d'aventures quand il se mêle aux luttes internes en un temps où *« la littérature est une arme politique »* ou aux combats lointains quand il procure des armes aux Chemises rouges de Garibaldi; à quoi il faut ajouter le capitaine de la garde nationale qui fait le coup de feu en 1830, le dramaturge qui, avant Hernani, annonce la nouvelle génération romantique et contestataire, le créateur de personnages devenus mythiques, les voyages qui en font un précurseur du grand reportage, l'auteur chéri du public, le grand seigneur qui se fait bâtir un château et un théâtre, le millionnaire ruiné. Tous ces Dumas invraisemblables comme d'une intrigue romanesque trop bien apprêtée mais qui sont un seul et *« merveilleux Dumas »*, comme disait Apollinaire.

Pierre-Robert Leclercq



Le verre et le verbe hauts

CHRONIQUE DE LA VICTOIRE DES MAGES
(Fath-nameh-ye-moghan)
de Houchang Golchiri.
Traduit du persan
par Christophe Balay,
éd. *L'inventaire*, 75 p., 59 F.

Lu en public en 1979 en Iran par son auteur, ce texte étincelant n'a été publié que dix ans plus tard. En Suède. Un détour qui indique combien la *« victoire des mages »* reste problématique. Cette victoire est celle du vin, première des libertés. Et celle de la poésie : *« Quand le poète parle du vin ou de l'échanson, c'est pour lutter contre l'hypocrisie, pour démasquer les intégristes. »* En débitant son alcool, Barât, le tavernier, manifeste le même héroïsme tranquille qu'en renversant, seul, la statue du tyran. Interdire un jour le vin – cette *« abomination des abominations, plus suave qu'un baiser sur la joue »*, selon Hâfez –, c'est entasser des livres au milieu de la rue pour y mettre le feu le lendemain ; c'est jeter de l'acide au visage des femmes le surlendemain et finir par crier, la haine aux lèvres : *« Vive la mort ! Vive le cimetière ! »*

La victoire des mages serait celle des prêtres zoroastriens, celle de la Perse préislamique. Houchang Golchiri, l'un des principaux écrivains iraniens contemporains, appelle à renouer avec ces antiques racines, avec Hâfez comme avec la tradition du conte politique. Il cherche les collisions entre la langue poétique et la gouaille populaire, parfois ambiguë, fomenteuse de révoltes et tentée de se dévoyer avec ses bourreaux. La vivacité de ses dialogues insolents et brefs a le goût d'un alcool tiré sur le trottoir pour un peuple qui ne se poserait d'autre question que morale et dont chaque verre aiguiserait la lucidité : *« Maintenant, je sais que l'histoire n'a pas de poubelle. »*

J.-L. P.

Les cauchemars de Stephen Dixon

Un père ressasse le meurtre de sa petite fille, victime d'un tueur fou. Huit psaumes pour conjurer l'horreur, la douleur et le drame

AUTOROUTE
(*Interstate*)
de Stephen Dixon.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Nicólas Richard.
Balland, 444 p., 139 F.

Il démarre au quart de tour, file à fond de train, on ne peut plus arrêter. La machine romanesque s'emballe, fonce littéralement à tombeau ouvert. Le narrateur conduit son récit au mépris arrogant des coups de frein : ni pauses, ni arrêts sur l'image, ni transes verbales. Il est en voiture avec ses deux filles, Margo et Julie, neuf et six ans, il roule sur l'autoroute, les gamines braillent, réclament un arrêt-pipi, quand le réel dérape. Stephen Dixon écrit comme John Cassavetes, mais le scénario ressemble à du Steven Spielberg. Une poursuite infernale, un duel absurde, quelques minutes de terreur aveugle. Un véhicule arrive à la hauteur du conducteur, le passager lui fait signe de baisser sa vitre, sort un flingue, le vise à la tête. – *« Vous êtes taré ou quoi ? »* – *« T'as eu peur, connard ! »* Panique. Urgence : semer le dingue. Accélération express. Le type revient frôler la carrosserie, braque son arme, les filles hurlent, il tire, l'aînée dit : *« Papa, Julie ne bouge plus. »* Elle est morte.

Les funérailles ont lieu deux pages après le début ; après quoi, le père de famille d'une famille américaine ordinaire retourne sur les lieux du crime. Pendant des semaines, il cherche la trace de la fourgonnette assassine et de son sinistre chauffeur. Il le retrouve, le prend en chasse, joue aux autos-tamponneuses, le reperd de vue, lui remet la main dessus, le tue, purge une peine de dix ans, tente de reprendre le fil d'une vie foutue en l'air. Pas avec sa femme (il y a belle lurette qu'elle s'en est allée voir ailleurs), mais avec sa fille survivante, qui se fait prier. *Autoroute* est l'histoire (morbide, obsessionnelle) d'un drame de la paternité.

Le livre égrène huit chapitres. Huit fois, le narrateur retrace la tragédie, en un crescendo de plus en plus pathétique, comme autant de variations sur la violence aveugle, la culpabilité, la nostalgie, le temps perdu, les rendez-vous manqués, avec longues parenthèses sur l'enfance, le nazisme, l'escapade sexuelle, l'abattement complet, l'impossibilité totale d'être consolé, le chagrin écrasant, le remords... Le huitième psaume recèle une surprise.

LITANIE OPPRESSANTE

Ce n'est pas la première fois que Stephen Dixon se penche sur la douleur d'un homme dont l'enfant a été abattu à froid, par hasard, par un dingue (1). Dixon est un père inquiet : *« Je passe mon temps à imaginer les pires choses qui puissent arriver à ma famille,* dit-il. *En écrivant ce livre, il m'est arrivé plusieurs fois de devoir m'arrêter, car je fondais en larmes. Cela valait-il le coup que j'aille jusqu'au bout ? Je n'en suis même pas sûr. »* La prose l'a happé pourtant, l'a conduit, lui le prolifique virtuose de la fiction courte, à accoucher de ce roman touffu, étouffant, litanie de pages gorgées de texte, sans débuts de paragraphes auxquels se raccrocher pour respirer. *« J'aime le style oppressant »* : Dixon est un homme pour qui la vie est une (sale) blague.

Ecrire est devenu pour lui une nécessité le jour où son frère aîné, écrivain, s'est noyé à vingt-sept ans. *« Ce fut comme si j'avais hérité de son esprit. »* Stephen était alors journaliste, et consacrait déjà ses soirées à affronter la page blanche afin de ne pas devenir le énième journaliste alcoolo de Washington. Mille et un petits métiers lui permirent d'assurer sa survie pendant qu'il s'inventait des histoires sordides ou burlesques, en essayant d'oublier ceux qu'il considère comme ses maîtres : Joyce, Hemingway et Camus. Dixon dédaigna toute vie sociale. Son existence était désormais vouée à ce qu'il appelle son *« expérience mystique »* : l'attente brûlante d'une illumination, une envolée, un flash miraculeux qui lui dicte son sujet, avant qu'il ne s'acharne les semaines suivantes à nettoyer, élaguer, polir. Dixon est un perfectionniste, adepte des exercices de style, soucieux de raconter des histoires fortes en variant chaque fois la manière, en se fixant des défis, en accomplissant des tours de force, par exemple une phrase de 49 pages.

Il a fait un certain effet, au festival « Etonnants voyageurs » de Saint-Malo, en affirmant que les livres de la Beat Generation n'avaient aucun intérêt, qu'ils étaient *« intellectuellement creux »*, que Kerouac n'avait écrit que des bouquins *« sexy pour adolescents »*. La désapprobation de ses confrères le laisse complètement froid : *« Moi, à l'époque, je lisais Dostoïevski, et pour la novation en matière sexuelle, c'était chez Sartre ou Moravia que j'allais. »*

Déterminé, sûr de lui, il écoute les compliments du *New York Times* qui rapproche sa *« tragique éloquence portée à son paroxysme »* de Mark Twain. Rien ne semble pouvoir ébranler Dixon, sauf l'insécurité, les agonies à l'hosto, les corps amputés. Sans dévier de ce qui apparaît presque comme une vocation, il passe la violence urbaine au scanner, scande des strophes de douleur pour les mâles qui cherchent des femmes désespérément, les tenanciers de bar harcelés par des maîtres-chanteurs, les citadins soumis à des agressions qui tournent parfois aux gags insensés.

Jean-Luc Douin

(1) Voir « Perdu », l'une des nouvelles publiées dans le recueil *Pour faire court*, Balland, 1995.

Plus dure sera la chute

Jakob Arjouni dépeint avec une ironie mordante l'Allemagne de la réunification

MAGIC HOFFMANN
de Jakob Arjouni.
Traduit de l'allemand
par Stefan Kaempfer,
Fayard, 253 p., 120 F.

Jakob Arjouni n'est pas un doux rêveur, et tant mieux pour nous. Les mouvements d'enthousiasme collectif, les réjouissances de rigueur, très peu pour lui. Surtout lorsqu'il s'agit de célébrer un événement dont les conséquences ne lui semblent pas franchement merveilleuses, du moins pas autant qu'on veut le dire. Né à Francfort en 1964, auteur à succès dans son pays, ce romancier au visage de jeune homme n'entretient pas d'illusions sur la réunification allemande. *Magic Hoffmann*, son dernier livre, est une peinture originale et très acide de l'Allemagne après la chute du mur de Berlin.

« Toute l'hystérie qui s'est développée autour de cette affaire m'a semblé bizarre, explique Jakob Arjouni en parlant de la réunification. *La plupart des gens qui se réjouissaient étaient très déconnectés du réel. Au bout d'un moment, l'omniprésence de ce thème m'a poussé à quitter l'Allemagne. »* Quelque temps après avoir terminé ses études secondaires, il vient en France, passe quatre ans à Montpellier, où il s'inscrit à l'université, puis retourne s'établir à Berlin tout en conservant une maison près de Narbonne. Pas de *« thème unique »*, pas de pays unique, seule l'écriture s'impose.

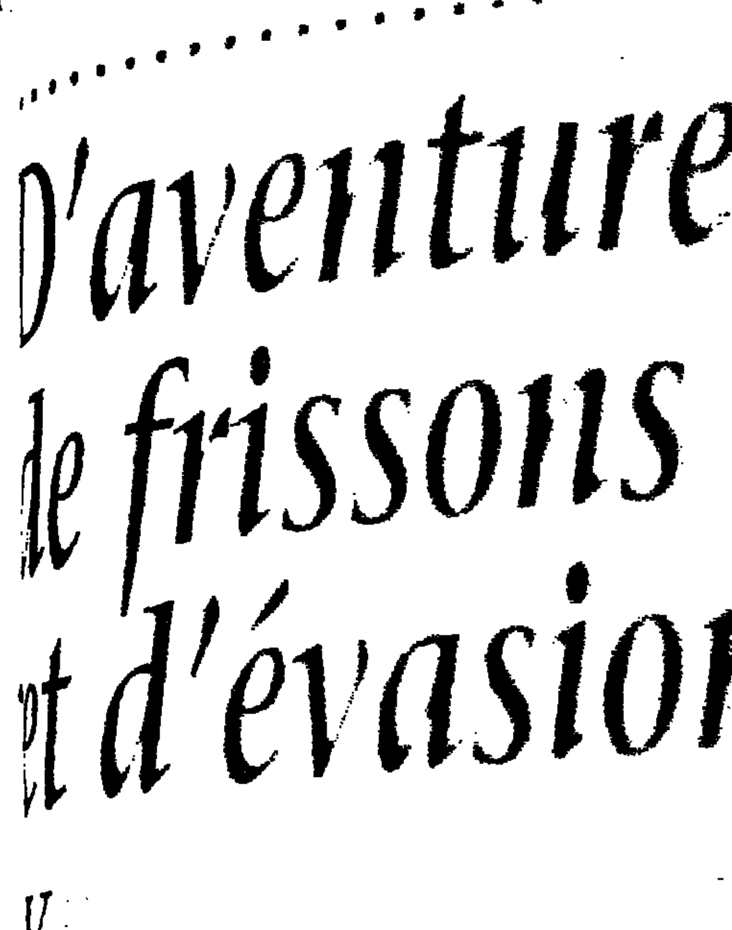
D'une résidence l'autre, Jakob Arjouni se consacre donc à la littérature, qui est devenue son gagne-pain. Des romans policiers d'abord, dont le héros est un détective privé turc installé en Allemagne (1), puis un roman tout court et un recueil de nouvelles. L'écrivain ne se reconnaît pas vraiment dans les pratiques romanesques de ses compatriotes, ne serait-ce qu'à cause de son plaisir à raconter des histoires. *« En Allemagne, les romanciers n'aiment pas beaucoup cela,* affirme-t-il. *Moi, oui. Les histoires sont un mélange de ce que je connais et de ce que j'espère connaître un jour. »* Il se promène donc en *« caméléon »* dans toute sortes de lieux et de milieux pour engranger des impressions, des expériences et des analyses qui serviront ses récits.

Ce goût pour la narration transparaît nettement dans *Magic Hoffmann*, ou l'itinéraire d'un jeune homme naïf et rusé, sorte de paysan parvenu qui ne parviendrait pas. « Magic », c'est le surnom que s'est donné Fred, un garçon fasciné par les reflets d'une culture américaine totalement fantasmée. Après quatre ans passés à l'ombre pour hold-up, il entreprend de chercher ses anciens complices à travers une Allemagne fraîchement réunifiée. Mais ces comparses, avec lesquels il avait projeté de partir pour le Canada, n'ont plus l'intention de s'embarquer dans ce genre de rêve. Tout a changé autour de Fred, la prison l'a isolé du cours de l'histoire.

Avec une ironie mordante, Jakob Arjouni décrit le parcours de ce jeune homme intelligent et complètement à côté de la plaque. Fred est un contre-héros qui se couvre à l'occasion de ridicule, arbore une coupe de cheveux démodée, des vêtements impossibles et des réflexes qui ne cadrent plus avec le monde qu'il découvre. Mais, dans le faisceau de son regard neuf et libre, les situations et les gens se révèlent beaucoup plus ridicules encore et déshabillés par la désopilante lucidité de celui qui observe de l'extérieur, sans jamais s'apitoyer. A Berlin, l'obscénité du culte de la consommation, les relents de fascisme, le faux esprit et l'esthétique conditionnée par la mode sont les piliers d'un univers pathétique. La fuite est le seul recours pour échapper au troupeau devenu fou, ce qui donne la mesure du pessimisme de Jakob Arjouni.

Raphaëlle Rérolle

(1) Fayard





Anciennes Amours

Vingt ans après « La Dédicace », Botho Strauss renoue avec le récit amoureux

DEMEURE, PÉNOMBRE, MENSONGE
(Wohnen, Dammern, Lügen)
de Botho Strauss.
Traduit de l'allemand
par Colette Kowalski,
Gallimard, coll. « Du monde entier », 208 p., 108 F.

Ce n'est pas un livre. C'est une bénédiction. Une promesse de déni. Avec *Demeure, pénombre, mensonge*, Botho Strauss atteint ce dont ses plus fidèles lecteurs pouvaient douter. Il les réconcilie avec son œuvre, mise à mal par la polémique, violente et justifiée, suscitée par ses prises de position en faveur d'un *« retour au nationalisme allemand »*. Entre 1994 et 1996, il a plus été question du virage à droite de l'écrivain que de sa littérature (*Le Monde* des 24 février 1995 et 10 mai 1996). Pendant ce temps, Botho Strauss avait quitté son appartement berlinois pour s'isoler dans une maison de la campagne du nord de la ville. Là, il a renoué avec le fil d'une histoire qui remonte à ses débuts, dans les années 70. C'est l'histoire d'un regard qui dessine une cartographie de l'amour.

Des couples, passants, amants, amis, fratries se croisent sans se rencontrer dans ce récit composé de trente-huit séquences. Ils habitent *Demeure, pénombre et mensonge* comme on le ferait d'un vaste appartement vide, à visiter. Seul leur guide a idée de qui ils sont. Il les observe avec détachement. Dans *Les Ailes du désir*, Wim Wenders convie un ange à se promener ainsi dans le ciel au-dessus de Berlin. Vies fragmentaires, temps morcelé : c'est une suite ininterrompue de ruptures que livre Botho Strauss. Mais ses personnages ont tous un point commun. Ils traversent le temps de la solitude. Avant, il y a longtemps, certains hommes et femmes de *Demeure, pénombre, mensonge*, sont allés voir *La Notte* d'Antonioni. Et ils ont rêvé de vivre, comme Marcello Mastroianni et Jeanne Moreau dans le film, en masquant leur grand ennui avec la pudeur stylée d'aristocrates. Depuis, ils ont renoncé. Se souviennent-ils seulement ? Botho Strauss ne le dit pas. Il suggère un abandon.

Le monde est sans passion. Une hostilité diffuse le parcourt. Elle rend les gens et les instants nerveux, malheureux. Botho Strauss guette cette douleur, qui, chez ses personnages, s'apparente à un manque : ils ne peuvent pas s'en passer. Depuis combien d'années ce vieux couple de traducteurs marche-t-il ainsi dans la rue, à essayer sans fin de trouver le mot juste ? Quand ces deux frères arriveront-ils à se quitter sans prolonger l'au-revoir matinal ? Helty laisserait-il cet appartement où son amie se suicida quand ils étaient étudiants ? Pourquoi celui-ci se met-il tout à coup à frapper une femme ? Et celle-là, qu'est-ce qui la pousse à se faire prendre pour une autre ? Il y a toujours quelque chose qui cloche – dérapages, incidents, mouvements infimes, gestes à peine perceptibles. Ce n'est pas le chaos, mais le vide infini des attentes déçues qui mine les personnages de Botho Strauss. L'impossible appel de l'instant.

Pourtant, *Demeure, pénombre, mensonge* dégage une grande douceur. C'est un hymne à l'entre-deux, à ce qui reste en suspens quand les adieux ont été faits. Une voûte recouvre le monde de Botho Strauss. Elle a la transparence d'une membrane, au travers de laquelle l'écrivain observe que rien n'est tragique. Juste du temps qui passe, des désirs qui vont et viennent. Il y a vingt ans, dans *La Dédicace*, Botho Strauss racontait la quête d'un homme abandonné par la femme qu'il aimait. *Demeure, pénombre, mensonge* s'inscrit dans cette lignée : c'est un livre triste et beau. Un livre d'amour.

Brigitte Salino

Le souffle de l'enfance

Le temps d'une absence, un homme écrit l'œuvre de sa vie, vécue, rêvée avec la poésie de Bo Carpelan

LE VENT DES ORIGINES
(Urwind)
de Bo Carpelan.
Traduit du suédois par C. G. Bjurström et Lucie Albertini.
Gallimard, 302 p., 120 F.

Le roman, selon Bo Carpelan, principal poète et romancier finlandais d'expression suédoise, s'apparente à un phénomène météorologique. Il est ce tourbillon qui s'élève au point de rencontre de deux fronts : ceux du romanesque et du poétique. *Le Vent des origines* est à la fois le nom du narrateur (Urwind en allemand), et le souffle premier, venu de l'enfance, qui inaugure, accompagne et prolonge toute sensation nouvelle, transporte les mots qui tenteront de lui donner un contour. Ainsi se définissent des courants, des correspondances, des parcours d'où surgit la trame secrète d'une vie *« fixée dans la conscience avec des aiguilles d'acier »*.

Comme le fut son père, ce *« dévoreur de livres »*, Daniel Urwind est un paisible bouquiniste. Sa femme, chercheuse, part effectuer un stage dans une université américaine. Le besoin d'écrire tire son origine du vide qu'elle laisse, qui en appelle au récit quotidien. Le temps du livre est celui de son absence, soit un an et quatre saisons, en cinquante-deux épisodes, qui courent aussi sur cinquante-deux ans, puisque tel est l'âge du narrateur dont chaque année d'existence vaut chapitre. C'est assez d'esprit de géométrie pour lui accorder la plus grande liberté. D'autant que l'homme a le souci de tout dire. De tout dire ou de tout se dire ? Il se pose la question. De dire ce qui *« inventorie l'inconnu en lui »*, et met sa vie en forme.

Il a été un enfant-livre que son père installait sur un rayonnage parmi les autres volumes. A se blottir contre eux, il a appris à observer le monde de leur point de vue et à le commenter. Chaque semaine, ceux dont on fêtait l'anniversaire étaient assemblés dans la vitrine de la boutique. Il s'émerveille de se trouver sous le regard conjoint de Leino, Proust, Thoreau et Schulz une semaine ; celui de Cavafis, Blixen, Bang, Hasek, Defoe et Shakespeare une autre ; celui d'Akhmatova, Remarque, Orwell, Rousseau, Pirandello pour la Saint-Jean. Et il y a ceux qu'il ne quitte jamais, *« les grands maîtres modernes qui sont comme des enfants, tellement vieux : Broch, Kafka, Musil et Trakl »*. Parfois, il a le sentiment qu'il pourrait être l'un d'eux et *« ajouter* [sur les rayons] *l'œuvre péniblement rêvée de sa vie »*.

AFFRONTEMENTS

L'enfance, c'est *« penser des pensées d'adulte et ne pas pouvoir les exprimer »*. Aussi, seul l'adulte capable de penser l'enfant l'intéresse-t-il, celui qui interroge : *« Pourquoi je grandis comme si j'étais un chewing-gum dans la gueule du monde ? »* Bientôt, il n'a plus qu'un pas à faire pour passer d'un âge à l'autre et se cogner contre un miroir : *« Tu as grandi, les os te démangent, ils se frottent l'un contre l'autre, ils frottent, ils frottent aussi bien quand on est tout petit que lorsqu'on descend dans la tombe. »* L'adulte affronte son enfance comme le romancier « son » poète, le bouquiniste « son » client ou « son » livre. Significativement, la fin de vie commune est aussi celle de l'inspiration. Le monologue s'apparenterait à la mort, s'il n'offrait en même temps l'ouverture à tous les possibles de celui qui écrit son nom de vent sur du vent. *« Écoute, et tu entendras quelqu'un qui écoute à son tour. Si tu oublies ton nom, tu porteras le nom de tous. C'est ton nom le plus profondément enfoui en toi. »*

Jean-Louis Perrier

L'art du silence

Tarjei Vesaas évoque avec un pouvoir mystérieux et envoûtant l'indicible naissance des sens

UNE BELLE JOURNÉE
(Ein Vakker Dag)
de Tarjei Vesaas.
Traduit du norvégien
par Elisabeth et Eric Eydoux,
préface d'Anne Baatard,
éd. *Le Passeur*, 128 p., 79 F.

Cela se passe avant, au début de quelque chose d'essentiel, à l'instant précis d'un secret absolu. Né en Norvège en 1897, mort en 1970, Tarjei Vesaas partage avec son célèbre contemporain Knut Hamsun – l'autre grand écrivain norvégien de l'époque, prix Nobel de littérature en 1920 – ce mystérieux pouvoir de placer son récit au commencement de toute sensation, dans cet intervalle fugitif où le langage émerge sans avoir encore eu le temps de prendre corps. Ce à quoi l'on assiste, sans un bruit, c'est à un événement d'apparence anodine qui marque le premier pas, ou l'ultime, de toute une vie. Cela peut être un jeu d'enfant virant soudain à la révélation amoureuse, ou la vision d'un élan *« indicible »*, invisible, traversant la forêt comme une masse de lumière flamboyante. Chaque fois, il y a une découverte primordiale, un éblouissement – autant dire, au sens païen du terme, une épiphanie.

Du puritanisme luthérien et des ténébreuses sagas islandaises du Moyen Age, Tarjei Vesaas (prononcer *« Terié Vesos »*) a aussi retenu de son éducation norvégienne un sens profond, quasiment panthéiste, de la nature. Dans le silence que se partagent les personnages, c'est elle qui les convoque, qui les réunit, qui les éveille à eux-mêmes. *« Presque rien n'a besoin d'être dit quand on a des yeux et quand on a sa propre chanson »*, écrivait l'auteur des *Oiseaux* et du *Palais de glace*. On ne peut mieux décrire l'étrange atmosphère qui règne dans chacune des nouvelles d'*Une belle journée*. Les personnages n'y ont d'autre qualité que celle d'être à l'écoute, dans un état de disponibilité absolue. Plus que l'événement lui-même, plus que ces instants déterminants de l'existence, Vesaas a l'art d'en évoquer en silence, imperceptiblement, comme dans un souffle, la révélation.

Comme par préférence pour les êtres que la civilisation n'a encore pu toucher, ou au contraire pour ceux qui n'ont plus rien à perdre, Tarjei Vesaas met en scène davantage des enfants, des vieillards, et plus encore des animaux. C'est un jeune garçon humilié par l'arrogance des filles et s'éveillant aux sens malgré lui, ou un élan que guettent dans la forêt des enfants et un vieil homme puisant dans cette attente sa dernière force de vie, un poisson de rivière franchissant la barrière des courants et débarquant *« en pleine sauvagerie »* dans le monde des plus grands, ou encore un cheval perdant pied dans les marécages enneigés : *« A ce moment, il émit un son étrange, un de ces sons que l'on n'est guère habitué à entendre chez les chevaux et qui parut traverser l'atmosphère comme une masse sombre. »*

Cette nouvelle, « Le cheval de Hogget », qui suit sur un rythme haletant les soubresauts du cheval enlisé et l'énergie désespérée des gamins luttant pour sa survie, est sans doute, avec « Japp », l'une des plus belles de ce recueil magnifique, littéralement envoûtant, véritable invention d'un langage de l'innommable et du silence. Japp, c'est un chien, immobilisé au bord d'un précipice, aplati au milieu des herbes, face à *« l'incompréhensible espace »*. En bas, son maître est tombé. Pour lui aussi, *« il s'était passé quelque chose d'inimaginable »*.

Marion Van Renterghem

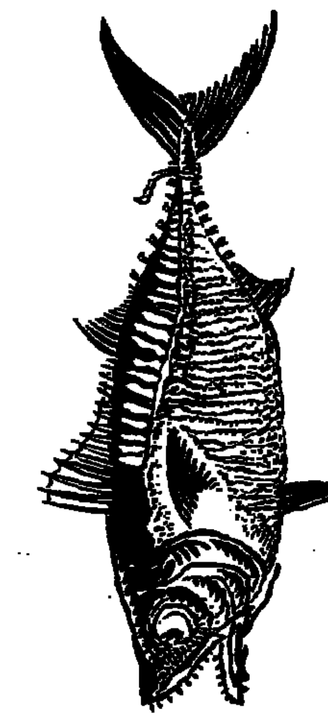
D'aventures, de frissons et d'évasions

Facile à lire, pas si facile à écrire, la littérature de saison vous attend en vacances

Voilà des semaines que vous êtes à l'eau minérale. Vous avez travaillé vos abdo-fessiers et vérifié que vous entrez toujours dans vos tenues de l'année dernière : parfait ! Vous êtes prêt pour l'été, saison des audaces, des indolences et des péchés mignons. Fini l'ascétisme : vous allez pouvoir lamper le petit vin de pays et reprendre de la paella. Et lire un roman populaire. Car vous mettrez entre parenthèses la Culture, les Editions critiques, le Livre qu'il faut avoir lu et autres majuscules impératives. *Ce qu'il vous faut, c'est le frisson*, l'amour, l'évasion, le rêve : un roman pour l'été. Attention à bien choisir : il en est d'exécrables. Cette littérature-là n'est pas exempte de prétentions, de bâillements et de sornettes. Si les bambins vous laissent un peu tranquilles, réfléchissez donc aux recettes du genre. Comment se fait-il qu'un best-seller, parfois, *vous emporte et vous séduise ?* Par quels procédés satisfait-il ces appétits si particuliers qui vous viennent au solstice ?

D'abord, sans doute, vous voulez de la clarté : des bons et, naturellement, des méchants. *Lorsque vous descendez le sentier* qui mène à la plage, vous n'avez pas envie qu'un romancier vienne vous démontrer que la vie est compliquée et que vous-même n'êtes pas si simple. Vous acceptez que l'analyse psychologique s'efface devant l'action, ses galops et ses renversements. Il faut que ça bouge. *Le rythme est donc essentiel*, et il n'est pas si facile à orchestrer. Vous voulez aussi savoir où vous êtes, dans quelle contrée, à quelle époque, et vous êtes exigeant sur les descriptions, parce que vous comptez y accrocher vos rêveries. Pour frivole que soit le sujet, l'auteur doit le connaître à *fond, et vous savez déceler* les paresses et les tricheries. Enfin, il vous faut du volume, un livre qui vous fera de l'usage, car vous divaguez mieux au long cours.

Du frisson, vous en trouverez dans *Un homme de glace*, un thriller exceptionnel. *Ça se passe surtout* en Ecosse, où rôde un justicier très méchant avec les



méchants. Un journaliste rétif, qui marche à l'informatique et à la *coke, s'interroge sur ces meurtres.* Il s'interroge un peu trop, même, et l'on en vient à se demander si ce jeune homme... A vous de voir ! *Le Mégalodon* est un autre serial killer, grand format celui-là : il boulotte des tyrannosaures au petit déjeuner. *Heureusement, il a disparu* depuis cent mille ans. Encore *que... eh oui*, dans les entrailles de l'océan, près des volcans sous-marins qui réchauffent son environnement... Y restera-t-il ? Aïe ! On finira par l'occire après pas mal de dégâts. Facile : il suffit de s'introduire dans son estomac. Le héros, *Jonas Wilson, justifie ici son prénom.* Il aurait pu lâcher sur le monstre les cohortes de *L'Empereur des rats*, décrites par un Lentéric en grande forme. Ce souverain débonnaire règne sous le 13e arrondissement. Il a des généraux, des courtisans et des manies. Avec une rate de laboratoire, vierge protégée dès l'enfance de tous les germes et toutes les tentations, la Purissima, en somme, il a conçu un raton de charité et d'amour, le Messie des rats, qui réussira – au prix de quelles épreuves ! – à rapprocher son peuple de la race humaine dans une harmonie finale délicieusement absurde.

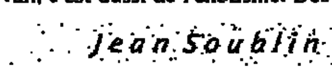
Si ce délire d'égout vous répugne, allez faire un tour chez les grands fauves avec *Des tigres et des hommes*, un reportage alerte et fin où l'on découvre des aspects moins connus de l'Asie du Sud-Est. La documentation est irréprochable et les histoires palpitantes. Il n'y a plus que deux milles tigres sur la planète, tous condamnés à brève échéance, dépêchez-vous de les découvrir. Retournons aux humains, *qui n'urinent pas forcément* pour marquer leur territoire.

On aime à croire que l'amour marquera votre été, au moins vos lectures de l'été. Il vous attend, prolixe et aventureux, *Au cœur de l'Ouest*, c'est-à-dire au Montana *avant qu'il ne soit envahi par les* chemins de fer et les écrivains bucoliques. Une jeune Bostonienne un peu guindée rêvait de cowboys : la voilà servie. Elle épouse un mari tenace et travailleur, mais le beau-frère a sa part du ranch et bientôt sa part du cœur de la jeune mariée. Une passion charnelle, *durable et jamais assouvie :* la princesse de Clèves au pied des Rocheuses. L'auteur, une femme, a servi comme capitaine dans les US Marines. On ne se doutait pas que cette institution formait aussi des écrivains, eh bien si ! Mary Wesley, elle, n'a sans doute jamais porté les armes, mais cette *octogénaire clairvoyante et délurée* sait regarder les autres et démêler les écheveaux du cœur. Son *Expérience enrichissante* met en scène des personnages si contemporains, si finement esquissés qu'on y reconnaîtrait les gens de votre immeuble. Ils fourmillent, s'activent, se disputent et, pour deux *d'entre eux, s'aiment d'un amour* rédempteur et charmant.

Rien de charmant, en revanche, aux alentours de *La Croix de fourche*, mais le fin fond du Morvan, c'est aussi de l'exotisme. Des vieillards isolés dans leur hameau luttent en teigneux roublards contre la résidence secondaire du voisin riche. Leur passé explique leur comportement, celui du malheur, de la pauvreté solitaire, de la haine de proximité. Voici la leçon magistrale de ce beau récit : on trouve aussi des exclus loin des banlieues surpeuplées ; il y en a, il y en a toujours eu dans nos campagnes dures. Jadis ils prenaient les armes, l'Anglais Trollope l'a raconté dans un de ses premiers *romans qui date de 1850. Vendée.* Une cavalcade guerrière en pays de Loire sous la Convention. On se bat, on s'aime, on se trahit, on casse du « bleu ». Parmi les personnages historiques mis en scène, on remarque avec intérêt Santerre, un brasseur de gauche que l'Histoire et la Littérature ont un peu négligé. On se bat aussi sur l'échiquier de *Pions, dames et cavalier*, mais on reste entre gens du monde. L'époque est passionnante, fin de l'Empire et début de *la Restauration. Pour qui a servi* Napoléon, il faut se mettre à l'abri, se refaire une carrière, et nous voilà partis pour Venise, Moscou, le Caucase. Les cuirassiers rugissent, les bals resplendissent et les portraits de femmes sont absolument *délicieux. L'auteur*, il n'y a pas si longtemps, fréquentait les conseils d'administration et *faisait frémir* la Bourse... il réussit brillamment sa reconversion.

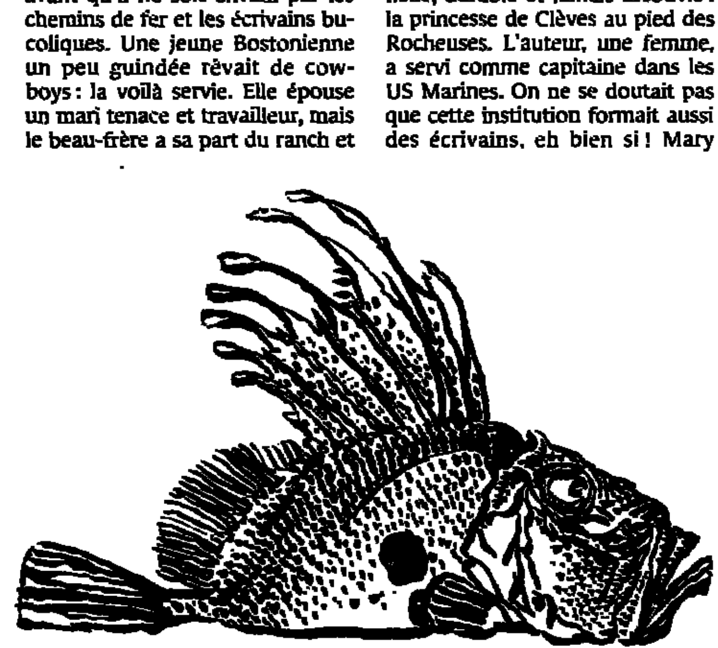
On peut en dire autant du *Capitaine de Castille*, jeune Andalou traqué, ruiné, qui récupérera pouvoir, richesse et amour aux Amériques. Le méchant, ici, c'est l'Inquisiteur, voyez ses cachots et ses bûchers. On en réchappe pour aller avec Cortes conquérir le Mexique et protéger les Indiens contre les catéchiseurs. Ce premier roman d'un quinquagénaire *date de 1945, il a battu tous les records* d'édition, une valeur sûre. Bien qu'il soit dominicain, le héros des *Naufragés de la Terre sainte* n'appartient pas au Saint-Office. C'est un brave homme de moine, ravagé d'amour mystique pour sa sainte préférée. Il va lui rendre visite au Sinaï où ses restes reposent. *Le pèlerinage, c'est aussi* l'évasion. Malheur ! Alors qu'il vogue vers la Palestine, en 1483, les reliques de la martyre disparaissent les unes après les autres. Lumignons allumés par des nuits d'orage, apparitions fugitives, *marches humides* qui descendent vers on ne sait où : l'Américaine Sheri Holman réinvente le roman gothique, et sa facture originale et drôle lui assure déjà un vif succès.

Essayez l'un ou l'autre, selon vos inclinations ; puissiez-vous vous surprendre à murmurer sous les cigales : « *C'est idiot, je sais bien, mais ça marche, et je me laisse prendre.* » Délectable pensée de vacances... vous l'avez bien méritée.



Livres mentionnés :

- *Un homme de glace*, de Iain Banks, traduit de l'anglais par Hélène Collon, Denoël, 329 p., 139 F.
- *Mégalodon*, de Steven Allen, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Laure Joanin, éd. du Rocher, 354 p., 110 F.
- *L'Empereur des rats*, de Lentéric, Plon, 319 p., 118 F.
- *Des tigres et des hommes*, de Richard Ives, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Hubert Tézenas, Belfond, 271 p., 120 F.
- *Au cœur de l'Ouest*, de Penelope Williamson, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Michel Ganstel, 625 p., 139 F.
- *Une expérience enrichissante*, de Mary Wesley, traduit de l'anglais par Michèle Albaret-Maatsch, Flammarion, 331 p., 130 F.
- *La Croix de fourche*, de Didier Cornaille, Presses de la Cité, 345 p. 120 F.
- *Vendée*, d'Anthony Trollope, traduit de l'anglais par Béatrice Vierne, éd. du Rocher, 577 p., 149 F.
- *Pions, dames et cavalier*, d'Alain Chevalier, Albin Michel, 331 p., 120 F.
- *Capitaine de Castille*, de Samuel Shellabarger, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Marie Madeleine Dujon et Jean Castet, Phébus, 699 p., 169 F.
- *Les Naufragés de la Terre sainte*, de Sheri Holman, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Claude Séban, Ramsay, 390 p., 139 F.



l i v r a i s o n s

● **EOTHEN**, d'A. W. Kinglake

Eothen, c'est-à-dire l'Orient, en grec. Le titre déconcerte, le livre aussi. Des voyages en Terre sainte, on n'en manquait certes pas dans les années 1830. Celui-ci, bref et acéré, prend le contre-pied des autres avec un message d'esthète contestataire. Ne perdez pas trop de temps aux *Pyramides ou au Saint-Sépulcre*, conseille-t-il en substance, évitez de vous lamenter *au pied du Mur* et de méditer sur les Ruines. Regardez plutôt le petit peuple : ces Levantins, au fond, sont assez réjouissants. L'aristocrate hautain, follement courageux devant la peste ou les brigands, est finalement plus proche de son sujet que Lamartine ou Chateaubriand (traduit de l'anglais par G. B., Phébus, 262 p., 129 F).

● **EL PASO**, de R. B. Cunninghame Graham

Voici un homme riche et aventureux, *qui a* goulûment profité de sa jeunesse. En Argentine, notamment, où il a été bouvier vers 1870. Les gauchos régnaient alors sur la pampa, avec leur culture de cuir, de lames et de viande rouge, mais aussi d'amitié taciturne et de rares amours. Dans ces nouvelles écrites en espagnol, la langue de sa mère, il nous parle d'eux comme bien peu d'Argentins ont su le faire. Puissance évocative, émotions chaleureuses : certains de ces textes *dictés par la* nostalgie éblouiront ceux qui aiment le cheval, les vastes horizons, ou simplement *la bonne littérature* (*traduit de l'espagnol* (*Argentine*) par François Gaudry, Phébus, 190 p., 119 F)

● ***LA COLÈRE DE SPARTACUS***, *de Colleen McCullough*

La romancière des *Oiseaux se cachent pour mourir* poursuit ses Annales d'histoire romaine avec une énergie presque obsessionnelle. Voici le quatrième tome, il en faudra bien d'autres pour venir à bout de la République et atteindre l'Empire. Pour l'instant, César n'est qu'un jeune loup, les esclaves se rebiffent et Sertorius s'est soulevé en Espagne. Rome n'est plus dans Rome... Tous les faits sont avérés, tous les personnages, historiques, tous les dialogues, vraisemblables. Mais il y a vraiment trop de latin à déchiffrer. A vos Gaffiot ! (traduit de l'anglais *(Australie) par Jean-Paul Mourlon*, éd. L'Archipel, 413 p., 149 F).

● **LE CRÉPUSCULE DE L'AMOUR**, d'Elaine Clark McCarthy

Les analyses sont formelles, elle n'en a plus que pour trois mois. Au soir d'une vie qu'elle trouve trop vide, la condamnée dresse la liste des choses à faire avant de disparaître. Voir voler des faucons y figure. S'éprendre du fauconnier, vivre avec lui *une semaine de bonheur avant l'hôpital n'était pas prévu*. Elle saisit l'occasion et savoure chaque instant sans rien dissimuler. L'auteur a su éviter les pièges de son sujet ; au lieu d'une bluette larmoyante, elle a écrit un livre calme et serein. L'amour est plus fort que la mort, ça fait bien longtemps qu'on vous le dit (traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Danièle Lormont, Calmann-Lévy, 165 p., 85 F).

● ***LA MALVOISINE***, *d'Yves Viollier*

On n'a pas toujours besoin d'un long-courrier pour se dépayser ; quelques heures d'autoroute, quelques décennies y suffiront parfois. En Vendée vers 1927, le malheur s'acharne sur une ferme. Point de diablerie, point de sorcière ni d'envoûtement, ou si peu. Le malheur, simplement, qui ne frappe plus au hasard mais s'attarde au contraire sur une seule famille jusqu'à l'éliminer presque complètement, sans jamais parvenir à étrangler l'espoir. Il fallait à l'auteur bien du talent pour savoir *raconter aussi simplement cette histoire émouvante* et pure (Robert Laffont, 153 p., 99 F).

● **LA MORT DANS LES YEUX**, de Pierre Darcourt

Devenez *serial killer* en six mois : il y a des stages pour ça. Du moins il y en avait en Inde vers 1944. Tout est bon pour casser du Jap : le poignard du Gurkha, le lacet du Thug... et l'esprit de revanche d'un jeune Français. Au-delà des effrayants combats en Birmanie, c'est l'infiltration dans l'Indochine vichyste qui fait l'originalité de ce livre largement autobiographique : bons Corses contre mauvais Corses, réseaux communistes et Gestapo japonaise. Plaies et bosses garanties dans un récit viril (Plon, 394 p., 125 F).

Contre les mythes de la langue française

En inventoriant et en démontant tous les clichés dont usent, à tort, linguistes ou grammairiens Henri Meschonnic redonne toute sa clarté à la notion même de langage

DE LA LANGUE FRANÇAISE
d'Henri Meschonnic.
Hachette, 356 p., 150 F.

Il y a un mythe du génie de la langue française, et un autre, concomitant, qui serait celui de la clarté française. Le génie de la langue française serait de prose, d'idées, comme la philosophie s'écrit en allemand. De même, l'anglais est réputé plus concret, l'hébreu est une langue pauvre et l'arabe une langue riche, le russe une langue jeune et le français une langue vieille. Et aujourd'hui mourante. Les médecins se pressent aujourd'hui pour accourir au chevet de ce grand malade. Le dernier livre d'Henry Meschonnic, *De la langue française*, pose une question paradoxale : de qui faut-il sauver la langue française ? De son propre déclin, ou de ses défenseurs ? Selon lui, l'attitude qui consiste à répéter qu'il y a un génie de la langue française, une clarté française, qui devrait être préservée, n'est pas marginale, elle est officielle, puisqu'elle est celle encore défendue par l'Académie française. On la trouve aussi chez des linguistes, des écrivains, des grammairiens. La situation du français dans le monde ne fait que la renforcer. On fait front contre une menace. Parmi les armes convoquées pour mener cette lutte, la francophonie. D'où un certain nombre de clichés véhiculés par plusieurs linguistes ou grammairiens, au risque de tomber dans la carte postale kitsch : « *Revendiquer le français comme une langue riche, moderne et efficace, telle est la clé d'une action en faveur de son rayonnement dans le monde de demain* », comme l'écrit Claude Hagège, cité par Meschonnic, dans *Le Français, histoire d'un combat.*

La critique de la clarté française et du génie de la langue, telle qu'elle est développée dans *De la langue française*, n'est pas un travail contre la langue française. C'est un travail sur, et donc, un travail pour. Le paradoxe mis en œuvre par Henri Meschonnic est que, pour arriver à penser le langage, la langue, la littérature, il y ait justement à traverser et à réduire des apologies qui, sous prétexte de défendre la langue française, accumulent les méconnaissances.

La critique du mythe de la clarté française tient précisément à la nécessité de savoir ce qu'on dit quand on parle de la richesse d'une langue, ou de sa pureté, de connaître plus clairement les liens entre la langue et le politique quand on parle de rayonnement. La critique de la clarté française n'est donc qu'un travail vers plus de clarté.

Les fausses idées qui ont abondé et continuent d'abonder autour de la langue française pullulent. Meschonnic en pointe ainsi un certain nombre. Tout ce qui n'est pas traditionnel ne serait pas français. Albert Thibaudet écrivait par exemple en 1926 : « *Il conviendra de chercher la mesure dans laquelle fut ou non française l'œuvre de Mallarmé.* » Le symbolisme n'était pas français, pour Maurice Grammont, en 1908, dans son *Petit traité de versification française*, qui reste aujourd'hui très répandu dans les universités : « *Aucune modification importante de notre vers ne semble s'imposer, et surtout l'on ne saurait applaudir aux tentatives qui ont été faites, en général par des étrangers ou de mauvais plaisants, pour le remplacer par un type radicalement différent, sans tenir compte du génie et des exigences de notre langue.* » Autre cliché : la langue française serait pure, elle serait la langue même de la raison, elle serait riche, à l'inverse de certaines langues qui seraient pauvres, elle serait également universelle. Et plus que tout, le français serait une langue belle. Personne ne sait ce qu'est la beauté d'une langue, à quelle aune on pourrait mesurer cette prétendue beauté. La langue serait pure, inséparable d'une phobie de l'étranger senti comme un agent pathogène. Du coup notre langue est parfaite et serait donc fixée. C'est pourtant tout le contraire.

Meschonnic ne se contente pas de faire l'inventaire des multiples absurdités qui auraient été énoncées sur la langue, mais s'interroge sur les raisons pour lesquelles ces clichés ont pu et continuent d'être répandus. Ces clichés reposent sur une erreur théorique de départ, qui oublie de s'interroger sur la notion de langue au moment où l'on prétend défendre la langue française. Pour Meschonnic il n'y a pas de langue, que des discours. C'est la notion, chez Humboldt, développée tout au long du livre, que la langue est *energeia* (une activité), et non *ergon* (un produit). En l'occurrence, la langue comme une activité qui serait sans cesse en transformation. C'est parce qu'il y a le discours qu'il ne peut pas y avoir de clarté de la langue. Une clarté de la langue serait une langue parfaite, et donc, un leurre complet. Il n'y a jamais la langue, sauf dans les dictionnaires et les grammaires, que Humboldt appelait « *le squelette mort du langage* ». C'est cette réalité banale que Meschonnic nous oblige à réviser : le mode d'existence d'une langue et le mode d'existence du discours sont radicalement différents. La langue française existe comme toute langue existe. Selon cette spécificité banale qu'elle est insaisissable comme telle, hors de sa réalisation en discours. Ce qui ferait que la littérature est aussi indispensable à la langue que la langue à la littérature. Il faut chercher dans les œuvres ce qu'une œuvre fait de sa langue et que personne n'avait fait auparavant, et ce qu'il y a de sa langue dans cette œuvre. C'est le jeu des finales dans *Le Dernier jour d'un condamné* de Victor Hugo, analysé par Meschonnic dans *Pour la Poétique IV,* et qui n'a sa valeur sémantique que là. C'est aussi la lettre de Proust à Thibaudet sur le style de Flaubert.

D'une langue, de toute langue, on n'a que des discours. Une évidence que les tenants du génie et de la clarté française ont fini par brouiller, empêtrés dans une attitude entièrement esthétique, qui n'est tournée ni vers une théorie du langage ni vers une théorie de la connaissance.

Samuel Blumenfeld

DR

Henri Meschonnic.
Né en 1932, Henri Meschonnic est professeur de linguistique à l'université Paris-VIII. Depuis son premier ouvrage, *Pour la poétique* (Gallimard), il défend une poétique de l'historicité et du discours, en partant d'une recherche de la spécificité des œuvres littéraires. Cette recherche sera développée en partie dans *Pour la poétique IV, écrire Hugo* (Gallimard). Suivront *Critique du rythme* (Verdier), où le rythme n'est plus pris comme une régularité formelle, qui est celle de la métrique, mais comme une organisation du sens et une organisation du sujet dans le discours, et *Politique du rythme* (Verdier), qui vise à reconnaître les implications réciproques entre la théorie du langage et la théorie de l'histoire, la théorie du sujet et la théorie de l'Etat.

Qu'est-ce qu'un auteur ?

Le philosophe Paul Audi esquisse une réponse originale, avec Mallarmé pour illustration

L'AUTORITÉ DE LA PENSÉE
de Paul Audi.
PUF, 230 p., 118 F.

LA TENTATIVE DE MALLARMÉ
de Paul Audi.
PUF, 96 p., 58 F.

Saluer l'arrivée d'un jeune philosophe sur la scène éditoriale est toujours un plaisir – surtout si sa pensée fait preuve d'une incontestable originalité et que son écriture témoigne d'une élégance et d'une clarté point trop courantes en ce secteur. Or toutes ces qualités se trouvent réunies, justement, chez Paul Audi (né en 1963), dont la collection « Perspectives critiques » vient de publier simultanément deux essais qu'on ne saurait trop conseiller de lire ensemble.

En quoi un « créateur » (qu'il soit poète, peintre ou penseur) peut-il légitimement se considérer comme un « auteur » ? Et si l'on part du principe qu'il n'est point d'*auctor* sans *auctoritas*, de quelle « autorité » un auteur peut-il se réclamer pour justifier le fait qu'il ose prendre la parole ? Telles sont les questions qu'agite *L'Autorité de la pensée.* Si Paul Audi n'y répond pas de manière définitive (qui le pourrait ?), il n'en a pas moins le mérite d'écarter les solutions toutes faites : celles qui consistent à ne s'attacher qu'à l'originalité formelle des œuvres ou bien à expliquer leur succès par l'influence – ou le pouvoir – dont on crédite, souvent à tort, leurs créateurs. La véritable clé de l'énigme est à chercher ailleurs. Du côté, sans doute, de la façon dont un auteur s'éprouve « responsable » de ce qu'il avance, et réussit à exprimer, à travers son esthétique, ce sens de sa responsabilité personnelle – ou, si l'on veut, ce souci éthique.

Mallarmé constitue, de ce point de vue, une excellente illustration de ce que peut être, au mieux de ses possilitités, un « auteur ». Telle est l'une des raisons pour lesquelles Paul Audi lui a consacré une étude séparée, *La Tentative de Mallarmé.* Celle-ci, fort heureusement, n'a rien d'un pesant commentaire universitaire. Il n'y est question que du fameux poème *Un Coup de dés jamais n'abolira le hasard* – et même que d'un seul vers de ce poème : « *Toute Pensée émet un Coup de Dés* ». Démontrant que le texte en question a un contenu proprement philosophique, et que celui-ci ne peut se comprendre qu'à partir de son arrière-plan schopenhauerien, Paul Audi propose d'y voir une réflexion sur le pouvoir – ou l'impuissance – de la pensée. Autrement dit, sur l'incapacité pour cette dernière de tout fonder en raison, d'atteindre ce *logos* universel dont Mallarmé, pourtant, n'avait cessé de rêver tout au long de sa vie.

Echec de Mallarmé, en somme ? Oui, par rapport à l'illusion d'une poésie « absolue » – à laquelle notre siècle semble avoir renoncé. Mais non, si l'on considère que faire l'expérience de ses propres limites est, pour la pensée, la seule épreuve qui vaille – comme la modernité, d'ailleurs, l'a toujours pressenti. Une réserve, à ce propos : à l'égard de cette « modernité », précisément, dont Mallarmé est l'un des plus évidents précurseurs, Paul Audi semble éprouver, de manière paradoxale, une méfiance irréductible. Il en récuse souvent, sans trop d'explications, les principaux représentants – ce qui l'amène à s'abriter, pour élaborer son propos personnel, dans le langage convenu des disciples de Heidegger, dont il n'a pas vraiment besoin. Mais sans doute ne s'agit-il là que d'un « dandysme » passager, dont il saura s'affranchir, espérons-le, dans ses prochains travaux.

Ch. D.

Parler en raccourci

Rien ne semble échapper à la mode de l'allègement. Pas même la langue, qui subit des tentatives de troncations syntaxique et lexicale

Dans un petit livre plus passionnant qu'un discours politique de nouvel an, Bernard Cerquiglini écrit, à propos de Louis Meigret, à qui l'on devra la première grammaire française (1550) : « *Scrupuleux greffier de l'usage, le grammairien a un objet : "la langue en son vif", dont il doit rendre compte (1).* » Ces temps-ci, le vif, ce pourrait être les tentatives d'allègement subies par la langue (on allège bien le beurre ou la margarine). Il s'agit explicitement de troncations, comme si le français était devenu trop lourd pour la langue et les oreilles des jeunes gens, même alertes et pleins d'allant.

La première tentative est d'orientation syntaxique, comme on le constate dans les salutations d'au-revoir « *à plus*/plys/ » ; « *à toute*/tut/ » pour « à plus tard » et « à tout de suite ». On entend alors les deux derniers phonèmes : /s/ et /t/ mais plus de /s/ ni de /t/ lorsque le morphème suivant commence par une voyelle ou un h aspiré, les phonèmes permettent alors la liaison, comme dans cette réponse d'Arletty : « *J'étais la femme la plus évitée* [pour cause de fréquentations douteuses pendant l'occupation allemande] *après avoir été la femme la plus invitée de Paris.* » On opposera de même « *la plus étroite des rues* » et « *la plus large des rues* ». C'est alors que « plus » sert à constituer un morphème discontinu : ne... plus ; ne... pas ; ne... jamais ; d'où : « *je n'en veux plus* » à opposer à « *j'en veux plus* » où « plus » signifie « davantage ».

Le cas de *plus* est assez particulier : il s'emploie aussi comme signe de l'addition (versus *moins*, signe de la soustraction). *Plus* apparaît dans ces vers de Verlaine où la mélancolie se développe, liée à la tristesse :

O ce cri sur la mer, cette voix dans les bois !
Ce sera comme quand on ignore des causes ;
Un lent réveil après bien des métempsychoses :
Les choses seront plus *les mêmes qu'autrefois.*
Dans cette rue, au cœur de la ville magique
Où des orgues moudront des gigues dans les soirs
(...)
Ce sera si fatal qu'on en croira mourir :
Des larmes ruisselant douces le long des joues...
(« Kaléidoscope » dans *Jadis et naguère*).

Il n'y a ici aucune difficulté due à une ambiguïté – ce qui serait le cas dans ces lignes tirées du *Nouvel Observateur* rapportant la teneur de propos de Nouvel An du chef de l'Etat sous trois rubriques : a) plus d'optimisme, b) plus de présence, c) plus de soleil. A l'évidence, on lira « plus » ; voici le commentaire pour la première rubrique : « *Méthode volontariste pour conjurer le pessimisme ambiant ? Jacques Chirac, en ce début d'année, se dit persuadé que l'excès d'impopularité qui touche, injustement selon lui, Alain Juppé et lui-même les servira tous deux à court terme.* »

Plus de présence... Conséquence, selon le secrétaire général de l'Elysée : l'année 1997, qu'il qualifie d'« *année test* », sera une année de « *très forte implication de Chirac* ».

Quant à souhaiter la disparition du soleil..., c'est impossible même pour un président élu. Il s'agit donc d'un voeu (davantage, « plus », de soleil). C'est bien le cas, comme il appert dans la suite : « *Souhaitant séjourner au soleil tout en restant en France, mais trouvant le fort de Brégançon trop solennel, il envisage de passer ses prochains jours de liberté dans un département français d'outre-mer* » (*N. O.* 16-22/01/97).

La seconde tentative est d'ordre lexical et concerne la néologie. On sait depuis longtemps que le français répugne aux morphèmes trop longs et les réduit à trois ou deux syllabes maximum : *cinéma(tographe)* ; *télé(vision)* ; l'instrument privilégié de la troncation, c'est le suffixe familier **o**. Quand le morphème comporte un o intérieur, la réduction est favorisée : métropolitain ; collabo ; philosophie ; automobile ; motocyclette ; vélocipède... La seule condition, c'est que la troncation ne crée pas une unité synonyme d'une autre, qui dénoterait un autre objet. *Auto*, c'est la réduction d'automobile et jamais d'autoroute, d'autostop ou d'automate. Le cas de *colon, colonel* est révélateur à cet égard. *Colonel* ne se réduit jamais, même familièrement (dieux !), à *colo*, qui est déjà la réduction de *colonie*. Reste alors le fameux *mon colon*, où c'est la dernière syllabe qui disparaît.

Plus fort encore : quand il n'y a pas de o on en invente un. A côté d'aristo, on aura apéro, frigo, etc. Parfois un l intervient pour soutenir le o comme dans intello, congélo, mais aussi dirlo.

On explique alors le succès grandiose du slogan sarcastique « *métro, boulot, dodo* ».

Denis Slakta

(1) *Le Roman de l'orthographe, au paradis des mots, avant la faute 1150-1694* (Hatier, 168 p., 148 F).

Assiettes en ébullition

Philippe Vasseur analyse les tourments des consommateurs face à leur alimentation

LA RÉVOLUTION ALIMENTAIRE QUE MANGERONS-NOUS DEMAIN ?
de Philippe Vasseur.
Hachette, coll. « Librement », 234 p., 115 F.

Des trois titres ministériels – agriculture, pêche et alimentation – qu'il a portés de mai 1995 jusqu'aux premiers jours de juin 1997, c'est le troisième qui a donné le plus de maux de tête à Philippe Vasseur. Qu'est-ce qu'il y a en effet, à la fois de plus populaire et de plus subtil, dans le fond de la culture française, que l'alimentation, qu'il ne faut pas bien sûr confondre avec la nourriture ? Les différents ministres de l'agriculture qui se sont succédé jusqu'à la formation du gouvernement Juppé n'avaient d'ailleurs jamais revendiqué de s'occuper, outre la croissance des épis et la modernisation des étables, de ce qui est servi dans les assiettes de nos compatriotes.

Celui qui est aujourd'hui redevenu simple député (UDF-PR) du Pas-de-Calais explique dans ce livre paru le lendemain même de la formation du gouvernement Jospin, *La Révolution alimentaire. Que mangerons-nous demain ?* ce que fut son expérience dans ce domaine très sensible, à la lisière de la science et de la santé, de l'agriculture et du commerce, de l'industrie et de l'exportation, de l'hypermarché de la recherche et du bien-vivre, du terroir et de la diplomatie (« *Les Américains donnent à leurs moissonneuses-batteuses des allures de rouleaux compresseurs : ils mettent tout en œuvre pour s'imposer sur les marchés agricoles* »). Et l'affaire de la « vache folle » qui a occupé la chronique pendant plus de neuf mois a évidemment accéléré et amplifié les phénomènes économiques, médiatiques, financiers et aussi les comportements schizophréniques des consommateurs.

Par rapport à 1950 les Français consacrent une part de leurs dépenses beaucoup plus importante à la santé, au logement ou aux loisirs. Parallèlement, la proportion a été divisée par 2,5 pour les achats alimentaires. « *A tout moment on trouve en France de tout venant de partout* », écrit Philippe Vasseur. Il aurait pu ajouter : dans ce « tout » on trouve à la fois tout le meilleur et tout le pire. Il ne le dit pas aussi crûment, mais il le pense.

Clonage, aliments transgéniques, mécanisation, cultures au goutte à goutte, faux beurre et hormones, tromperies et appellations d'origine contrôlée, pollution aux nitrates et supercheries des grandes surfaces, guerre des marques et mondialisation, invasion des Mac Do et autres machines à manger... Philippe Vasseur n'élude aucune question et distribue même des volées de bois vert.

Les Français sont placés au centre d'une révolution des modes, des comportements et des fabrications alimentaires. Ils en sont souvent les acteurs et parfois les victimes. Mais l'ancien ministre demande aux citoyens-consommateurs un peu d'indulgence pour les agriculteurs-nourrisseurs, accusés parfois d'être des empoisonneurs.

« *Croire, par exemple sur le dossier de l'eau potable, qu'il suffit de dénoncer les "pourriculteurs" relève, au mieux de l'illusion, au pis de la démagogie... Tenter de faire des agriculteurs des boucs émissaires c'est dérisoirement injuste... alors qu'ils sont dans leur majorité décidés à s'investir dans le bon sens.* » On jugera aux actes en parcourant et en humant les campagnes.

François Grosrichard

Echos d'ailleurs, échos de peur

LA VIE, LÀ-BAS, COMME LE COURS DE L'OUED
de Dominique Sigaud.
Gallimard, 138 p., 90 F.

Pourquoi une jeune femme part-elle ? Seule ? Parce que « *c'est si facile, parfois ailleurs* » ? Parce qu'il y a un plaisir à « *être séparé, enfin* » ? Parce qu'il y aura le retour ?

Dominique Sigaud, dont le premier roman (*L'Hypothèse du Désert*, Gallimard) a été salué à l'automne 1996 (1), joue ici sur un autre registre : l'envers du décor de son métier de journaliste. Tout ce que l'on ne dit jamais, tout ce que l'on n'écrit jamais. Ce récit est avant tout celui de la peur. On ne va pas en Algérie sans qu'elle vous colle aux épaules, au ventre ; pas un seul instant elle ne vous lâche. En dépit des moments d'amitié et d'apaisement, de « *la douceur de vivre capable de surgir ici à la moindre aubaine, le moindre répit* », le temps d'acheter du sucre ou du café. Elle fait son métier, en appliquant toujours la même règle d'or, « *ne pas croire au premier abord, douter* ». Elle rencontre des gens, ceux qui gèrent leur angoisse, au quotidien, parce que ce n'est pas des terrasses du boulevard Saint-Michel qu'ils feront avancer leur pays. Qui hurlent à voix basse que les étrangers et surtout les Français devraient se rendre compte que c'est « *un peuple qui bouge et veut trouver sa voie ; un peuple qui voudrait commencer peut-être à admettre enfin ses différences ?* » Elle rencontre des hommes et des femmes différents les uns des autres et de ce qu'elle croit, se trompe parfois sur eux de prime abord, mais elle écoute. Elle est là pour ça, être à l'écoute. Elle aussi, elle avance, elle bouge, jusqu'à ce qu'elle n'en puisse plus. Jusqu'au retour.

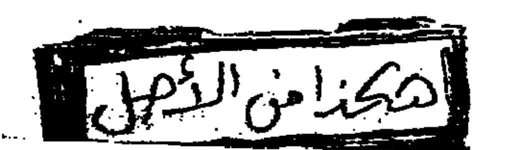
Martine Silber.

(1) « Le Monde des livres » du 20 septembre 1996. Prix de l'Association des femmes journalistes.

magne ne paiera plus

ptennat avorté

maire française



La chronique de Roger-Pol Droit

Le temps fuit comme une baignoire

LE JOUR OÙ LE TEMPS S'EST ARRÊTÉ
de Jean Bernard.
Ed. Odile Jacob, 190 p., 120 F.

CHRONOS
Pour l'intelligence du partage temporel
de Dominique Janicaud.
Grasset, coll. « Le Collège de Philosophie », 288 p., 145 F.

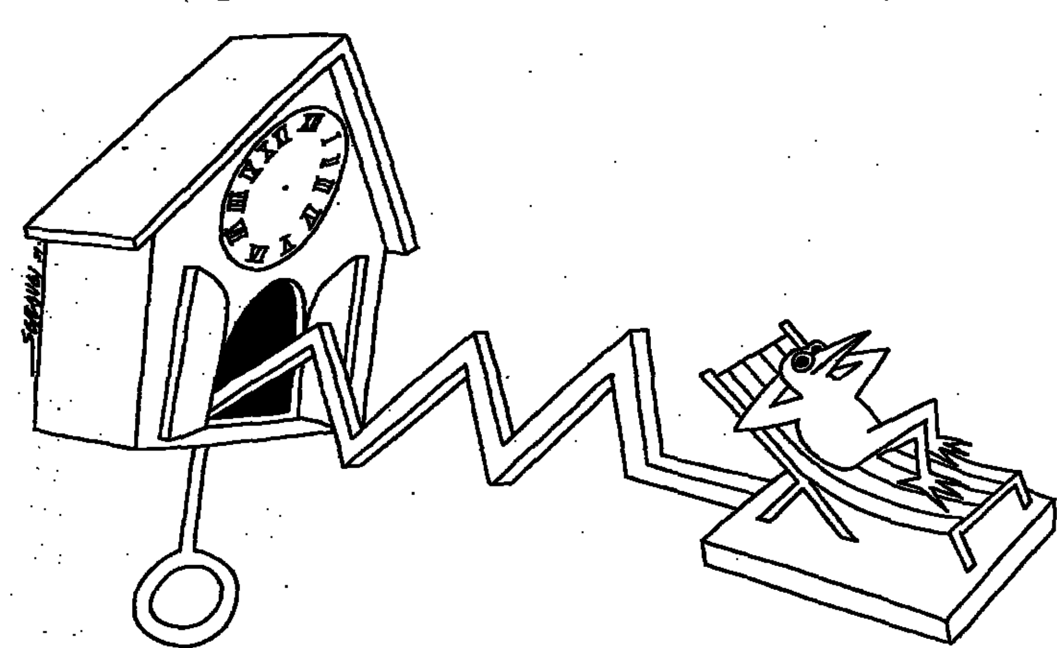
LE TEMPS MONDIAL
collectif sous la direction de Zaki Laïdi.
Ed. Complexe, 314 p., 139 F.

Pour commencer, tout s'arrête. Les aiguilles des chronomètres, le balancier des horloges, l'écoulement de l'eau dans les clepsydres. Ces mouvements sans nombre soudain sont immobilisés. On ne sait ni pourquoi ni comment, mais au même instant – le vendredi 24 mai 2006, à 11 heures 27 minutes et 34 secondes –, un amour de jeunesse devient infini, un cours s'arrête dans une salle de classe, des cosmonautes demeurent, si l'on peut dire, *atterrés* sur la Lune. Entre autres choses, car la liste est interminable : les « choses » affectées par l'arrêt du temps sont innombrables... Tel est le point de départ du bref conte philosophique de Jean Bernard, où se mêlent la fiction et les données de la chronobiologie. Ce jour-là, suppose-t-il, ça y est, le temps a réellement suspendu son vol. On ne peut évidemment savoir jusqu'à quand cet arrêt déconcertant durera : cette question elle-même a perdu son sens. Ni la durée, ni l'attente, ni le futur ne conservent la moindre consistance dans ce monde où le temps a disparu.

Le texte, dont il vaut mieux ne pas dévoiler le dénouement, est joliment troublant. D'abord, parce que l'arrêt supposé du temps se révèle dépourvu d'uniformité, parcouru de zones disparates. Se juxtaposent, à la surface du globe comme dans ses alentours, des périmètres figés, façon Belle au Bois dormant, où les avions font du surplace et où les accouchements s'arrêtent et, par ailleurs, des aires encore turbulentes qui voient, malgré la fixité brutale des pendules, les mouvements des corps se poursuivre, les trains rouler, les globules travailler. Surtout – c'est finalement le plus gênant –, on se sent proche du bord de ce qui est pensable quand on tente de faire venir à l'esprit l'idée d'un temps immobile. Comment, si l'on admet que le temps ait pu s'arrêter, les personnages peuvent-ils encore parler ? Comment, sans le flux du temps, des phrases seraient-elles encore possibles ? Et des pensées ? Des enchaînements de représentations, des relations de cause à conséquence, tout ce qui suppose le passage d'un avant à un après ? Ne sommes-nous pas tellement immergés dans le temps, ou plutôt tellement confondus à son écoulement, qu'il nous est impossible de réellement concevoir son arrêt ?

Ce n'est pas si sûr. En effet, bien que nous nous éprouvions comme temporels de part en part, tout entiers soumis à la succession des instants et à l'écoulement sans fin des heures, il nous revient toujours en tête la nécessité inexorable d'échapper à cette fuite et de graver, par la parole, quelques traits au-dehors, échappant au temps. Laissons aux poètes leurs rêveries antiques : inscrire le fugace dans le marbre et l'éphémère dans un vers éternel... non, il ne s'agit pas de cela. Echapper au temps est une réalité bien plus simple, plus rustique, plus élémentaire. Dominique Janicaud souligne, dans un bel essai sur l'énigme persistante que constitue le temps pour notre pensée, combien nous sommes en relation avec « Antichronos » autant qu'avec Chronos. Antichronos ne s'oppose pas au temps comme l'antimatière s'oppose à la matière. Inutile d'imaginer une sorte de polarité négative, qui annihilerait le temps lorsqu'elle le rencontre. Une fois encore, tout est plus simple : dire que le temps passe est une phrase qui ne passe pas... voilà tout, ou en tout cas voilà le point de départ. Exprimer l'existence du temps, c'est déjà y échapper, déplorer sa fuite, c'est déjà s'y soustraire.

Mais désigner le temps revient aussi – on n'en a jamais fini, en ce domaine, avec les paradoxes –, à le faire exister. Dominique Janicaud explique comment la mesure du temps est toujours une manière de le constituer – du cadran solaire aux horloges électroniques, mais aussi des rythmes de la vie traditionnelle aux gestes de l'âge informatique. C'est en le montrant qu'on fabrique le temps, telle est la leçon principale du livre. Elle vaut pour le langage comme pour les pendules. Dans chaque cas, on peut substituer à l'idée d'une existence préalable du temps, qui ne serait mesuré qu'après, le mouvement d'une sorte de perception créatrice qui fait exister à mesure ce qu'elle perçoit. Encore faut-il ne pas oublier combien cette création du temps est diverse, variable non seulement d'un individu à l'autre, mais aussi d'une activité à une autre. Au lieu d'une pellicule uniforme et lisse, il faudrait imaginer des plis, des creux et des bosses, des plans tendus et des zones striées, toute une topologie mouvementée et multiforme. C'est pourquoi la mise en place d'un « temps mondial », où des événements majeurs concerneraient de manière identique tous les Terriens, dans toutes les cultures, ne peut se faire sans heurt.



Rêve-t-on qu'il s'arrête ? Ou bien qu'il se partage ? Ou encore qu'il devienne uniforme dans toutes les cultures du globe ? Le temps, dans tous les cas, s'échappe sans bouger

Ce qui engendre ce temps mondial, selon Zaki Laïdi, c'est l'enchaînement de deux grands processus : la sortie de la guerre froide, la mondialisation économique et financière. Une dizaine de chercheurs s'interrogent avec lui, au fil d'un intéressant dossier, sur les phénomènes particuliers suscités par cette globalisation dans les pays islamiques, au Japon, en Asie centrale, en Inde... Sans doute, n'est-ce pas le même processus qui se trouve décrit d'un livre à l'autre. Il est malgré tout difficile de se défaire de l'impression qu'ils se rapprochent, si différents qu'ils soient : personnel ou culturel, horloger ou moléculaire, le temps n'est jamais lisse, homogène. Il ne paraît pas pouvoir être ajusté à lui-même, il ne coïncide pas avec soi. Il fuit, mais pas comme un souffle qui s'évanouit ou un souvenir qui se dissipe. C'est imperceptiblement, par accident, comme par une nécessité secrète, que les heures échappent à leur propre plénitude. Le temps fuit comme une baignoire.

C'est pourquoi, peut-être, seule une pataphysique pourrait en rendre compte. Un des derniers maîtres pataphysiciens, François Lachenal, fut récemment nommé officier des Arts et Lettres. Il convient ici de lui rendre un amical hommage, car peu de nos contemporains ont su comme lui conjuguer ce que le temps a de léger, de superficiel, de mousseux avec ce qu'il possède inévitablement de grave. C'est ainsi qu'en 1942, à Vichy, on voyait un élégant jeune homme suisse, rattaché aux services diplomatiques de son pays, jouer au tennis avec des responsables des autorités allemandes. Le même jeune homme passait en même temps des manuscrits clandestins, signait des articles dans des revues antinazies, publiait Eluard, Vercors, éditait en secret *L'Honneur des poètes* et sauvait, avec quelques autres, celui de sa patrie. L'essentiel est dans la forme inimitable de détachement enjoué que ce vrai-faux dandy, qui aima Picasso comme un père, a su mettre dans tout ce qu'il faisait. Qu'il ait vu Berlin s'effondrer en 1945, qu'il ait édité après-guerre, aux Trois Collines, Groethuysen ou Sartre, Gilliard ou Klee, qu'il ait animé, durant une vingtaine d'années, les journées internationales d'Ingelheim, tout cela fut comme un jeu, un curieux hasard et une évidence sans hésitation.

Sans doute me souviendrai-je toujours d'une journée de 1996 où j'avais retrouvé François Lachenal pour visiter en sa compagnie l'exposition que lui avait consacrée le Centre culturel suisse à Paris. Après avoir souligné chacun des trésors que renfermaient les vitrines, avec une simplicité réelle, un air presque étonné de pouvoir retrouver là quelques bribes de ce qui s'était passé grâce à lui et dont l'Histoire déjà s'était emparée, il m'a raccompagné jusqu'au porche, dans la rue. Sous une grande affiche où l'on apercevait, sur une photo, une silhouette, il dit en souriant : « *C'est moi, là...* » La phrase n'était pas du tout une forfanterie ni une marque de gloriole. Un curieux rapport au temps, plutôt. Une façon de dire « *je suis ici, et je suis là-bas* », une manière de faire sentir que le temps s'arrête à chaque seconde, et que pour ceux qui ont œuvré à laisser le monde moins veule, les jours peuvent demeurer pleins.

Présent et passé d'une calomnie

Pourquoi l'accusation antique de sacrifice humain a-t-elle survécu à l'ère moderne ? Marie-France Rouart donne une réponse historique et littéraire

LE CRIME RITUEL ou le sang de l'autre
de Marie-France Rouart.
Ed. Berg international,
320 p., 120 F.

Difficile de comprendre l'intérêt multiforme et international qui agite, parfois violemment, la communauté des chercheurs et des historiens autour du crime rituel, cette calomnie qui prête principalement aux juifs la pratique du meurtre d'enfants à des fins sacrificielles – calomnie toujours meurtrière pour les victimes de la rumeur. Difficile, si l'on oublie que ce bruit reste, malheureusement, encore de notre temps. Le dernier procès en date, celui de Beilis, l'« Homme de Kiev », s'est tenu aussi tard qu'en 1911. Qu'il ait été ou non une provocation de Staline pour se débarrasser des nationalistes polonais, c'est bien à partir d'un enlèvement d'enfant attribué aux juifs de la ville que le pogrom de Kielce, le 3 juillet 1946, s'est déchaîné, quelques mois à peine après la fin de la deuxième guerre mondiale (quarante-deux victimes, dont des femmes et des enfants). En 1959, une *Vie des saints* parle encore de William de Norwich comme de la victime du « *premier meurtre rituel des juifs* »...

Marie-France Rouart montre, dans la première partie de ce livre dont l'abondante érudition fait d'autant plus regretter l'absence d'index, comment cette rumeur d'origine religieuse a résisté à la désacralisation de la société. Qui ne se souvient de la fameuse *Rumeur d'Orléans*, dans les années 70, étudiée jadis par Edgar Morin (ouvrage disponible en Points/Seuil) ? Comment ne pas en évoquer la persistance en langue originale sous les plumes les plus officielles de certains pays arabes, comme celle du général syrien Mustapha Tlass, auteur d'un ouvrage du début des années 80 au titre évocateur : *Le Pain azyme de Sion* (voir *Le Monde* des 14 et 16 août 1986, et du 12 février 1991).

L'accusation de crime rituel, parce qu'elle n'a, pour une fois à juste titre, de matérialité que textuelle (les seuls « aveux » jamais obtenus ayant été extorqués sous la torture ou produits par des apostats), se prête particulièrement bien à l'histoire des mentalités. L'histoire du fait s'y confond avec celle du récit. Marie-France Rouart étudie tout d'abord comment, au fur et à mesure que l'Europe se christianise, la passion du Christ devient le vecteur privilégié d'une accusation « *où s'expriment de manière nouvelle la phobie et la fascination du sang et de la mort* ».

Le genre littéraire qui portera, selon elle, le mythe de l'« enfant martyr des juifs » serait celui de l'*exemplum*, courte narration qui isole un miracle ou une anecdote de la vie d'un saint à des fins moralisatrices. La plupart des *exempla*, montre Marie-France Rouart, se plient au rythme du récit de la passion, devenu prototype de l'innocence persécutée. Ainsi le moine du nom de Thomas de Monmouth qui transformera, six ans après les faits, un « crime crapuleux », celui dont fut victime William de Norwich en 1144 (Angleterre), en première « affaire » de meurtre rituel du monde médiéval, situe obstinément la date du prétendu supplice de l'enfant pendant la semaine de Pâques. Il interprète les blessures du cadavre comme le résultat supposé d'une sorte de parodie sanglante de la crucifixion.

On aurait pu croire que les Lumières et l'« âge de la science » balayeraient l'accusation de crime rituel ainsi que le lot de chroniques et de complaintes qu'elle a suscité. Il n'en a rien été, au contraire. Plus la société se sécularise, remarque Marie-France Rouart, plus les procès pour crime rituel se multiplient. Encore quarante pour le seul XIXe siècle, pourtant celui du positivisme ! De ce phénomène, Marie-France Rouart propose l'explication suivante. A l'en croire, c'est le travail inspiré aux savants par le romantisme, la compilation qu'ont réalisée au siècle dernier les historiens et folkloristes – on pense à *La Sorcière* de Michelet –, qui, sous couvert d'érudition scientifique, serait responsable de la perpétuation du mythe, dans la littérature notamment.

Le raisonnement est séduisant. Mais expliquerait-on la persistance du phénomène dans l'ère moderne en évoquant la ballade médiévale *Little Harry* (inspirée de l'histoire de Hugh de Lincoln, une « affaire » de meurtre rituel survenue en Angleterre en 1255) mise par Joyce dans la bouche du Stephen Dedalus d'*Ulysse* ? N'est-il pas plus simple de prendre aussi en compte la déformation fantasmatique d'un rite étranger par les populations voisines des communautés juives, que celles-ci soient ou non chrétiennes ? Dans les dernières années, un chercheur israélien, Israël Yuval, a provoqué une tempête de protestations (1) en soutenant une thèse qui attribuait l'origine de la rumeur, au Moyen Age, à l'émoi suscité par l'attitude de certains juifs – et l'exaltation de cette attitude dans la liturgie juive médiévale – lors des persécutions croisées de 1096, dans la vallée du Rhin. Face à des familles entières qui préféraient la mort à la conversion, le sentiment de culpabilité ou la crainte irraisonnée, confuse mais efficace d'une vengeance aurait rendu les mentalités chrétiennes perméables à toutes sortes d'accusations délirantes. Explication qui a le mérite de faire comprendre l'ancienneté d'une calomnie, qui a déjà cours dans l'Antiquité préchrétienne, et qui, hélas, survit à la « sortie de la religion ».

Nicolas Weill

(1) Dans la revue israélienne *Zion* 1994, volumes 58 et 59 (en hébreu).

Quand la logique régnait sur les esprits

Russell et Carnap, philosophes de l'école anglo-saxonne, encore peu traduite en français, parlent de morale en scientifiques et en logiciens

ESSAIS PHILOSOPHIQUES
de Bertrand Russell.
Traduit de l'anglais
par François Clementz
et Jean-Pierre Cometti
PUF, 218 p., 148 F.

SIGNIFICATION ET NÉCESSITÉ
de Rudolf Carnap.
Traduit de l'anglais
par François Rivenc
et Philippe de Rouilhan,
Gallimard, 384 p., 220 F.

Bertrand Russell a trente-huit ans lorsqu'il publie ces *Essais philosophiques*. Rédigés entre 1904 et 1909, les textes en question sont donc contemporains de l'élaboration de son grand œuvre, les *Principia mathematica*. Ils ne traitent pourtant pas du problème du fondement des mathématiques, mais de sujets aussi généraux que la nature de la vérité, les insuffisances du pragmatisme, l'objectivité des valeurs morales et même l'importance des études historiques. L'ouvrage s'adresse, en premier lieu, aux historiens de la philosophie contemporaine. Il témoigne notamment de l'évolution de la pensée de Russell qui, après les *Principia*, abandonnera définitivement ses recherches logiques pour se réorienter vers l'épistémologie et la politique.

Mais les *Essais philosophiques* posent aussi, de manière lumineuse, les termes de deux débats dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils n'ont rien perdu de leur actualité. Le premier concerne l'objectivité des valeurs morales. Russell la défend de façon catégorique. Il récuse toute interprétation hédoniste ou utilitariste des notions de *bien* et de *mal*. Il va même jusqu'à écrire que l'éthique n'est qu'une science parmi d'autres, au sens exact où les mathématiques et la physique sont des sciences – *ni plus, ni moins*. Ambition démesurée ? Sans doute. Le choc de la première guerre mondiale viendra mettre un terme à ce bel optimisme hérité des Lumières. Et l'éthique entrera alors dans une période de crise – d'où elle n'est pas encore sortie.

Le second débat porte sur les principes de base de la philosophie pragmatiste. Russell les met sérieusement en doute. Tout en nous faisant part de l'admiration qu'il éprouve pour la pensée de James, il démonte sans pitié la thèse selon laquelle le vrai ne serait, en fin de compte, que ce qu'il est « *avantageux* » pour nous de croire. Quelques décennies plus tard, le néopragmatisme actuel (Rorty), toujours aussi hostile à l'idée de vérité « *en soi* », semble faire bon marché de ces critiques. Russell, pourtant, montre bien le danger politique que recèle le relativisme. Malgré ses convictions sincèrement démocratiques, le relativiste n'est-il pas quelqu'un qui risque de dériver vers l'idée selon laquelle tout ce qui réussit est vrai – autrement dit, vers le culte du succès et, en dernière instance, vers celui de la force ?

Réalisme, objectivité, souci de la clarté et de la cohérence : ces traits majeurs de la philosophie de Russell se retrouvent, à la génération suivante, chez Rudolf Carnap. L'Allemand, comme l'Anglais, se réclame de la « *voie sûre de la science* », annoncée par Kant et ouverte par Frege. Au moment où il rejoint (1926) le cercle de Vienne, et participe au lancement de ce qu'on appelle depuis « *positivisme logique* », Carnap se montre même, en un sens, plus radical que Russell. Il est de ceux qui, à la fin des années 20, croient encore à la toute-puissance de la logique. En témoigne son premier grand livre, *La Construction logique du monde* (1928) – que l'on n'a malheureusement toujours pas traduit en français...

Mais les difficultés internes au positivisme logique et les dissensions survenues entre ses adeptes – sans parler du triomphe du nazisme qui les obligera, presque tous, à s'exiler aux Etats-Unis (1935) – amènent progressivement Carnap à réviser ses ambitions à la baisse. *Signification et nécessité*, ouvrage rédigé en anglais et publié en 1947, constitue donc une excellente illustration de ce qu'on pourrait appeler la seconde « *manière* » de Carnap.

Le thème principal de ce livre difficile (dont la compréhension suppose un minimum de familiarité avec le raisonnement mathématique) est la question de savoir en quoi consiste, exactement, la « *signification* » d'une expression linguistique. En s'inspirant, pour résoudre cette énigme, de la distinction proposée par Frege (1892) entre « sens » et « dénotation », Carnap jette véritablement les bases d'une « sémantique » du discours, et particulièrement du discours scientifique.

Il s'efforce, d'autre part, d'appliquer les instruments d'analyse ainsi créés à la clarification des concepts de base de la logique modale – c'est-à-dire de cette partie de la logique symbolique qui traite des jugements de la forme : « *il est possible que...* » ou bien « *il est nécessaire que...* ». Peut-on introduire la quantification (« *pour tout...* », « *il existe un...* ») dans ces jugements modaux ? Carnap le croit. Quine en doute. Techniquement, le débat a, depuis la fin des années 40, quelque peu progressé. La rigueur avec laquelle Carnap l'a ouvert, il y a un demi-siècle, n'en demeure pas moins exemplaire.

Russell, Carnap : par nos temps de confusion généralisée, où n'importe qui se croit autorisé à dire n'importe quoi, on ne peut s'empêcher de songer avec nostalgie à cette époque, déjà lointaine, où la logique régnait sur les esprits...

Christian Delacampagne

L'EDITION FRANÇAISE

● **Anne-Sophie vaincue par Sophie.** Le juge des référés du tribunal de grande instance de Paris a décidé, vendredi 27 juin, d'interdire la diffusion des exemplaires en stock et la réimpression, sous la même couverture, du *Monde d'Anne-Sophie*, une parodie rédigée à plusieurs mains par le groupe Jalons aux éditions Michel Lafon. Le Seuil, éditeur du *Monde de Sophie*, best-seller de l'écrivain norvégien Jostein Gaarder, avait assigné en référé Michel Lafon et le groupe Jalons pour contrefaçon, parasitisme et concurrence déloyale (« Le Monde des livres » du 27 juin). Le juge a estimé que si l'imitation était consubstantielle à la parodie ou au pastiche, celle du *Monde d'Anne-Sophie* n'excluait pas le risque d'une confusion condamnable avec l'ouvrage d'origine. Pastiche ou contrefaçon : l'affaire sera examinée au fond le 31 juillet.

● **Prix Yourcenar.** A l'occasion du dixième anniversaire de la mort de Marguerite Yourcenar, le prix littéraire qui porte son nom, créé à l'initiative du service culturel de l'ambassade de France aux Etats-Unis et d'un montant de 10 000 dollars, sera décerné en novembre selon des critères de sélection précis. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 1er août. Renseignements aux services culturels français à Boston. Tél : 00-1-617-292-0064, fax : 00-1-617-292-0793.

● **Cahiers de l'Herne chez Fayard.** Claude Durand, PDG des éditions Fayard, et Constantin Tacou, PDG des éditions de l'Herne, ont signé un accord aux termes duquel Fayard rééditera au cours des années à venir les numéros épuisés des *Cahiers de l'Herne*, fondés par Dominique de Roux, dont l'ensemble constitue actuellement une vingtaine de volumes. Les premiers titres paraîtront en novembre.

● **SOS « Marche du siècle ».** L'éventuelle disparition de l'émission télévisée « La Marche du siècle », présentée par Jean-Marie Cavada, inquiète de nombreux éditeurs et auteurs. *« Les émissions où peuvent s'exprimer les penseurs, les écrivains, les artistes sont déjà rares »*, ont-ils indiqué dans une lettre cosignée et adressée mercredi 2 juillet à Xavier Gouyou Beauchamps, président de France Télévision, afin d'en demander le maintien *« dans sa périodicité et sa programmation actuelles »*.

● **Liana Levi au SNE.** L'éditrice Liana Levi a été nommée au bureau du Syndicat national de l'édition (SNE), en remplacement de Bertrand Morisset, pour représenter les petits éditeurs.

● **Laurence Mauguin éditeur.** Successivement collaboratrice aux éditions des Presses de la Renaissance, de Deuxtemps Tierce et de Rivages, Laurence Mauguin a créé une maison d'édition qui porte son nom, ouverte à la littérature et aux sciences humaines. Pour ouvrir le catalogue, un récit de Martin Ziegler, un roman de Joseph Danan et un ouvrage sur l'Afrique de l'ethnologue Paul Parin (1, rue des Fossés-Saint-Jacques, 75005 Paris, tél. : 01-40-51-71-54).

● **Prix Jeunesse.** Les prix Sorcières du livre de jeunesse ont été décernés à Claude Ponti pour *Sur la branche* (« Tout-petits », Ecole des loisirs), à Fred Bernard et à François Roca pour *La Reine des fourmis a disparu* (« Album », Albin-Michel jeunesse), à Didier Lévy et à Coralie Gallibour pour *Peut-on faire confiance à un crocodile affamé* (« Premières lectures », Albin-Michel jeunesse), à Luis Sepulveda pour *Histoire de la mouette et du chat qui lui apprit à voler* (« Romans », Seuil), à Stephen Johnson pour *Alphabetville* (« Documentaires », Circonflexe).

● **Prix littéraires.** Le prix François Mauriac à Catherine Vigourt pour *La Vie de préférence* (Flammarion) ; le prix du Livre Inter à Nancy Huston pour *Instruments des ténèbres* (Actes Sud) ; les prix France-Amérique à Denis Lacorne pour *La Crise de l'identité américaine* (Fayard) et à Frederick Brown pour *Zola, une vie* (Belfond) ; le prix Séverine de l'AFJ à Nathalie Heinich pour *Etats de femme, l'identité féminine dans la fiction occidentale* (Gallimard) ; le prix du Mémorial, grand prix littéraire d'Ajaccio, à Max Gallo pour *Le Chant du départ* (Laffont) ; le prix Antigone à Jean-Pierre Ostende pour *La Province éternelle* (Gallimard, « L'Arpenteur »).

CORRESPONDANCE

Sciences humaines : la catastrophe ? (suite)

L'article et l'entretien avec Pierre Nora parus sous le titre « Sciences humaines : la catastrophe ? » (« Le Monde des livres » du 18 avril) a suscité de nombreuses réactions dont nous publions quelques extraits.

● Richard Figuier, responsable des sciences humaines aux éditions Albin Michel :

« L'édition de sciences humaines a toujours concerné un public très réduit. Ce qui est un phénomène relativement récent, c'est le genre de l'édition de sciences humaines telle que nous la connaissons. Distinct du scientifique et de la vulgarisation, ce genre, qui s'est constitué lentement, est celui du scientifique *dans* l'édition généraliste. Une certitude en anime les initiateurs : nous serions entrés dans un nouvel âge de la diffusion de la pensée, caractérisée par le souci de toucher, avec des livres scientifiques, un grand public ; par la certitude que les canaux traditionnels de la diffusion scientifique sont devenus des ghettos (...) et qu'il y a place désormais pour une production mixte, très écrite, aux larges vues, visant un public curieux et cultivé. Cette nouvelle distribution des tâches, dont Pierre Nora a raison de souligner la spécificité française, va d'une certaine manière faire croire à ces éditeurs que le grand public cultivé existe, alors même que leurs productions utilisent les renforts d'un marketing éditorial en plein essor et qu'il contribue à créer ce fameux grand public cultivé.

» (...) Ne faut-il pas insister en premier lieu sur la responsabilité des auteurs et des éditeurs ? En effet, tout se passe comme si l'édition contemporaine cumulait deux fonctions traditionnellement distinctes : celle d'auteur et celle d'éditeur. L'auteur est de plus en plus réduit au rôle d'exécutant aux ordres d'un "sur-auteur". L'usage de la commande, intellectuellement légitime sous certaines conditions, se généralise chez les éditeurs "créatifs". L'auteur est littéralement réquisitionné pour répondre aux besoins du marché, à la fameuse demande. La confusion est ainsi à son comble quand les deux parties, éditeurs et auteurs, perdent leur autonomie et quand l'éditeur contrôle peu ou prou les conditions de l'expression du travail intellectuel. Cette confusion entraîne la multiplication de faux livres qui finissent par égarer le public. Les auteurs eux-mêmes, étant donné la prolétarisation de la vie intellectuelle, acceptent, bon gré mal gré, de se faire les complices d'un système qui les nie.

» (...) Il ne s'agit pas d'ignorer les contraintes économiques qui pèsent sur l'édition. Il s'agit de prendre conscience qu'un mode d'exercice, légitime, du métier est en train d'en écraser d'autres tout aussi légitimes sous la pression du « lectomat ». Aujourd'hui, le rythme de l'édition se rapproche dangereusement de celui de la presse.

» (...) La croissance démographique étudiante est une réalité. Mais comment peut-on raisonnablement, comme le fait Pierre Nora, mettre cet état de fait en relation avec la vente des ouvrages de sciences humaines ? Les deux choses sont sans rapport. Les étudiants d'autrefois étaient certes moins nombreux, seuls les plus argentés pouvaient acheter, mais surtout la lecture en bibliothèque était plus systématique, les cours plus centrés sur un travail bibliographique, le fameux zapping intellectuel inexistant. La démocratisation de l'Université entraîne l'arrivée d'étudiants qui n'ont pas les mêmes habitudes culturelles que leurs aînés, le livre ne domine plus massivement leur environnement, et leur pouvoir d'achat est, pour la grande majorité d'entre eux, *à peu près nul*. De plus, l'Université, hantée par la mauvaise conscience, se veut utile, vraiment ancrée dans la réalité, celle de l'entreprise et du marché du travail. Pourquoi alors se formaliser du fait qu'elle ne favorise que la lecture utile, puisque tout s'organise autour de cet objectif ?

» (...) Si l'on ne veut pas se résigner, quelles solutions envisager ? Il convient, tout d'abord, de rendre honneur au travail des éditeurs de moyenne ou de petite taille. Le contrôle par l'éditeur de toute la chaîne du livre permet la mobilisation autour d'un projet intellectuel et d'une production raisonnable et raisonnée. D'autre part, il est indispensable que les pouvoirs publics prennent conscience de la gravité de la situation. Quand le CNRS prend la décision de suspendre toute subvention aux éditeurs scientifiques, la chose est grave. Elle indique un désengagement à l'heure même où l'Etat devrait intervenir. (...) »

● Marc Arabyan, maître de conférences en sciences du langage à l'université Paris-XII et directeur d'une collection de linguistique chez L'Harmattan :

« (...) C'est une illusion que d'indexer le tirage des ouvrages de sciences humaines sur le nombre d'étudiants inscrits à l'université, et d'espérer davantage des uns parce que le nombre des autres augmente. D'abord parce que, déjà dans les années 60, les étudiants de premier et de deuxième cycle, à quelques exceptions près, ne lisaient que les classiques. C'est aussi une illusion parce que les classiques sont de plus en plus nombreux. Ainsi la bibliographie de base des sciences du langage s'est-elle – du moins depuis que Pierre Nora est entré chez Gallimard – augmentée d'une douzaine de théories actives comme la rhétorique, la logique, la pragmatique, la sémiotique, la narratologie, le cognitivisme, le dialogisme, la lexicométrie et la lexicologie computationnelle, l'analyse discursive, etc. On ne peut plus se contenter de Saussure et de Benvéniste ! En troisième lieu, ce n'est pas parce que l'accès à l'Université a été facilité que le nombre d'étudiants en sciences humaines intéressés par une professionnalisation dans le même secteur a augmenté en proportion : ce sont l'économie, le droit, la médecine, la gestion, la vente, les savoirs professionnels qui recueillent massivement les suffrages des jeunes générations. »

● Perrine Simon-Nahum, chercheuse au CNRS et responsable d'ouvrages de sciences humaines chez Flammarion :

« Pierre Nora dresse un bilan pessimiste de l'édition, et surtout de celle des sciences humaines. Chercheurs et éditeurs, pouvons-nous aujourd'hui nous ranger à ses arguments ? En un moment où la critique littéraire est quasi inexistante, la place laissée aux livres dans les médias est en constante diminution, et les libraires sont submergés par une production que des règles économiques ne leur permettent plus de suivre, ni même de lire. Mais la crise des sciences humaines ne se résume pas au seul bilan économique, et son analyse ouvre des perspectives qui permettent d'espérer en un avenir meilleur. (...)

» Face au temps long de la recherche, les éditeurs doivent aujourd'hui choisir. Soit ils proposent au public des produits de substitution jugés plus commerciaux, au risque de détourner les lecteurs des futures avancées de la science – dans la mesure où ceux-ci ne posséderont plus les outils intellectuels pour les apprécier.

Soit ils acceptent l'idée que le processus intellectuel n'est pas moins intéressant que son résultat, et ils accompagnent la gestation nécessairement longue de la recherche. Cela signifie concrètement que les éditeurs doivent jouer un rôle de découvreur. Pourquoi en serait-il autrement des sciences humaines que des jeunes romanciers ? (...) Les livres de sciences humaines ont encore un avenir... à condition que les éditeurs se considèrent aussi comme des créateurs d'idées. »

Les librairies de secours

Une bizarrerie de la vie des livres est que des informations neuves, fondamentales, sur les grands écrivains nous sont très souvent révélées non par une biographie, une monographie, et non plus par un article, mais par quelque chose de plus « matériel », simple objet de commerce : un catalogue de libraire.

C'est que des œuvres de premier plan avaient pu être mises de côté par l'auteur, ou confiées à un proche. Les années passent. Puis une mort et des besoins urgents de galette font que le manuscrit est proposé, non pas à un éditeur, ce qui impliquerait des incertitudes, des délais, mais au preneur immédiat : le libraire.

Celui-ci, dans le catalogue d'une vente publique ou dans l'un de ses catalogues habituels de vente, dévoile ce manuscrit et en cite quelques lignes. Ou bien les spécialistes savaient que cette œuvre avait été écrite, mais elle était tenue pour perdue à jamais, ou bien son existence n'était pas même soupçonnée, et il arrive que sa découverte change sensiblement la figure, l'esprit de l'œuvre et de son auteur.

Une librairie de Genève publie à présent un *Catalogue Jean Cocteau*. Nous apprenons l'existence d'une pièce en trois actes, écrite en 1912, *Elisabeth Patter*, comédie kitch, pas mal infusée de cocaïne, située dans un palace italien, au bord d'un lac – ce qui recoupe une autre œuvre inconnue, donnée par ce catalogue, un long et très beau poème de 1910, *Isola Bella*, évocation d'un séjour qu'y fit Cocteau avec sa mère, trois ans semble-t-il après le suicide de son père (le catalogue rappelle que Freud estima que le film de Cocteau *Le Sang d'un poète* était *« le film d'un fils de suicidé »*).

Un autre long poème, *A Shelley*, fut sans doute écrit à Versailles en avril 1913. Cocteau cite un mot de Shelley : *« Je rougis très vite et d'un seul côté, comme la pêche. »*

Figure également ici la traduction par Cocteau du *Songe d'une nuit d'été*, qui date de 1912-1914, que les spécialistes croyaient détruite. Les nombreux commentaires de l'auteur, en marge de ce manuscrit, éclairent sous un jour tout à fait nouveau la création du ballet *Parade* (1917), l'une des grandes dates de Cocteau. Nombre d'autres écrits inconnus figurent dans ce catalogue, dont les révélations vont peut-être déterminer l'édition, enfin, d'un Cocteau complet chez son vieil ennemi Gallimard, soit en « Pléiade », soit dans l'excellente et sympathique Pléiade du pauvre, « Folio Junior ».

Michel Cournot

AGENDA

● **DU 24 AU 26 OCTOBRE. VALEURS.** Le neuvième Forum *Le Monde*-Le Mans aura pour thème « Quelles valeurs pour demain ? ». Si le mot de « valeur », comme l'écrit Claude Lefort, est *« l'indice d'une situation dans laquelle toutes les figures de la transcendance sont brouillées »*, les participants à cette rencontre annuelle, organisée par notre journal, la ville du Mans et l'université du Maine, se demanderont s'il faut renoncer à ces *« figures » traditionnelles que sont* le beau, le bien, le juste, ou s'il est possible de donner un fondement à ces valeurs, dans le respect du pluralisme caractéristique des sociétés démocratiques.
La première journée portera plus particulièrement sur les valeurs esthétiques, récemment mises en question par des controverses sur l'art moderne et sur le relativisme culturel. Tzvetan Todorov, Danièle Sallenave, Gérard Genette, Pierre Buraglio, Andra Balint Kovacs et nos collaborateurs Patrick *Kéchichian et Philippe Dagen* participeront aux débats. La deuxième journée sera centrée sur les valeurs morales et sur ce que Max Weber appelait la *« guerre des dieux »*, avec Alain Renaut, Michel Wieviorka, Dominique Schnapper, Servet Ertul, Chantal Delsol, Paul Valadier, François Guéry et Heinz Wismann. La troisième journée sera *consacrée aux valeurs politiques* et notamment aux idées de nation, de citoyenneté, d'universel, avec Max Gallo, Marie-Jeanne Heger-Etienvre, Denis MacShane, Jack Ralite, Mireille Delmas-Marty, Daniel Bensaïd, Catherine Audard et Rony Braumann.
(Palais des congrès et de la culture, entrée libre. Rens : direction du développement et de l'action culturels. tél. 02-43-47-38-60.)

● **DU 1er AU 6 JUILLET. JAZZ. A Vienne,** parallèlement au festival de jazz, bibliothèque de plein air, discussions et lectures autour de Gilles Ortlieb, Jacques Roubaud et Guy Goffette (cour des Carmes, cour de Saint-Maurice et cour du collège Ponsard ; rens. : 04-74-85-07-27).

● **DU 8 AU 10 JUILLET. ÉTUDES FRANÇAISES. A Paris,** le 49e Congrès de l'Association internationale des études françaises sera consacré à l'état des études françaises dans le monde, au néoclassicisme et à Sartre (salle Dussant de l'Ecole normale supérieure, 45, rue d'Ulm, 75005 Paris).

● ***LES 19 ET 20 JUILLET.*** **LETTRES ET VINS. A Sablet,** les Compagnons des Barrys organisent la Journée du livre au pluriel, qui associe viticulture et littérature. Sera remis à cette occasion à Régine Deforges le prix littéraire des Côtes du Rhône.

● **DU 10 JUILLET AU 22 AOÛT. POÉSIE. Au Chambon-sur-Lignon,** exposition, dans les ateliers *du Cheyne, sur les œuvres ré*centes de Pierre Lafoucrière. Le 3 août, 6e édition des Lectures sous l'arbre (lieu-dit Cheyne, Le Chambon-sur-Lignon, Haute-Loire. Rens : 04-71-59-76-46).

● **DU 7 AU 17 AOÛT. LIVRES. A Lagrasse,** l'association Le Marque-page organise le troisième banquet du livre de Lagrasse, qui sera consacré au thème *« Crimes et vertus »* (rens. : 04-68-24-05-75).

● **DU 11 AU 13 SEPTEMBRE. EUROPE. A la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon,** premier forum européen sur le thème du livre dans les régions d'Europe (rens. : 04-67-22-81-41).

● **LE 4 OCTOBRE. PSYCHANALYSE. A Paris,** l'Ecole de propédeutique à la connaissance de l'inconscient consacre sa douzième journée d'étude au thème de « La relation mère-fille » (rens. et inscription : 01-43-07-89-26).

A L'ETRANGER

Polémique autour d'une nouvelle édition de « Ulysses »

Profitant des trois ans où l'*Ulysses* de Joyce (en français *Ulysse*, « Folio », Gallimard) s'est retrouvé sans copyright (entre la période où l'ancienne loi britannique protégeait l'œuvre pendant 50 ans, donc jusqu'en 1992, et l'application des lois européennes en 1995 qui étendent cette période à 75 ans), un admirateur de Joyce, Danis Rose, a décidé de publier chez Picador, une version revue et corrigée, destinée à faciliter la lecture – en particulier en *rétablissant une ponctuation jusqu'ici aberrante, des fautes d'or*thographe déroutantes et autres difficultés qui découragent les lecteurs depuis la publication en 1922. Cette première édition s'était faite à Paris – où vivait Joyce – pour éviter la censure britannique, grâce à Sylvia Beach, créatrice de la Librairie Shakespeare and Co. Mais l'impression s'étant faite à Dijon avec des ouvriers qui ne parlaient pas un mot d'anglais, elle fourmillait de coquilles que l'écrivain, atteint d'un glaucome, ne pouvait pas corriger, ce qui le mit plus tard en rage. Toutefois l'édition présentée par M. Rose présente près de 10 000 corrections et aménagements, ce qui a déchaîné les foudres des héritiers littéraires et de bon nombre de spécialistes. Tout cela ne trouble pas Danis Rose qui a bien l'intention de s'attaquer à présent à *Finnegans Wake* (Gallimard, « Folio »).

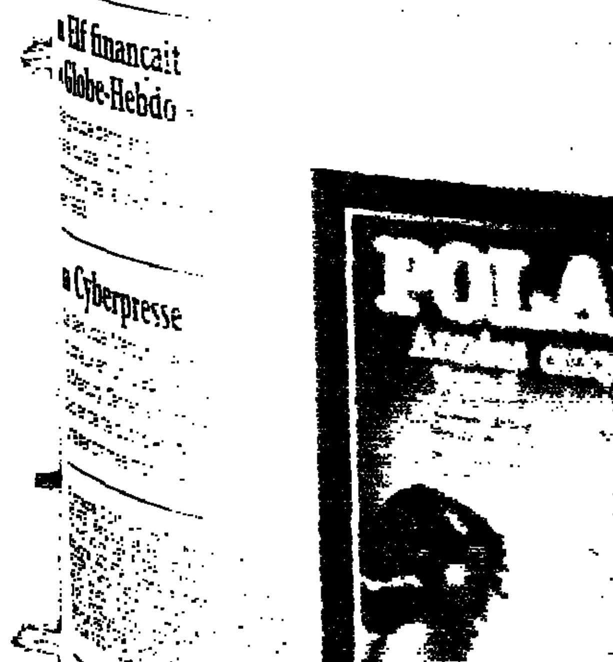
● **ÉTATS-UNIS : dernier avertissement**
L'éditeur américain HarperCollins – qui appartient au groupe Murdoch – vient de frapper un grand coup en décidant de ne pas publier une centaine de livres au motif principal que leurs auteurs étaient en retard. D'où un tollé général car il est très fréquent pour un écrivain de remettre son manuscrit bien plus tard que prévu. Mais l'éditeur invoque aussi une autre raison : certains des livres qui ont été eux remis en bonne et due forme et dans les temps, ne méritent pas à ses yeux d'être publiés. Tout cela est en fait symptomatique de la crise qui règne dans l'édition. HarperCollins affiche des pertes de 40 millions de francs au dernier trimestre de l'année fiscale américaine et essaye de réduire sa production tant aux Etats-Unis (environ 1 600 titres l'an dernier) qu'en Angleterre où elle est passée de 600 à 700 titres par an, les années précédentes, à 500 seulement aujourd'hui.

● **ROYAUME-UNI : baisse de fréquentation des bibliothèques**
Autre signe de mauvaise santé, les bibliothèques anglaises ont vu leurs budgets d'achats de livres réduits de façon radicale (45 % en moyenne !), ce qui est probablement à la source d'une chute *de fréquentation, surtout dans* les rayons de fiction pour adultes.

● **ESPAGNE : le prix Rulfo à Juan Marsé**
Juan Marsé, à qui l'on doit en particulier *Un jour, je reviendrai*, qui vient d'être publié chez Christian Bourgois (« Le Monde des livres » du 13 juin), et *Adieu, la vie, adieu l'amour* (10/18, « Le Monde des poches » du 6 décembre 1996), vient de remporter le prix Juan Rulfo, doté d'environ 600 000 francs, qui lui sera remis en novembre. C'est la première fois que ce prix, qui a été créé par l'université de Guadalajara (Mexique) et appuyé par le ministère de la culture et des arts du Mexique, ainsi que par des banques et autres institutions, est attribué à un écrivain espagnol.

● **ÉTATS-UNIS : Miller aux enchères**
La première partie des archives personnelles d'Henry Miller, mort en 1980, a été vendue la semaine dernière, à la demande de deux de ses enfants. Les enchères doivent se prolonger pendant trois ans, la prochaine vente aura lieu en janvier 1998. Les héritiers espèrent obtenir ainsi quelque 600 000 dollars, mais de l'aveu de Douglas Johns, président des Pacific Book Auction Galleries, qui ont organisé la vente, *« il n'y a plus véritablement de budget pour ce genre d'articles. Il y a peu de collectionneurs privés et les bibliothèques de recherche n'ont pas d'argent. »* Le manuscrit de *Tropique du Cancer* a atteint 40 250 dollars, des lettres à Anaïs Nin 4 900 dollars et le petit livre noir sur lequel l'écrivain tenait la liste de ses maîtresses tout en leur attribuant des notes 2 300 dollars.







Effusions et fusions bien tempérées

Sur les sentiers de l'éducation sentimentale, Gabrielle Houbre déchiffre les codes et les convenances mondaines auxquels étaient soumis les jeunes garçons et filles à l'âge romantique. Une éducation raffinée, sinueuse, véritable théâtralisation des émotions

LA DISCIPLINE DE L'AMOUR
L'éducation sentimentale des filles et des garçons à l'âge du romantisme
de Gabrielle Houbre.
Plon, coll. « Civilisations & mentalités »,
464 p., 180 F.

Il est loin le temps où le sentiment amoureux résultait d'une éducation et de l'imposition de disciplines ; où il oscillait, chez le jeune homme, entre le charme troublant de la femme mariée, au savoir charnel et mondain, les « friandises virginales » nimbées d'homosexualité féminine et une fugue en direction de l'animalité supposée du peuple. Gabrielle Houbre s'en tient au balancement entre les deux premières figures. Elle assure, en effet, que l'étudiant noceur désinvolte en ménage avec la grisette n'est qu'un *stéréotype suscité par la vantardise* et la frustration. A l'âge du romantisme, la majorité des jeunes gens du Quartier latin se contentent de « petits excès », quand ils ne se soumettent pas, comme le sage Hugo, aux impératifs de la préservation.

Jamais la littérature romanesque n'a *autant pesé sur le dessin des* sentiments qu'à cette époque ; jamais elle n'a aussi lourdement déterminé la théâtralisation des émotions. L'éducation sentimentale est faite de la superposition, de l'imbrication ou de l'assemblage de modèles éphémères d'apprentissage, lors même que ceux-ci sont *conspués ou tournés en dérision*. Le werthérien désespéré comme le byronien dédaigneux suivent, en fait, le même itinéraire ; celui qui conduit de l'apparition de l'idole, de l'ébranlement silencieux de tout l'être à l'aveu troublant, puis aux serments qui scellent l'engagement, en attendant la rupture qui *autorisera, bien plus tard*, le pèlerinage sur le théâtre de délices inoubliables.

L'éducation sentimentale accompagne l'apprentissage de l'espace et des convenances de la civilité. Son histoire est inséparable de celle des usages : *L'expression du* sentiment implique un savoir mondain. Le jeune homme, un genou à terre, ose saisir la main de celle dont il tente la conquête, pour la couvrir de baisers avant d'offrir, en cas de succès, sa chevelure à des caresses délicates. Ces *postures* et cette gestuelle, qui limitent les premiers contacts, impliquent que le jeune homme sache aussi rougir, pâlir, se troubler, voire pleurer et s'évanouir à volonté. Cette science de l'effusion, qui laissera, à la fin du siècle, la place *aux épanchements* plus libres du flirt, s'accorde à la « régulation oculaire » imposée à la jeune fille ou à la femme, qui doit savoir manifester son trouble sans que son regard croise celui du séducteur.

Il est difficile d'imaginer, à l'ère du téléphone, le poids de l'écriture dans cet apprentissage du sentiment. C'est à un billet que l'on confie les premières avances. Le dialogue des âmes esquive longtemps la confrontation physique. L'écriture épistolaire fabrique la passion, dédouble la volupté, la *charge de fantasmes et facilite* le relais des audaces. Dans la quête identitaire que transcrit le journal intime, la narration des premiers émois amoureux l'emporte de beaucoup sur l'initiation sexuelle. La lettre, au besoin, relance le sen-

[redacted]

timent ; elle en ordonne les rythmes ; elle en mesure l'éventuel dépérissement. D'autant que l'amour romantique, perpétuellement rechargé par le manque et par la détresse sentimentale, se nourrit de l'absence et de la privation. La perte l'exacerbe. Il faut le rêve *pour le porter au paroxysme*.

La quête d'une seconde mère se mêle à la fascination de la sororité,



« Amour » par Derici

EDIMEDIA

pimentée du « souffle de l'inceste », *et plus encore à la nostal*gie des amours enfantines, au souvenir indéracinable. Ce socle de la culture sentimentale facilite la séduction virginale et l'ascension de la figure de l'ange. On a souvent souligné le déploiement du culte marial au milieu du XIX[e] siècle et l'importance *de la promulgation du* dogme de l'Immaculée Conception. Gabrielle Houbre rappelle heureusement qu'il convient de ne pas oublier pour autant qu'en 1821 le pape Pie VII avait encouragé le culte de l'ange gardien personnel.

On l'aura compris : l'éducation sentimentale n'équivaut pas à une *éducation sexuelle. D'ailleurs*, cette époque ignore le concept de sexualité. L'apprentissage de la volupté, quant à lui, résulte de l'autodidaxie. *Il s'effectue au fil de* conversations entre garçons, de visites de musées, de séjours au bordel ou, plus naïvement, de la contemplation des bustes épanouis de quelques femmes célèbres installés dans la demeure familiale.

Il n'est pas besoin d'insister. Le *jeu si bien évoqué par Gabrielle* Houbre nous est devenu incompréhensible. Comment saisir les raffinements de l'obstacle en un temps où l'abandon immédiat tend à devenir la norme ? Reste à s'interroger sur l'extension sociale de l'apprentissage décrit dans *la Discipline de l'amour*. Gabrielle Houbre *le montre bien : celui-ci demeure* essentiellement parisien. Il lui faut, pour se déployer, le tempo de la capitale, la gamme étendue des sé*ductions virtuelles, le vertige des* intermittences et des infidélités. Surtout, l'éducation sentimentale que les jeunes gens reçoivent au cœur de la mondanité parisienne se révèle socialement cantonnée. La lecture pastel qui est celle de Gabrielle Houbre ne dévoile qu'un système amoureux parmi d'autres. *La description est, ici, étroitement* soumise à des effets de sources. L'auteur ne le cache pas.

A ce pastel, Anne-Marie Sohn, qui a dépouillé les documents produits par plus de mille affaires de mœurs, oppose un dessin à la sanguine (1). Dans la profondeur sociale de la France de la seconde *moitié du XIX[e] siècle, le code ro*mantique des relations amoureuses ne s'est guère infiltré. Les jeunes filles interrogées par les magistrats savent à quoi s'en tenir. Au cours de l'instruction, elles disposent de mots pour dire, avec *précision, la relation sexuelle*. L'éducation sentimentale, pour autant qu'on se représente ainsi l'apprentissage du corps, s'effectue à la va-vite ; et les filles, sans être farouches, savent au besoin se défendre. Beaucoup se laissent cares*ser les seins, acceptent que l'on* glisse la main sous leurs jupes, sans pour autant autoriser le baiser insistant.

En bref, *La Discipline de l'amour* et *Du premier baiser à l'alcôve* sont à lire en continuité. Cette confrontation *montre les richesses de l'his*toire culturelle, mais aussi les difficultés auxquelles l'expose la diversité des procédures de la construction de ses sources.

Les deux livres proposent une part de vérité, sans que leurs contenus *soient* véritablement cumulables. Les deux historiennes, pour nous parler d'amour, ont chaussé des lunettes différentes ; et leurs tableaux se succèdent comme dans l'une de ces lanternes magiques dont le siècle était si friand. L'une et l'autre nous dépaysent. L'étrangeté du XIX[e] siècle ressort avec force de ces deux assemblages de souffrances, de voluptés et de rêves oubliés. Au cours d'aucune autre séquence de l'histoire de l'Occident, les manifestations du désir sexuel n'ont sans doute subi des modifications aussi rapides et d'une telle intensité. Dans l'ouvrage sensible de Gabrielle Houbre, *l'insistante figure* de la petite fille, involontaire initiatrice, la rémanence des amours, les pèlerinages sentimentaux sur le lieu des premiers émois, la quête acharnée des retrouvailles, font bien éprouver la rapidité de cette dérive.

(1) *Du premier baiser à l'alcôve. La sexualité des Français au quotidien (1850-1950)*, Aubier, 1996, 316 p., 130 F.

Scouts toujours !

Histoire d'un idéal collectif, d'une utopie retracée par Christian Guérin

L'UTOPIE SCOUTS DE FRANCE
Histoire d'une identité collective, catholique et sociale 1920-1995
de Christian Guérin.
Préface de René Rémond,
Fayard, 594 p., 180 F.

Utopie ! Le mot peut faire sourire, *appliqué* à un si petit monde s'écorchant les genoux aux ronces. Mais c'est bien pour en finir avec la dérision que Christian Guérin l'a accolé aux Scouts de France, ce « *curieux organisme* » qui, depuis sa création en 1920, a marqué si fortement quelques centaines de milliers de jeunes Français. Il a voulu savoir comment une telle identité collective avait pu se survivre en s'engageant avec détermination dans les soubresauts de l'histoire politique ou religieuse du siècle, s'attirant aussi bien une « *indifférence amusée* » qu'une « *hostilité militante, méprisante ou rageuse* ».

A peine Robert Baden-Powell a-t-il, en 1908, lancé le scoutisme en Grande-Bretagne, mêlant habilement idéal de service et allégeance à l'ordre social, que quelques ecclé*siastiques français imaginent* ce qu'un projet d'« *éducation totale* » peut avoir d'efficace pour donner à la France les chefs catholiques qui lui manquent. L'Eglise française, encore sous le coup de la loi sur les congrégations (1901) et de celle de séparation de l'Eglise et de l'Etat (1905), n'a alors qu'un objectif : « *refaire chrétienne la France* ». A la folie prométhéenne du siècle, il s'agit d'opposer une sagesse millénaire, une croisade antimoderne. Convaincus qu'ils ont à constituer l'élite catholique qui manque au pays, les Scouts de France s'organisent en ordre de chevalerie et font de leur association, note Guérin, « *le microcosme de la cité idéale, de la chrétienté à venir* ». On vit, pense, prie en chevaliers. Hors du scoutisme, point de salut. Un « *scouticisme* » qu'Emmanuel Mounier stigmatisera *sans scrupule*, d'autant que le maréchalisme des Scouts de France ne se dément pas avant 1943.

Les Scouts de France s'étaient-ils forgé un « *régime de pensée* » tellement hermétique qu'il serait définitivement fermé à tout mode d'interrogation, à toute remise en cause ? *Pas du tout. Bien des évé*nements – la guerre d'Algérie, le concile Vatican II ou Mai 68 – vont favoriser une évolution qui ne se fera pas sans déchirements et scissions, mais c'est bien de l'intérieur que le mouvement se réformera. Et *c'est tout le mérite de Christian* Guérin de restituer au plus près « *ce phénomène singulier qu'est une mue d'identité collective* ». Quand le mouvement commence, dès les années 50, à se penser non plus comme un ordre mais comme une « *fraternité* » résolument progressiste – un « *syndicat de la jeunesse* » pour une société plus solidaire, rêvent quelques dirigeants –, il le doit, assure Guérin, à des laïcs, les Goutet, Lebouteux, Rigal... qui « *peuvent être considérés comme des exemples de scouts accomplis* ». On pourrait lui objecter que leurs opposants traditionalistes ou conservateurs, ceux qui vont fonder, en réaction, les Scouts d'Europe ou les Scouts unitaires, se réclameront de la même histoire du scoutisme. Cela ne l'empêcherait pas de démontrer qu'un tel orga*nisme éducatif, échappant* aux familles sans tomber sous la coupe de l'Etat, est en cela « *un phénomène éminemment moderne* », voire l'un des sismographes mesurant la « *tectonique sociale française* », et notamment une capacité de l'Eglise catholique à se transformer, qu'on ne lui accorde pas toujours facilement. Et moins encore de justifier qu'une telle aventure – qu'elle se polarise sur « *tout l'homme* » ou sur « *tous les hommes* » – mérite bien d'être nommée utopie.

André Meury

Les incertitudes d'une sexualité hybride

Dans un essai rassemblant des textes de l'Antiquité, Luc Brisson tente de démêler l'écheveau qu'inspirèrent hermaphrodisme et androgynie

LE SEXE INCERTAIN
Androgynie et hermaphrodisme dans l'Antiquité
de Luc Brisson.
Les Belles lettres,
coll. « Vérité des mythes, sources », 172 p., 130 F.

Si pour nos contempo*rains la bisexualité quali*fie un comportement lié à une double orientation du désir, au contraire, les Anciens, qui ne disposaient d'aucun terme abstrait de ce type, ne s'attachaient qu'à la réalité physio*logique du double sexe. En effet*, l'attirance de l'homme pour l'un et l'autre sexe ne leur semblait en rien une déviance de la sexualité masculine dans la mesure où l'homme jouait le rôle actif et respectait les règles établies par l'usage social. Certes, on considérait que l'homme homosexuel passif ou la femme homosexuelle active relevaient, d'une certaine manière, de la bisexualité puisqu'ils possédaient les organes d'un sexe et se comportaient se*lon ce qui convient à l'autre*. Mais en dehors de ce lien marginal entre bisexualité et homosexualité, qu'il convenait en effet d'élucider pour éviter les fausses pistes, c'est de tout autre chose que traite le livre de Luc Brisson. *Les auteurs anciens rapportent* en effet des cas, assez nombreux, où le même individu était pourvu des attributs sexuels masculins et féminins à la fois, prodiges soigneusement notés par les annalistes romains et qui entraînèrent longtemps des cérémonies expiatoires et, naturellement, la mort de celui que l'on considérait comme un monstre, une erreur de la nature. Mais, en dehors de ces réflexes *de défense du groupe social* devant ce signe de la colère des dieux, les penseurs *tentèrent* de trouver un sens symbolique, philosophique ou religieux à un *phénomène naturel qu'ils ne* mettaient pas en doute. Des orphiques à la gnose, toute la littérature hermétique ou ésotérique prête attention à cette étrangeté chargée de sens. Dans ce petit essai où il rassemble l'essentiel des textes antiques sur le sujet, Luc Brisson tente de démêler *l'écheveau des sentiments et des* analyses qu'inspira ce désordre apparent de la nature. Désordre qui se présente en réalité sous deux formes très différentes et qui ne peuvent s'analyser ensemble. Le plus souvent, l'incer*titude du sexe découle de la pos*session simultanée des deux natures, comme c'est le cas dans l'hermaphrodisme ou dans l'androgynie ; homme et femme à la fois, l'individu n'est finalement ni l'un ni l'autre.

Mais cette double nature peut n'être que successive, le même individu passant d'un état à l'autre, parfois plusieurs fois de suite. Les premiers constituent les vestiges des êtres primitifs (dieux, hommes ou animaux), ar*chétypes d'une humanité encore* indistincte et symboles du chaos ; la différenciation des sexes apparaît, *a posteriori*, comme le premier principe d'organisation du monde, le début de la civilisation. Les seconds, au contraire, constituent des médiateurs entre les hommes et les dieux, devins irremplaçables car seuls capables de réconcilier les contraires, de transcender les sexes, les âges et les conditions. Tirésias, accompagné d'un bestiaire dont quelques éléments sont supposés eux-mêmes bisexués (blaireau, hyène, musaraigne), constitue le modèle *achevé du devin alternativement* homme et femme, dont certains auteurs *évoquent* jusqu'à sept transformations successives, allers-retours qui brouillent les pistes mais témoignent de sa capacité à nier l'opposition essen*tielle de l'espèce humaine et de* toute nature vivante. Grâce à Luc Brisson, la bisexualité, sous cette double forme, retrouve sa place dans la pensée des Anciens. Elle constitue à la fois un élément de la compréhension des origines et *une tentative de dépassement* des réalités, trouvant ainsi davantage sa place dans l'explication du monde que dans l'analyse du comportement amoureux.

Maurice Sartre



EX-ZAÏRE Les réfugiés hutus rwandais ne sont pas au bout de leur périple. Ceux qui ont atteint le Congo-Brazzaville se sont de nouveau lancés sur les chemins de l'exode en direction du Gabon, du Cameroun et du Centrafrique, fuyant la perspective d'être rapatriés de force au Rwanda. ● L'ENQUÊTE internationale sur les massacres de réfugiés commis sur le territoire de l'ex-Zaïre ne débutera pas le 7 juillet comme prévu. La Commission des droits de l'homme des Nations unies et les autorités de Kinshasa n'ont pas réussi à définir conjointement le cadre de cette mission. ● UNE FORCE internationale aurait évité que *« les réfugiés ne s'éparpillent et ne meurent »*, estime le haut-commissaire adjoint des Nations unies pour les réfugiés, Sergio Vieira de Mello. Il incrimine le comportement des Etats membres des Nations unies qui auraient pu *« aider à éviter cette catastrophe »*.

Le régime de M. Kabila freine l'enquête sur les massacres de réfugiés hutus

Le peu d'empressement des autorités de Kinshasa à autoriser la mission de l'ONU à travailler étaye les soupçons qui pèsent sur elles, à la suite des nombreux récits faisant état d'exactions à grande échelle commises par les troupes de l'Alliance

KINSHASA
de notre envoyée spéciale

L'enquête sur les massacres de réfugiés dans l'ex-Zaïre, décidée début avril par la Commission des droits de l'homme des Nations unies, ne débutera pas le 7 juillet comme prévu. La Commission avait dépêché le 20 juin une mission préparatoire de sept personnes à Kinshasa. Mais jeudi 3 juillet au matin, devant la presse, Etienne Mbaya, ministre de la reconstruction et de la planification des urgences, l'interlocuteur des émissaires de l'ONU, a fait état de désaccords, rejetant sur la mission préparatoire la responsabilité du blocage : *« La mission devait nous rendre un rapport. Elle ne l'a pas fait. Elle n'est pas en mesure de répondre à nos exigences »*.

Pour M. Mbaya, la délégation onusienne attendue le 7 juillet ne doit comporter aucun autre élément que les fonctionnaires déjà désignés. Le rapporteur spécial mandaté par la Commission des droits de l'homme, Roberto Garreton, est déclaré *persona non grata* et aucun visa ne lui sera accordé, a pris soin de préciser le ministre. M. Garreton, venu fin mars, avait présenté à son retour à Genève un rapport accablant sur les témoignages de massacres de réfugiés. Il avait tenté, avec son équipe, de venir enquêter dans la région du Kivu, début mai, mais en avait été empêché par les forces de Laurent-Désiré Kabila et avait dû renoncer. L'ONU s'est résignée à cet interdit contre l'expert chilien des droits de l'homme ; son secrétaire général, Kofi Annan, a déclaré jeudi : *« Nous avons une équipe conduite par Garreton, mais s'il n'est pas possible pour une raison ou une autre de maintenir la composition de la mission, cela ne doit pas nous empêcher d'éclaircir les faits »*.

M. Mbaya conteste également la période sur laquelle doit porter l'enquête. Selon lui, l'investigation doit couvrir la période allant de mars 1993 à mai 1997, ce qui permettrait de prendre en compte le génocide perpétré par les extrémistes hutus en 1994 au Rwanda, sans toutefois remonter aux invasions du pays (en 1990 et 1993) par les Tutsis du Front patriotique rwandais (FPR). Or, le mandat de la mission ne couvre que les événements survenus depuis septembre 1996. *« Nous ne voulons pas que les violences perpétrées sous le régime Mobutu soient escamotées, pour n'accuser que nous »*, prévient M. Mbaya.

Le ministre se dit cependant prêt à accorder en urgence des visas aux fonctionnaires de l'ONU *« si un accord intervient »*. John Mills, le porte-parole de l'ONU, a expliqué que *« la mission préparatoire n'a aucun pouvoir pour modifier le mandat voté à l'unanimité par la Commission des droits de l'homme »*, tout en se déclarant *« confiant qu'un accord pourrait intervenir lors de la réunion prévue vendredi avec le gouvernement congolais »*.

« JUGE ET PARTIE »

L'opposition n'a pas attendu la fin des débats pour commenter *« le jeu de Kabila »*. Selon Floribert Chebuya, président de la Voix des sans voix (VSV), une association kinoise des droits de l'homme, *« Kabila fait tout pour retarder l'enquête des Nations unies »*. A l'entendre, le gouvernement veut avoir ses propres délégués dans la mission qui enquêtera sur le terrain. *« Comment ose-t-on être juge et partie ? »*, s'interroge-t-il.

L'opposition affûtait ses critiques depuis que le *Washington Post* a fait état, dans son édition du 20 juin, des consignes données par le gouvernement de M. Kabila, au cours du week-end des 18 et 19 juin à Bukavu, de ne pas coopérer avec les enquêteurs, de ne pas les conduire sur les sites des charniers et de ne pas les faire rencontrer de témoins.

Joseph Olenghankoy, le fougueux représentant de la jeunesse kinoise, a promis mercredi *« de conduire* [lui-même] *la délégation onusienne dans les villages concernés, car d'autres massacres du genre pourraient être perpétrés dans le pays »*. A Mbandaka, dans la province de l'Équateur, par exemple, de nombreux témoins accusent les forces de l'Alliance d'avoir massacré des centaines de réfugiés au lendemain de leur entrée victorieuse dans la ville le 20 mai.

L'enquête des Nations unies a été acceptée dans son principe par M. Kabila à Harare, lors de sa rencontre avec le secrétaire général de l'ONU, puis à Kinshasa au cours d'entretiens avec l'envoyé spécial américain, Bill Richardson. Mais si, dans les zones incriminées, les enquêteurs tardent à venir, les traces des atrocités commises s'estomperont. Les difficultés rencontrées cette semaine sont-elles dues à l'exercice de la souveraineté nationale invoquée par M. Mbaya, ou, comme le disent les opposants, *« Laurent-Désiré Kabila paie-t-il sa dette à ses amis rwandais de Kigali qui l'ont militairement aidé à renverser Mobutu ? »*.

Danielle Rouard

Le long calvaire des fuyards rwandais à travers les forêts d'Afrique centrale

LE DRAME des réfugiés rwandais continue de secouer l'Afrique centrale. Les témoignages affluent sur les massacres commis dans l'ex-Zaïre. Ceux qui ont traversé le Congo-Kinshasa – un périple de 2 000 kilomètres – se trouvent aujourd'hui au Congo-Brazzaville d'où, fuyant la guerre qui vient d'éclater dans la capitale et l'éventualité d'un rapatriement forcé au Rwanda, ils marchent de nouveau vers le Gabon, le Cameroun ou le Centrafrique.

Ces 15 000 à 20 000 fuyards sont une infime partie des 2 millions de Hutus rwandais précipités dans la tourmente de l'après-génocide de 1994 par la victoire militaire du Front patriotique rwandais (FPR). Entraînés par la peur des représailles tutsies et par les plus extrémistes de leurs chefs hutus, ces réfugiés ont fui en chemin la guerre civile zaïroise et ceux qui voulaient les exterminer ou les contraindre à rentrer au Rwanda. Les témoignages des survivants et des organisations humanitaires internationales sont clairs : l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL) de Laurent-Désiré Kabila et ses alliés tutsis rwandais ont procédé à l'élimination physique de milliers d'entre eux. Et les tueries continueraient.

Au Congo-Brazzaville, les ultimes survivants de cette fuite en avant se sont regroupés dans trois camps au nord de la capitale, à Ndjundu, Liranga et Lukolela, entre la forêt et les marécages. *« Ils sont arrivés en pirogues*, témoigne Guy Mérineau, de Médecins du monde (MDM). *Ils étaient des centaines, épuisés, agonisants ; 60 % des enfants étaient dénutris. » « Dans les camps, ils survivent dans le dénuement le plus total*, poursuit M. Mérineau. *Ils n'ont pas une couverture, une casserole pour dix familles et meurent du paludisme et du choléra. »*

L'arrivée de ces réfugiés au Congo fut à l'image du calvaire qu'ils ont subi tout au long de leur traversée de l'ex-Zaïre. *« Ils nous ont dit qu'ils avaient dû abandonner les plus faibles au long des chemins*, raconte Guy Mérineau. *A Mbandaka, au bord du fleuve, un bateau avait été placé là pour les attirer dans un piège. Ils étaient massacrés sur le quai. »*

« Ils sont traumatisés par les massacres du Kivu et leur longue traversée des forêts, dit Pascal Vignier, de Médecins sans frontières (MSF), joint par téléphone satellite dans le camp de Lukolela. *Ils ont traversé le fleuve grâce à des pêcheurs, payant le voyage avec leurs derniers biens. Ils sont arrivés en haillons. »* M. Vignier confirme que certains d'entre eux ont déjà repris la route. *« Ils sont effrayés par les rumeurs de rapatriement forcé au Rwanda, et craignent que les combats de Brazzaville ne s'étendent »*, dit-il.



Dans le même temps, dans le Kivu (Est de l'ex-Zaïre), les réfugiés rwandais continuent de sortir des forêts. *« Ils ont les cheveux décolorés et roussis par la malnutrition, les chevilles gonflées, ils sont épuisés par des mois d'errance*, raconte une journaliste de l'AFP. *Les habitants de la région et les organisations humanitaires disent que l'armée rwandaise a traversé la frontière pour poursuivre les réfugiés dans les forêts. »* Face à cette traque impitoyable, de nombreux villageois sont venus en aide aux réfugiés, mais ils souhaitent maintenant qu'ils rentrent au Rwanda. L'ONU veut organiser des rapatriements, mais les Hutus craignent de subir les représailles des Tutsis, dont au moins 500 000 ont été massacrés entre avril et juillet 1994.

En cent jours, les extrémistes hutus ont perpétré l'un des plus grands génocides du siècle. L'assassinat du président rwandais, Juvénal Habyarimana, le 6 avril 1994, a donné le signal des massacres. Pas une colline n'a été épargnée. Les Hutus opposés au régime Habyarimana et les Tutsis ont été systématiquement éliminés, jusqu'à ce que l'armée du FPR prenne le dessus, s'empare de Kigali, le 4 juillet, et mette fin au génocide. Poursuivant leur avancée vers l'ouest du pays, les soldats du FPR ont poussé devant eux la soldatesque hutue qui, elle-même, forçait la population à fuir.

En quelques jours, plus de 2 millions de Hutus se sont retrouvés dans les pays frontaliers, au Burundi, en Tanzanie et au Zaïre. A Goma, ils ont passé la frontière zaïroise en flot ininterrompu des jours durant. Le monde les a découverts quelques semaines plus tard, lorsque le choléra a frappé les camps qui s'érigeaient sur les terrains volcaniques autour de la ville. Plusieurs dizaines de milliers d'entre eux sont morts devant les caméras des télévisions étrangères.

Rapidement la vie s'est organisée. L'exode avait précipité tous les corps de métier et l'ancienne administration sur les routes. En quelques mois, de véritables villes africaines ont vu le jour, regroupant parfois plus de 250 000 personnes. Les fonctionnaires, les ex-militaires et les Interahamwes, ces miliciens hutus de sinistre réputation, ont imposé leur loi, transformant ces camps en bases potentielles d'où étaient lancés des raids en direction du Rwanda.

Hormis quelques opérations de commandos dirigées contre les camps du Sud-Kivu, connus pour leur effervescence, les nouvelles autorités rwandaises ont attendu le moment propice pour donner l'assaut aux camps situés à quelques encablures de la frontière.

Tout était prêt. L'annonce de la maladie du président zaïrois, Mobutu Sese Seko, à l'automne 1996, a servi de catalyseur. Epaulés par l'Ouganda, par les Etats-Unis et par les pays de la région (à l'exception du Congo et du Centrafrique), les Rwandais ont entrepris en octobre 1996 de vider les camps de leurs occupants, s'abritant derrière les rebelles de Laurent-Désiré Kabila.

Plusieurs centaines de milliers de réfugiés sont rentrés au Rwanda à la mi-novembre, après la dispersion de leurs camps par les soldats de Kigali opérant à découvert au Zaïre. Les autres ont fui les massacres ou la justice qui les attendait au pays pour les crimes commis en 1994, reprenant leur route vers l'ouest. Ils ont traversé la forêt équatoriale, coupant des arbres pour franchir les rivières. Les plus faibles n'ont pas survécu.

Ils se sont regroupés dès qu'ils l'ont pu, pour attirer l'aide humanitaire, comme à Shabunda, sur la route de Kindu, à Tingi-Tingi et à Amisi, entre Walikale et Kisangani. Répit de courte durée. A peine installés, les rebelles de l'AFDL, les troupes rwandaises et ougandaises, continuant leur progression vers Kinshasa, les chassaient inexorablement vers d'autres lieux. A Ubundu et à Mbandaka, en direction du Congo, ils ont été pourchassés et décimés, souvent à l'arme blanche ou à coups de bâtons, *« pour économiser les munitions »*, comme le rapporte Guy Mérineau, citant des témoins oculaires...

F. F. et R. O.

Sergio Vieira de Mello, haut-commissaire adjoint des Nations unies pour les réfugiés

« Le déploiement de la force multinationale autorisée par l'ONU nous aurait aidés à éviter la catastrophe »

« Quelle est la situation actuelle des réfugiés dispersés en Afrique centrale ?

– Nous sommes à la recherche de réfugiés dans les onze provinces de l'ex-Zaïre. Nous rapatrions des centaines de Rwandais. Autour de Mbandaka, on nous a avertis de massacres et nous menons des recherches. A Kisangani, le vice-gouverneur nous a donné toute liberté de mouvement, notamment en direction du fameux kilomètre 42. Dans les régions de Goma et de Bukavu, où restent encore des dizaines de milliers de Rwandais, on nous a donné une liberté de mouvement pratiquement totale. Les réfugiés sont effrayés. Il faudra du temps pour les faire sortir de la forêt. Les choses se sont donc améliorées sur le terrain, avec une meilleure liberté d'accès.

– Qu'est-ce qui a fait changer d'attitude les autorités de la République démocratique du *Congo* ?

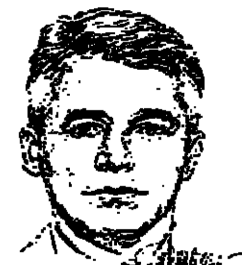
– Les démarches entreprises par un certain nombre de gouvernements, et les pressions que nous avons nous-mêmes exercées, ont porté leurs fruits. Le fait qu'ils aient accédé au pouvoir a dû également leur faire comprendre la nécessité de se comporter en gouvernement respectueux de certains principes élémentaires. Mieux vaut tard que jamais.

– Cela n'arrive-t-il pas trop tard pour un nombre considérable de réfugiés ?

– Il est difficile et partial de ne parler que de ce qui s'est passé depuis novembre 1996. Cela arrive trop tard pour beaucoup d'entre eux et je suis le premier à le déplorer. Mais j'espère qu'on reconnaîtra un jour que nous avons fait tout ce qui était *humainement possible. Nous avons* regretté que la fameuse force multinationale, autorisée par le Conseil de sécurité, n'ait jamais été déployée. Elle nous aurait aidés à éviter que des milliers de réfugiés ne s'éparpillent et ne meurent.

– Pensez-vous qu'à la lumière de cette tragique expérience, il serait souhaitable de réviser le mandat du HCR ?

– Certainement pas. Le mandat du HCR est clair, et il faut le préserver. Il faut poser des conditions pour l'engagement des institutions humanitaires, surtout intergouvernementales comme la nôtre. Il aurait fallu séparer les intimidateurs, faciles à *identifier. Ne touchons pas au* mandat du HCR, car la faiblesse n'est pas dans ce mandat. Je crois qu'elle réside plutôt dans le comportement d'Etats qui auraient pu nous aider à éviter cette catastrophe.


SERGIO VIEIRA DE MELLO

– Est-ce qu'elle n'est pas aussi dans le comportement de certains responsables du HCR ? A la mi-novembre 1996, les Américains s'étaient réjouis qu'il n'y ait plus de problème de réfugiés, car ils étaient tous rentrés au Rwanda. Des responsables du HCR ont dit la même chose...

– J'étais dans la région à l'époque et nous avons au contraire dit que, malgré le retour d'un demi-million de réfugiés, il restait 500 000 à 550 000 Rwandais et Burundais au Zaïre. *On ne pouvait pas les détecter* par voie aérienne. Des pays nous donnaient des renseignements contradictoires. Cela ne changeait rien au fait que les réfugiés étaient là.

– Les autorités françaises, qui faisaient aussi des photos aériennes, les avaient localisés...

– Ceux qui prétendaient le contraire faisaient preuve d'une *grande ignorance ou le faisaient* pour d'autres raisons. L'évaporation de la force multinationale est parfaitement regrettable, car nous n'aurions pas des "poches" de réfugiés partout dans la région.

– Une mission de l'Unicef est arrivée en décembre 1996 à Tingi-Tingi. Le lendemain, un délégué du Programme alimentaire mondial (PAM) a fait un séjour de quelques minutes entre deux avions. Les représentants du HCR sont arrivés bien après...

– Oui. Il ne sert à rien de cacher nos faiblesses. Nous avons été lents à nous déployer à Tingi-Tingi et à Amisi. Je crois que le HCR n'est pas une institution parfaite et qu'il y a eu une faiblesse. Nous avons démontré, à Mbandaka ou dans les *marécages au nord* de Brazzaville, que nous pouvions réagir plus vite.

– Pensez-vous qu'il sera tiré des enseignements de cette dramatique expérience ?

– Nous essayons de faire notre autocritique. Nous allons tenter de définir quelle attitude le HCR aurait pu adopter en 1994 et 1995, qui aurait forcé les gouvernements à nous aider pour que les choses ne mènent *inexorablement à cette souffrance* des réfugiés. Ce n'est pas simple de tirer des leçons. Chacune de ces leçons revient à dire que les Etats membres de l'ONU devraient agir différemment.

– Des réfugiés disent qu'ils reprennent la route parce qu'ils craignent d'être forcés de rentrer au Rwanda...

– Des réfugiés souhaitaient rentrer au Rwanda. Nous allions commencer le pont aérien sur Kigali le jour où les combats ont éclaté à Brazzaville. La priorité est aujourd'hui de leur apporter assistance. Certains souhaiteront ensuite rentrer en dépit des conditions dans l'ouest du Rwanda. La majorité des réfugiés seraient rentrés s'ils n'en avaient pas été empêchés par ceux qui contrôlent les esprits. Des Rwandais vont aussi nous dire qu'ils préfèrent ne pas rentrer. Notre objectif est de déterminer s'ils refusent pour des raisons légitimes ou pour d'autres raisons. Des réfugiés hutus ont participé au génocide de 1994. Il faut les identifier afin de les exclure de la protection internationale.

– Des organisations humanitaires hésitent à témoigner. Pensez-vous collaborer avec la justice internationale ?

– La réponse est simple. Une institution comme la nôtre ne peut pas à la fois protéger les vivants et enquêter sur les morts. Mais nous avons insisté pour qu'une enquête soit menée. Et j'espère que le Tribunal international sur le Rwanda agira à l'avenir avec plus de sévérité. Encore une fois, mieux vaudrait tard que jamais. »

Propos recueillis par Frédéric Fritscher et Rémy Ourdan